

*La petite Histoire
de L'Ange-Gardien*

*La petite Histoire
de L'Ange-Gardien*

Azilda Marchand

TABLE des MATIÈRES

<i>Préface</i>	13
<i>Introduction</i>	17
 CHAPITRE I — <i>La Paroisse de L'Ange-Gardien</i>	
1. Description générale	21
2. La population et son organisation	22
3. Formation géologique	23
4. Climat	25
5. Le domaine agricole	27
 CHAPITRE II — <i>De 1818 à 1850 • Les pionniers</i>	
1. Les seigneuries et leurs censitaires	31
• Contrat de concession de terre, 1853	
2. La Seigneurie de St-Hyacinthe et ses concessions	33
3. Les premiers colons de L'Ange-Gardien	37
4. La famille "Barber"	40
5. Les premiers concessionnaires	41
6. Origine des rangs de la Paroisse et noms des premiers occupants	43
7. Le mode de vie des « habitants »	46
8. Les patriotes de 1837	50
9. Le major Toussaint Hubert Goddu	51
10. Tableau des paroisses	53
 CHAPITRE III — <i>De 1850 à 1880 • Les bâtisseurs</i>	
<i>(première partie)</i>	
1. Paroisse religieuse	55
2. Première chapelle	65
3. Constructions de la Fabrique	68
a) La répartition	69
b) Le presbytère et la maison des habitants	71
c) L'extérieur de l'église	74
d) L'intérieur de l'église	75
e) Les accessoires de l'église	77

(deuxième partie)

4. Les écoles au moment de la fondation de la Paroisse	81
5. A l'heure de la Confédération	85
6. La situation économique des bâtisseurs	89
a) Le commerce du bois	89
b) L'agriculture	90
c) Le commerce local	93
d) Le commerce extérieur	96
• Contrat de donation, père à fils, 1870	
7. Les chemins de fer	97

CHAPITRE IV – *De 1880 à 1920 • Paroisse agricole*

(première partie)

1. Mouvements de la population	101
2. Emigration	104
3. Vie religieuse	107
4. Les Municipalités à l'oeuvre	
a) Le Conseil municipal du Village	113
b) Municipalité de la Paroisse	116
c) La Commission scolaire de L'Ange-Gardien	124

(deuxième partie)

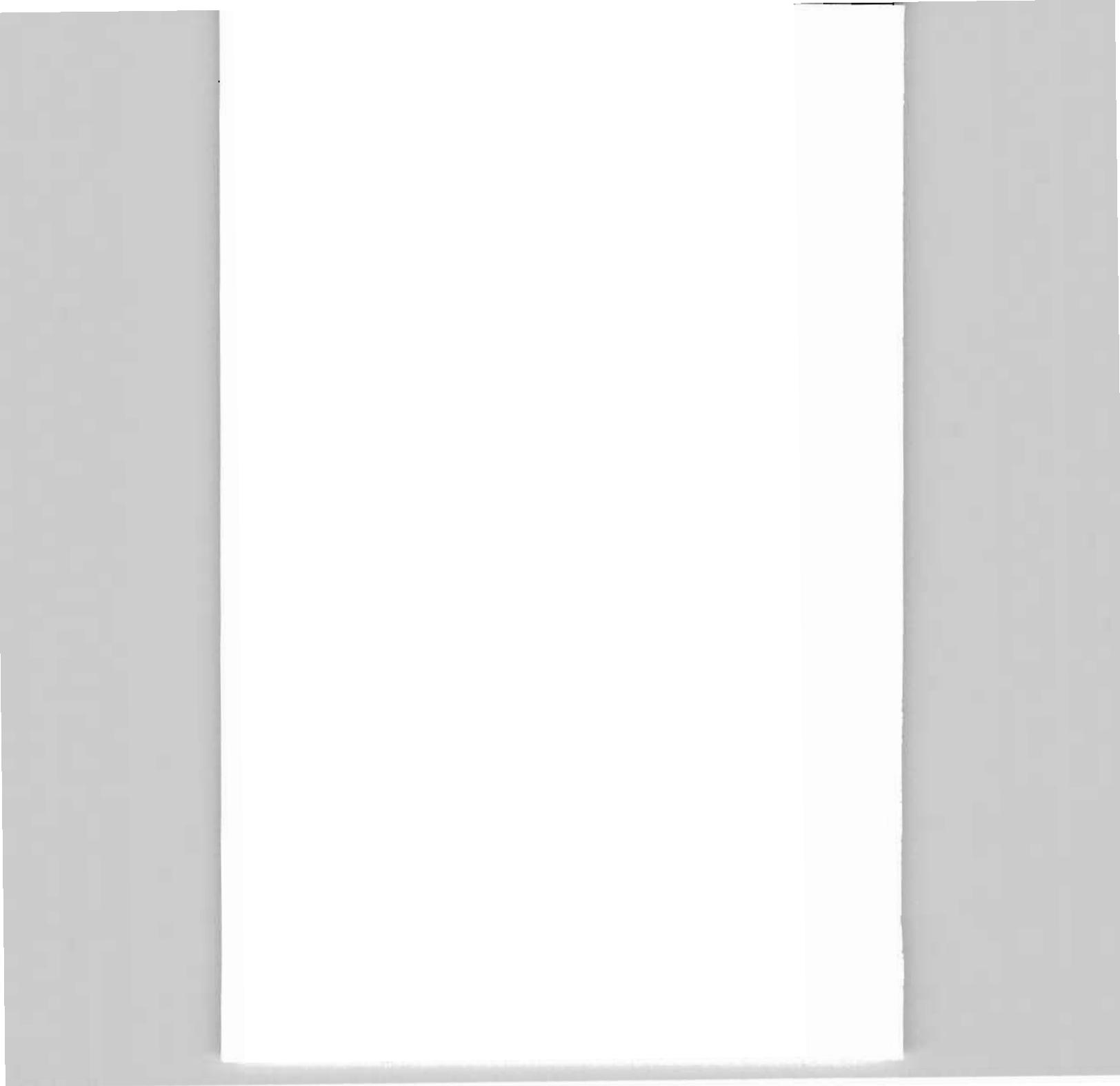
5. Coutumes et loisirs	129
• Contrat de mariage, 1888	
6. Nos habitations	133
7. Agriculture	136
8. Commerces locaux	141
9. Les services	145
10. Un tournant dans l'histoire	149

CHAPITRE V – *De 1920 à 1960 • Engagement social*

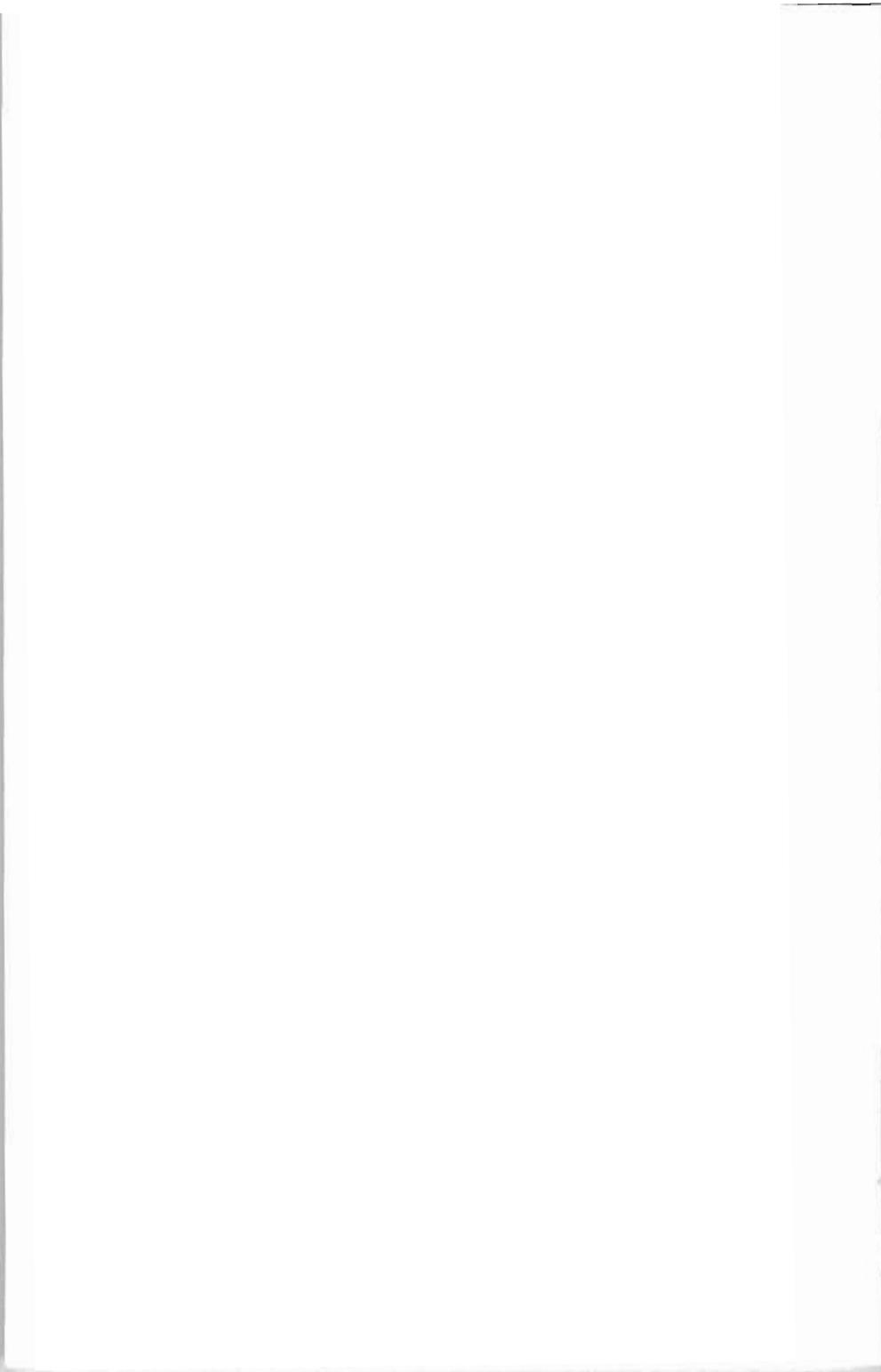
(première partie)

1. Economie et politique	
a) Agriculture	155
b) Association professionnelle	157
c) Laurent Barré	158
d) Colonisation à Rochebeaucourt	161

e) Quelques personnalités nées à L'Ange-Gardien	162
f) Deux philosophies en agriculture	165
g) L'U.C.C. et les mouvements agricoles à L'Ange-Gardien	168
h) Les coopératives	169
i) Le commerce local	173
j) Deuxième guerre mondiale	182
<i>(deuxième partie)</i>	
2. Les services municipaux	187
a) Municipalité du Village de Canrobert	187
b) Municipalité de la Paroisse St-Ange-Gardien	196
3. Le système d'éducation	
a) La situation de 1920 à 1950	202
b) Ecoles neuves	206
c) Annexion et régionalisation	208
d) Ecole centrale	209
e) Commission scolaire Provençal	211
f) Fleur-Ange Casgrain	211
4. Action catholique et action sociale	
a) Curés de L'Ange-Gardien de 1921 à 1981	213
b) Jeunesse Agricole Catholique	216
c) Ligue d'Action Catholique	217
d) Union Catholique des Fermières	218
e) Les Chevaliers de Colomb	220
f) Les Loisirs de L'Ange-Gardien	221
g) Club d'Age d'Or	223
CONCLUSION	227
ANNEXES	
Listes des prêtres nés à L'Ange-Gardien	231
Liste des maires et secrétaires de la Paroisse St-Ange-Gardien	233
Liste des maires et secrétaires du Village de L'Ange-Gardien	234
▪ Contrat d'arpentage fait par N.N. O'Dwyer, 1882	
BIBLIOGRAPHIE	235
GÉNÉALOGIE	239



*à tous les paroissiens
et amis de L'Ange-Gardien
pour "qu'ils se souviennent"*



PRÉFACE

La "petite histoire" a suscité une gamme variée de publications. Les clercs l'ont beaucoup pratiquée: pour eux, la "petite histoire" se résume souvent à celle des curés et de leurs églises. Les élites laïques traditionnelles s'y sont également intéressées et ont rattaché la "petite histoire" à une conception conservatrice de l'histoire: récit anecdotique qui oublie les déterminismes fondamentaux et limite l'enquête aux faits et gestes des notables. Enfin, la "petite histoire" est souvent associée à la généalogie et certains ouvrages ne sont que monotone alignement de fiches généalogiques.

C'est que la pratique de la "petite histoire" comporte de redoutables défis. L'unité territoriale, qui en constitue la base, forme un microcosme où se retrouvent tous les caractères de la société globale. D'autre part, les pistes documentaires à explorer sont aussi nombreuses que disponibles. On voit donc la difficulté: grande abondance de documents, de noms, de faits, de détails et nécessité de les traiter avec les outils des grandes synthèses historiques. Enfin il se trouve que les praticiens de la "petite histoire" se recrutent le plus souvent chez les amateurs, les historiens de métier préférant traiter les grands problèmes, les thèmes diachroniques ou les monographies spécialisées.

Azilda Marchand a entrepris *La petite Histoire de L'Ange-Gardien* après une longue carrière d'engagement familial, féminin et social. Elle est consciente des difficultés de l'entreprise. « Ecrire l'histoire d'une paroisse est plus exigeant que de dresser une liste de noms, de dates, de tableaux généalogiques » écrit-elle. Son objectif démontre également qu'elle a choisi un modèle exigeant: « L'intérêt réside dans la présentation du mode de vie des gens et des principaux événements qu'ils ont vécus, reliés aux différents courants économiques et politiques de la société québécoise ». Elle s'engage dans cette entreprise à titre d'amateur. Mais ne nous y trompons pas. Son esprit rigoureux, son sens critique aiguisé et son souci de l'authenticité lui ont permis de tenir son pari. Son livre est tout aussi intéressant que bien structuré. Le plan adopté

démontre un sens de la synthèse qui fait ressortir les grands courants historiques dans lesquels s'insère la destinée de la Paroisse de L'Ange-Gardien. Elle a puisé dans des ouvrages sérieux, les informations qui permettent de situer chaque période:

- de 1816 à 1850 : « Les pionniers »
à l'époque où éclate le cadre étroit du régime seigneurial;
- de 1850 à 1880 : « Les bâtisseurs »
à l'époque des mouvements de colonisation du XIX^e siècle;
- de 1880 à 1920 : « Paroisse agricole »
à l'époque des grandes réformes structurelles qui ont modifié l'agriculture québécoise;
- de 1920 à 1960 : « Engagement social »
à l'époque où la révolution industrielle transforme la vie collective jusque dans les villages.

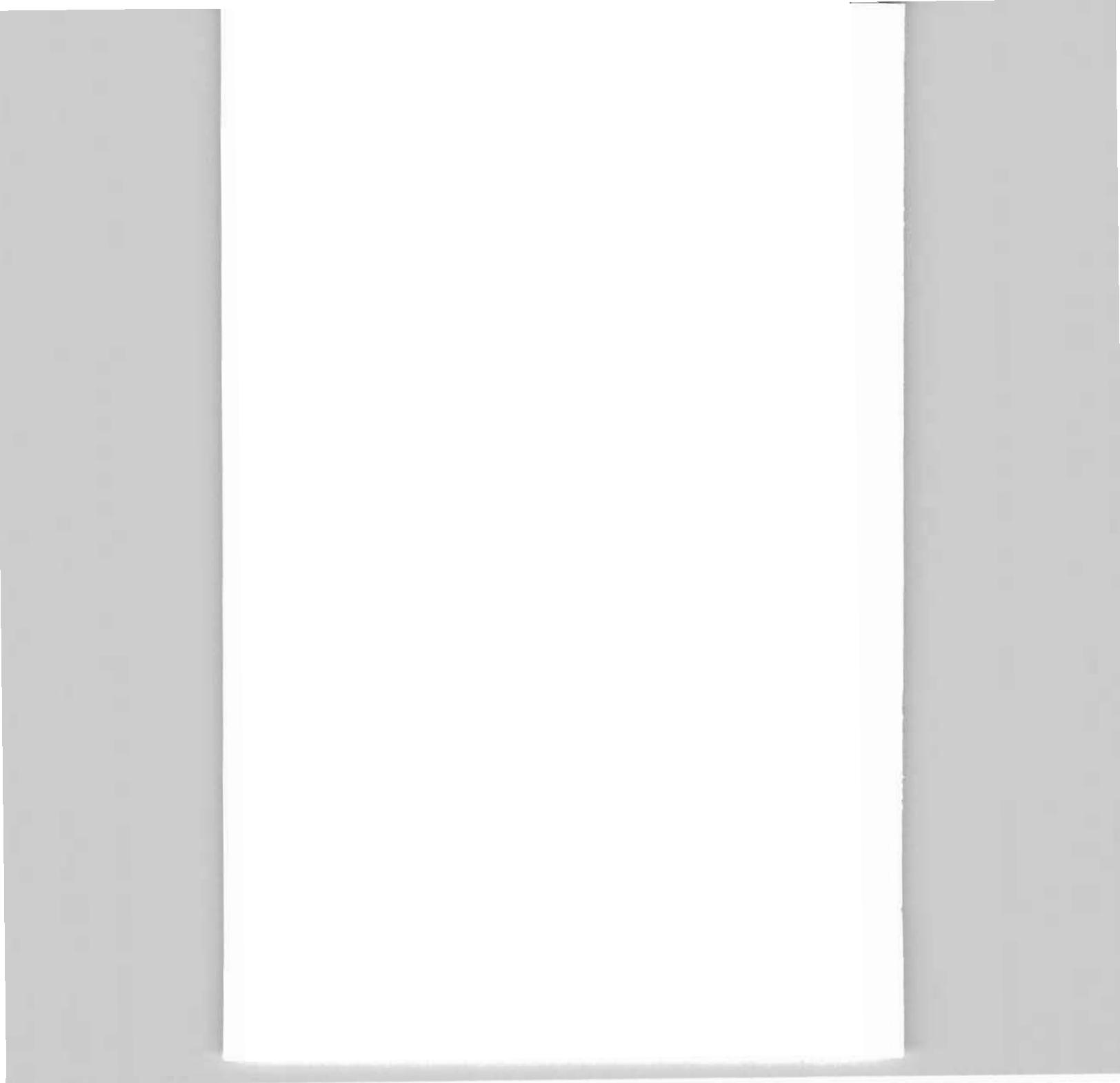
Par ailleurs, Azilda Marchand insère dans chaque partie, des détails sur la vie quotidienne n'oubliant pas de mettre en relief le rôle des femmes. On trouve dans son livre des tableaux éloquentes sur la mortalité infantile, sur le prix des objets usuels et sur la fréquentation scolaire. L'apparition de chaque innovation technologique est soigneusement notée, de la première herse en acier en 1878 au premier tracteur sur pneus, en 1939. On suit pas à pas les progrès de l'électrification rurale et de ses conséquences sur l'agriculture. On trouve cette phrase étonnante: « Les compagnies industrielles n'existaient pas dans la paroisse. En revanche, chaque mère de famille, dans sa maison, était une véritable industrie ».

Les détails locaux sont également nombreux. A chaque section, on devine ces paroissiens, discutant des trottoirs de bois, des palissades de l'église, de la construction d'un pont et de la création d'une coopérative. Autrement dit, on voit comment ont été vécus, à L'Ange-Gardien, les événements de la Grande Histoire.

A dire vrai, je ne suis pas autrement surprise de cette réussite. Azilda Marchand, femme d'action, a toujours eu recours à ses propres analyses. L'idéologie n'a guère eu de prise sur son sens des réalités. Je voudrais en donner un exemple. Il n'y a pas si longtemps, les discussions sur le travail des femmes donnaient encore lieu à des propos sévères sur l'illégitimité de ce travail face au rôle sacré et naturel de la femme dans la famille. Ces discussions se tenaient, entre autres, dans les cercles de l'A.F.E.A.S. Azilda Marchand a toujours prétendu que cette discussion était sans fondement puisque toutes les femmes travaillent et qu'il serait plus urgent d'examiner les problèmes liés au travail effectif qu'elles font, soit dans la famille, soit dans l'entreprise familiale. Bien avant les féministes d'aujourd'hui, elle dénonçait le caractère invisible du travail des femmes. C'est ce même sens des réalités, à mon avis, qui lui a permis de jeter un oeil neuf sur les archives paroissiales et sur les registres de la municipalité. Elle a négligé les modèles désuets de la "petite histoire", pour en utiliser un qui rendait compte de toute l'histoire collective. « Son objectif, nous dit-elle dans sa conclusion, est de favoriser une nouvelle conscience collective. » Je suis persuadée qu'elle y a réussi.

MICHELINE DUMONT JOHNSON

Professeure agrégée
Département d'histoire
Université de Sherbrooke



INTRODUCTION

« La vie paroissiale a fait le miracle canadien et a pu sauver les premiers habitants du Canada. Grâce à la paroisse, nous avons pu exister dans l'union et la bonne entente, comme un peuple de frères, et opérer des merveilles. »

J.A. PLAMONDON, S.J.

Ecrire l'histoire d'une paroisse est plus exigeant que de dresser une liste de noms, de dates, de tableaux généalogiques. L'intérêt réside dans la présentation du mode de vie des gens et des principaux événements qu'ils ont vécus, reliés aux différents courants économiques et politiques de la société québécoise. Ce récit, écrit sans prétention littéraire, veut rendre à nos ancêtres un tribut de reconnaissance qui leur est dû.

Même si la vie à L'Ange-Gardien ressemblait à ses débuts, comme deux gouttes d'eau, à celle des autres paroisses de pionniers et de défricheurs, il reste que des gens, des familles complètes, y ont oeuvré et ont contribué à donner à cette paroisse des caractéristiques et une orientation qui lui sont propres.

La division du travail en époques bien marquées, ne doit pas être considérée comme rigide et arbitraire. Elle facilitait les recherches et servira de guide au lecteur. L'évolution d'une société est beaucoup plus subtile et l'histoire d'un présent ne se dissocie pas facilement des étapes qui l'ont préparée et des orientations d'avenir qui déjà l'influencent.

Pour le bénéfice des jeunes et des moins jeunes, on a ajouté la généalogie de plusieurs familles souches de L'Ange-Gardien. Sans elle cet ouvrage serait incomplet.

Dans *La petite Histoire de L'Ange-Gardien* on a voulu rendre justice aux ancêtres, en faisant revivre des valeurs traditionnelles qui serviront de tremplin à des valeurs nouvelles. L'objectif poursuivi est aussi de conserver un patrimoine historique, facile à consulter et à conserver.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont permis de réaliser ce travail, soit par leur encouragement, soit en me fournissant des informations écrites ou orales.

En particulier, je veux souligner la collaboration précieuse de Mmes Aline Desparts-Ménard, Claire Robert-Benoit, Louise Marchand-Grenier, et de MM. Onésime Beauregard, curé, et J. Maurice Marchand, secrétaire municipal.

De plus, le Comité des Fêtes du 125^e anniversaire de L'Ange-Gardien commandite l'impression de ce volume et en assure la distribution.

Ce comité est formé des membres suivants:

Président: Yvon Ménard
 Vice-prés.: Yves Despars et Bernard Larocque
 Secrétaire: Laurette Brouillette
 Trésorière: Gaétane Bérard
 Directeurs: Marguerite Barré, Adrien Bérard,
 René Brouillette, Marcel Bussièrès,
 Réjeanne Larocque, André Messier,
 Azilda Marchand,
 Onésime Beauregard, curé.

AZILDA LAPIERRE-MARCHAND

CHAPITRE I

La Paroisse de L'Ange-Gardien

1— DESCRIPTION GÉNÉRALE

Pour lire avec intérêt l'Histoire de la Paroisse de L'Ange-Gardien, il faut connaître, au moins sommairement sa description générale, sa situation géographique, ses caractéristiques physiques et humaines.

Le territoire de la Paroisse de L'Ange-Gardien est situé au coin sud-est du comté de Rouville, aux confins de trois comtés. Il est borné à l'est, par les comtés de Brome et de Shefford, dont il est séparé par *La Grand'Ligne* seigneuriale, divisant les territoires des seigneuries d'avec celui des "townships"; au sud, par le comté de Missisquoi; à l'ouest, par la Paroisse de St-Césaire; et au nord, par la Paroisse de St-Paul d'Abbotsford.

La paroisse est traversée de l'est à l'ouest par l'autoroute des Cantons de l'Est, dont la sortie no 55 et l'accès sont à proximité du Village. A cet endroit, la jonction se fait avec la route no 235, qui traverse la Paroisse du sud au nord et sert de voie de raccordement aux chemins des rangs, qui eux, sont en direction générale est-ouest.

La longueur totale du système routier de la paroisse est de 34 milles. L'ensemble du territoire a une forme trapézoïdale, dont une base est la limite de la Paroisse de St-Césaire et l'autre base est *La Grand'Ligne* seigneuriale, d'une longueur de 8 milles; la hauteur, parallèlement à l'autoroute, est de 5½ milles; et sa superficie totale approximative de 35 milles carrés.

La voie ferrée du C.P.R., allant de Farnham à Ste-Rosalie, traverse le territoire parallèlement à la route no 235 et la voie ferrée du C.N.R. traverse le coin sud-est de la Paroisse, allant de Farnham à Granby. La rivière Yamaska serpente la pointe extrême sud de la paroisse sur un parcours de 2 milles.

Si l'on considère le Village comme le centre de la Paroisse, il est à 15 milles de distance de la ville de Granby et à 5 milles de distance de la ville de Farnham.

2— LA POPULATION ET SON ORGANISATION

En remontant quarante ans en arrière, nous constatons que la croissance de la population est lente. La migration de la jeune population vers les centres urbanisés, générateurs d'emplois, est constante. Avec l'agrandissement continu des fermes, qui diminue le nombre d'exploitants et le zonage agricole (zone verte) de presque tout le territoire, hors le Village, cette tendance de migration des jeunes devrait se continuer.

Tableau de population

<i>Année</i>	<i>Population</i>	<i>Naissances</i>	<i>Naissances taux/1000</i>	<i>Ma- riages</i>	<i>Sépultures</i>
1941	1355	48	35.4	9	25
1951	1356	34	25.0	7	12
1961	1614	41	25.4	8	14
1971	1709	29	17.0	11	18
1980 (estimé)	1741	40	23.0	13	19

Annuaire du Québec: population
Archives de la Fabrique de L'Ange-Gardien.

La densité de population de tout le territoire, village inclus, est de 50 personnes au mille carré.

En 1980 la répartition des logements était classifiée comme suit, selon les rôles d'évaluation municipaux:

<i>Paroisse 1980</i>	<i>Village 1980</i>
366 logements	174 logements
156 fermes	4 fermes
21 commerces	17 commerces
17 chalets	

Administration

La Paroisse religieuse de L'Ange-Gardien, faisant partie du diocèse de St-Hyacinthe, est composée de deux municipalités: la *Paroisse St-Ange-Gardien* et le *Village de L'Ange-Gardien*. Le même Hôtel de Ville loge l'administration municipale. Ces deux municipalités sont des constituantes de la Municipalité régionale du Comté de Rouville (M.R.C.) dont l'administration est à Marieville.

Le nom du Bureau de Poste est: *Ange-Gardien de Rouville*. Les deux Municipalités sont dans la circonscription électorale provinciale d'Iberville et lors des élections fédérales, dans celle de Shefford.

L'école primaire du Village est sous la juridiction de la Commission scolaire Provençal, dont le bureau est à St-Césaire et est elle-même, une des trois commissions scolaires formant la *Commission scolaire Régionale Meilleur*, dont les bureaux sont à Granby et qui est responsable de l'enseignement secondaire.

Pour l'administration de la justice, ce territoire est dans le district judiciaire de Bedford dont les Palais de Justice sont à Cowansville et à Granby. Le Gouvernement du Québec a inclus L'Ange-Gardien dans la région économique de Montréal.

3— FORMATION GÉOLOGIQUE

Au point de vue géologique, le Québec se divise en trois régions naturelles: le Plateau Laurentien, les Basses Terres du St-Laurent et les Apalaches.

A l'ère quaternaire, la province fut envahie par une épaisse couche de glace, qui en se retirant, laissa de nombreux dépôts de blocs, de gravier, de sable. Puis, certaines parties de la province furent recouvertes, par des eaux provenant de la fonte des glaciers, qui donnèrent naissance à la mer Champlain. C'est au fond de cette mer que s'accumulèrent des dépôts d'argile. La région des Basses Terres du St-Laurent forme une plaine brisée, ici et là, par quelques cours d'eau et cinq collines montréalaises.

La région des Apalaches, dans la Province de Québec, est bornée à l'ouest par la faille Logan (Champlain) et les Basses Terres du St-Laurent.¹

Le territoire de L'Ange-Gardien fait partie des Apalaches et des Basses Terres du St-Laurent. Ces deux régions sont séparées l'une de l'autre, par la faille Champlain qui passe à l'est de Farnham, longe le versant occidental du mont Yamaska et continue vers Drummondville.²

La faille Champlain traverse donc notre paroisse du sud au nord. Elle est apparente par les effleurements de roc, le long de la route 235, dans le Village et à la petite montagne du rang de Séraphine. Elle est la ligne de division naturelle entre la Plaine de Montréal et les Cantons de l'Est.

Le relief des Basses Terres de la région du St-Laurent, soit la partie ouest de la paroisse, est une plaine uniforme, à travers laquelle on aperçoit de faibles ondulations. Le relief de la région des Apalaches est plus varié, sur la partie est de la paroisse. Il est ondulé, vallonné et d'une élévation supérieure. La différence d'élévation entre les points les plus bas, 150 pieds au-dessus du niveau de la mer dans le rang Bas Casimir, et les plus hauts, 325 pieds, à l'extrémité nord-est de la paroisse, dans La Grand'Ligne, est de 175 pieds.

Grosso modo, le Village est à une élévation de 220 pieds, sa latitude est de 45° 21' et sa longitude de 72° 58'.

1. *Annuaire du Québec, 1968-1969.*

2. Ministère des Richesses naturelles, Québec.
Bassin versant de la Yamaska, E.B. 2.

4— CLIMAT

Les tableaux présentés ici, et compilés par la Station de Protection des vergers du Ministère de l'Agriculture, à Farnham, montre que la Paroisse de L'Ange-Gardien est dans la région de la Province où le climat est le plus favorable à l'agriculture. Ces données météorologiques s'appliquent également à L'Ange-Gardien. La station de Farnham l'a constaté lorsqu'elle a recueilli des données météorologiques sur la ferme de Henri-Louis Choquette, au coin du rang de Casimir et de la rue Principale.

Températures

Mois	— Températures moyennes (°C) —			
	1980	Moyenne (27 ans)	Extrêmes*	
Avril	6.9	5.2	8.2 (1968)	1.9 (1972)
Mai	12.9	12.1	17.4 (1968)	7.4 (1956)
Juin	16.2	17.5	19.3 (1967)	14.0 (1958)
Juillet	19.7	19.9	22.4 (1955)	16.3 (1956)
Août	19.9	18.6	21.4 (1973)	14.9 (1954)
Septembre	13.0	13.9	17.6 (1961)	10.5 (1956)
Octobre	6.8	7.9	11.2 (1963)	5.6 (1976)
Moyenne	13.6	13.6	14.9 (1955)	11.2 (1956)

* Températures moyennes extrêmes enregistrées au cours des 27 dernières années. Le chiffre entre parenthèses indique l'année correspondante.

Saison de végétation

Année	— Périodes de la saison sans gelée (Farnham)* —		
	Dernière gelée (printemps)	Première gelée (automne)	Nombre de jours sans gel
1980	5 mai	28 septembre	145
1979	7 mai	29 septembre	144
1978	1 mai	2 octobre	147

* Températures minimales au-dessus de 0°C.

Moyenne (21 ans)	12 mai	2 octobre	142	
Extrêmes	3 juin (1965)	21 sept. (1973)	172 (1970)	115 (1965)

Unités thermiques

Degrés/jours cumulatifs. Seuil 5°C. à partir du 1^{er} avril au 1^{er} novembre.

Année 1980: 1898 degrés thermiques.

Moyenne de 27 années: 1952 degrés thermiques.

Extrêmes: 2195 degrés (1975); 1426 degrés (1956).

Précipitations

– Nombre de millimètres –

Mois	Moyenne (27 ans)		Extrêmes*	
	1980			
Avril	71.6	74.8	156.2 (1974)	30.0 (1966)
Mai	55.3	77.9	138.2 (1974)	31.8 (1965)
Juin	45.8	96.1	192.8 (1954)	17.5 (1965)
Juillet	138.4	106.9	236.5 (1974)	26.4 (1959)
Août	75.5	111.9	185.9 (1959)	10.2 (1957)
Sept.	117.7	92.8	173.3 (1954)	32.5 (1961)
Total	504.3	560.4	799.2 (1954)*	412.7 (1966)*

* Précipitations mensuelles extrêmes enregistrées au cours des 27 dernières années. Le chiffre entre parenthèses indique l'année correspondante.

– Nombre de jours de pluie –

Mots	Moyenne (27 ans)		Extrêmes	
	1980			
Mai	10	14	21 (1974)	5 (1977)
Juin	13	13	17 (a)	8 (1979)
Juillet	17	13	17 (b)	6 (1959)
Août	15	13	18 (c)	2 (1957)
Sept.	15	12	22 (1977)	8 (d)
Total	70	65	81 (1976)*	53 (1962)*

a) 1972, 1973.

c) 1959, 1965.

b) 1961, 1976, 1980.

d) 1963, 1964, 1968, 1979.

Marcel Mailloux et Jean Touzin.

Station de Protection des vergers, Farnham, P.Q.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Dans notre région, il pleut, chaque année de 90 à 110 jours et il neige de 40 à 60 jours. La vitesse moyenne des vents à Granby, à 8 heures du matin, de 1966 à 1970, est de 11 milles/heure; ceux-ci sont cependant plus violents en hiver qu'en été. Leur direction est, sud ou sud-ouest.³

5— LE DOMAINE AGRICOLE

La Commission de la Protection du Territoire agricole du Québec, dans sa proposition de zone agricole permanente, au Conseil municipal de la Paroisse St-Ange-Gardien, en 1980, s'exprime comme ceci:

« La zone agricole proposée occupe une superficie d'environ 8798 hectares, ce qui représente 99% du territoire municipal. Quatre facteurs rendent les terres très intéressantes pour la production agricole et donnent à la Paroisse, un caractère d'abord agricole:

- a) Les conditions climatiques exceptionnelles.
- b) Le potentiel agricole des sols.
- c) La proximité des marchés.
- d) L'homogénéité agricole du milieu.

Dans la même proposition, on lit encore:

« La Paroisse St-Ange-Gardien se situe à l'intérieur de la zone de 2500-2000 unités-thermiques-maïs.

« Elle comprend une prédominance de sols classés 3; on y retrouve une superficie appréciable de sols organiques.

« Une centaine de producteurs agricoles exploitent quelques 4200 hectares de terre en culture et 200 hectares comme érablières.

« Les pratiques culturales sont, elles aussi, diversifiées, à savoir: foin, maïs-fourrage, maïs-grains, céréales, et environ 160 hectares de fruits et légumes. »

Il faudrait voir ce que sont, selon l'Inventaire des Terres du Canada, les sols classe 3: « Sols comportant des limitations modérément graves qui restreignent le choix des cultures ou imposent des pratiques spéciales de conservation. »

3. Ministère des Terres et Forêts: *Bassin de la rivière Yamaska*.

Les sols organiques, en l'occurrence *La Savane de L'Ange-Cardien*, couvre une étendue approximative de 2000 acres. Elle comprend environ 1800 acres de terre noire profonde et 200 acres de terre noire peu profonde.

« La tourbière repose dans une dépression occupée à l'origine par un lac peu profond. Les formations géologiques locales ont fourni le matériel calcaire dont sont constitués les sols minéraux environnants. »⁴

Les productions animales sont importantes sur les fermes. L'aviculture est prépondérante avec un cheptel de 441,990 volailles, suivi du cheptel porcin avec 34,284 têtes.

Les producteurs de lait, au nombre de 59, ont un cheptel bovin de 4726 têtes. Il ne reste que 11 chevaux.⁵

Lorsque ces lignes ont été écrites, les données du recensement 1981 n'étaient pas publiées. Le cheptel porcin devrait être actuellement, aux environs de 70,000 têtes, à L'Ange-Cardien.

Le domaine agricole de notre Paroisse, constitue sa plus grande richesse et sa principale ressource.

4. Auguste Mailloux et Armand Dubé, agronomes:
La Savane de L'Ange-Cardien.

5. Recensement Canada, 1976.

de 1816 à 1850

CHAPITRE II

Les pionniers

1— LES SEIGNEURIES ET LEURS CENSITAIRES

L'histoire des pionniers de l'Ange-Gardien, de ces colons qui ont préparé les voies aux générations futures, se situe dans le prolongement du développement des seigneuries de la rive sud du St-Laurent, particulièrement celles de St-Hyacinthe.

Il faut remonter au début de la colonie pour connaître ce que fut le régime seigneurial, sa raison d'être et ses étapes d'implantation.

Dès 1628, la Compagnie de la Nouvelle-France ou Compagnie des Cent Associés, institue la tenure seigneuriale qui a pour principale obligation: *le peuplement du pays*. La Compagnie concède à des Français qui se sont signalés par leur mérite en science, en politique, en affaires et principalement dans les armées du roi, de très vastes étendues de sol canadien, ou mieux encore des forêts canadiennes.

En 1665, le grand intendant Jean Talon, voyant que la tenure seigneuriale est une condition essentielle au maintien et au développement de la Nouvelle-France, organise *le régime seigneurial*.

Par ce régime, « le seigneur est un fiduciaire de la Couronne. Il ne reçoit des concessions de terre que pour en disposer auprès des colons. Sauf une portion raisonnable qu'il peut garder pour son propre usage, le reste est concédé à simple titre de redevance. Il existe toujours des réserves royales sur lesquelles le seigneur n'a aucun droit: sites pour

les fortifications militaires, bois de chêne pour la construction navale, espaces pour l'établissement des routes, des mines et minéraux. Les concessions sont soumises aux lois existantes et futures. »¹

Le seigneur canadien a des droits et des devoirs. Ses principaux droits sont ceux d'établir la justice, de lever des corvées et d'imposer des redevances. Il n'obtient des terres que pour des fins publiques, pour coopérer à la grande oeuvre de la colonisation et y favoriser le peuplement.

« Le seigneur a le privilège et l'obligation de construire un moulin à farine pour ses censitaires. Le meilleur site pour ce moulin est souvent difficile à trouver. Il en coûte très cher pour élever cette structure, alors qu'il faut importer meules, cribles, voiles, cordages et tous les appareils de fer. De plus, il faut payer le salaire d'un meunier. »²

Le censitaire canadien, c'est le colon qui prend possession d'une terre dans une seigneurie moyennant certaines conditions.

La terre affecte presque toujours la forme d'un rectangle étroit et profond: deux ou trois arpents de front sur vingt-quatre ou trente de profondeur. Cette disposition avait pour avantage de rapprocher les colons du fleuve ou d'une rivière, le seul moyen de communication pendant plus d'un siècle; de se prémunir ainsi contre la guerre et de rapprocher les voisins pour permettre de se visiter plus souvent.

Le principal devoir du censitaire, c'est bien de payer ses redevances. Celles-ci sont un paiement en rente et en natures: quelques sous pour chaque arpent en superficie et une couple de chapons ou quelques mesures de grains pour chaque arpent de front. Le censitaire remet parfois au seigneur le onzième poisson pris à la pêche. Le paiement du *cens* et des rentes se fait au début de novembre, le jour de la St-Martin.

1. Firmin Létourneau: *Histoire de l'Agriculture*, p. 35.

2. Gérard Filteau: *La Naissance d'une nation*, tome 1, p. 130.

W. B. L.

L. I. Quinn 1853.

Conception par
Joseph Fraser, Curier,
es qualite

de
Gadob Bueck,

Gen
Expedito
12 1853

Inventaire et inventaire, D

7th March 1854

E. P. Bueck

Pardevant les Notaires Publics, pour la ci-

devant Province du Bas-Canada, résidant dans le District de Montréal, dans le comté de St.-Hyacinthe, paroisse de St.-Césaire, sous-signés. *Fut présent, Jean Chasler Couvier, Seigneur demourant en la Paroisse de St.-Césaire, agissant en sa qualité de Seigneur des*

FURENT PRÉSENT Edouard Sylvestre Comte de Rotterdam, Ecuyer, Seigneur fief et particulier d'une partie de la Seigneurie Debartzch maintenant appelée Rougemont, et Dame Marguerite Cordélia Debartzch son épouse, bien et dûment autorisée par son dit époux à l'effet des présentes; Seigneuresse et propriétaire de la dite partie de Seigneurie de Rougemont, tous deux domiciliés en la Paroisse de Saint Césaire; Lesquels ont par les présentes baillé, cédé, quitté, délaissé, abandonné et concédé dès maintenant et à toujours (sans garantie de mesure précise et sans que les dites présentes puissent nuire ni préjudicier aux droits d'autrui ni à ceux des dits Seigneurs, leurs hoirs, ayant cause) à titre de bail à cens, profit de lods et ventes, amendes et saisine et tous autres droits Seigneuriaux à

Le Sieur Jacob Buel
cultivateur de la Paroisse de
L'Ange Gardien;

à ce présent et acceptant preneur pour lui et ses héritiers et ayant cause, c'est à sçavoir:

une terre portant le numéra
soixante et dix, du Grand Rang
de Charles, de la dite paroisse de
L'Ange Gardien, de la contenance de deux
arpents de largeur, sur trente deux
arpents de longueur, bornés en front
par le Chemin de front du dit
Rang St.-Charles, en profondeur
à la ligne de Southam, d'un
côté de numera soixante et dix
et de l'autre côté au numera
soixante six.

Ainsi que *la dite terre* est actuellement bien connu du dit preneur, sans en rien réserver ni excepter en aucune manière quelconque, pour par le dit preneur en jouir et disposer en toute propriété à perpétuité aux charges, clauses, conditions et réserves ci-après mentionnées.

Mouvant la dite terre en la censive de la dite Seigneurie de Rougemont et envers le domaine d'icelle et appartenant aux dits Sieur et Dame bailleurs en vertu de bons titres et pour en avoir été en possession et jouissance depuis plusieurs années; chargé pour toute rente Seigneuriale de la somme de

neuf sols par
chaque arpent de terre en
superficie.

et deux sous ancien cours de cens. *Chaque année pour tant Coûtée*

Le tout de cens et rentes foncières, Seigneuriales, perpétuelles et non rachetables payables annuellement le onze de Novembre prochain, dont le premier paiement écherra à cette dernière date et se continuera perpétuellement, le tout payable et livrable aux dits Seigneurs concédants ou à leur ordre, leurs hoirs ayant cause ou à leur receveur, à leur domicile actuel, ou autre lieu qu'il leur plaira d'indiquer.

Cette présente concession est faite à la charge par le dit preneur qui s'y oblige pour lui et ses hoirs et ayant cause à l'avenir, de défricher et mettre en valeur et en état de culture au moins quatre arpents en superficie de terre concédée par chaque année pendant dix ans consécutifs, à peine de nullité des présentes, en par le dit preneur, laissant néanmoins en défrichant la dite terre, tels arbres surtout du plus beau bois à la distance de tous les deux arpents les uns des autres, qui se trouveront en ligne en courant sur la profondeur pour servir à toujours de bornes fixes et invariables.

Encore de tenir ou faire tenir feu et lieu sur la dite terre et continuer sans interruption à peine de réunion d'icelle au domaine de la dite Seigneurie, sans que les dits Seigneurs concédants ou leurs hoirs ayant cause, soient tenus d'en faire demande en justice, de porter les grains qui seront recueillis sur la dite terre, moudre au moulin Banal de la dite Seigneurie, sans pouvoir les faire moudre ailleurs qu'en payant les droits de mouturage ordinaire.

Se réserve, les dits Seigneurs, pour eux, leur hoirs ayant cause, le droit de retrait ou de racheter la dite terre ou aucune partie d'icelle en cas de vente ou acte équipollent à vente, en remboursant par les dits Seigneurs à l'acquéreur le sort au prix principal, frais et loyaux coûts.

Et encore se réserve outre le bois de chêne propre pour la construction des vaisseaux de Sa Majesté, tous et tels bois, pierre et autres matériaux nécessaires pour la construction des Eglises, Presbytères et moulins ou autres ouvrages publics, manoirs, maisons et enclos sur le domaine de la dite Seigneurie sans rien payer pour iceux.

En outre et aussi toutes les pierres à chaux, mines ou minières, minéraux, si aucuns se trouvent sur aucune partie ou parties de la dite terre avec le pouvoir d'exploiter, et aussi avec le pouvoir de prendre le terrain nécessaire pour y parvenir, et encore le droit de prendre un terrain propre et convenable à construire des moulins ou un moulin avec pouvoir d'eau, de la contenance de six arpents carrés, s'il se trouve une situation propre pour cet objet en par les dits Seigneurs payant au dit preneur seulement une juste valeur du coût du défrichement de telle partie ou portions au prorata du total d'icelle.

Le preneur s'oblige de souffrir et fournir sur la dite terre tous et tels ponts et chemins que les dits Seigneurs jugeront nécessaires ou utiles outre ceux qui sont ou pourront être ordonnés par la loi, et de les entretenir prise pour tel objet, en bon état, et les dits Seigneurs payeront le coût du défrichement si une partie est défrichée. Se réservent aussi les dits Seigneurs, et pour leurs hoirs et ayant cause, le droit de couper, ouvrir, ou faire couper et ouvrir sur l'étendue de la dite terre tels fossés ou canaux qu'ils jugeront nécessaires pour faire passer les eaux des ruisseaux ou autres eaux pour les conduire où ils trouveront avantageux pour augmenter celles qui feront tourner aucun moulin banal ou autre qu'il plaira aux Seigneurs susdits de faire bâtir dans la dite seigneurie, sans pouvoir par le dit preneur, construire ou souffrir construire sur l'étendue de la dite terre aucuns moulins de quelque nature et description qu'ils puissent être sans avoir obtenu préalablement une permission expresse et par écrits des dits concédants, ou de leurs hoirs ayant cause.

Promet et s'oblige enfin le dit preneur de fournir à l'avenir, à ses propres frais une copie des présentes aux dits Seigneurs, ses successeurs, et administrateurs, et aussi une expédition authentique de tous actes de ventes, échange, donations, ou autres mutations quelconques qui pourront avoir lieu à l'avenir, dans le délai de quinze jours après chacune des dites mutations.

Il est en outre convenu entre les dites parties que si toutefois il arrivait que la dite terre ou portion de terre aurait été concédée et transportée avant ce jour par acte authentique par le seigneur ou les seigneurs qui ont précédé les dits présents seigneurs concédants, et que ce premier concessionnaire aurait droit et voudrait jouir et disposer de la dite propriété et qu'il aura légalement acquis avant ce jour, alors le preneur susdit sera tenu et il s'y oblige d'abandonner la dite terre ou lopin de terre ou de discuter ou s'arranger avec lui ou ceux qui auraient droit de réclamer la dite propriété, car les présents seigneurs concédants ne veulent pas et n'entendent pas à être troublés ni inquiétés en aucune manière quelconque, le preneur en prend toute

la responsabilité, et il s'oblige de se conformer à tout ce qui pourra être exigé de droit et en loi par le premier concessionnaire, mais il est subrogé à tous les droits des dits seigneurs pour toutes fins quelconques et cette clause est de rigueur.

Et pour l'exécution des présentes les dites parties font élection de domicile en leurs demeures et résidences susdites. Promettant, etc., Obligéant, etc. Concédant, etc., Acceptant, etc.

Dont acte fait de papier sous
le numéro sept mille quatre cent
trente quatre, lequel acte est
inséré, en la paroi de la
Cepaire, en l'étude l'an mil
huit cent cinquante trois, le
vingt un de Juin, avant
midi. Et les dites parties ont
signé avec nous dits Notaires,
après lecture faite
Signé J. Adolphe Bueck
J. John Hauser, Esquidde.

De l'officier public.
A. Brunelle J. N. P.

G. Poirier J. N. P.

Ainsi qu'il est en la minute
des présentes demeurée en main du
Notaire soussigné, deux mots
rayés sont seuls.

A. Brunelle J. N. P.

« Les concessions faites le 29 octobre 1672 à MM. de Sorel, de Chambly, de Varennes, de St-Ours, de Verchères, de Contrecoeur, tous officiers du régiment de Carignan, devaient dans la pensée de Talon, former autant de petites colonies militaires, dont la population serait formée principalement par des soldats licenciés, qui, à la fois défricheurs et guerriers, opposeraient une forte barrière aux incursions iroquoises si elles se renouvelaient un jour. »³

Le roi de France accorde une pension annuelle aux familles de dix enfants et plus, les épouses et les jeunes ménages reçoivent une "dot" pour faciliter leur établissement. Les célibataires se voient forcés, sous peine de se faire enlever leur droit de traite et de chasse, d'épouser dans un délai de quinze jours *les filles du Roy* arrivées au pays.

Le régime seigneurial canadien n'est donc regardé comme utile que dans la mesure où il favorise la colonisation. Il empêche même les seigneurs de profiter de la rente du sol.

De 1627, date où la tenure seigneuriale est instituée, jusqu'à la fin du régime français en 1760, 220 seigneuries sont concédées, représentant une superficie totale de 7660 milles carrés ou environ 6,000,000 d'arpents.

La terre ne manque donc pas. Ce régime seigneurial résistera à la conquête anglaise et se maintiendra tant bien que mal jusqu'en 1854.

2— LA SEIGNEURIE DE ST-HYACINTHE ET SES CONCESSIONS

« Les premières seigneuries furent donc concédées le long du St-Laurent et de la rivière Richelieu. A l'est de cette plaine s'étendait un vaste territoire couvert de forêt, traversé par la rivière Yamaska, nom indien qui signifie: *il y a des joncs au large*, et de nombreux cours d'eau. Cette région ne sera l'objet de concessions qu'en 1748. C'est le Sieur François Rigaud de Vaudreuil, fils de feu Philippe Rigaud, marquis de Vaudreuil et gouverneur général de la colonie

3. Thomas Chapais: *Jean Talon*, p. 444.

de la Nouvelle-France de 1703 à 1725, qui reçoit la jouissance de la seigneurie de St-Hyacinthe en 1748. Il était lui-même écuyer, Sieur de Vaudreuil, chevalier de l'Ordre royal et militaire du St-Louis. »⁴

« Le sieur Rigaud de Vaudreuil vend sa seigneurie, une vaste propriété de 36 lieues de superficie pour la modique somme de 4000 francs, à Me Jacques Yacinthe Simon Delorme de Québec, entrepreneur pour les plates-formes, affuts et artillerie pour le service du Roy, le 25 oct. 1753. »⁵

A sa mort, survenue en 1778, sa veuve Dame Marie-Anne Descheneaux Delorme, en aura la jouissance jusqu'en 1798.

A cette date, les enfants administrent conjointement cette seigneurie et ce n'est qu'en 1811 que fut fait le partage solennel entre les deux co-seigneurs, devant Me Joseph Papineau, notaire de Montréal, père du patriote Louis-Joseph Papineau. Dans ce partage, les rangs non encore ouverts, de Séraphine, St-Georges, Casimir et du sud de Rosalie échoient au sieur Delorme; le nord de Rosalie, au sieur Debartzch. La langue de terre formant aujourd'hui le rang St-Charles et Magenta près de Farnham, fut mise en réserve pour être allouée plus tard, à l'un ou l'autre des seigneurs; elle devint la propriété du sieur Debartzch.

Le 3 février 1814, par son testament solennel, le sieur H.N. Delorme lègue sa seigneurie au sieur Jean Dessaulles, son cousin. Celui-ci règne sur sa seigneurie jusqu'au 20 juin 1835, où il mourut en son manoir de St-Hyacinthe à l'âge de 69 ans. Sous son règne, les rangs Rosalie, Séraphine, St-Georges et Casimir sont ouverts à la colonisation et concédés à des colons.

De 1835 à 1852, la veuve de Jean Dessaulles, Dame Marie Rosalie Papineau, soeur de Louis-Joseph Papineau, administre sa seigneurie pour ses enfants: Louis-Antoine, Rosalie, Eugé-

4. Pierre-Georges Roy: *Inventaire des Concessions en Fief et Seigneuries*, p. 64; Archives de la Province de Québec.

5. *Ibid.*, p. 65.

nie, Georges et Casimir, tous encore mineurs en 1835. Cette seigneurie prend alors le nom de seigneurie Yamaska. En 1852, elle est partagée entre les enfants. La partie de L'Ange-Gardien échoie au sieur J. Casimir Dessaulles et à ses enfants.

Quant à la seigneurie Debartzch, connue depuis septembre 1811, l'honorable J. D. Debartzch, né à St-Charles sur le Richelieu, d'un père d'origine polonaise, marié à Marie-Joseph Delorme, en fut le seul propriétaire jusqu'au mois d'août 1846. (Journal *Le Commerçant* publié à St-Césaire en 1877). De son vivant, il fit les premières concessions de terres à des colons.

Sentant sa fin approcher, le 11 août 1846, il procède au partage de ses trois fiefs entre ses quatre héritiers. Demoiselle Marguerite Cordélia, épouse du comte Sylvestre de Rottermund, eut pour apanage les deux rangs faisant partie de L'ange-Gardien, avec une grande étendue de la paroisse de St-Césaire. Cette part de seigneurie prend alors le nom de seigneurie de Rougemont.

Le couple Rottermund fixe sa résidence à St-Césaire. Il continue de concéder des terres au rang St-Charles jusqu'au 30 déc. 1852. Le sieur de Rottermund ne fut pas heureux en affaires. Il confie la gestion de sa seigneurie à des intermédiaires, en vend une partie, se réfugie à Montréal et, finalement malade, il retourne en Suisse où il meurt en 1859, âgé de 45 ans.

Finalement, sa veuve demeurant en Belgique, vendit au mois d'avril 1879, ce qu'il restait de la seigneurie de Rougemont au sieur D. Whitfield de Rougemont: « toutes les rentes seigneuriales constituées sur sa seigneurie pour le prix de \$12,000. »⁶

Après l'abolition du régime seigneurial en 1854, les seigneuries furent alors subdivisées en concessions et vendues à des colons qui payaient une redevance, dite rente seigneuriale, aux héritiers des seigneurs Dessaulles et Whitfield. Ceux-ci

6. Abbé Isidore Desnoyers: *Notes sur la Paroisse de l'Ange-Gardien*, Archives de l'Evêché de St-Hyacinthe (manuscrit).

se présentaient au village une fois par année pour percevoir eux-mêmes ou par leur représentant, leur rente. L'honorable Sénateur Casimir Dessaulles*, qui mourut plus que centenaire en 1930, faisait figure de patriarche quand on l'installait à l'hôtel du village, avec une peau d'ours sous les pieds et une petite table pour percevoir ses dûs et rédiger ses reçus. Les dernières années de sa vie, il se faisait accompagner de son petit-fils et exécuteur testamentaire, Maurice St-Jacques de St-Hyacinthe.

Au moment du rachat des rentes seigneuriales par le Gouvernement du Québec en 1940, le terrier des rentes constituées dans la Municipalité se présentait comme suit:

- a) pour la seigneurie Yamaska, propriété de la succession G. Casimir Dessaulles, formée des rangs Rosalie sud, Séraphine, St-Georges et Casimir, un capital de \$17,390.04 fut versé par le Gouvernement à l'exécuteur testamentaire, Maurice St-Jacques.
- b) pour la seigneurie de Rougemont, propriété à ce moment du "Crédit foncier franco-canadien", formée des rangs St-Charles et Magenta, un capital de \$6,708.41 fut payé.
- c) et, enfin, pour la seigneurie Mondelet, celle-ci formée d'une subdivision de la seigneurie de Rougemont en date du 24 janvier 1864 et comprenant le nord du rang Rosalie dans L'Ange-Gardien, pour un montant de \$798.15. Les Mondelet étant apparentés aux Dessaulles, l'exécuteur testamentaire était aussi Maurice St-Jacques.

A ce moment, une somme globale de \$1,474.00 représentait le montant total des rentes à verser annuellement pour le territoire de l'Ange-Gardien. Les contribuables propriétaires versaient alors leur cotisation tenant lieu de rente à la Municipalité qui remboursait le Gouvernement pour le capital et les intérêts. La loi prévoyait une durée de 40 ans pour ce remboursement, mais le tout fut acquitté en l'an 1970.⁷

* Casimir Dessaulles est décédé à l'âge de 103 ans. Il fut maire de la Ville de St-Hyacinthe durant 25 ans. Il était le père de l'écrivain "Fadette" (Henriette Dessaulles).

7. Archives municipales de L'Ange-Gardien: *Terrier des rentes*.

3— LES PREMIERS COLONS DE L'ANGE-GARDIEN

Le territoire de la Rive Sud de Montréal s'est donc peuplé et défriché à partir de la vallée du St-Laurent d'abord, des rives du Richelieu ensuite, et finalement, des rives de la Yamaska.

Les rivières servaient alors de principaux moyens de communication pour tout déplacement et principalement pour le commerce avec Montréal. La voie du Richelieu et du lac Champlain permettait aussi certaines relations avec la Nouvelle-Angleterre. On verra son importance surtout en temps de guerre, pour la circulation des navires militaires.

Bientôt les terres longeant les rivières Richelieu et Yamaska devinrent tout occupées et incapables d'assurer l'établissement de tous les fils de ces nombreuses familles. Les paroisses de l'est se développent en profondeur, telles St-Damase, St-Césaire, Marieville et St-Pie, et deviennent beaucoup trop étendues pour assurer un service religieux adéquat, pour favoriser des moyens de communication et d'information permettant un développement économique élémentaire.

Les premiers colons à s'établir sur le territoire de L'Ange-Gardien, en plus de venir de St-Césaire, viennent aussi de St-Damase, de St-Jean-Baptiste, de Beloeil, de St-Charles, peut-être parce que St-Charles était le domicile du seigneur Debartzch.

Quelques familles viennent de L'Acadie. Rappelons ici, que plusieurs Acadiens déportés de Nouvelle-Ecosse vers 1755, dont l'ancêtre de la famille Henri Granger, Charles, furent séparés, dispersés, déshérités. Ils échouèrent avec leurs goélettes sur les côtes du Massachusett, puis revinrent à travers les bois du Canada, et s'établirent nombreux à L'Acadie, comté de St-Jean.⁸

Le même phénomène a été vécu par les Benoit.⁹

8. Alice Granger-Desjardins: *Généalogie de la famille Granger*.

9. Voir généalogie: *Les Benoit*.

Les premiers colons commencèrent à s'établir dans le territoire de la paroisse vers 1827-1830-1833. On relève les noms de André Nadeau, Narcisse Croteau, Henri Charron, Antoine Courtemanche, Antoine Martin, Pierre Mercure, Jean-Baptiste et Pierre Roy, J.B. Lacasse, J.B. Dubé, Eloi Cadieux, Auguste C. Garney, Louis Gobeil, John Seale, père, Eusèbe Choquet, Isaac Casgrain, John Barber, fils, et plusieurs autres.

Le Canton de Farnham et les colons anglais.

Rappelons qu'une partie du rang de St-Charles et le rang actuel de Magenta furent détachés du Canton, ou "Township" de Farnham. Sous le régime anglais l'attribution de seigneuries cesse et des "townships" sont formés moyennant certaines formalités. L'Abbé P.A. St-Pierre, dans l'*Histoire de Farnham*, mentionne celles-ci: « D'abord un certain nombre d'individus s'organisent en société, choisissent l'un d'entre eux comme agent, aux fins de transiger avec le gouvernement. Le nombre d'associés requis correspond à l'étendue des terres demandées; par exemple, quarante (40) associés pour un canton de dix milles carrés. Il faut prendre arrangement avec l'agent pour pouvoir s'établir et il faut établir au moins une famille par chaque 1200 acres, sinon la société perd ses droits et le tout retourne à la Couronne. » Une partie de ces terres était concédée au clergé protestant.

« Le 22 octobre 1798, le Canton de la partie *est* de Farnham fut concédé par proclamation à Samuel Gale et à ses associés. Une partie du Canton *West Farnham* est concédée en 1805 au gouverneur James H. Craig et, en 1809, à Georges Allsopp. Une bonne partie de ces territoires ne fut jamais réclamée par les héritiers. Ce qui explique que le seigneur Debartzch reçut une partie de ce canton pour donner à sa seigneurie une dimension géographique raisonnable. Une petite langue de terre sise au sud de la branche nord de la Yamas-ka, à l'extrémité sud-est de la seigneurie de Rougemont, restera encore longtemps un sujet de litige entre les seigneurs de Rottermund, de la seigneurie de Rougemont et Allsopp du *Township de West Farnham*.

« Les Cantons de Granby, de Milton et de Roxton furent érigés en 1803. Ces Cantons furent peuplés par une forte majorité d'Anglais, d'Irlandais venant d'Angleterre, d'autres venant des Etats-Unis, dont les Loyalistes; ces Anglais demeurant aux Etats-Unis et voulant rester fidèles à l'Angleterre lors de l'Indépendance américaine.

« Dès 1783, un premier groupe de Loyalistes s'installe dans la région de la Baie Missisquoi. On peut affirmer aujourd'hui que des gens entreprenants s'étaient installés sans autorisation, comme occupants, dans la partie *ouest* du Canton de Farnham, avant même qu'une seule concession n'y soit accordée. On les appelait alors des "squatters". Cette occupation illégale des terres était fréquente à l'époque, d'autant plus que les propriétaires du sol résidaient rarement sur leurs concessions. La chose donna lieu quelquefois à des procès ou à des expulsions mais, dans la plupart des cas, l'occupant finissait par acheter de son propriétaire légitime, l'endroit qu'il avait défriché.¹⁰

Il est permis de croire que quelques ancêtres des familles de L'Ange-Gardien furent du nombre de ces "squatters." A cause de la proximité de ces cantons, L'Ange-Gardien enrégistre parmi ses premiers colons des: Edouart Knight, forgeron, sur le lot 448 dans Magenta, en 1870; Joseph Stuart, lot 311 dans St-Charles, en 1830; John Seale, beurrier, dans St-Charles, en 1830; Thomas Burkley, dans Séraphine, en 1827; John Barker, dans St-Georges, en 1836; James Mullarkey, dans Casimir, en 1848; Walter Lewis sera secrétaire de la Municipalité de 1905 à 1908; et John Connely fut surintendant de division du C.N.R. et chef cantonnier.

Quelques familles irlandaises furent aussi du nombre des premiers colons.¹¹

Dans le rang St-Georges: W.V. Cheffers, juge de paix,
Eugène Darcy de Barnaby.

Dans Magenta: James Hurdle, Richard Yates, Tedwick Buck,
O. Allen.

10. *Album-souvenir de la Ville de Farnham. 1876-1976.*

11. Selon les notes manuscrites de M. Ludger Viau.

Dans St-Charles: Edmund Donahue, P.B. Meigho,
David Seale.

Dans Séraphine: Alexis Hade, Donald et Georges Morrisson.

Dans Casimir: John Barber, Thomas et John Gilmour.

Au village: James McNulty, marchand.

Les descendants de ces familles sont tous partis sous d'autres cieux, sauf deux ou trois familles qui sont devenus de véritables canadiens-français, tels les Barber, les Gilmore et les Dauray.

4— FAMILLE "BARBER"

L'histoire des *Barber* est un exemple d'une de ces rares familles irlandaises venant s'établir à l'Ange-Gardien et y demeurant encore de nos jours.

Venue d'Irlande, la famille *Barber* vécut quelque temps à St-Jean sur Richelieu. Bientôt, John, fils, établit sa résidence permanente à *Newpark in the Parish of St-Césaire*, lot no 272, dans le rang Casimir du cadastre de la paroisse actuelle de L'Ange-Gardien, toujours occupé depuis, par des *Barber*.

De 1830 à 1840, John, fils, est à la fois, défricheur, menuisier, tailleur. Il a foulé le sol qu'il avait à défricher, coupé des arbres pour bâtir sa maison, creusé un puits pour s'approvisionner en eau potable. Il acheta plusieurs terres au rang de Casimir pour ses sept garçons. John fils, est décédé le 24 oct. 1848. Un seul de ses fils, Joseph, perpétua le nom *Barber* dans la paroisse.

Joseph épousa Mathilde Gemme, fille de Joseph Gemme dit Sansoucy, et de Julie Mailloux de L'Ange-Gardien, vers 1855. Leur fille aînée, Adéline, est baptisée à L'Ange-Gardien en 1858 à l'âge de deux ans. Joseph et Mathilde habitaient alors aux Etats-Unis.

Joseph abjure le protestantisme dans notre église paroissiale le 21 nov. 1864 à l'âge de 33 ans. Il reçoit le baptême du Rév. Père A. Brunet, O.M.I. à la cérémonie de clôture de la grande retraite.

Habile, Joseph fabriquait de menus objets en bois: des manches de haches, des marteaux, etc. Tous les samedis, il allait au marché de Farnham vendre les produits de sa ferme et quelques articles de bois. Il a, dit-on, un verger et des pommes "Fameuse" exquises. Joseph a été inspecteur de clôtures et de fossés vers 1870. La maison familiale, occupée aujourd'hui par *Ernest Barber* fut agrandie d'une cuisine d'été lors du mariage de Frédéric en 1897.¹²

5— LES PREMIERS CONCESSIONNAIRES

Revenons aux premiers concessionnaires des seigneuries Dessaulles et Debartzch de la future paroisse de L'Ange-Gardien. Nous donnons la liste des plus anciens. Remarquons que bon nombre d'entre eux n'ont passé un titre de concession avec le seigneur du lieu que plusieurs années après avoir pris possession de leur terre. Tous ne sont pas les premiers résidants du rang qu'ils ont habité. D'autres résidants ont abandonné la place avant de prendre un titre de concession.

Dans le tableau ci-dessous nous suivrons l'ordre géographique des propriétés, et non pas l'ordre chronologique des concessions.

<i>Premier concessionnaire</i>			<i>Propriétaire subséquent</i>	
— Rang double de Séraphine —				
Thomas Burkley	27 oct.	1827	Adélaïde Papineau, épouse de J.H. Bourque	1848
J.-Bte Laplante (2 terres)	26 oct.	1827	Clovis Noiseux et Auguste Benoît	1846
Antoine Baron (2 terres)	26 oct.	1826	Pierre Chagnon	1848
Amable Ledoux	26 oct.	1827	François Jeannot	1848
Jos. Ledoux	27 oct.	1827	François Roy	1848
Louis Benoît Ledoux	8 nov.	1828	Joseph Viau	1848
Denis Gauthier	8 nov.	1828	Jacques Couture	1848
Joseph Sévigny	27 mai	1825	Pierre Forand, fils	1848

12. Synode du diocèse de Montréal. Archives paroissiales.
Témoignage: *Ernest Barber*. (Voir Généalogie).

<i>Premier concessionnaire</i>		<i>Propriétaire subséquent</i>	
J.-Bte Coderre	2 nov. 1829	Pierre Breault	1848
Chs Langlois	2 nov. 1829	Jean Evans	1848
Jos. Gagnon	22 oct. 1827	Augustin Viau	1848
Antoine Gagné	22 oct. 1827	Antoine Martin	1848
Jos. Coiteux	22 oct. 1827	Pierre Côté	1848
André Lefebvre	26 oct. 1827	Pierre Besset	1848
Yvan Daigle	26 oct. 1827	J.-Bte Côté	1848
J.-Bte Gaucher	26 oct. 1827	Charles Dufresne	1846
Louis Dyon	20 oct. 1828	Pierre Charron	1848
Antoine Boyer (2 terres)	20 oct. 1828	Elie Robert	1848
Jos. Leduc	11 nov. 1828	Augustin Cadieux	1846
Vital Cyr	8 nov. 1828	Pierre Morin	1846
Jos. Sévigny	8 nov. 1828	Noël Vachon	1848
Patrice Viau	22 mai 1829	Augustin Cadieux	1846
Basile Bonneau	22 juin 1829	Hyppolite Robitaille	1848
— Rang Rosalie (double) —			
Sylvain Racicot (3 terres)	26 juil. 1826	J.B. Vachon, C. Choinière, Th. Boulet	1848
Pierre Racicot (2 terres)	17 juil. 1826	Olivier Roy	1846
Pierre Racicot	7 janv. 1826	Antoine Racicot	1848
Michel Carignan	3 oct. 1826	Antoine Vâlin	1847
— Rang St-Georges (double en partie) —			
Chs Roy	vers 1828	Pierre Mercure	1848
Pierre Roy	vers 1828	Pierre Roy	1848
J.-Bte Roy	vers 1828	J.-Bte Roy	1848
Charles Mailloux	vers 1828	Jos. Boulet	1848
Jos. Marois	7 mars 1829	J.-Bte Nadeau	1848
Jos. et J.-Bte Marois	8 mars 1829	Eloi Cadieux	1848
Paul Marois	8 mars 1829	Pierre Robert	1848
Pierre Barrière	16 janv. 1830	Louis Gladu	1848
John Bassker, fils (Agent — 2 terres)	13 oct. 1836	Jacques Gauvin, Auguste Gibouleau	1854
G. Geo. Morrisson (6 terres au-delà de la savane)	10 janv. 1829		

*Premier concessionnaire**Propriétaire subséquent*

— Rang Casimir (double) —

Jos. Archambault	9 juil. 1833	Julien Brouillet	1848
Jos. Archambault	9 juil. 1833	Joseph Sansoucy	1848
Louis Gobeil	22 janv. 1833	Louis Gobeil	1848
Henry Cinq Mars	17 fév. 1835	Pierre Larivée	1848
Jean-Bte Després	26 janv. 1835	James Mullarkey	1848
Hyppo. Bombardier	21 nov. 1834	Noël Simard	1847
Raphaël Papineau (Agent)	9 mars 1839	Pierre Demers	1847

— Rang St-Charles à Debartzch (simple) —

F.X. Lacombe, N.P. de St-Césaire (no 59)	30 juin 1827	John Bassker	1850
F.X. Lacombe, N.P. de St-Césaire (no 58)	30 juin 1827	Christophe Auger	1850
F.X. Lacombe, N.P. (sur la Rivière, no 57)	22 sept. 1828	André Lacasse	1850

Le 10 avril 1849, le seigneur de Rottermund concéda les lots nos 53, 54, 55, 56, 63, 64, 65 à Stevens Redington Andrews; deux jours après, celui-ci les revendait à divers individus: John Bassker, fils, André Lacasse, fils, Hubert Boudreau, Narcisse Grenier et autres. Le 13 décembre 1850, le même seigneur concédait aussi les lots nos 39 à 44 au Sieur Anhélaus Welch, père, de West Farnham. Les lots nos 39 à 42 furent revendus le 14 octobre 1854 à Ange Labonté, et les deux autres lots à Laurent Vallières, le 8 juin 1852.

6— ORIGINE DES RANGS DE LA PAROISSE ET NOMS DES PREMIERS OCCUPANTS

Rang double de Séraphine

Ce rang a été ainsi nommé vers 1830 par l'honorable Jean Dessaulles, seigneur, en souvenir de Mademoiselle Séraphine Imteau, religieuse Ursuline à Québec, et cousine germaine de Dame Dessaulles. La culture des terres y fut inaugurée vers l'année 1827. Les premiers colons s'y fixèrent de 1827 à 1830,

à peu près dans l'ordre chronologique suivant: André Nadeau, Joseph Basset, Pierre Sévigny, Louis Benoni Leroux, Narcisse Croteau, Henri Charron, Antoine Martin, Pierre Breault.

Le chemin de front ne fut verbalisé que vers 1833 par maître John Dwyer, arpenteur, accompagné de Flavien Bouthillier, sieur Manh de St-Césaire, et d'Yvan Voyer. La concession nord contient 54 arpents de terre et celle du sud, 53.

Rang double de Rosalie

Il est ainsi appelé par le Seigneur J. Dessaulles en l'honneur de son épouse, Dame M. Rosalie Papineau. Les terres de la concession sud-haut, concédées en 1826, furent ouvertes à la culture l'année suivante par Michel Tétreau et Antoine Côté. S'ajoutent Antoine Racicot en 1828, Charles Gendreau, Jos. Massé et Michel Chicoine en 1829 ou 1830. Le chemin de front ouvert en 1834 ne fut terminé que quelques années plus tard.

La concession sud, Seigneurie d'Yamaska, compte 30 terres; celle du nord, Seigneurie Mondelet, en compte 20. Mais seulement 20 terres, tant au sud qu'au nord, appartiennent à la paroisse de l'Ange-Gardien par décret d'annexion de Mgr J.C. Prince, en date du 14 juin 1858.

Rang St-Georges, en partie double

Dès l'année 1827, ce rang portait déjà le nom de St-Georges. Il fut ainsi nommé en mémoire de D. Georges Morrisson, notaire de St-Hyacinthe, neveu de Dame M. Rosalie Papineau-Dessaulles. Les premières concessions des terres, dans ce rang, furent faites en 1829 par l'honorable J. Dessaulles. Le 10 janvier de cette année, ce seigneur concéda six terres de 3 par 30 arpents, lots nos 23 à 28 dans la concession nord-est, à Donald Georges Morrisson. Ces terres étaient mesurées et bornées le 25 août 1827 par sieur Emmanuel Couillard-Després, député arpenteur de St-Hyacinthe.

Le chemin de front fut verbalisé cette même année. La concession nord contient 39 terres. Celle du sud en contient

26, commençant en pointes aiguës, s'allongeant toujours vers le sud-est, et se terminant à la ligne du "township" de Granby, par une profondeur d'environ 40 arpents. Le surplus de la profondeur commune, 30 arpents, forme un vide appelé le "Triangle", entre la concession de St-Georges et la concession nord de Casimir.

Les premiers colons venus de St-Césaire vers 1832 furent les deux frères Jean-Bte Roy et Pierre Roy. S'ajoutent Charles Roy en 1839, Antoine Courtemanche en 1837, Eloi Cadieux et Jean-Bte Lacasse en 1838, Jean-Bte Dubé en 1839. Les deux premiers ouvrirent leurs terres en 1832 et s'y fixèrent définitivement en 1837.

Rang Double de Casimir

Ce rang s'appelait autrefois les Coteaux. Lorsqu'en 1833, l'honorable Dessaulles y fit les premières concessions, il lui donna le nom de Casimir en souvenir de Sir Casimir Imteau, cousin germain de son épouse. En 1878, son fils Georges Casimir, âgé de 6 ans, est propriétaire de la seigneurie de Yamaska. Cette double concession compte 128 terres, 64 de chaque côté du chemin de front. Cette route fut verbalisée en mars 1833 par Sr. J. Dwyer en même temps que celle de Séraphine. A cette époque, plusieurs colons y avaient déjà fait des défrichements.

Les plus anciens pionniers de ce rang sont: Basile Dionne en 1829, Louis Guérin en 1829 ou 30, Sieur Michel Gobeil en 1830, Louis Gobeil en 1833. Dans les parties sud-est, les rangs St-Georges, Casimir et St-Charles sont traversés par une savane encore presque inculte, laquelle sera elle-même coupée par la ligne de la voie ferrée de Stanstead, Shefford et Chambly.

Rang St-Charles, simple

Vers l'année 1826 ou 27, l'honorable L.D. Debartzch donna à ce rang le nom de St-Charles en l'honneur de sa paroisse natale, St-Charles sur la rivière Chambly où il vécut pendant 32 ans, de 1809 à 1841.

Cette concession simple contient 79 lots de 2 par 32 et 34 arpents. Les premières terres furent concédées en 1827 par l'honorable Debartzch, mais un très petit nombre furent alors habitées et défrichées. La plupart des terres retournèrent au domaine seigneurial et furent concédées de nouveau avec le reste du rang par le comte de Rottermund de 1849 à 1852, et ensuite par son agent, J. Fraser, Ecr., en 1853 et 54. Le chemin de front qui longe l'extrémité nord-est des terres fut verbalisé, dit-on vers 1835. Il ne fut probablement ouvert qu'après l'année 1840.

La colonisation fut très lente dans cette concession. Les premiers pionniers furent John Seale, père, André Lacasse qui remit sa terre vers 1830, un nommé Ménard remplacé par un individu du nom de Lednaud, puis par Eusèbe Choquette vers 1838. La décennie suivante, 1840 — 1850, vit arriver successivement Hyppolite Bombardier, Simon Malboeuf, Isaac Casgrain, Jean-Bte Choquette, Joseph Corriveau. Ce ne fut qu'après 1850 que la colonisation prit, dans ce rang, un essor notable, rapide et constant. La route de communication entre le chemin de front et la rivière Yamaska, dans le haut du rang, fut ouverte en automne 1877.

L'énumération des premiers colons et l'époque de leur arrivée dans la future paroisse de l'Ange-Gardien, ne sont pas d'une rigoureuse exactitude historique ou chronologique.¹³

7— LE MODE DE VIE DES « HABITANTS »

Le terme *habitant* avait à ce moment une signification très logique qui correspondait à la réalité. Était *habitant*, celui qui s'achetait une terre "en bois debout", qui la défrichait, s'y construisait une maison généralement en bois rond, et s'y installait avec sa famille. Il *habitait* alors son lot, par opposition au colon anglais, français et même canadien-français qui s'achetait une concession uniquement pour couper le bois, chasser et pêcher et s'en retourner dans son pays ou

13. Notes manuscrites, Abbé Isidore Desnoyers, 1878.

à la ville sans devenir *habitant* de sa propriété. Celui-là était souvent considéré comme un commerçant profiteur, qui ne remplissait pas les obligations des censitaires sur une seigneurie, c'est-à-dire cultiver et peupler la colonie.

La première occupation des colons consiste à couper le bois pour débarrasser un emplacement assez grand pour y construire une maison rudimentaire et y cultiver un jardin. Ces bûcherons voyagent souvent soir et matin dans des conditions très difficiles. Quelquefois ils se construisent une hutte temporaire. Ils travaillent uniquement avec leur hache, des chaînes et des leviers de bois. Les plus fortunés utilisent un cabestan actionné par un boeuf ou un cheval.

Ces colons sont généralement des fils de familles nombreuses, installées sur des terres devenues trop petites, principalement sur le territoire de St-Césaire et des environs qui s'agrandissait sans cesse. St-Césaire formera par la suite quatre paroisses: St-Césaire, L'Ange-Gardien, St-Paul d'Abbotsford, Rougemont, une partie de Farnham et une partie de St-Pie.

L'hiver, le colon abat les arbres. Il met de côté le bois de construction et de chauffage. Au début de l'été, il brûle les déchets, travaille le sol et sème. Ce bois coupé, il doit le transporter au moulin à scie pour le transformer en bois de charpente et en planches pour construire sa maison. D'où l'obligation pour le seigneur de construire un moulin à scie pour l'usage de ses colons.

« La tâche ordinaire de chaque homme par an, est de un arpent et demi à défricher. Les colons qui procèdent ainsi prennent vite racines. Ils se marient alors, habitent leur maison, continuent de défricher et recueillent du grain plus qu'il n'en faut pour se nourrir en moins de quatre ou cinq ans. »¹⁴

« A cette époque, soit des années 1830 à 1850, les colons devaient se rendre aux moulins à scie et à farine de St-Césaire. En 1829, le seigneur Debartzch fait construire

14. Pierre Boucher: *Histoire véritable*.

un moulin à scie à la Barbue par Philippe Foisy. Celui-ci l'occupe et paie annuellement 25 louis de rente, pendant 20 ans. En 1849, M. Foisy en devint seul propriétaire et plus tard M. Philippe Angers. »¹⁵

« En 1846, le comte de Rottermund fait construire un moulin à farine, en pierres, sur la rive droite de la Yamaska et un moulin à scie en bois sur la gauche. Ils seront vendus, ainsi que le château de Rottermund de St-Césaire, à François Papineau pour la somme de 2,000 louis°. »¹⁶

Essayons d'imaginer la vie de ces premiers colons. Elle est faite de privation, de courage et d'espoir.

Les rangs sont étroits, pontés en terre, mais impraticables une bonne partie de l'année. Le seul revenu est encore le bois et la potasse: on brûlait le bois en tas, provenant du défrichage et on recueillait la potasse extraite de la cendre qui servait à la fabrication du savon noir. Ces produits seront vendus et échangés pour de la farine et quelques rares objets indispensables. Souvent on préfère emprunter des sentiers à pied, dans les bois, pour se rendre au Village de St-Césaire et rapporter sur son dos des victuailles et quelques verges de tissus.

Inutile de dire que les femmes et les enfants restaient généralement à la maison et confectionnaient de leurs mains tout ce dont la famille pouvait avoir besoin. Elles soignaient les malades avec des plantes médicinales telles:

- cerisier sauvage, recommandé pour les bronchites;
- la gomme de sapin, comme purgatif, mais qui fait aussi des merveilles, appliquée sur des coupures;
- fabrication de liniment et de sirop à base de gomme de pin, avec des recettes magiques (il y avait bien un peu d'alcool qui entrait dans ces recettes);

15. Alphonse Gervais, ptre: *Album-souvenir du Centenaire de St-Césaire*.

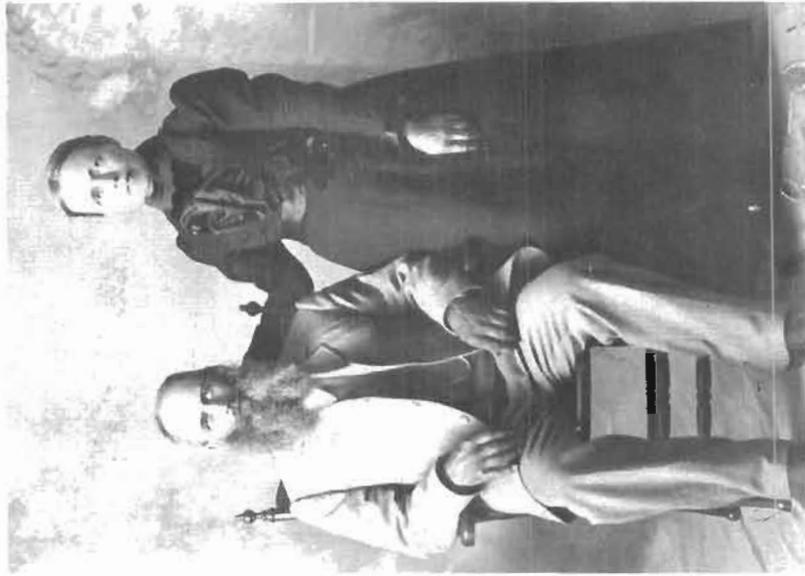
* De 1842 à 1860, un louis ou une livre vaut \$4.00, 1 shilling égale .20 et un denier équivaut à .02.

Victor Tremblay, p.d.: *Histoire du Saguenay*.

16. Alphonse Gervais, ptre: *Album-souvenir du Centenaire de St-Césaire*.



*Famille de Charles Gauvin,
occupant la maison de T.H. Goddu, construite en 1837.*



*Louis Barré (1845-1908)
marié à Arsélie Préfontaine (1845-1915).*



*J.-B. Barsalou marié à Marie Brouillette,
installés au Village en 1870.*

Parmi les pionniers

le cataplasme de toute nature n'avait pas de secret pour elles; un onguent à base de coton de quenouilles et de saindoux guérissait les brûlures, etc.¹⁷

Les jeunes fréquentent très peu l'école. Leur mère leur donne une éducation faite de tradition, d'exemples, d'apprentissage. Quelques-unes peuvent leur apprendre à lire et à écrire. Les femmes apprenaient à leurs maris comment signer leur nom. Certaines femmes se dévouaient comme sage-femme pour les accouchements et ensevelissaient les mortes. Les hommes ensevelissaient les morts.

La plupart des hommes ne savaient ni lire, ni écrire. Mais ils compensaient par leur lucidité, leur force de caractère et leur foi en l'avenir. Travailler pour la génération future et pour le salut de leur âme, étaient leur ultime consolation, parce que leur vie n'était faite que de privations et de labeurs pour subvenir à leur maigre subsistance.

Les habitants de L'Ange-Gardien, alors situé dans la région éloignée de l'église de St-Césaire, continueront de s'y rendre pour leurs pratiques religieuses jusqu'à l'automne 1856. Pierre Mercure, arrivé au rang St-Georges en 1842, a fait baptiser ses fils Elie, Augustin et Césaire, à l'Eglise de St-Césaire, en les transportant sur son dos, dans des poches de jute, à travers bois.¹⁸

Les enfants marchaient au catéchisme à St-Césaire pour faire leur première communion. Ils demeuraient alors quelques semaines chez un parent ou un ami plus près de ce village.

Il fallait aussi vivre avec les grandes catastrophes de l'époque. En 1828, un feu de forêt ravage tout le versant de la montagne de St-Paul et s'étend loin dans les terres. En 1832, une épidémie de choléra cause la mort à 118 personnes sur le territoire de St-Césaire et de 85 personnes à St-Damase. En 1834, nouvelle épidémie de choléra qui fait 65 autres victimes.

17. A.F.E.A.S., région de la Mauricie: *La Nature à notre Service*.

18. Témoignage de Hervey L. Bérard.

Quant aux Indiens, il semble bien qu'ils n'habitaient plus la région à cette époque. Quelques descendants, mariés à des blancs, vivaient paisiblement sur le territoire. L'histoire de St-Paul mentionne l'existence de quelques Indiens au Village en 1830 et d'un vestige de cimetière indien sur la montagne de St-Paul.*

8— LES PATRIOTES DE 1837

Les colons de St-Césaire, dont ceux demeurant sur le territoire de L'Ange-Gardien, furent-ils saisis des grandes questions politiques de l'époque? Voyons un peu comment se présentait la situation, en 1837. Depuis la conquête par les Anglais, l'administration politique était presque exclusivement anglaise. On les appelait « les bureaucrates ». La population sur le territoire des seigneuries était majoritairement canadienne-française et agricole et commençait déjà à émigrer vers les Etats-Unis. La population des "townships" était majoritairement anglaise, possédait le commerce, favorisait l'émigration anglophone et se développait de plus en plus vers l'Ontario.

« En 1830, les Loyalistes et les Britanniques forment le gros de la population des cantons: environ 27,000 habitants sur un total de 36,000.»¹⁹ Le 5 septembre 1837, l'Association des *Fils de la Liberté* est proclamée à Montréal. C'était une organisation, moitié civile, moitié militaire, qui avait pour objectif de préparer le peuple à la conquête de son indépendance.

Le nationalisme est à fleur de peau. Les esprits s'échauffent. Après provocation de part et d'autre, des batailles feront rage à St-Denis, St-Charles et à St-Eustache, aux côtés de Louis-Joseph Papineau, du Dr O'Callaghan et du Dr Wolfred Nelson.

La Paroisse de St-Césaire ne pouvait rester indifférente à ce mouvement patriotique. Une cellule des *Fils de la Liberté*

* J.W. Fisk: *Abbotsford: Historical Sketch with Notes and Events*, 1916.
19. Firmin Létourneau: *Histoire de l'Agriculture*.

est formée. Ses membres veulent se défendre contre "des gouverneurs arrogants qui voulaient angliciser le pays". Des assemblées furent tenues secrètement. Un bataillon anglais d'infanterie s'établit dans le village de St-Césaire. Les Patriotes, sous la direction du major Goddu, pillent le magasin militaire des Anglais. Douze chefs sont arrêtés et trois furent déportés. Le major Goddu, pour sauver la vie de milliers de ses concitoyens, consent à la requête de Lord Durham à laisser sa femme et ses enfants, s'exiler aux Bermudes avec le Docteur Nelson et six autres de ses compatriotes. Lui-même est fait prisonnier à Montréal durant six mois et le 2 juillet 1838, il sera exilé aux Bermudes avec ses compatriotes d'infortune. Après quatre mois d'exil et un court séjour aux Etats-Unis, le major Goddu revint à St-Césaire en 1839.²⁰

Rappelons que le seigneur des lieux était à cette époque le Sr Debartzch, lui-même *Fils de la Liberté*, jusqu'à l'automne 1837. Mais il invita alors les Canadiens-Français à la tolérance, voyant les sacrifices inutiles que leur imposait ce mouvement révolutionnaire.

En 1840, l'Union des deux Canadas fut proclamée sans grande protestation, et Lafontaine promit d'en tirer le meilleur parti possible pour les Canadiens-Français. Les colons de L'Ange-Gardien, occupés à ce moment à *habiter* leurs terres, étaient plus préoccupés à combler leurs besoins primaires qu'à discuter des grandes questions politiques.

9— LE MAJOR TOUSSAINT HUBERT GODDU

Toussaint Goddu, né à St-Denis sur Richelieu, était le fils de Joseph Goddu et de Marie Judith Charron.

A 18 ans, il s'engage dans *Les Volontaires du Québec* durant la guerre de 1812 entre les Etats-Unis et l'Angleterre. Il fait carrière militaire, est promu lieutenant et participe à la bataille de Châteauguay. Pour ses services, il obtient une concession de terre qu'il n'occupe pas. Il la vend pour s'établir à St-Césaire. Le 8 novembre 1831, il devient major au deux-

20. Alphonse Gervais, ptre: *Album-souvenir du Centenaire de St-Césaire*.

ième bataillon de Rouville et en 1837, il est porté comme absent. Et pour cause puisqu'on le retrouve dans les rangs des *Fils de la Liberté* à St-Césaire.²¹

Entre-temps, il épouse à Marieville, Josephte Bisailon le 4 novembre 1816, qui lui donne neuf enfants. Elle mourut du choléra à l'âge de 33 ans. Toussaint Goddu épouse en deuxièmes noces Sophie Morisseau, le 19 août 1833. Il s'installe, le 8 septembre 1836, dans le rang Séraphine sur le lot no 182 de la Paroisse St-Césaire, maintenant devenu le lot no 1 du cadastre de L'Ange-Gardien. Ce lot fut acheté d'Antoine Lemay. Toussaint Goddu rentrera dans sa maison à moitié construite et la terminera en 1837.^o

Eloïse, sa fille, se marie à Jean-Baptiste Brodeur et met 13 enfants au monde. Cinq seront baptisés à l'Ange-Gardien. Marie-Joséphine Brodeur, petite fille du major Goddu, fut baptisée à l'Ange-Gardien par l'abbé Julien Leblanc, premier curé de la paroisse le 4 décembre 1856. Une autre fille du major Goddu fut supérieure de l'hôpital des Soeurs Grises de St-Hyacinthe.

Nous reverrons le Major Goddu très actif au moment de la fondation de la paroisse de l'Ange-Gardien. Il meurt à Montréal d'une insolation le 14 août 1879 à l'âge de 85 ans.²²

21. Archives publiques du Canada, Série "C".

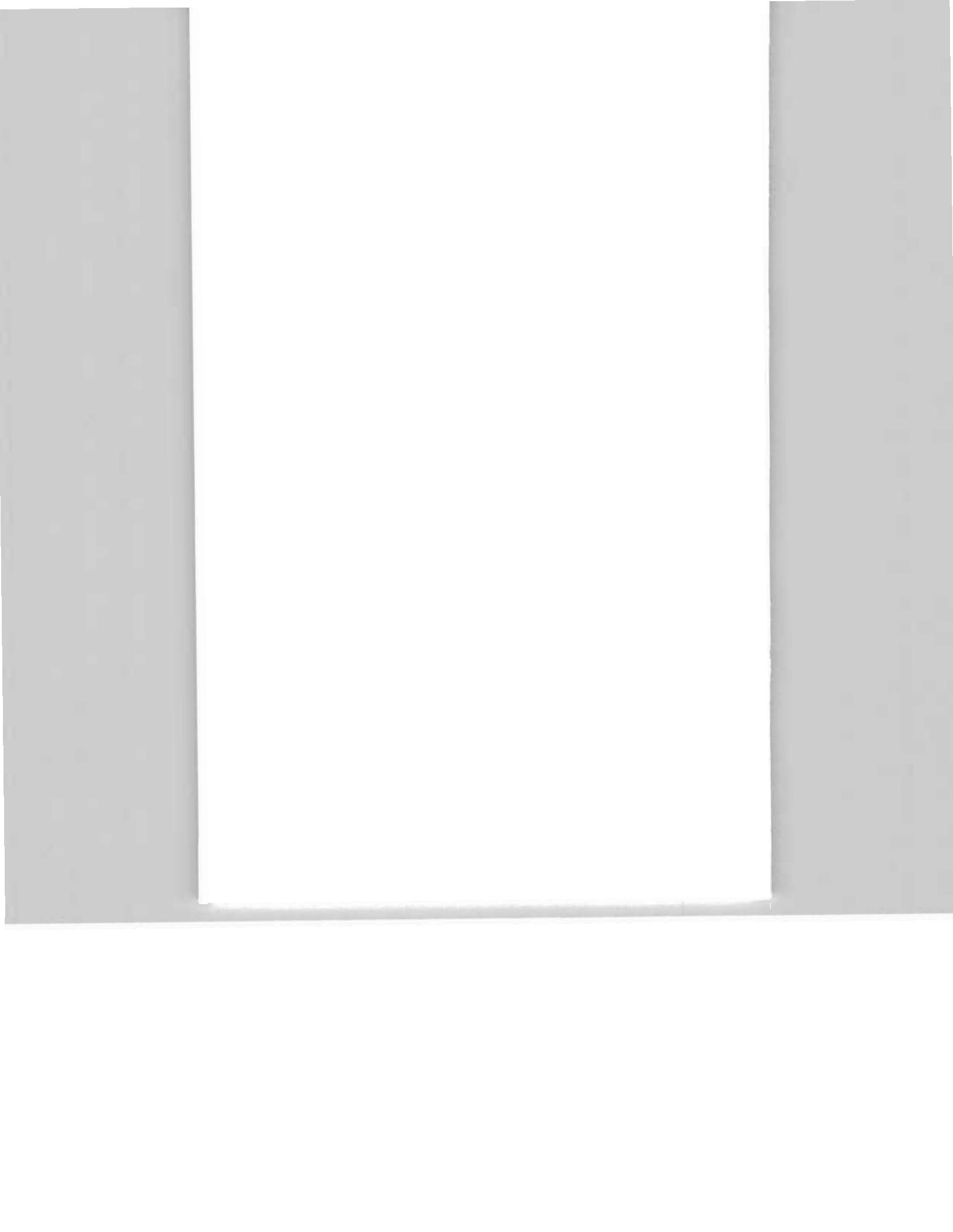
^o Le major Goddu n'a pas laissé d'héritiers mâles. Trois garçons sont morts en bas âge.

22. Jean-Marc Morin, président de la Société d'Histoire des Quatre Lieux.

*Dates de fondation des premières paroisses
du diocèse de St-Hyacinthe
et des paroisses avoisinantes de L'Ange-Gardien**

St- Ours	1650	Ste-Brigide	1843
St-Pierre de Sorel	1670	Ste-Cécile de Milton	1846
St-Mathias	1739	St-Romuald de Farnham	1847
St-Denis	1740	L'Ange-Gardien	1851
St-Charles	1740	La Cathédrale de	
St-Antoine	1750	St-Hyacinthe	1852
St-Mathieu de Beloeil	1772	St-Paul d'Abbotsford	1855
Notre-Dame du Rosaire,		West Shefford (Bromont)	1856
St-Hyacinthe	1777	Roxton Falls	1856
St-Marc	1792	St-Joachim	1859
St-Jean-Baptiste	1797	Richelieu	1860
Marieville	1801	Ste-Angèle	1862
St-Damase	1817	Roxton Pond	1864
St-Césaire	1822	Adamsville	1873
St-Pie	1828	St-Alphonse de Granby	1875
Ste-Rosalie	1832	Cowansville	1876
St-Dominique	1833	Ste-Madeleine	1876
St-Grégoire	1841	Rougemont	1886
Mont St-Hilaire	1841	Ste-Sabine	1888
Notre-Dame de Granby	1842		

* Diocèse de St-Hyacinthe: *Aimer, c'est participer.*



de 1850 à 1880

CHAPITRE III

Les bâtisseurs

(première partie)

1— PAROISSE RELIGIEUSE*

Dès 1848, la population de la région *est* de St-Césaire, exprime le voeu d'avoir une chapelle pour les desservir. Rappelons que les paroisses religieuses de St-Paul d'Abbotsford, de Farnham et de Rougemont n'existaient pas et que tout ce territoire tombait sous la juridiction du curé de St-Césaire pour sa population catholique.

A cette époque, les rangs situés dans l'est de St-Césaire, soit Elmire, Papineau, petit rang St-Charles, Dwyer, Séraphine, Rosalie, St-Georges, Casimir et le rang St-Charles se peuplaient rapidement et la colonisation y progressait. Les habitants, généralement très pauvres, desservis par très peu de routes, ne pouvaient que difficilement fréquenter l'église de St-Césaire. De plus ils étaient en contact fréquent avec un petit noyau de protestants établis sur ce territoire.

Plus que jamais, le besoin de démembrer la Paroisse de St-Césaire et d'en former une nouvelle dans la partie *est*, se faisait sentir. L'évêque de Montréal, Mgr Bourget, auquel appartenait alors le diocèse de St-Hyacinthe, pria Messire Louis Turcot, curé de St-Césaire à cette époque, d'aller rencontrer sur les lieux "à l'école de Séraphine", les habitants intéressés dans la nouvelle desserte afin d'y sonder leurs dispositions et de choisir le local de la future chapelle.

* Les références proviennent de *l'Histoire de la Paroisse de L'Ange-Gardien* écrite, sans jamais être éditée ni publiée, par l'abbé Isidore Desuoyers.

La majorité des propriétaires étaient d'accord pour l'érection d'une chapelle, mais étaient divisés sur le choix du site de cette chapelle. Deux places étaient suggérées: l'une centrale, au milieu du rang de Séraphine, l'autre sur la Grand' Ligne, près de la route qui conduit au rang Séraphine. Le chemin de la Grand'Ligne, à peu près la route 235 actuelle, passe alors à environ 90 arpents à l'est de l'église de St-Césaire, court du sud au nord, mettant en communication directe la ville de Farnham ouest avec le village de "La Factorie", à St-Pie, au bout du rang d'Elmire, sur les rives de la Rivière Noire. Le village "La Factorie" comprenait deux moulins à scie, une fonderie, des jeux de cartes, un pont, un temple baptiste. Ce village fut délaissé vers 1862. "La Factorie" prit le nom d'Emileville en 1878.¹

L'opposition sur le choix de ces deux sites proposés fut si vive et tenace qu'elle fit échouer le projet et Mgr Bourget est d'avis « de suspendre pour le moment toute cette affaire ». Dans l'intervalle, Messire Turcot fut rappelé de St-Césaire et Messire J.A. Provençal lui succédait le 27 septembre 1850 dans l'administration de cette paroisse.

Messire Joseph André Provençal fut le fondateur de la Paroisse de L'Ange-Gardien. Né le 30 novembre 1817, à Notre-Dame de Château Richer, côte de Beaupré, il avait été ordonné prêtre le 23 décembre 1843. Il fut d'abord nommé curé à St-Judes, et finalement à St-Césaire pour y demeurer près de 40 ans. Il décédait le 16 juin 1889.*

Messire Provençal avait véritablement l'âme et les talents d'un fondateur de paroisses. Il savait prévoir les besoins futurs pour le développement des paroisses tout en étant très réaliste sur les besoins présents de tous ses colons. Il permit le démembrement de St-Césaire afin de favoriser la création des paroisses de l'Ange-Gardien, de St-Paul, de Farnham et de

1. *St-Pie en Fête se raconte, 150^e anniversaire.*

* C'est précisément en souvenir de L'Ange-Gardien, sur la côte de Beaupré, son pays natal, qu'il donnera le nom de L'Ange-Gardien à la future paroisse qu'il doit fonder.

Rougemont. Il ne ménagea ni son temps, ni ses démarches difficiles, ni son support moral et son encouragement aux habitants de ces paroisses, à une époque où l'on manquait de tout. Il desservira l'Ange-Gardien, soit à St-Césaire, soit à l'Ange-Gardien. Il restera un modèle et un bienfaiteur à honorer. Son cœur est conservé dans la chapelle des Soeurs de la Présentation de Marie à St-Césaire.

Premier décret d'érection

En 1851, la population totale de la paroisse de St-Césaire était de 5,494 âmes. La nécessité d'un démembrement devenait donc plus urgente que jamais. Aussi les habitants de l'est de la paroisse (futur L'Ange-Gardien), crurent de leur devoir de remettre sur le tapis la question de former chez eux un arrondissement paroissial, distinct de celui de St-Césaire.

Dans le cours de l'été, le major J.H. Goddu, propriétaire dans le rang de Séraphine, établi sur la Grand'Ligne (route 235 actuelle), prit l'initiative et se mit à la tête du mouvement. En juillet, sur l'avis du curé de St-Césaire, il fit dresser une requête en demande aux autorités religieuses, et parcourut les divers rangs habités par les intéressés, pour la leur faire signer.

Cette requête porte les noms de 114 propriétaires . . .

« . . . la majorité des tenanciers de cette partie de la seigneurie de St-Hyacinthe, connue sous le nom de seigneurie Dessaulles . . . formant les rangs Papineau, Séraphine, St-Georges et partie des rangs Casimir et St-Charles, professant la religion catholique ».

Les pétitionnaires exposent à l'évêque:

1. *que leurs habitations et terres établies dans la dite seigneurie, sont pour la plupart très éloignées de l'église de St-Césaire;*
2. *que cette distance et les mauvais chemins, surtout le printemps et l'automne, les exposent à de grandes difficultés pour envoyer leurs enfants aux instructions chrétiennes et pour s'y rendre eux-mêmes pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux.*

3. que cette partie de seigneurie est déjà habitée par près de 180 familles et vu le nombre de terres non encore concédées, ou non habitées, la population doit augmenter rapidement, de manière à former plus tard une paroisse populeuse.

« En conséquence de ces raisons et d'autres, les suppliants demandent que le territoire qu'ils habitent soit détaché de la paroisse de St-Césaire, et érigé en une nouvelle paroisse, sous le vocable de L'Ange-Gardien ou de tout autre saint ou sainte qu'il plaira à Sa Grandeur de choisir. « Ce territoire est compris entre le "township" de Granby, à l'est; celui de Farnham, au sud; le chemin de la Grand' Ligne de St-Césaire, à l'ouest, et l'extraparoissial² desservi par St-Pie, au nord.

« Et l'on demande que la place d'une nouvelle église soit fixée. »

St-Césaire, ce 13 sept. 1851.

Suivent 114 signatures certifiées, le 23 sept. par:

L.J. Côté

J.M. Thibaudier

J.A. Provençal, ptre

(Archives Evêché de Montréal)

Vers le même temps, les habitants de Farnham Ouest travaillaient à obtenir l'érection canonique de leur mission de Farnham. Afin de donner plus d'importance à leur paroisse, ils voulaient y enclaver le haut *Est* de la rivière Yamaska à St-Césaire et tout le rang St-Charles, leurs voisins. Ce projet rencontre beaucoup d'opposition et ne sera pas réalisé.

Les tenanciers de l'extraparoissial de St-Pie, voyant ceux des rangs Papineau, Séraphine et les autres s'activer pour se constituer une paroisse, craignaient que ceux-ci ne voulurent les englober dans leur arrondissement, comme ils avaient tenté de le faire en 1848. Une requête d'opposition en ce sens, est donc adressée à l'évêque de Montréal.

2. Extraparoissial: territoire occupé et non rattaché encore à une paroisse donnée.

Le 16 oct. 1851, le député de l'évêque vient faire les constatations d'usage. Accompagné du curé de St-Césaire, il visite les rangs devant faire partie de la future paroisse. Il s'arrête à l'entrée du rang Séraphine chez le Sieur Augustin Viau et détermine les limites de la future paroisse, de même que l'endroit d'un local convenable pour les futurs établissements religieux, église, sacristie et presbytère qui ne furent jamais bâtis à Séraphine.

Le cadastre officiel de la Paroisse de L'Ange-Gardien de 1870 indique comme propriétaire du lot no 2, au coin de Séraphine et de la Grand'Ligne, Moïse Viau.

Le 20 oct. 1851, Mgr Bourget permit aux habitants de procéder. Le lendemain, il donna son décret d'érection. Dans ce document, Mgr de Montréal déroge au décret du 24 sept. 1833, par lequel Mgr Jos. Signay, évêque de Québec, érigea canoniquement la paroisse de St-Césaire; il détache de cette dernière paroisse . . .

« les rangs de Papineau, Séraphine, St-Georges et partie des rangs Casimir et St-Charles pour former la nouvelle paroisse, conjointement avec une partie des rangs d'Abbotsford . . . St-Joseph, et le rang Petit St-Charles (Dwyer), lesquels jusqu'ici n'ont appartenu à aucune paroisse, » et les érige « en titre de cure et de paroisse, sous l'invocation de *L'Ange-Gardien*, dont la fête se célèbre tous les ans, le deuxième jour d'octobre, comprenant la dite nouvelle paroisse, une étendue de territoire d'environ trois milles de longueur sur environ huit milles de largeur ». Suivent les bornes.

Donné à Montréal, le 21 octobre 1851

Signé: † *Ignace, Evêque catholique de Montréal*

Contre-signé: *I.O. Paré, chanoine secrétaire*

(Archives de Montréal)

La paroisse de L'Ange-Gardien, ainsi érigée par ce premier décret canonique était donc bornée: au nord, par le grand chemin de Granby (route 112 actuelle); à l'est par le "township" de Granby et celui de East Farnham; au sud-ouest, par Farnham Ouest; à l'ouest par la Grand'Ligne (route

235 actuelle), laissant à St-Césaire, partie des rangs St-Charles et Casimir.

Des difficultés quasi insurmontables se présentèrent. Le décret épiscopal ne pouvait parer à toutes les exigences, ni prévoir les développements à venir des futures paroisses de St-Paul et de Farnham. Les polémiques reprirent de plus bel pour changer l'emplacement de l'église et même les limites territoriales.

Les requêtes et contre-requêtes se multiplient. Messire Provençal agit toujours comme modérateur. Il traite les gens de L'Ange-Gardien avec beaucoup de sympathie et beaucoup de compréhension, mais ne peut fléchir la décision de l'évêque de Montréal qui lui écrit le 13 avril 1852...

« Je vous prie d'informer les gens de L'Ange-Gardien que toutes ces choses bien examinées, je ne puis rien changer à ce qui a déjà été réglé pour la formation de cette nouvelle paroisse. Procéder au démembrement d'une cure qui ne fait que naître, c'est chose impossible. »

† Ignace, évêque de Montréal

(Archives Evêché de Montréal)

Mgr Prince devint alors évêque du nouveau diocèse de St-Hyacinthe en 1852. Messire Provençal reprend la correspondance pour trouver une solution aux problèmes des "bons habitants de L'Ange-Gardien."

Le 31 janvier 1853, le curé de St-Césaire revient à la charge et présente les données suivantes: « le rang Papineau et l'extraparoissial comptent 820 communiant ainsi que 333 enfants non communiant et les autres rangs circonscrits dans le décret de 1851, comptent 440 communiant et 383 enfants. L'auteur poursuit:

« Maintenant on demande à faire deux paroisses dans cet arrondissement; ce qui paraît difficile à exécuter. Cependant, St-Césaire se trouvant encore bien grand, peut être démembré encore. Il serait donc possible... de prendre tout... St-Charles, tout Casimir, ainsi que Rosalie, St-Georges et Séraphine pour former L'Ange-Gardien. Ce qui

ferait une jolie paroisse, en y mettant l'église à l'entrée du rang St-Georges... ».

J.A. Provençal, *ptre*

(Archives Evêché de St-Hyacinthe)

Il faut admirer la clairvoyance et la générosité du curé Provençal. C'est la première fois qu'il est suggéré de situer l'église à l'emplacement actuel. Mais les choses continuent de traîner en longueur, les lettres à s'échanger et les requêtes à circuler.

Ici l'abbé Isidore Desnoyers, auteur de ces notes historiques sur L'Ange-Gardien, déplore la situation dans ces termes:

« Les esprits divisés s'aigrissent davantage de jour en jour. Pour comble de disgrâce, la *propagande suisse* se met de la partie et profite de cette dissension domestique pour "semer l'ivraie dans le champ du Père de famille." »

En 1850, on appelait les protestants français *les Suisses*. La *propagande suisse* est le travail missionnaire effectué par les Baptistes de Suisse. Ils fondèrent, au Québec, l'Institut Feller. A cette époque ils étaient particulièrement actifs dans les régions de St-Jean, L'Acadie, Marieville et St-Pie. Quelques prêtres catholiques se convertirent à la religion protestante baptiste, dont l'abbé Charles Chiniquy, de Marieville, cet ardent défenseur de la tempérance. Quelques familles de Séraphine, à L'Ange-Gardien, adhérèrent à cette secte protestante.³

Le curé de St-Césaire renchérit dans ces termes dans une lettre adressée, par son vicaire, à Mgr Prince, le 5 août:

« Nous éprouvons justement de vives craintes pour l'avenir de ces pauvres gens. L'esprit qui les anime... et les efforts que l'on fait pour leur perte, tout nous inquiète et nous alarme... (deux fois par semaine, un de ces misérables *imposteurs suisses* visite... une partie des habitants... et il invite tous les canadiens de l'endroit à ses

3. *Mémoires no 145*: Société généalogique canadienne-française. Vol. XXXI, No 3.

"meetings", afin de les gagner dans son parti. Nous croyons donc dans la sincérité de notre coeur, que l'érection de deux églises serait le moyen de remédier au mal et de conserver la foi de nos chers canadiens.»

Peine perdue auprès de Mgr, et Messire Provençal d'insister encore le 3 sept. 1853.

« Il y aura deux ans, le 16 oct. prochain, que l'on se dispute, et que l'on vit dans la haine par rapport à la place de l'église à L'Ange-Gardien. Il me semble qu'il est temps de faire disparaître la discorde.»

J.A. Provençal, ptre

(Archives Evêché de St-Hyacinthe)

Seconde érection canonique

Pour réouvrir le dossier, l'évêque ordonne de faire signer une nouvelle requête, le 10 sept. 1853. Elle porte les noms de 108 signataires, formant la majorité des habitants francs tenanciers catholiques des rangs St-Charles, Casimir, St-Georges et Séraphine. Les pétitions y exposent à l'évêque diocésain, entre autre:

«... que depuis bientôt deux ans que la dite paroisse est érigée, il a été impossible d'y faire aucuns travaux pour bâtir une église, qu'il est de l'intérêt de la religion, comme de chacun des suppliants de changer les limites de la dite nouvelle paroisse et d'en ériger deux au lieu d'une.»

Fait à St-Césaire, ce 10 sept. 1853.

Suivent 108 signatures
certifiées le même jour par

Joseph Sénécal

Eloi Cadieux

(Archives Evêché de St-Hyacinthe)

Une contre-requête signée par la masse des habitants de Séraphine et du haut de Papineau, au nombre de 111, s'oppose au démembrement de la paroisse de L'Ange-Gardien. Ils

consentiraient à changer la place fixée pour bâtir l'église.

111 signatures certifiées à
St-Césaire, le 19 sept. 1853, par
Alexis Desgranges
Nazaire Courtemanche
(Archives Evêché de St-Hyacinthe)

Les 18 habitants tenanciers du Bas de Casimir signent aussi une pétition à l'évêque pour demander de ne pas être détachés de la paroisse de St-Césaire.

Les inspections reprennent le 6 oct. 1853 par l'archidiacre de l'évêché et la correspondance reprend entre Messire Provençal et l'évêque de St-Hyacinthe.

Enfin, le 15 décembre 1853, Mrg Prince émet l'ordonnance qui change les limites de la paroisse et permet l'érection d'une chapelle en bois sur le nouveau site proposé. Dans cette pièce, l'évêque de St-Hyacinthe déroge:

1. *au décret canonique du 21 oct. 1851 et détache de la paroisse de L'Ange-Gardien « tout le territoire inclus situé au nord du cordon des terres de la concession nord du rang double de Séraphine »;*
2. *au décret du 24 sept. 1833, érigeant canoniquement la paroisse de St-Césaire;*
3. *puis il détache de la dite paroisse et annexe à celle de L'Ange-Gardien, toute cette partie des rangs St-Charles et Casimir qui s'étend vers l'est depuis le cordon des terres de la rivière Yamaska jusqu'à la ligne ouest de la dite paroisse de L'Ange-Gardien. En sorte que . . . cette paroisse comprend une étendue de terre d'environ six milles sur cinq. (Superficie: 22,400 acres).*

Donné à St-Hyacinthe,
le 15^e jour de déc. 1853.

Signé: † J.C. Ev. de St-Hyacinthe
L.H. Moreau, ptre secrétaire.
(Archives Evêché de St-Hyacinthe)

Le 6 janvier 1854, Messire Provençal tint dans la sacristie de l'église de St-Césaire « une assemblée de tous les contri-

buables » de la nouvelle paroisse de L'Ange-Gardien aux fins d'élire trois marguilliers-syndics. Les marguilliers élus à l'unanimité furent: Sieur Louis Gobeil, Sieur Jean Couture, Sieur Jean-Baptiste Choquette, lesquels sont autorisés à recevoir le terrain nécessaire pour les bâtisses de l'église, sacristie et presbytère...

Signé: J.B. Bernard, T.H. Goddu,
J.B. Brodeur, Pierre Pratte, Moïse Viau,
Joseph Fortin, Louis Alix, Elie Robert,
Nazaire Courtemanche, Eloi Cadieux.
J.A. Provençal, *ptre*
(Arc. Par. de St-Césaire)

Érection civile

A cette époque, « la paroisse catholique formait la base du système municipal et, par conséquent, du système scolaire dans la province. Toute paroisse reconnue civilement avait droit à sa mairie et à une administration distincte de ses affaires municipales. »⁴

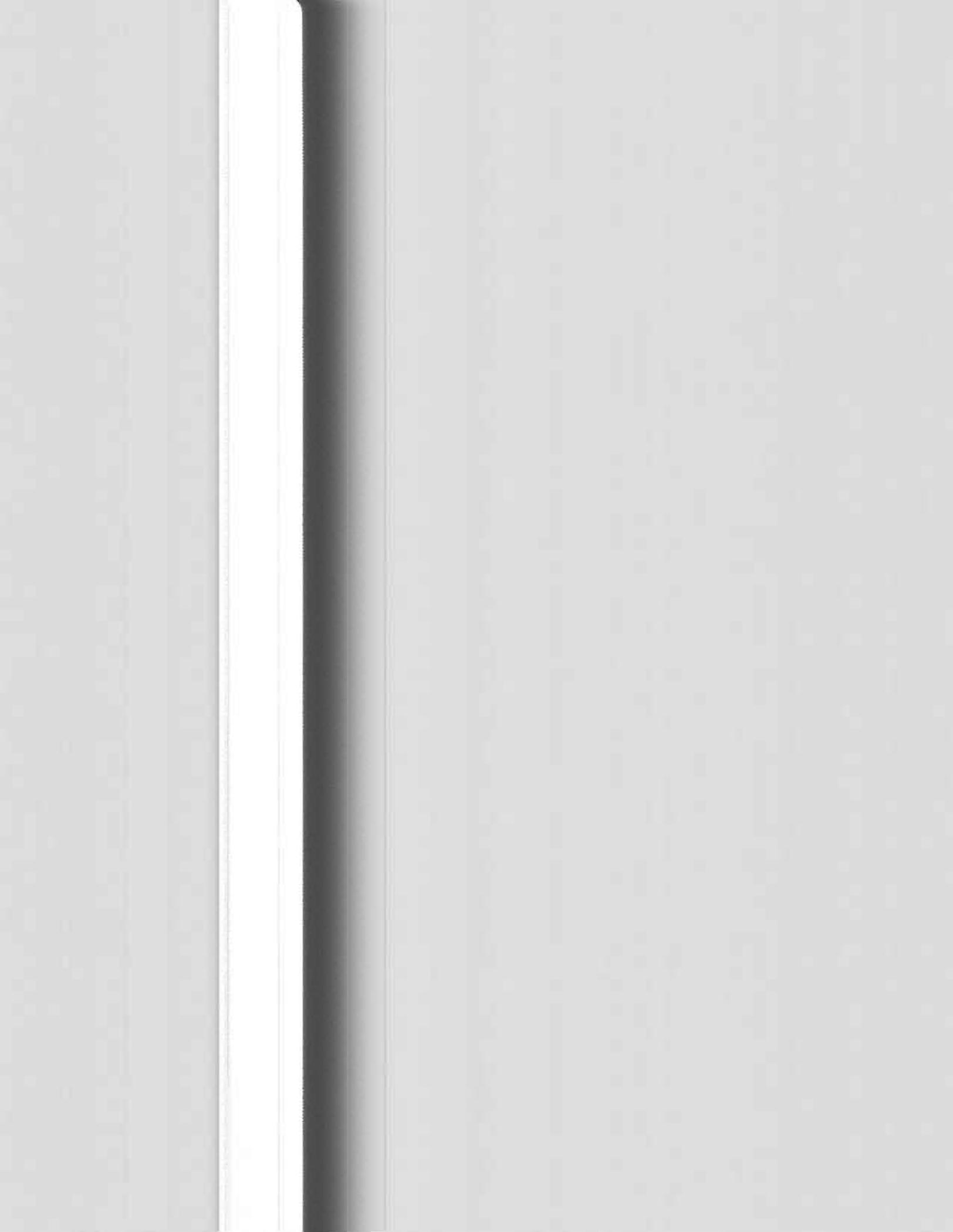
Sur demande des intéressés, faite à l'autorité civile, le 9 mai 1854, la paroisse de L'Ange-Gardien, ainsi circonscrite, fut reconnue civilement, sans opposition, « le 25 août 1854, par proclamation de son excellence le comte d'Elgin, gouverneur général de l'Amérique britannique. »

Signé: P. I. O. Chauveau,
secrétaire de la Province.
(Arc. Par. St-Césaire)

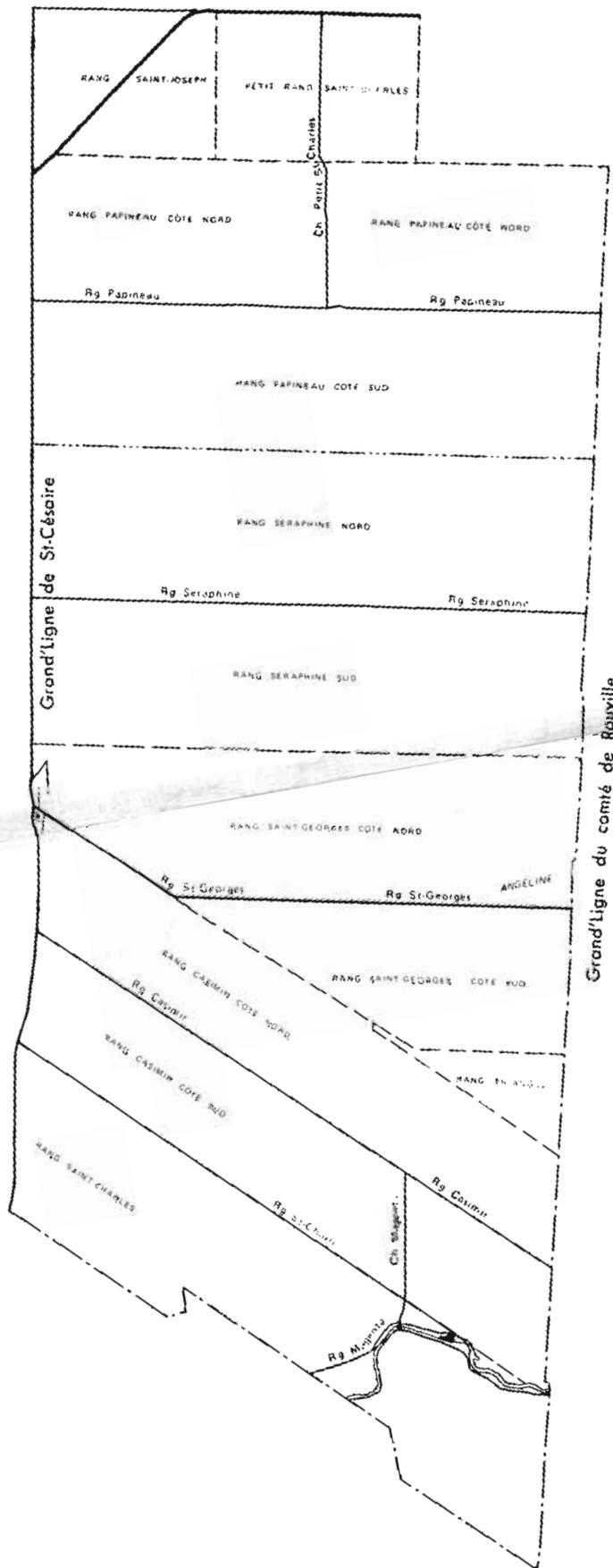
Les dépenses d'érection civile de la paroisse, sont inscrites au livre des Délibérations de la Fabrique de L'Ange-Gardien comme suit:

Pour plans de la paroisse payés à M. Dwyer	18 ⁰⁰
Pour notices pour érection de la paroisse lues à St-Pie et à Farnham	9 ⁰⁰
Au notaire Brunelle, pour contrat de terrain de la Fabrique	9 ⁰⁰

4. Robert Rumilly: *Histoire de la Province de Québec, Tome 1.*



Paroisse de L'Ange-Gardien
selon le premier décret (1851).



Limites territoriales de L'Ange-Gardien
selon les décrets de 1851, 1853 et 1858.





WEST FARNHAM VERMONT

WEST FARNHAM

Triangle

Map containing various parcel numbers and street names, including: 1A, 2A, 3A, 4A, 5A, 6A, 7A, 8A, 9A, 10A, 11A, 12A, 13A, 14A, 15A, 16A, 17A, 18A, 19A, 20A, 21A, 22A, 23A, 24A, 25A, 26A, 27A, 28A, 29A, 30A, 31A, 32A, 33A, 34A, 35A, 36A, 37A, 38A, 39A, 40A, 41A, 42A, 43A, 44A, 45A, 46A, 47A, 48A, 49A, 50A, 51A, 52A, 53A, 54A, 55A, 56A, 57A, 58A, 59A, 60A, 61A, 62A, 63A, 64A, 65A, 66A, 67A, 68A, 69A, 70A, 71A, 72A, 73A, 74A, 75A, 76A, 77A, 78A, 79A, 80A, 81A, 82A, 83A, 84A, 85A, 86A, 87A, 88A, 89A, 90A, 91A, 92A, 93A, 94A, 95A, 96A, 97A, 98A, 99A, 100A. Street names include: State Street, Church Street, Main Street, North Street, South Street, East Street, West Street, Center Street, and various numbered streets. Parcel numbers are scattered throughout the grid.

Pour frais de poste pour documents pour	
l'érection civile	1 ^{rs} 16
A Thomas Nadeau, remise d'un emprunt fait	
pour l'érection civile	109 ^{rs} 2
Total des dépenses	<u>146^{rs}18</u>

Rapport du *Sieur Louis Gobeil*,
premier marguillier de la Fabrique de L'Ange-Gardien.

Visite de l'évêque:

Le 9 juillet 1854, l'évêque de St-Hyacinthe, son secrétaire et M. le Curé de St-Césaire, se transportent sur le terrain destiné à la construction de la nouvelle église, lequel est situé au point sud-est d'intersection du rang St-Georges et de la Grand'Ligne. « Là, après acceptation des huit arpents de terrain et instruction religieuse donnée au peuple, il y eut bénédiction solennelle et vénération par tous les fidèles d'une croix préparée pour la circonstance à laquelle était attachés à perpétuité, 40 jours de vraie indulgence applicable aux vivants et aux morts, à toute pratique de dévotion que l'on ferait devant cette croix et à toute marque de respect religieux que l'on rendrait à ce signe auguste à notre salut. »

† *Jean-Charles, év. de St-Hyacinthe.*

2— PREMIÈRE CHAPELLE

Jusqu'ici l'acte de donation du terrain n'était pas encore passé; la visite de Mgr Prince hâta cette mesure de rigueur, qui fut réglée dès le lendemain. Voyons plutôt:

« Par-devant notaires . . . furent présents Louis Desforges, cultivateur de la paroisse de L'Ange-Gardien, et Charles Desforges, cultivateur de la même paroisse, lesquels ont donné, cédé . . . aux Sieurs Jean Couture, père et Jean-Baptiste Choquette, père, tous deux syndics . . . dûment élus . . . et acceptant au nom des tenanciers de la dite paroisse . . . , savoir:

1. du dit Louis Desforges, un lopin de terre, situé au rang St-Georges, d'un arpent de longueur sur quatre de largeur;

2. du dit Charles Desforbes, un lopin de terre contigu au premier de même superficie, appartenant tous deux aux cédants, en vertu de bons titres.

Les lopins de terre susdonnés sont en la concession de la seigneurie Yamaska. Cette donation est faite gratuitement pour servir au culte catholique et non pour aucunes autres fins quelconques . . . »

Fait et passé à St-Césaire, le 10 juillet 1854.
Signé: Croix des donateurs et des donataires.

J. Tessier, N.P.

A. Brunelle, N.P.

(Arc. Par. St-Césaire)

Depuis le mois de décembre 1853, on nourrissait le projet de construire d'abord, volontairement et par corvées, une chapelle de bois, pouvant servir une dizaine d'années. Mr Provençal s'était prononcé ouvertement pour l'adoption de ce plan, dans la fameuse assemblée du 6 déc. 1854. Cependant 18 mois s'écoulèrent avant qu'on put le mettre à exécution. Au mois de juin 1855, tout étant réglé, et les difficultés applanies, le curé de St-Césaire, *l'âme du mouvement*, résolut de mettre "hache en bois" sans délai. Le dimanche, premier juillet, au prône de la messe de St-Césaire, il pria tous les propriétaires de L'Ange-Gardien, de venir le rencontrer dans l'après-midi, sur le lieu destiné à asseoir la future église. Nous lui laissons ici la parole:

« Aussitôt nous nous adressâmes à la foule, l'invitant à prier avec foi en présence de la croix indulgenciée. Nous récitâmes les litanies de la Ste-Vierge, et quelques autres prières pour demander l'aide de Dieu sur nos délibérations. Nous nous adressâmes de nouveau à la foule pendant près de deux heures, lui prouvant la nécessité et la possibilité de bâtir une chapelle . . . Nous fîmes appel à la paroisse pour le 9 du courant, afin de couper et rendre sur la place tout le bois de charpente, pour bâtir une chapelle. En effet, le jour indiqué, à la tête de 50 hommes et avec plusieurs paires de boeufs, il nous fut possible de rendre tout le bois sur la place. Continuant nos corvées, toujours

sous les auspices des Saints Anges Gardiens, nous avons pu mettre notre chapelle logeable, après avoir dépensé seulement £ 28¹⁰ . . . ».

La desserte propre à la paroisse de L'Ange-Gardien, ne s'ouvrit que le mercredi, 26 sept. 1855.

« Le 26 sept. nous en avons fait la bénédiction, et y avons chanté la première messe, diacre et sous-diacre. »

J.A. Provençal, ptre (Arc. Par.)

Avec la construction de cette chapelle, les offices religieux du dimanche sont assurés au moins tous les 15 jours par le curé de St-Césaire. Depuis l'érection de la paroisse, le 21 oct. 1851, les baptêmes, mariages et sépultures se faisaient à St-Césaire, et continueront d'être inscrits au registre de St-Césaire jusqu'au 14 déc. 1856.

Antérieurement à 1851, la tradition orale veut qu'un petit local servait occasionnellement de chapelle, dans le rang de Séraphine sur le lot no 12. Une croix de chemin est toujours entretenue à cet endroit pour conserver ce souvenir.

Le 26 septembre 1855, lors de la bénédiction de la chapelle, Messire Crevier, curé de St-Pie, procéda à la bénédiction du cimetière de la paroisse. La première dépouille déposée dans ce nouveau champ de la mort, est celle d'Alfred Robert, fils de Louis Robert, cultivateur, et de Céleste Mailloux, de la paroisse de L'Ange-Gardien, décédé le 26 septembre 1855, à l'âge de 15 ans.⁵

Avant cette date, il est aussi permis de croire, selon les anciens, que certains lots, dans chacun des rangs, ont servi de sépulture à des époques de l'année où les chemins ou sentiers étaient nettement impraticables pour se rendre à St-Césaire. Ces décès étaient quand même inscrits aux registres de St-Césaire.

De ce moment, la paroisse de L'Ange-Gardien fut desservie tous les dimanches et fêtes (jusqu'à la mi-décembre seulement, St-Paul alternant avec L'Ange-Gardien) et, au besoin, sur semaine. On y inhuma régulièrement les corps des défunts

5. J.A. Provençal, ptre: Archives de St-Césaire.

dans le nouveau cimetière. Jusqu'à l'arrivée du premier curé résident, le 28 sept. 1856, les baptêmes et les mariages se feront soit ici, soit à St-Césaire, suivant les circonstances; mais, comme il a déjà été dit, tous les actes sont au registre de la paroisse de St-Césaire, jusqu'à la fin de décembre 1856.

Dès le mois de janvier 1855, les bancs de la chapelle sont criés et vendus aux plus hauts enchérisseurs pour occuper leur place dans l'église. Le banc occupé par Louis Desforges lui fut concédé en considération du terrain donné à la fabrique, et ce, pour sa vie durant et aussi dans la future église.

Le premier bedeau fut Louis Daigle, au salaire suivant: «chaque famille tenant feu et lieu paiera un quart de "bled" chaque année ou trente sous au choix de chaque habitant. De plus le bedeau aura droit à trente sous pour chaque grand-messe ou service qui se chantera sur semaine, payable par la fabrique tous les six mois.»⁶

A sa visite du 11 juin 1858, Jean-Charles, Evêque de St-Hyacinthe, ordonne que le bedeau porte "claque", c'est-à-dire un chapeau qui s'aplatit et qu'on peut mettre sous le bras, et manteau convenables pour les offices, aux frais de la fabrique.

En 1856, la fabrique achète une écurie de Gabriel Courtemanche au prix de 24⁷. Le premier constable fut Pierre Mercure, père, et le premier chantre, Jos. Geoffrion.⁷

Quand cette chapelle ne servira plus au culte, les bâtiments seront vendus et transportés sur le lot no 306 de la rue Principale, propriété actuelle de Ch. Auguste Ménard.⁸

3— CONSTRUCTIONS DE LA FABRIQUE

L'été de 1854, fut partout un temps de calamités de toutes sortes; sécheresse extrême, feu dans les bois et les champs, choléra. Les deux paroisses de St-Césaire et de L'Ange-Gardien ne furent pas épargnées. Le 24 août, Messire Pro-

6. Archives de St-Césaire.

7. Archives de L'Ange-Gardien.

8. Tradition orale.

vençal rend compte, en ces termes, de la situation à Mgr Prince. « Nous sommes châtiés sévèrement. La sécheresse et le feu désolent nos bons cultivateurs... Les orages n'ont pas été suffisants pour éteindre les feux. Plus de la moitié des grains des pauvres rangs doubles de Papineau, Rosalie, Casimir, St-Charles... sont consumés. Des maisons, des granges et douze à quinze animaux sont devenus la proie des flammes... le feu ravage encore dans certaines parties. Il n'y a, à vrai dire, que la rivière qui puisse fournir de l'eau... En présence d'une semblable calamité, tous élèvent la voix pour se recommander aux prières de votre Grandeur... et solliciter la permission d'une procession publique... ou tout autre prière publique qu'il lui plaira de nous conseiller... »⁸

Le temps était quand même venu d'agir efficacement. Dans ce but, le dimanche 20 août 1854, Messire Provençal tint dans la sacristie de l'église de St-Césaire une assemblée de tous les habitants de la paroisse de L'Ange-Gardien. Il y fut décidé par la majorité, que:

1. l'on devait commencer les préparatifs pour les bâtisses des édifices publics pour la dite paroisse;
2. que l'on commencerait par une église en pierres de 100 x 50 pieds;
3. que l'on suivrait le mode d'une répartition légale;
4. que pour cela on devait immédiatement signer une requête demandant la permission de nommer cinq syndics qui auront droit d'établir une répartition et d'en percevoir le montant...

Huit signatures au bas de l'acte, puis:

J.A. Provençal, ptre

(Archives de St-Césaire)

a) La répartition

Ce même jour, 25 août 1854, la nouvelle paroisse était reconnue par l'autorité civile. Aussitôt la proclamation d'usage promulguée, les habitants pétitionnent les commissaires (con-

8. J.A. Provençal, ptre: Archives Evêché de St-Hyacinthe.

seillers municipaux) afin d'en obtenir l'autorisation d'élire des syndics pour préparer la répartition projetée. Cette permission accordée, ils se réunissent le dimanche 17 sept. dans la salle du presbytère de St-Césaire, sous la présidence de Messire Provençal, aux fins de procéder à l'élection de sept syndics. Sont alors élus comme tels, à la majorité des voix, les sieurs Jean-Baptiste Brodeur, Jos. Coiteux, J.B. Roy, Pierre Mercure, Edouard Larocque, Louis Gobeil et Louis Alix, tous habitants tenanciers de la paroisse de L'Ange-Gardien, lesquels acceptent la charge. Neuf signatures à l'acte, puis:

J.A. Provençal, ptre

(Archives Paroisse de St-Césaire)

« Le 21 oct. suivant, les sept syndics ainsi élus furent dûment confirmés dans leur office et autorisés à dresser un acte d'estimation des dépenses, et de la répartition sur les propriétaires catholiques de la paroisse. L'acte d'estimation et de répartition, dressé par Mtre J.H. Goddu, alors major des milices, fut signé le 9 déc. 1854. Cette répartition de £ 2,202⁷/₄, est dite prélevée pour bâtir en pierres:

1. une église de 100 par 45 pieds, et 80 pieds de quarré;
2. une sacristie de 30 par 25 pieds;
3. un presbytère de 55 par 30 pieds et 13 pieds de quarré; le tout mesures prises à l'intérieur. Le coût probable de ces édifices est estimé approximativement à la somme de £ 2,202⁷/₄.

« La propriété foncière de la paroisse était alors estimée à la somme de £ 22,181; sur ce, neuf propriétés appartiennent à des protestants, valeur non cotisable de £ 741. La répartition sera donc basée seulement sur la somme de £ 21,440. Pour former celle de £ 2,204⁷/₄, chaque propriétaire catholique paiera 2% dans le Louis, en 12 "installments" de chacun £ 183¹⁰/₄; le premier dû et exigible en janvier 1855, les autres en janvier annuellement. Cet acte de répartition est signé par les sept syndics. »

T.H. Goddu, Godfroy Fotsy, témoins

T.H. Goddu, rédacteur

Il fut dûment homologué sans opposition, le samedi 30 déc. 1854 par les commissaires:

L.A. Dessaulles, P.E. Leclère,
Louis R. Blanchon, O. Desilets, sec.
(Archives Paroisse Ange-Gardien)

Haut du rang St-Charles

Jusqu'au 21 oct. 1851, les quelques habitants établis sur les bords de la Yamaska, dans le Haut du rang St-Charles, appelé aujourd'hui Magenta, avaient appartenus à la paroisse de St-Césaire; plusieurs d'entre eux étaient éloignés de leur église propre d'au moins quatre lieues. Depuis l'ouverture de la desserte de St-Romuald de Farnham, en 1847, ils se rendaient à la chapelle de ce lieu pour leurs besoins religieux. Même après l'érection de L'Ange-Gardien, ils se considéraient encore comme relevant de fait, de la paroisse de St-Romuald, aux dépenses de laquelle ils avaient contribué. Ils désiraient toujours être annexés canoniquement, à cette dernière paroisse. Le 28 nov. 1854, au nombre de 18, ils adressèrent une requête en ce sens à l'évêque de St-Hyacinthe. Après enquête, la question en reste là et les pétitionnaires appartiennent encore aujourd'hui, à L'Ange-Gardien.

b) Le presbytère et la maison des habitants

Le 2 oct. 1855, les syndics élus depuis un an, passèrent un premier marché de £ 50,000 avec le Sieur Onésime Généreux, maître entrepreneur de la paroisse de St-Hyacinthe. Au terme des conventions réciproques, agréées dans cet acte, le Sieur Généreux, présent, s'oblige solidairement avec le Sieur Jos. Barbeau, maître maçon, aussi de St-Hyacinthe, absent, à faire et parfaire bien et dûment... tous et chacun des ouvrages de maçonnerie, charpenterie, menuiserie, serrurerie et autre... pour la construction entière et parfaite... d'un presbytère, d'une maison pour les habitants et d'une église et sacristie... sur le terrain de l'église de L'Ange-Gardien... à commencer à travailler aux dites bâtisses comme suit:

le presbytère et la dite maison dans le courant du mois d'octobre présent; la dite église et la sacristie, d'ici six ans.

Dont acte fait et passé en la dite paroisse de L'Ange-Gardien, l'an 1855, le deuxième jour du mois d'octobre après-midi...

Signé par les sept syndics, dont deux croix.

*Onésime Généreux, Edmond Clément,
J.B. Vanasse, N.P.*

(Archives Paroisse Ange-Gardien)

Le 2 juin 1856, Messire Provençal écrivait à son évêque: « A L'Ange-Gardien, le presbytère est aux sablières. Il n'y a plus par conséquent que la maçonnerie des pignons à faire. » A la fin de septembre, il était fermé; l'intérieur même très avancé, mais non encore tout à fait logeable. Quant à la *maison publique pour les habitants* elle ne fut bâtie que l'année suivante en 1857. Elle servira aux conférences et aux assemblées du Conseil municipal. Le deuxième étage servait de logis à la famille du bedeau. Elle sera vendue plus tard à Jos. Dauray, qui la convertit en deux logis et la transporta du terrain de la fabrique sur le lot no 42, rue Principale du Village de Canrobert.

*Messire Julien Leblanc, premier curé résident,
du 28 sept. 1856 au 26 sept. 1861.*

M. le curé Leblanc célébra sa première messe, dans la chapelle de L'Ange-Gardien, le 28 sept. 1856. Vers le 23 oct., le presbytère étant devenu habitable, il y fixa définitivement sa résidence. La paroisse de L'Ange-Gardien se basa sur la date de cet événement important pour célébrer son 100^e anniversaire en 1956 et son 125^e en 1981.

M. le curé Julien Leblanc, était le fils de Louis Leblanc, cultivateur, et de Sophie Paré. Né à St-Denis, le 21 janvier 1829, il fit ses études classiques au séminaire de St-Hyacinthe et fut ordonné prêtre en l'église de St-Denis le 2 oct. 1853 par Mgr J.C. Prince. Il fut vicaire à Larochelle (1853-54), curé à Valcourt (1854-56), curé à L'Ange-Gardien (1856-61)

et à St-Aimé (1861-64). Il se retire finalement aux Etats-Unis, où il décède (1864-80).⁹

Rang Rosalie

L'ordonnance du 15 déc. 1853, qui donne une nouvelle circonscription à L'Ange-Gardien ne fait nullement mention du rang de Rosalie.

En février 1858, les habitants de la partie *est* de Rosalie, pétitionnent l'autorité ecclésiastique, pour être annexés à la paroisse de L'Ange-Gardien. Les requérants exposent à l'évêque que, « le plus grand nombre d'entre eux ont 4 à 5 milles pour se rendre à leur église de St-Césaire, tandis qu'ils sont bien plus près de L'Ange-Gardien. Ils demandent d'annexer le territoire comprenant une étendue d'environ 21 arpents sur deux milles de profondeur. »

Signatures certifiées à St-Césaire,
le 17 mai 1858, par

A. Guénette et Pierre Mercure

Troisième décret d'érection canonique

Le 14 juin 1858, Mgr Prince déroge au décret d'érection canonique de la paroisse de St-Césaire en date du 24 sept. 1833; détache de cette paroisse et annexe à celle de L'Ange-Gardien: « une étendue de terrain d'environ 20 arpents de front sur deux milles de profondeur, tel que demandé. »

† J.-C. Evêque de St-Hyacinthe
P. Ludger Paré, diacre, S. S.

(Archives Paroisse A.-G.)

En 1867, afin de pouvoir inclure ces nouveaux paroissiens sur la liste de répartition d'église, il faudra reprendre les procédures ecclésiastiques, pour obtenir l'annexion civile obligatoire.

⁹. Archives de l'Evêché.

c) L'extérieur de l'église

Dès le mois de décembre 1858, les syndics songent déjà à l'exécution prochaine de la construction de l'église. Il fut convenu et décidé que l'on ferait quelques changements au devis primitif de l'édifice surtout en ce qui concerne les dimensions principales, et que la Fabrique viendrait en aide aux syndics pour la somme de 300 louis (ou livre sterling). On passa l'hiver et le printemps en préparatifs. Les fondations de la nouvelle église furent commencées le jeudi 30 juin 1859. Dans le projet actuel l'église en pierres aura environ 129 pieds par 48 pieds et 30 pieds de hauteur, mesure anglaise prise à l'intérieur. « Les coins du portail seront en pierres de taille à la rustique. » La sacristie, aussi en pierres, 34 pieds par 23 pieds à l'intérieur et 10 pieds de hauteur entre planchers.

« Le dimanche après-midi, 2 oct. 1859, fête des Saints-Anges-Gardiens, la pierre angulaire de la nouvelle église fut solennellement bénite par Messire Provençal, en présence d'un grand concours de paroissiens de L'Ange-Gardien et des paroisses voisines. »

« Les travaux de l'église se continuèrent lentement mais sûrement, pendant les années 1860 et 1861 sous les auspices des Saints-Anges. »¹⁰

Du 13 au 15 juin 1861, Mgr Jos. Larocque, deuxième évêque de St-Hyacinthe, fit sa visite pastorale dans la paroisse. Sa Grandeur confirma 151 personnes. Le 11 sept. 1861, il nomma le curé Leblanc à la desserte de St-Aimé. Son successeur à L'Ange-Gardien fut Messire P.L. Paré, son cousin.

Messire P.L. Paré, de sept. 1861 à 1891

Messire P.L. Paré, deuxième curé résident de L'Ange-Gardien, est né le 13 avril 1836 à St-Ours sur le Richelieu. Il était le fils de Pierre Paré, cultivateur, et de Marie-Paule Guertin. Il fit ses études classiques au Séminaire de St-Hyacinthe et fut ordonné prêtre par Mgr Jean-Charles Prince, à

10. Archives Paroisse.

la cathédrale de St-Hyacinthe. Après avoir assuré les services de vicariat dans cinq paroisses, il devint curé à L'Ange-Gardien en septembre 1861 pour y demeurer durant trente années. Six ans après sa nomination à L'Ange-Gardien, il effectue un séjour de quatre mois à Rome. Après son départ de la paroisse en 1891, il continuera à faire du ministère dans différentes paroisses jusqu'en 1907, et décède à St-Joseph de St-Hyacinthe le 15 février 1921, à l'âge de 85 ans.¹¹

Messire Paré préside à plusieurs constructions de la Fabrique de L'Ange-Gardien, même à leurs rénovations. Son ministère ne fut pas toujours facile. On a qu'à penser aux difficultés et controverses suscitées par les projets de constructions, par les répartitions imposées à de pauvres colons, par le peu de formation qu'avait reçu ces gens, par les luttes politiques et religieuses du temps. Messire Paré est certainement un des curés à avoir laissé sa marque aux générations futures de L'Ange-Gardien.

d) L'intérieur de l'église

À l'arrivée du curé Paré, les murs de l'église en construction étaient bien loin d'être terminés, néanmoins l'édifice put être fermé dans le cours de l'été 1862. L'entrepreneur Généreux avait transporté son entreprise au Sieur J.B. Brodeur, cultivateur de L'Ange-Gardien.

Depuis sept ans, la population de L'Ange-Gardien s'était accrue considérablement. Elle était passée de 1,463 âmes en 1852 à 2,126 en 1861 (recensement religieux). La chapelle en bois, bâtie en 1855, n'était plus suffisante pour contenir décemment cette population aux offices publics. Tous désiraient voir se terminer au plus tôt, l'église commencée depuis plus de deux ans et demi.

Le nouveau temple put être consacré au culte, le 30 oct. 1862. L'évêque fut présent à la cérémonie, même s'il dut effectuer le voyage le plus pénible de sa vie par des chemins impraticables.

11. Archives Evêché de St-Hyacinthe.

Le dimanche après-midi, 28 déc. 1862, le Chemin de Croix fut transporté de la chapelle dans la nouvelle église, et y fut érigé de nouveau par le curé de St-Césaire, autorisé par qui de droit.

Dès l'année 1863, on songeait à parachever l'exécution des ouvrages intérieurs de l'église et d'autres travaux à l'extérieur non encore terminés. Mais ce n'était pas chose facile. Les ressources pécuniaires étaient faibles. Un nouveau marché est conclu entre l'entrepreneur J.B. Brodeur et le marguillier en charge, Sieur Urbain Brien. En plus de terminer les travaux prévus, on prévoit la construction d'un charnier, d'un chemin couvert, d'une chapelle des morts de 16 pieds par 12 pieds de carré, d'une clôture au cimetière et d'un jubé dans l'église.

Il fallut attendre en 1865, pour trouver le moyen de travailler vraiment les ouvrages intérieurs de l'église. Dans une assemblée du 28 août 1865, on résolut également pour la somme de \$1,118. de faire fabriquer 213 bancs par Sieur Etienne Foisy, menuisier de St-Hyacinthe.

Il faut recourir alors à une répartition supplémentaire. On s'adresse aux commissions civiles pour élire légalement des syndics *ad hoc*. Par leur ordonnance du 25 juin 1867, les dits commissaires instituent comme syndics de circonstances, les trois marguilliers de l'oeuvre, savoir: Pierre Casgrain, J.B. Auger et François Stuart.

Cette répartition supplémentaire devra couvrir la somme de £ 338"1"3½. La valeur totale de la propriété foncière de la paroisse est, au 20 juillet 1866, de £ 30,777"6. Quatorze propriétaires protestants y possédaient des biens pour le montant de £ 1,166"15. La présente cotisation sera donc basée seulement sur la somme de £ 29,610"11. Chaque propriétaire catholique devra payer 4½ centins dans le Louis.

Cet acte de répartition dressé et calculé par le curé de la paroisse, est daté du 16 fév. 1867, et est signé par trois marguilliers syndics, puis par:

F. Meunier, témoin
P.L. Paré, ptre, témoin
 (Archives Paroisse A.-G.)

Les ouvrages intérieurs de l'église et de la sacristie furent donc terminés en mai 1867.

e) Les accessoires de l'église

L'histoire des cloches est toujours très attachante. Elles sont plus qu'un symbole. Elles vibrent à l'unisson de la vie religieuse des communautés chrétiennes.

Jusqu'ici on s'était servi pour convoquer le peuple aux offices, d'une toute petite cloche, achetée \$15. en 1855, de la Compagnie d'un petit vapeur, surnommé ironiquement *Le Tranquille*, lequel faisait le service sur la Yamaska, entre St-Césaire et St-Hyacinthe de 1852 à 1854. Cette cloche servira 10 ans sur la chapelle et sera transportée en 1864, dans le clocher de l'école du Village où elle sert à réunir les enfants et sonne aussi l'Angélus du midi. Elle y restera jusqu'en 1950. Lors de la construction de l'école L'Ange-Gardien, la vieille école et sa cloche furent alors vendues à Jos. Arthur Mercure.

En 1864, cette première cloche ne convenait plus, vu l'importance relative qu'avait prise la paroisse depuis sa fondation et vu la nécessité de doter le clocher de la nouvelle église d'une cloche convenable. On résolut d'en acquérir une autre. On la fit venir de la Fonderie de Troy, état de New York, pour la somme de \$310.18, plus \$62.20 de douanes, \$4.75 de fret, et \$22.86 d'autres frais, pour un total de \$400. La nouvelle cloche arriva à L'Ange-Gardien vers le 19 mai 1864. Mgr Joseph Larocque avait promis de venir lui-même la bénir.

Du 2 au 4 juillet, Mgr l'Evêque étant en visite pastorale à St-Césaire, fixa la cérémonie au jeudi suivant, le 7. Ayant donc terminé sa visite à St-Damase, le 6, il se rendit de là à L'Ange-Gardien, avec les prêtres de sa suite et autres, et procéda le lendemain, à la bénédiction si longtemps attendue.

« Le septième jour du mois de juillet 1864, Nous, Evêque de St-Hyacinthe, avons béni solennellement, en présence d'un certain nombre de prêtres... et d'un grand concours de peuple, accouru pour la circonstance, une cloche du poids de 1,030 livres au coût de \$400. pour la paroisse de L'Ange-

Gardien. Le sermon de circonstance fut prêché par M. J.L. Resther, curé de St-Athanase. Les parrains et marraines furent M. Hubert Paré et Mme Ephrem Hudon de Montréal, et M. André Bisaillon et Mme Antoine Archambault de St-Hyacinthe. La cloche fut appelée *Mathilde*, du nom de la soeur du curé Paré. »

Signé: H. Paré, A. Bisaillon, Marie-Justine Hudon,
E.G. Archambault, J.A. Provençal, ptre,
F. Aubry, ptre, Ed. Springer, ptre,
J.A.C. Desnoyers, ptre, P.L. Paré, curé,
Paul Leblanc, ptre chanoine, L.J. Resther, ptre,
A. Gatién, G. Plamondon, eccl.
† Jos., Evêque de St-Hyacinthe.
(Archives Paroisse A.-G.)

Cette cloche fut payée par des dons venus majoritairement des membres de la famille du curé Paré.

Le 3 fév. 1867, une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux décida de donner l'entreprise du maître-autel au Sieur Louis P. Denis, menuisier-sculpteur de la paroisse. Il commença l'ouvrage le 25 fév. 1867, et le finit complètement en août 1869. Cet autel, dont le plan fut élaboré par le Sieur Denis, lui-même, est remarquable, non pas par la profusion de richesse, mais par sa simplicité, son élégance et son bon goût. Il a coûté \$400. à la Fabrique.

« Les braves habitants de L'Ange-Gardien peuvent être fiers de leur église. Ils sont bien payés aujourd'hui des sacrifices qu'ils ont faits, en si peu de temps et avec des moyens restreints, pour ériger à la gloire de Dieu un aussi beau temple de style romain, pourvu de lignes harmonieuses et sobres, qui fait honneur à leur foi et à leur zèle. On y remarque entre autre 18 grandes statues, dont 12, représentant les 12 apôtres, sont placées à la partie supérieure des colonnes de la nef; sur le maître-autel, deux anges en adoration; au-dessus et en arrière, la Ste-Vierge dans une niche; plus haut encore un Ange-Gardien; enfin, St-Joseph et Ste-Anne, sur les petits autels respectifs dédiés à ces deux grands protecteurs de l'Eglise. »

« Ajoutons que le vestiaire est abondamment pourvu d'ornements sacerdotaux, de toutes couleurs, de magnifiques objets de parure pour la décoration du chœur et des autels, et ce, grâce au dévouement et à l'habileté du curé actuel, qui fabrique lui-même gratuitement ces derniers articles, tant sont grands son zèle et son amour pour la beauté de la maison de Dieu. »

Depuis huit ans, les circonstances n'avaient pas permis aux évêques successifs de St-Hyacinthe de visiter officiellement la paroisse. Du 23 au 25 juin 1869, Mgr Charles Larocque fit sa première visite pastorale. Il y confirma 295 personnes.

« Autant M. le curé Paré tient à la décoration décente de son église, autant il tient à donner de la beauté et du relief aux cérémonies du culte. Il est grand amateur de musique, musicien et bon chantré lui-même. Depuis quelques années, il désirait entendre un orgue harmonieux aux offices publics. En 1871, il se présente une occasion favorable d'en acheter un petit, de seconde main. Faute de mieux, il en fit l'acquisition pour la somme de \$135., recueillie dans la paroisse par souscriptions volontaires. L'inauguration de cet instrument eut lieu, le jeudi 18 mai 1871, dans une petite fête de circonstance. »

Ce petit orgue, employé durant six ans, ne donnait plus entière satisfaction. Messire Paré résolut donc, avec le consentement de l'évêque, de doter son église d'un orgue plus puissant. Dans le cours de l'été 1877, il entra en négociation avec le Sieur Louis Mitchell de Montréal, et acheta un nouvel instrument au prix de \$1,600. Ce dernier sera remplacé par un orgue Casavant de 16 jeux en 1916.

Du 31 mai au 2 juin, Mgr L.Z. Moreau, 4^e évêque de St-Hyacinthe, fit sa première visite pastorale dans la paroisse, où il administra le sacrement de Confirmation à 217 personnes.

Au commencement de l'année 1874, huit citoyens généreux se cotisèrent, pour doter l'église d'un mausolée très décent, devant servir aux services funèbres de première classe.

Une belle statue de L'Ange-Gardien, donnée par souscription volontaire, fut destinée à orner la place devant l'église.

En novembre 1882, des galeries latérales furent construites dans l'église, qui coûtèrent au-delà de \$700. et qui furent payées par la Fabrique. L'année suivante, on ajoute aux fenêtres de l'édifice des châssis doubles faits par le Sieur Louis St-Denis, menuisier de la paroisse; on les embellit de vitres colorées, ouvrage d'un nommé Spence de Montréal. Le tout coûta \$1,000. dont \$700. fournis par des paroissiens généreux et \$300. par la Fabrique.

D'avril à octobre 1884, le presbytère fut agrandi et renouvelé presque tout à neuf par le Sieur Girard, menuisier-architecte de St-Simon de Bagot, pour la somme de \$5,200., payée par la Fabrique. La maison presbytérale ainsi restaurée, tient pour le moins le second rang, entre celles de ce genre, dans le diocèse, sinon pour la beauté du coup d'oeil extérieur, du moins pour le bon goût et la commodité des occupants.

Le presbytère ainsi complètement métamorphosé fut solennellement béni le 27 oct. 1884 par Mgr L.Z. Moreau, évêque de St-Hyacinthe, au début de sa visite pastorale. Ce presbytère sera rénové durant le séjour de M. le curé Lemonde.



*Anathalie Authier (1824-1900)
épouse de François Ménard (filz).*



*Marie-Louise Beaulac (1834-1924)
épouse de Edouard Larocque (1820-1896).*

Parmi les pionnières



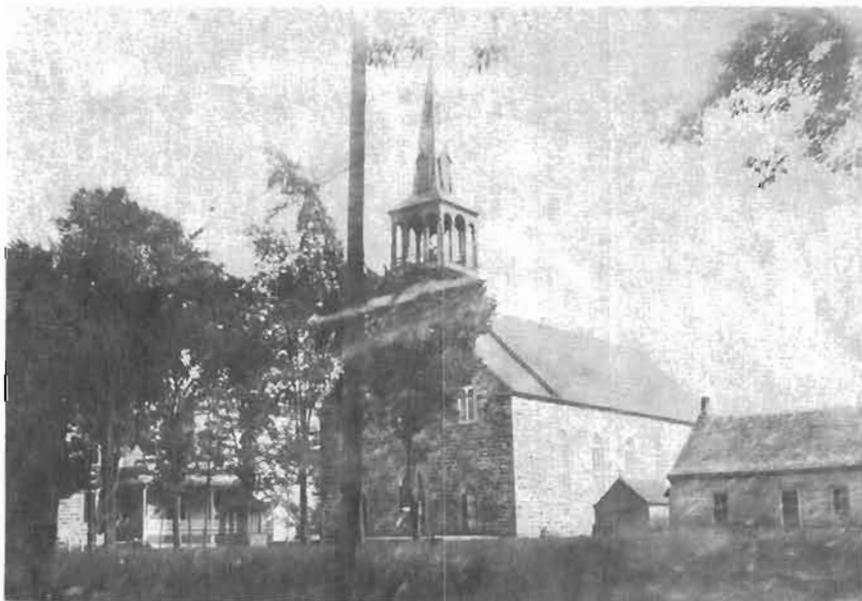
Maison de pierre construite vers 1860, en face du cimetière actuel.

*Famille Edouard Larocque,
installée au Village en 1873, au 137, rue St-Georges.*

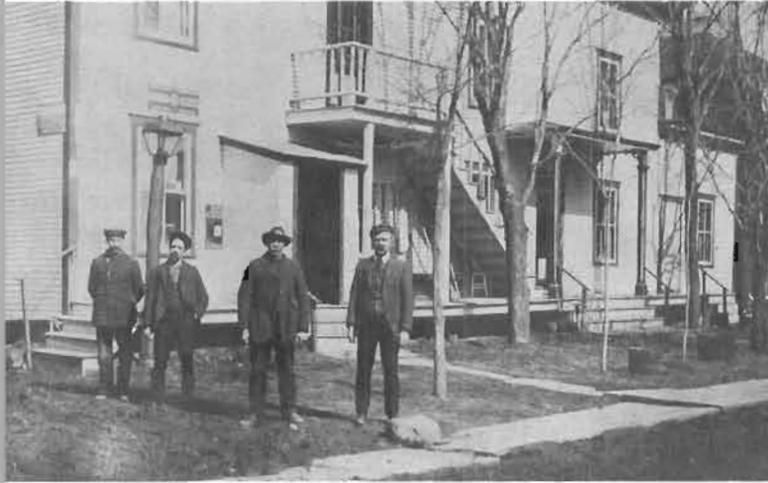




Intérieur de l'église, vers 1910.



*Premières constructions de fabrique:
presbytère, église, charnier, maison des "habitants".*



*IMAGES
D'ANTAN*



de 1850 à 1880

CHAPITRE III

Les bâtisseurs

(deuxième partie)

4— LES ÉCOLES AU MOMENT DE LA
FONDATION DE LA PAROISSE

En 1848, la Paroisse de St-Césaire compte 15 écoles.* On peut croire que quelques-unes se trouvaient situées sur le territoire de L'Ange-Gardien. Les gens de la future paroisse ne se réunissaient-ils pas à « l'école de Séraphine ».

Le 24 octobre 1854, la Municipalité scolaire de L'Ange-Gardien est érigée et son territoire comprend celui de la Paroisse.

En 1857, les archives des inspecteurs d'écoles indiquent que 5 écoles existent à L'Ange-Gardien dont une est fermée à cause de la *pauvreté des habitants*. Sur une population de 140 familles, il y a 365 enfants de 5 à 16 ans dont 175 seulement sont inscrits à l'école. Les quatre professeurs sont des hommes diplômés. En 1858, la salle des habitants servira d'école pour les enfants du Village.

En 1861, huit maisons d'école élémentaire sont en opération avec 385 élèves inscrits. Deux professeurs et six institutrices diplômés y enseignent. Ce qui faisait dire à l'inspecteur L.M. Leroux: « Cette jeune paroisse est bien digne d'éloge, vu les généreux sacrifices que se sont imposés ses contribuables pour ériger cinq maisons d'écoles depuis deux ans seulement. » « L'Inspecteur Leroux passait pour un homme actif, mais pessimiste et sévère dans ses rapports. »¹

* Histoire de St-Césaire par l'Abbé Desnoyers.

1. Léo Traversy: *La Paroisse de St-Damase*.

Et en 1878, M. J.B. Delage, nouvel inspecteur de la paroisse, plus tard Surintendant de l'Instruction Publique, ajoutait: « La Municipalité scolaire de la Paroisse de L'Ange-Gardien tient un très bon rang parmi celles qui ont montré plus de zèle pour les réformes et les améliorations prescrites. »

Pour comprendre ces témoignages élogieux, il faut comparer avec les situations déplorables en éducation qui existaient dans la province à cette époque. L'Etat et le Clergé se disputaient à tour de rôle pour détenir l'autorité sur l'enseignement. Quand la législature, qui est majoritairement anglaise et protestante, propose un système scolaire, tel l'*Institution royale*, en 1801, le clergé le combat parce qu'il craint pour la survie des Canadiens-Français et des catholiques.

« En 1824, le gouvernement adopte la loi des *Ecoles de Fabrique*. Cette loi permet aux curés et aux marguilliers d'utiliser le quart de leurs revenus pour la fondation d'écoles catholiques, ne relevant que d'eux seuls. Le gouvernement ne les subventionne pas parce qu'il ne les contrôle pas. Les paroisses de colons sont très pauvres et ne peuvent organiser leurs écoles.

« En 1841, pour la première fois, apparaît dans le système scolaire du Bas-Canada, l'idée des commissions scolaires élues par les contribuables, dotées du pouvoir de taxation et ayant la responsabilité d'organiser et de contrôler l'enseignement primaire public.

« Les constructions d'écoles sont defrayées à moitié par le gouvernement, qui paie aussi le salaire des maîtres et les frais de scolarité des enfants pauvres.

« La loi convient à tous, ou presque. Le clergé catholique est mécontent, car l'école passe de la surveillance du curé à celle des commissaires, et le curé ne peut être commissaire. Et plus tard, cette méfiance envers l'Etat, se doublait d'une peur bleue de l'instruction obligatoire, préconisée en France par les partisans de l'école laïque, récemment instituée en Ontario et condamnée par le Pape, désormais infallible.

« Les progrès sont quand même foudroyants. Dans la province, en quelques années, 1,000 nouvelles écoles accueilleraient 40,000 nouveaux élèves. Mais le système scolaire n'est pas prêt à cette infusion d'effectifs et il est débordé. Les maîtres compétents sont très rares et on engage sans discernement, à peu près n'importe qui. Il n'existe aucune école normale. En 1848, le gouvernement ouvre des bureaux d'examineurs à Montréal et à Québec, et en 1857 il fonde deux Ecoles normales pour hommes. Les professeurs ne sont pas tenus de s'y présenter. Il suffit qu'ils obtiennent un certificat de loyauté et, plus tard, un certificat de bonnes moeurs et de leurs aptitudes à l'enseignement.

« En 1845, nouvelles séries de lois. Elles obligent chaque localité à créer une commission scolaire indépendante du conseil municipal et à gérer des écoles communes dont la direction relève d'un surintendant. Le premier surintendant fut le Dr Meilleur. C'est en son honneur que la Commission scolaire régionale de Granby porte son nom.

« La commission scolaire a comme obligation de maintenir au moins une école publique, d'engager les maîtres nécessaires, de pourvoir à tous les services requis et même d'assister financièrement les familles pauvres en vue d'offrir l'accès à l'école à chaque enfant sans distinction de fortune. Il s'agit toujours uniquement d'écoles élémentaires. En second lieu, les commissions scolaires, levant des taxes scolaires, obligeaient la population à participer directement et immédiatement aux dépenses de l'enseignement. En 1851, 23 inspecteurs d'écoles entrent en fonction. »²

Le clergé continuera quand même de tenir une grande place dans l'éducation des enfants. Il possède un atout considérable dans les paroisses. Il est le seul à avoir de l'instruction, avec quelques rares notaires et médecins. Il mettra son savoir au service de la formation des jeunes selon son zèle et sa disponibilité.

2. *Une histoire de l'Éducation au Québec*, Éducation Québec, volume 11, no 1, sept. 1980.

Revenons à L'Ange-Gardien à ses débuts. Mis à part cet effort pécuniaire collectif pour construire de petites écoles en nombre suffisant, la générosité de quelques contribuables qui donnaient un lopin de terre "essouché" à la sueur de leur front, pour y bâtir ces écoles, et le dévouement de quelques personnes à la cause de l'éducation, la qualité de l'enseignement et les conditions de travail des institutrices étaient déplorables: classes trop nombreuses, fréquentation scolaire à moins de 50% des inscriptions, matériel scolaire à peu près inexistant. L'instituteur a un salaire dérisoire et doit en plus défrayer le chauffage de son école. A tour de rôle, les parents des élèves hébergent le professeur gratuitement. Les progrès de l'instruction seront très lents, même si toutes nos institutrices sont diplômées selon les exigences du temps. Il faut compter avec le mauvais état des routes, avec les chemins d'hiver mal entretenus, avec la pauvreté, le besoin de main-d'oeuvre à la maison et l'indifférence de bien des parents.

De plus, il ne faut pas croire que le besoin de fréquentation scolaire est reconnu par toute la population, et que surtout, l'obligation de payer des taxes scolaires est bien acceptée. « Plusieurs se soulèvent littéralement contre la loi. On criera à l'abus de pouvoir, à la violation des libertés, etc. Ces opposants de la loi furent nommés "les éteignoirs" et leurs conflits, "la guerre des éteignoirs" devait durer plus d'un quart de siècle. Pourtant, cette fois, ils avaient contre eux, l'ensemble du clergé et du gouvernement. »

La première municipalité scolaire opérante de L'Ange-Gardien, fondée en 1856, était formée de MM. Jean-Baptiste Brodeur, président, Edouard Larocque, Eloi Cadieux, Louis Alix, Marcel Fleury, commissaires, et de Me A. Guénette, notaire, secrétaire-trésorier.

Les écoles sont visitées deux fois par année par M. le Curé et les commissaires, et une fois par l'inspecteur d'écoles. Un registre de visiteurs de 1860, de l'école no 6, soit celle du Bas de Séraphine, donne les détails suivants:

*Déc. 1860: Jos. Gemme, instituteur,
L.M. Leroux, Insp.; 56 élèves présents.*

*Juillet 1861: signé, Julien Leblanc, curé,
Nazaire Courtemanche, François Ostiguy,
A. Guénette, notaire, sec.-trés.*

*En 1866: Philomène et Salomé Tétreault, inst.;
67 élèves inscrits, 51 présents.*

*En 1870: Alphonsine Brodeur, inst.
L'inspecteur J.B. Delage se plaint que les élèves
n'ont ni ardoise, ni grammaire, ni exercices.
30 élèves sur 50 sont présents.*

Les autres registres d'écoles rurales dans la province, indiquent à peu près le même état de chose. Il faudra attendre plusieurs années avant que des progrès sensibles se fassent sentir.

5— À L'HEURE DE LA CONFÉDÉRATION

A L'Ange-Gardien, comme dans la province et dans le pays, la politique n'est souvent qu'une affaire de partis. Deux seuls partis importants sont en lice, les conservateurs et les libéraux. Entre 1867 et 1896, le parti conservateur domine incontestablement la scène politique canadienne et québécoise. A Ottawa, il est au pouvoir pendant 24 de ces 29 années, alors qu'à Québec, il ne cède la direction du gouvernement que pendant environ six ans.

Le parti conservateur dirigé par Georges-Etienne Cartier, ancien leader patriote, « défend les principes du libéralisme économique et de l'entreprise privée. De plus, en accord avec le clergé, il veut protéger les institutions canadiennes-françaises dans les secteurs religieux, scolaire et juridique. »

Après la mort de Cartier, deux Québécois, Mercier et Laurier, font des percées chez les conservateurs et entreprennent une montée du parti libéral. « "Les rouges" veulent démocratiser les institutions québécoises, obtenir de sérieuses réformes dans l'éducation, séparer nettement l'État de l'Église en limitant le rôle de celle-ci au secteur religieux. »

« Cependant le clergé québécois voit dans "les rouges" une menace sérieuse, s'oppose de plus en plus directement

aux "rouges", y compris par des condamnations en chaire, pendant les campagnes électorales.»³

Les batailles électorales étaient très violentes. Les élections dans l'ensemble étaient aussi confuses que passionnées. Le vote ouvert, non secret favorisait l'influence des curés. Seules, les fortes têtes osaient annuler le vote du curé. La "vente des votes" était monnaie courante, puisqu'on pouvait vérifier le vote. Le taux de votation était très faible parce que plusieurs électeurs préféraient s'abstenir plutôt que se compromettre.

Ce qui n'empêche pas les comités de partis politiques d'exister à L'Ange-Gardien: les Fleury, les Bernard, les Noisieux, les Barré, les Authier dans Séraphine, les Ménard, les Mercure, les Duranleau au sud de la paroisse sont très partisans. Toutes ces familles auront des enfants qui feront plus tard de la politique active, comme organisateurs politiques, députés et même ministres.

Les questions politiques et les leaders nationalistes intéressent la population de L'Ange-Gardien. La mémoire de Sir Georges-Etienne Cartier, ancien premier ministre, est encore vivante dans la région. Mort en 1873, il était natif de St-Antoine. En 1834, il soutient la candidature de Papineau et de Robert Nelson et, en 1837, il est membre des *Fils de la Liberté* et participe aux troubles de St-Denis et de St-Antoine. Il se fait élire député en 1848, dans Verchères. En 1846, il avait épousé Hortense Fabre, soeur de Mgr Fabre.

Les élections politiques qui agitèrent la province avant 1867 en faveur de la Confédération, trouvent quand même peu d'échos à L'Ange-Gardien, chez la majorité des colons. Ils sont plus préoccupés des travaux de la ferme que de tout autre mouvement qui pouvait les en distraire. On réclame davantage la création d'un Ministère de l'Agriculture à Québec, que la création de la Confédération.

Mais à L'Ange-Gardien comme ailleurs dans la province, les périodes d'élections sont l'occasion de discussions véhém-

3. Linteau-Durocher, Robert: *Histoire du Québec contemporain*, p. 270.

mentes, d'attaques personnelles, souvent de rancœur au sein même des familles. M. le curé Paré, du temps, ne fut pas exempt de ces attaques et a eu à souffrir de ce climat troublé, selon l'abbé Isidore Desnoyers, déjà cité.

Quant à la politique municipale elle doit consolider des structures de fondation, délimiter son territoire, dresser les procès-verbaux des cours d'eau très nombreux dans L'Ange-Gardien et ceux des routes et des ponts.

L'érection civile de la Municipalité de la Paroisse St-Ange-Gardien avait lieu le 25 août 1854, en vertu de l'Acte 8, Victoria, Chap. 40., et celle du Village, le 20 mai 1869. Cette Municipalité du Village prit alors le nom de Canrobert, en l'honneur d'un général français de cette époque qui avait gagné une éclatante victoire en Crimée, Ukraine, en 1855.

Ces érections civiles coïncidaient avec le nouveau régime municipal, institué par une ordonnance en date de 1855.

Les Municipalités jouissent alors d'une large mesure d'autonomie puisque le conseil a le droit de légiférer sur une foule de questions d'intérêt local, dans les limites fixées par les lois fédérales et provinciales. Le Conseil est le premier chef chargé d'assurer le maintien de la paix publique.

Les élections des conseillers se font par vote ouvert et ils sont assermentés par les juges de paix.

« La dignité des moeurs de nos populations rurales, le respect des lois de la vie, la paix des familles et des classes, le culte de la justice, de la prière, de l'esprit, les placent plus haut que toutes les grandeurs matérielles. Investi de tous ces titres, gardien de toutes ces espérances, que manque-t-il en vérité au petit peuple de nos paroisses ? Il peut paraître le plus petit aux yeux de la politique matérialiste; il n'en porte pas moins au front le sceau des prédestinés; il est de ceux qui veulent s'accomplir dans les gestes divins. »⁴

Les premiers officiers de la Municipalité de la Paroisse furent le maire, M. Nazaire Courtemanche et le secrétaire-

4. Chanoine Lionel Groulx: *La Naissance d'une race*.

trésorier, Me A. Guénette, notaire. (La liste des maires, du début de la Municipalité jusqu'à nos jours, apparaît en annexe). Les archives de la Municipalité ayant brûlées à l'occasion du feu de la maison d'un secrétaire-trésorier, M. Augustin Mercure, les minutes des assemblées et les règlements ne sont disponibles qu'à partir de 1885.⁵

Marieville avait été choisi chef-lieu du comté de Rouville.

Le premier nouveau chemin qui fut ouvert dans la Paroisse au mois d'octobre 1850 par le grand Voyer de St-Hyacinthe partait du rang St-Charles en venant vers l'église. Il ne fut verbalisé que le 28 mai 1881.

Les premiers officiers du Village de Canrobert furent le maire François Meunier, notaire, le secrétaire-trésorier M. C. Lalanne, les conseillers J.-Bte Roy, père, Pierre Mercure, Joseph Gemme, Flavien Létourneau, François Leduc et J.-Bte Roy, fils.

Les premiers habitants du Village, lors de sa proclamation furent en plus: Joseph Barber, Joseph Roy, François Bérard, John Seale, Toussaint Bobo, Norbert Gemme, Flavien Ménard, Hubert Robert, Antoine Dubois, Eugène Robert, etc.

Les avis publics des Municipalités sont lus, à l'emplacement de la future église d'abord, à la porte de la chapelle ensuite, de septembre 1855 à octobre 1862, date d'ouverture de l'église.

Les séances du Conseil se tiennent au domicile des secrétaires-trésoriers jusqu'à ce que la salle des habitants soit disponible.

A cette époque, deux règlements retiennent l'attention.

Le règlement no 2 décrète que des trottoirs en madriers seront construits dans le village.

Le règlement no 3 intitulé: Règlement prohibant la vente de liqueurs alcooliques, spiritueuses et vineuses dans la Corporation du Village de Canrobert, sous les restrictions suivantes: une licence d'hôtel est accordée et deux licences

5. Notes de L. Viau.

pour vendre des liqueurs pour emporter par quantité de pas moins de trois "demiards" sont permises. Le coût d'une licence est de \$2.00.

Cette réglementation par la Municipalité devient obligatoire à la suite d'une loi provinciale prohibant tout commerce libre de spiritueux et obligeant les municipalités à surveiller l'application de cette loi.

6— LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES BÂTISSEURS

Les colons poursuivent l'abattage des arbres et commencent à cultiver. L'industrie de la potasse se commercialise. La cendre obtenue des bois francs, mise dans de grandes marmites, mêlée à l'eau et bouillie devient de la potasse qui est portée à la "Perlasserie" à St-Césaire. Pierre Mercure au village et M. Boudreault à Magenta en entreprennent la fabrication en 1868.

Mais il faut compter avec *les terres de roches*. Erocher prenait une bonne partie de l'énergie de toute la famille. Un feu de forêt, à la fin du siècle, fera s'envoler en fumée les espoirs de plusieurs bûcherons.

a) Le commerce du bois

La grande quantité de bois et le besoin urgent de constructions nouvelles de maisons et de granges nécessitaient l'établissement de moulins à scie.

A Séraphine, près de la petite montagne, l'eau de la décharge et de la Petite Barbue alimentait le moulin de François Bonneau sur les lots nos 20 et 21 du cadastre de la Paroisse de St-Ange-Gardien. Ce moulin avait déjà été la propriété de J.B. Hamel, qui y avait construit une "dam" avant 1852.⁶ Aujourd'hui ces lots appartiennent au Camp des Scouts de Farnham.

Au rang St-Georges, sur le lot no 201, un moulin à scie, propriété de Edmond Larose, était mu par la vapeur et l'eau d'un puits. Les engins du chemin de fer d'Angéline s'y arrê-

6. Procès-verbal du cours d'eau, Archives municipales.

taient pour s'approvisionner en bois de chauffage pour actionner la locomotive.

Au Village, du côté de Rosalie, la vapeur actionnait le moulin de Pierre Angers.

A Magenta, un barrage sur le côté sud faisait fonctionner un moulin à scie et un moulin à farine. Il était la propriété de Napoléon Robert, connu sur le nom de Peleau Robert, sur le lot no 470. Ce monsieur tenait le bureau de poste. Sur le côté nord existait une petite manufacture de tinettes à beurre, propriété de M. Duranleau et aussi une petite manufacture de meubles. Un magasin général, propriété de M. Brosseau sur le lot no 46, desservait la petite colonie de Magenta. Un pont payant, le pont *Jacquot*, à l'est du pont actuel, reliait les deux rives de la rivière Yamaska. Il appartenait à Jacques Fournier. De plus, dès 1870, une fabrique de fromage existait au coin de Magenta.

*Prix du marché à Montréal, en mars 1875,
pour les coupes de bois.*

Pin commun:	\$11. à \$13.	le	1,000 pi.
Pin clair:	\$30.	"	" "
Epinette:	\$12. à \$15.	"	" "
Bois préparé ou planche de pin de 1 po.:	\$18. à \$20.	"	" "
Chêne:	\$60. à \$100.	"	" "
Hêtre:	\$25.	"	" "
Erable commun:	\$20.	"	" "
Noyer:	\$65. à \$90.	"	" "
Portes de maison:	\$2.50 à \$4.50		

Extrait du journal *L'Opinion Publique*.

b) L'agriculture

A ses débuts, l'agriculture de la paroisse n'est qu'un modeste reflet de l'agriculture de la région de Montréal. Mais il est bon de jeter un coup d'oeil en arrière pour voir le che-

min parcouru et voir par quel moyen les *habitants* de L'Ange-Gardien prennent leur place au soleil.

Comme Louis Hébert, les colons semaient d'abord "à la volée" entre les souches d'arbres et les roches. On y exploitait une agriculture de subsistance, c'est-à-dire axée premièrement sur les besoins de la famille: culture du blé, maïs canadien, verger familial, lin, patates, sarrasin, et un peu d'élevage.

Les salaires sont en moyenne de \$1.00 par jour pour les engagés, et moins pour ceux qui sont nourris et logés. Les ministres canadiens gagnent quand même \$8,000. par année en 1867, l'année de la Confédération.

Le métier de "mendiant" trouvait sa place. On retrouve même dans les registres de décès de la Paroisse, un homme décédé avec la mention "mendiant" comme profession.

Il faut dire que le coût de la vie n'atteignait pas des sommets extraordinaires. Sur le marché de St-Hyacinthe, on vendait les vivres suivantes:

Beurre:	.22	la tinette de une livre
Boeuf:	.06	la livre
Mouton:	.04	la livre
Oeufs:	.12 à .14	la douzaine
Fromage:	.10	la livre
Dindes:	\$1.20	le couple
Poulets:	.40	le couple
Patates:	.25 à .40	le minot

Le Journal de l'Agriculture, le 25 sept. 1869.

En moyenne, les prix se maintiennent aussi bas au marché de St-Césaire, selon le Journal *Le Commerçant* en 1878.

Vers 1850, il n'était pas rare de voir un colon s'installer avec sa femme et ses nombreux enfants. Il dispose alors d'une hache, d'un quart de farine, d'une vache à lait. Une première année, il "fait" 10 acres. Il vend chaque été \$60. de potasse et \$200. de sucre d'érable. En 20 ans, il a 140 acres de défrichés, huit vaches, deux paires de boeufs, deux chevaux, dix moutons, trois porcs. Voilà le miracle qui s'est répété tant de

fois. En 30 ans, la face de ce coin québécois en forêt devient région semi-agricole.⁷

Une habitude bien caractéristique de l'époque consistait pour les parents à se *donner à rentes* à l'un de leurs enfants. Les contrats, passés devant notaire pour légaliser cette transaction sont très révélateurs des mœurs du temps, de la nature de l'avoir des parents, de la sorte de récoltes possibles, et du genre de relations parents-enfants qui devaient s'établir. Cette coutume persistera encore de nombreuses années. Voir en page 96, contrat de ce genre, passé le 25 oct. 1870.

Les agronomes et les hommes politiques orientent l'agriculture vers l'industrie laitière. En 1867, C.H. Hill, de Dunham, Missisquoi, ouvre la première fabrique du Bas-Canada.

Les ménagères barattaient le beurre de la famille et les troupeaux devenaient plus nombreux. Déjà, vers 1875, une beurrerie s'installe à Séraphine, exploitée par Elie Bourbeau, qui passera aux mains de J.H. Vadnais, plus tard, à Olivide Desnoyers et finalement à Laurier Monty. Un incendie détruira la bâtisse qui ne sera pas reconstruite.

Au coin de Casimir, ce fut David Seale qui ouvrit une beurrerie, passée ensuite à Jos. Lacoste, puis à François Casgrain, fils, puis à Frank Ravenelle et finalement à Fernand Ladouceur, pour être aussi détruite par un incendie et non reconstruite. A Magenta, on a commencé par fabriquer du fromage. Deux Irlandaises, Mary Gould et Jennie Codd s'y employèrent. Ensuite il y eut une beurrerie appartenant successivement à Messieurs Ménard, Pratte, Arthur et Evariste Pinsonneault, Amédée Dion, Henri Archambault, Elie Bourbeau, Benjamin Alix, Alexis Delage dit Lavigueur et Georges Bérard. Cette beurrerie est aujourd'hui abandonnée.⁸

Pour leur information agricole, les colons peuvent consulter la *Gazette des Campagnes* fondée en 1877. Le *Journal de l'Agriculture* fondé par Camille Lussier, à St-Hyacinthe en

7. Firmin Létourneau, *Histoire de l'Agriculture*.

8. Notes manuscrites de L. Viau.

1869, et la même année, *La Semaine agricole* fondée à Montréal par Edouard-André Barnard ne vivront que jusqu'en 1872. *Le Courrier de St-Hyacinthe* est aussi disponible à cette date et *Le Commerçant* à St-Césaire sera publié de 1876 à 1878.

Vers la même époque, les charrues et les herses d'acier se substituent aux charrues et aux herses de bois, le mil et le trèfle rouge apparaissent, les prairies s'améliorent, la faucheuse et la moissonneuse remplacent la faux et la faucille.

Le gouvernement du Québec autorise la formation de *Sociétés d'agriculture* dont une à St-Hyacinthe. En 1875, nous voyons que Charles Gauvin en est directeur pour L'Ange-Gardien.

Ces sociétés organisent des concours de labour et de récoltes et tiennent des expositions d'animaux.

La Législature du Québec avait déjà voté l'*Acte des sociétés de colonisation* en 1869. Par cet Acte, des sociétés de colonisation peuvent se former dans les différents comtés de la province pour aider le gouvernement et les municipalités à ouvrir des chemins, pour diriger les colons sur les terres de la Couronne, pour leur fournir des provisions, des semences, des instruments de défrichement, enfin pour encourager les colons par tous les moyens avec l'approbation du lieutenant-gouverneur. Les cotisations varient entre \$2. et \$10. par membre.

Le gouvernement construit aussi des chemins. Il affecte peu à cette fin, mais c'est un bon commencement. Les sociétés d'agriculture et les municipalités sont tenues de contribuer pour un montant égal.

c) Le commerce local

Le commerce était à peu près inexistant durant les 20 premières années d'existence de la paroisse. La rivière Yamaska est devenue un gros centre de colonisation. Les belles plaines de terre glaise que cette rivière arrose, sont en bonne voie de défrichement. Il n'y a que le marché de St-Césaire et celui de Farnham qui permettent d'écouler un surplus de

production, le plus souvent par échange. Après un incendie, le marché de St-Césaire sera reconstruit en 1871 pour la somme de \$2,660.

Le pain se faisait à la maison et un petit four était bâti à presque toutes les propriétés et le même servait trois ou quatre jours de suite pour le voisinage.

Israël Laliberté avec un Irlandais nommé Agben tenaient une boulangerie à la place de Philippe Langevin sur les lots nos p. 58 et p. 59 du cadastre du village de Canrobert. Cette boulangerie passa au feu vers 1890. La famille d'Israël Laliberté partit alors pour les États-Unis et y demeura, sauf leur fille Florina qui revint au Québec épouser Hector Lajoie en 1910.⁹

Le commerce local était assuré par les marchands suivants: au Village, McNulty, Edmond Descelles, J.B. Barsalou; à Angéline, Onésime Boisvert, plus tard par J.B. Dubé et G. Albert Dubé; au coin de Casimir, par J.-Bte Brodeur, Ludger Gladu, Jos. et Conrad Dauray.

Ces *magasins généraux* vendaient des pelles à rigoles, des "brocks", des clous, de la broche, des crampes à clôture, du linge "d'indienne", du coton à "overalls", de la flanellette, des biscuits "Village" à .11 la livre, et des gros boutons, sans oublier le dessert du cultivateur: la bonne melasse de la Barbade, et aussi l'huile à camphre pour ceux qui pouvaient se payer le luxe d'une lampe pour remplacer les chandelles et la flamme rouge de la porte du poêle, et un fanal pour aller faire le train à la grange.

Le magasin Barsalou

L'exemple le plus typique d'une famille de marchands qui s'est installée au début de la colonie pour se développer jusqu'à nos jours est bien celui de la famille Barsalou.

Ce commerce, le plus ancien de L'Ange-Gardien, fut établi avant le début du siècle, il y a plus de cent ans. Le fonda-

9. Informations de Marie-Jeanne Lajoie-Pinsonneault.

teur, Jean-Bte Barsalou habitait dans la Village lors de son incorporation en municipalité distincte de la Paroisse. J.-B. était marié en premières noces à Marie Brouillette, et en secondes noces, à Aglaé Adam.

Au début, le commerce consistait en vente de viande de boucherie, de grains de semence et autres produits pour soigner les animaux, surtout les chevaux. M. Barsalou était installé, à ce moment-là, dans une bâtisse située sur l'emplacement actuel de la boucherie Pinsonneault-Chagnon, sur les lots nos 12 et p. 13 du cadastre du Village de Canrobert. Ce commerçant passait dans les rangs de la paroisse afin de fournir aux colons les nécessités premières pour la nourriture et l'éclairage. Parfois, il lui fallait user de beaucoup de persuasion pour convaincre les colons de se servir de kérosène pour éclairer leur petite maison. Certains craignaient le feu, ou bien, ils en trouvaient le coût trop élevé, ou préféraient continuer de s'éclairer à la chandelle.

Vers 1889, comme beaucoup de familles du temps, l'aïeul émigra aux Etats-Unis, afin de ramasser un petit capital pour continuer les affaires. A son retour au Village, il construisit en 1898, le vaste édifice actuel et on y diversifia le commerce: tissus, dentelles et fil pour les ménagères; peinture, broches à clôture, etc. pour le fermier.

Le fils du fondateur, Joseph (1880-1954), marié à Régina Robert (1905-1970), continua l'entreprise. A la façon du temps, à deux reprises, en 1914 et en 1925, l'épicerie fit de la place pour recevoir le Bureau de poste. M. Joseph Barsalou devait continuer à distribuer la marchandise dans les rangs jusque vers 1915.

Durant 24 ans, soit de 1934 à 1958, la Banque Canadienne Nationale loge dans la maison de Joseph Barsalou. Elle est tenue d'abord par Jeannette et ensuite par Denise, filles de Joseph.

Le commerce actuel se continue par le petit-fils du fondateur, Gérard, assisté de son frère Raymond et de sa soeur Denise. Sous le même toit, Gilles Boulay, son beau-frère,

tient un salon de barbier, et Raymond Barsalou, un salon de coiffure.

Félicitations à cette famille, artisanne et témoin des progrès de cette paroisse.¹⁰

Les boutiques de forge

Les chevaux étaient utilisés pour le défrichage et les travaux de la ferme. Chaque cultivateur en avait une paire de gros et les habitants plus à l'aise en avaient une deuxième paire pour le voiturage et l'aide aux voisins. Par exemple, Pierre Mercure conduisait habituellement les nouveaux-nés à St-Césaire pour leur baptême, d'où son surnom de *compère banal*.

Les boutiques de forge suivantes ferraient les chevaux et réparaient les voitures de toutes sortes: dans le Haut de Séraphine, J.B. Saurette et dans le Bas de Séraphine, Joseph Viens; à Rosalie, Cléophas Vadnais, remplacé par Jos. Ménard et plus tard par Jos. Ducharme; à St-Georges, M. Robert; au coin de Casimir, Maynard et Frères, remplacé par Uldège Gaucher; à Magenta, Edouard Knight, près du Pont *Jacquot*.

Au Village, la famille Mercure établit et conserve la tradition des maîtres forgerons voituriers. Augustin Mercure, fils de Pierre, pionnier, fut le premier forgeron du Village. Il vend à Amédée Bernard, qui revend presque aussitôt à Antoine Mercure, frère d'Augustin, le 6 mars 1884. Antoine vendra à Adolphe qui finalement le cède à Jos. Arthur en 1931. Ce dernier est encore propriétaire en 1981, au même endroit, sur les lots nos p. 21 et p. 22, où son entreprise s'est transformé en garage et boutique de soudure.¹¹

d) Le commerce extérieur

Des efforts de navigation sur la Yamaska, de St-Césaire à St-Hyacinthe favorisent des échanges de visiteurs mais très peu de commerce: le navire *Tranquille* en 1840, le *Yamaska* appelé ensuite *Gaudette*, en 1851 et, finalement, le *Notre-Dame*

10. Réf.: Gérard Barsalou.

11. Yvette Pinsonneault-Bourdeau: selon contrats de vente enregistrés.

17247 30

Le 25 Octobre 1870

Donation par Père
Pien-deau & son épouse
à

Père Pien-deau & son fils,

perpétuelle

8030

H. No. 8030. Présentée le
11. Octobre 1871. à 2. h. p. m.
par H. H. Batiou, Sec. M. D.

L. H. Batiou



Bureau d'Enregistrement
du Comté de Nouvelle-
Québec de St. Gatien
le Bureau, ce voyage
à Québec et en
au Québec No. 10. Page 15. N. 8030.

L. H. Batiou

*Reproduction d'un contrat
de donation de père en fils
enregistré le 11 octobre 1871.*

PAR-DEVANT M.C. Pépin, notaire public pour la Province de Québec, résidant dans la Paroisse de St-Césaire, dans le district de St-Hyacinthe, soussigné,

ont comparus

PIERRE RIENDEAU, cultivateur, demeurant en la Paroisse de L'Ange-Gardien, dans le district et EDESSE DAIGNEAU, son épouse, qu'il autorise à l'effet ce qui suit:

Lesquels ont par ces présentes, reconnu et confessé avoir vendu, cédé, quitté et transporté dès maintenant et à toujours, avec garantie de tous troubles, dettes et hypothèques à Pierre Riendeau, leur fils, cultivateur, demeurant avec eux en la dite paroisse de L'Ange-Gardien, à ce présent et acceptant, acquéreur pour lui, ses hoirs et ayant causes, à l'avenir, savoir:

1. *une terre située au rang Rosalie en la dite Paroisse de L'Ange-Gardien, de la contenance de deux arpents de front sur vingt-huit arpents de profondeur, bornée en front par le chemin du dit rang Rosalie, en profondeur, aux terres du rang de Casimir, d'un côté à Antoine Racicot et d'autre côté à Pierre Lacoste avec les bâtisses y érigées.*

2. *huit mères moutonnes, trois chevaux, deux vaches, une taure, deux veaux, un cochon, douze poules, un wagon avec ses roues (fin), un wagon double de travail, un sleigh double, un sleigh simple, une charrue, une herse double et baculs, un tombereau, un harnais double, un harnais simple, une hache, une pioche, trois fourches de fer, deux faucilles, deux grands chaudrons, un godendard, deux chaînes à billots, un sleigh, deux pelles, une ferrée, cent cinquante chaudières à sucre, un cilebrequin et les mêches, deux robes de carioles, une pince de fer.*

Ainsi que le tout se poursuit, comporte et étend de toutes parts, circonstances et dépendances, que le dit acquéreur a dit bien connaître pour l'avoir vu et visité, en est content et satisfait, sans aucune réserve par le dit vendeur, auquel la dite terre appartient pour l'avoir eue par bons titres, qu'il s'oblige de livrer au dit acquéreur à sa demande.

Réservent les dits vendeurs, pour eux, leur vie durant à tous deux, la moitié de la maison que le dit vendeur choisira avec le droit d'aller et venir dans le restant de la dite maison, pour sortir et entrer par les portes actuelles, droit dans les bâtiments pour loger deux vaches, un cheval et un cochon, lesquels bâtiments seront entretenus de toutes réparations locatives tant grosses que menues par et aux frais du dit acquéreur, droit de parquer sur la dite terre, un cheval, deux vaches et un cochon, droit de se servir de la cheminée, du four, du puits, de la laiterie et du hangar pour son utilité. Par lesquelles réserves en jouir le dit vendeur et son épouse leur vie durant.

Pour de la dite terre et dépendances en jouir, user, faire et disposer par le dit acquéreur en pleine et entière propriété en vertu des présentes à commencer la jouissance que le 29 sept. de l'an prochain, d'ici à temps, les dits vendeurs s'en réservent la jouissance et l'usufruit.

Cette vente est ainsi faite à la charge par le dit acquéreur de payer toutes les dettes passives que les dits vendeurs doivent, que le dit acquéreur dit bien connaître, de payer les taxes locales et municipales et rentes seigneuriales que la dite terre pourra devoir à l'avenir, en outre à la charge par le dit acquéreur de cultiver et faire valoir la dite terre en bon père de famille, entretenir tous les fossés et clôtures en bon état, à la demande des eaux et des voisins, semer la dite terre en temps et saisons convenables de blé, pois, avoine, orge et autres grains et jardinage à la manière accoutumée et engranger le tout dans les bâtiments construits sur la dite terre. Après que le tout aura été battu et vanné bien net par le dit acquéreur à ses frais, les dits grains et jardinage seront séparés au minot moitié par moitié, entre les parties. La moitié des vendeurs sera mise dans le grand hangar ou le grenier de la maison par et aux frais de l'acquéreur.

Le dit acquéreur ne pourra semer chaque année, moins de six minots de blé, quatre minots de pois, quinze minots d'avoine, dix minots de patates, un quart de blé d'Inde et six arpents de foin. Le dit acquéreur sera aussi tenu de donner et livrer aux dits vendeurs, ses père et mère, la moitié du foin qu'il récoltera sur la dite terre, lequel foin sera séparé à la tasserie, le premier choix appartiendra au vendeur.

De plus, le dit acquéreur sera tenu de donner à ses père et mère, leur vie durant, seize livres de belle grande laine, deux agneaux au choix des vendeurs sur ceux de l'acquéreur, douze douzaines d'oeufs, six beaux poulets, trente livres de beau sucre, deux gallons de sirop; de leur fournir chaque année, douze cordes de bois sec et sain, quatre cordes d'érable, hêtre ou merisier et le reste de pruche rendu à la porte de la maison où les dits vendeurs feront leur demeure et le convertir pour l'usage de la cheminée, du poêle et du four et rentrer à la demeure à chaque dimanche.

Les dits vendeurs auront le droit d'élever chaque année un veau sur la dite terre, aussi le droit de le loger dans les bâtiments et le parquer sur la dite terre. Le dit acquéreur sera aussi tenu de donner et livrer à ses père et mère la moitié des pailles, balles et pesas qu'il récoltera sur la terre.

Le dit acquéreur sera tenu de soigner tous les animaux de ses dits père et mère, comme les siens, d'aller chercher et ramener les vaches, près des bâtiments pour être traites, les mener au parc; de prendre soin des vendeurs, faire leur ordinaire, en prendre soin tant en santé qu'en maladie, et faire tous les ouvrages qu'ils seront obligés de faire, comme s'ils avaient une fille et un homme servants à leur service, de plus, leur fournir à chaque demande et réquisition une bonne voiture et un harnais convenable à la saison, pour aller où bon leur semblera, sans être aucunement gênés.

Le tout de rentes et pension viagères livrables et payables la vie durant des dits vendeurs et jusqu'au décès de l'un d'eux auquel décès le dit acquéreur, au lieu de la moitié des grains ne donnera que le tiers des grains, des foins, de la paille, de la laitue, et des jardinages que la

dite terre produira, lequel tiers et tous les autres articles qui ne diminuent pas, le dit acquéreur sera tenu de la payer chaque année au survivant des dits vendeurs et jusqu'à son décès, mais il est entendu entre les parties que d'ici à quinze ans, quand bien même l'un des dits vendeurs mourrait, la dite rente ne diminuera pas pendant les dites quinze années. A commencer de payer la dite rente qu'à la St-Michel 1871 et continuant ensuite tous les ans, la vie durant des dits vendeurs. Les dits vendeurs s'obligent de fournir la moitié de la semence, de tous grains et jardinage, et lorsqu'ils n'auront que le tiers de la récolte, ils ne fourniront que le tiers de la semance. Les dits vendeurs s'obligent de nourrir le dit acquéreur et sa femme s'il en prend une d'ici au 29 sept. prochain, pourvu qu'ils travaillent pour le profit des dits vendeurs.

Les dits vendeurs auront le droit d'élever sur la dite terre des oies pendant trois ans de ce jour. Les parties s'obligent de bâtir en commun une maison sur la dite terre, de trente pieds sur vingt-six pieds au goût des vendeurs et ces derniers prendront la moitié de la dite maison pour leur logement et ensuite elle sera entretenue par et aux frais de l'acquéreur. Si le dit acquéreur vend, cède, transporte en hypothèque la dite terre en tout ou en partie, la vie durant de ses dits père et mère, il sera tenu de leur donner aussitôt la vente, session, transport, ou hypothèque passée, une somme de cinq cents piastres.

Le dit acquéreur aura droit de se servir pendant deux ans de la jument des dits vendeurs pour son utilité, sans lui faire dommage. Si le vendeur meurt avant que les deux plus jeunes de leurs enfants aient atteint l'âge de dix-sept ans, le dit acquéreur sera tenu d'en avoir soin, de les nourrir, vêtir et loger convenablement d'ici à ce temps.

Pour sûreté et garantie de la susdite rente et de toutes les autres charges, la dite terre demeurera hypothéquée pour jusqu'à la concurrence de la somme de quinze cent piastres.

Et au moyen de tout ce que dessus exprimé les dits vendeurs ont transporté au dit acquéreur tout droit de propriété et autre chose généralement quelconque, qu'ils

auralent et pourraient avoir sur ce que dessus vendu, dont et en tout ils se sont démis à dessein pour en vêtir le dit acquéreur voulant qu'il en soit ainsi et mis en possession pour celui qu'il appartiendra.

Minutes faites et passées sur le numéro sept mil deux cent quarante-sept tel que passé.

Porté au répertoire à la dite paroisse de St-Césaire, en l'étude de Me C. Pépin, l'an mil huit cent soixante-et-dix, le 25 octobre après-midi, en présence de Jean-Baptiste Richer, cultivateur de Dunham, témoin à ce appelé qui a signé avec nous notaire, les dits vendeurs et acquéreur ayant déclaré ne le savoir faire de ce à quoi ont fait leur marque. Lecture faite.

Pierre Riendeau, père
Edesse Daigneau,
Pierre Riendeau, fils

(Signé) Jean-Baptiste Richer
C. Pépin, n.p.

Ainsi qu'il appert à la minute des présentes demeuré en l'étude du notaire soussigné, quatre renvois en marge sont bons et trois sont nuls.

C. Pépin, notaire

lancé en 1869 et qui peut contenir 150 personnes, périra par le feu en 1873.

Les essais de navigation sur la Yamaska seront peu productifs. Le cabotage sur le Richelieu apportera à Sorel la brique et le blé des Etats américains de l'Est en échange de foin surtout. Sorel tentera de devenir un centre commercial puisque St-Hyacinthe a accaparé les ambitions intellectuelles.

Entre-temps, Montréal a pris son essor. Son port concurrence avantageusement Boston. L'importation y est florissante et les manufactures s'établissent nombreuses. Le pont Victoria est ouvert en 1859. Montréal devient sans contredit la Métropole avec laquelle il faut compter pour développer son commerce et écouler le surplus de ses produits. La rive sud est maintenant accessible au marché montréalais, à condition d'y être reliée par des chemins de fer.

7— LES CHEMINS DE FER

La construction des chemins de fer viendra transformer l'activité économique de la province. Dès 1854, le Grand-Tronc favorise le développement du commerce surtout avec les ports américains. Avec le South Eastern Railway que C.P.R. rachète en 1880, Farnham devient le centre nerveux vers cinq directions: St-Jean, Montréal, Granby, Newport et Frelighsburg. Presque en même temps, la paroisse de L'Ange-Gardien pourra bénéficier des possibilités offertes par ce service de deux lignes de chemin de fer qui traversent son territoire en 1860 et en 1879.

Les archives du Service des Relations extérieures des Chemins de fer nationaux du Canada mentionnent que la voie ferrée entre St-Jean et Waterloo, fut construite par la Compagnie Stanstead, Shefford et Chambly, détentrice d'une charte émise le 22 avril 1853. La construction s'est faite par étapes:

de St-Jean à Farnham-Ouest	13 milles	le 15 fév. 1859
de Farnham-Ouest à Granby		
en passant par Angéline	15 milles	le 31 déc. 1859
de Granby à Waterloo	14 milles	en 1861

Le parcours entier a été inauguré en 1861, la voie ayant dans l'intérim été louée à Vermont Central. En 1936, le premier tronçon de 13 milles a été abandonné et le rail subséquentement enlevé. Seuls les deux derniers tronçons subsistent aujourd'hui. La Stanstead, Shefford and Chambly Railroad Company a été incorporée aux Chemins de Fer nationaux du Canada à la suite de l'amalgamation de 1923. Le service des passagers est complètement abandonné en 1962. La gare d'Angéline sera déménagée pour servir à d'autres utilités en 1966.

Rien n'indique que la Municipalité de L'Ange-Gardien ait contribué financièrement à cette entreprise ferroviaire. La provenance du nom d'Angéline demeure mystérieuse. Les archives n'en révèlent pas l'origine. Angéline devait avoir par la suite sa gare, son magasin général licencié, son bureau de poste et sa fromagerie. En 1888, Magenta, Angéline, Ange-Gardien de Rouville sont dans la liste des bureaux de poste du *The Home Knowledge Atlas*.

En 1871, une autre voie ferrée devait relier la Baie Misisquoi au fleuve St-Laurent en passant par Philipsburg, Bedford, Farnham, L'Ange-Gardien, St-Hyacinthe et St-Hugues. Dans le cadre d'un budget voté au Gouvernement du Québec, pour favoriser le développement du chemin de Fer, un subside additionnel de \$1,500. par ville est accordé à plusieurs lignes de chemin de Fer dont celui de Philipsburg, Farnham et Yamaska pour 100 milles de longueur. Le chemin de Fer fut parachevé en 1879. Après plusieurs changements de propriétaires, cette voie ferrée fut louée à la Compagnie du Pacific Canadien, le 15 septembre 1903 pour une période de 99 ans. La Municipalité de la Paroisse a contribué au montant de \$9,000. pour la construction de cette ligne de chemin de fer. La compagnie s'engage en retour à construire une gare et à y maintenir un agent. La première gare fut incendiée en 1884 et la Municipalité dut faire pression auprès de la Compagnie pour obtenir la construction d'une gare située à l'extrémité de la rue Canrobert où M. Zéphir Bertrand fut agent durant plus de 25 ans. Le service de passagers sera discontinué vers 1930 mais l'*express* pour marchandises circule

encore. Le service de fret pour les meuneries Ménard et Lacoste est encore, en 1981, assuré par cette ligne.

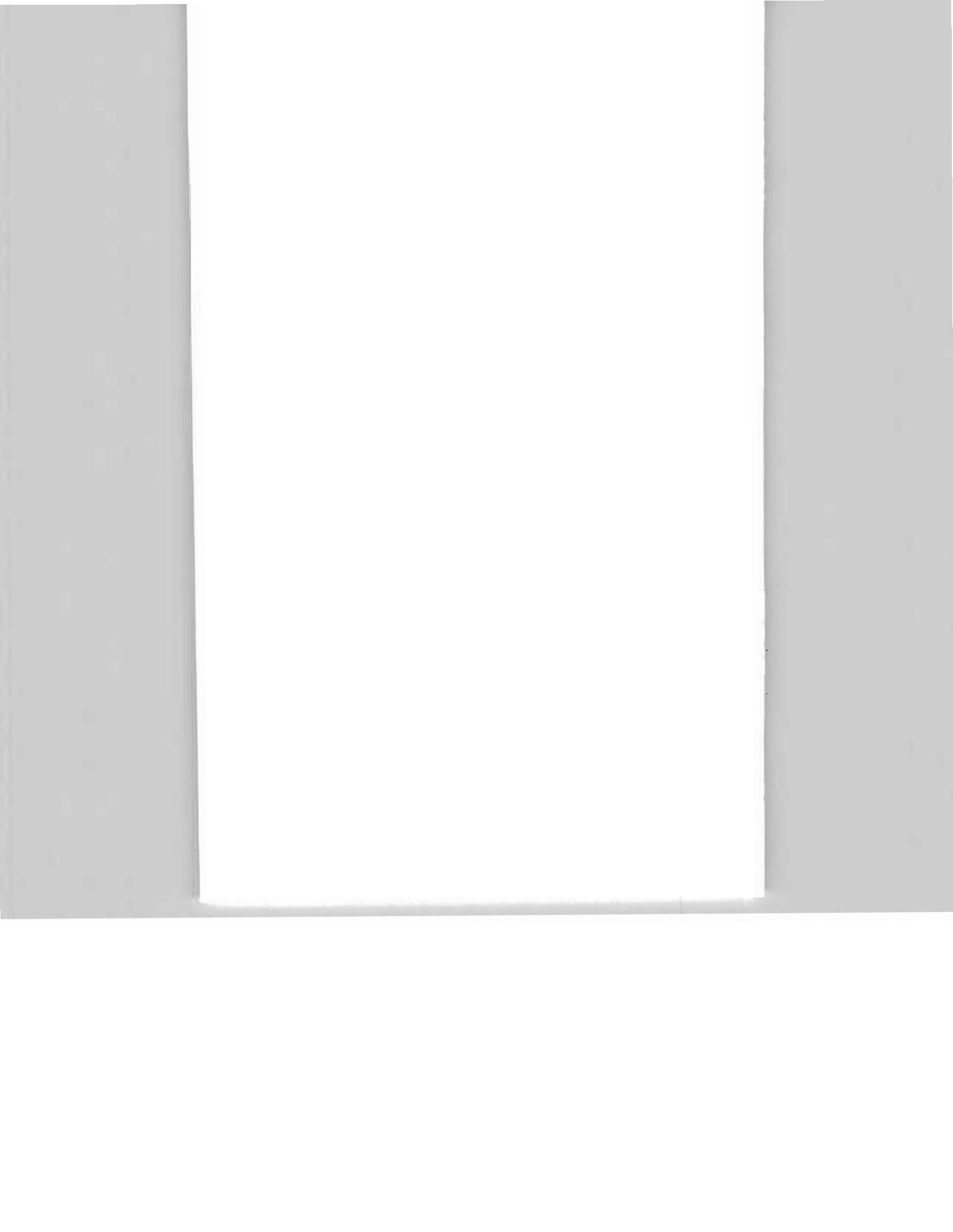
En 1887, la Municipalité prélève une somme de .25½ dans le cent piastres sur les propriétés imposables pour payer intérêts et amortissement, pour débentures, à la suite de l'emprunt de \$9,000. Le 25 février 1896, on versera un montant de \$3,666. pour le rachat final des débentures du chemin de Fer.¹²

En plus de favoriser le commerce du lait, du foin et d'animaux avec les Etats-Unis et Montréal, d'améliorer le service postal, l'entretien de ces deux lignes de chemin de fer donnera de l'ouvrage à plusieurs employés. La pénétration du chemin de fer, en plus de transformer le commerce intérieur, permet en toute saison une régularité d'approvisionnement qui était inconnue jusque là. Les vendeurs d'instruments aratoires l'utiliseront abondamment. Un instrument de vente qui fait son apparition dans les années 1870-1880, le catalogue, permet aux marchands des grandes villes de vendre directement aux consommateurs des régions rurales en utilisant le chemin de fer et le service des postes pour la livraison.

* * *

Pourtant l'agent primordial des réalisations des bâtisseurs des années 1850 à 1880, ne le cherchons pas ailleurs que dans la valeur du capital humain et dans leur puissante natalité qui leur fit couvrir la région avec une relève assurée et une volonté de survie extraordinaire.

12. Archives municipales.



de 1880 à 1920

CHAPITRE IV

Paroisse agricole

(première partie)

1— MOUVEMENTS DE LA POPULATION

A la fin du 19^{ème} siècle, la population de L'Ange-Gardien atteignait son maximum, soit plus de 2200 âmes. De 1463 personnes qu'elle était au début de l'érection canonique en 1851, qui comprenait alors le rang de Papineau, elle progresse jusqu'à la fin du siècle pour ensuite diminuer lentement jusqu'à 1355 en 1941 et remonter à 1741 citoyens en 1980.

A première vue, la situation peut paraître surprenante, mais elle s'explique facilement. Le territoire de la Paroisse de L'Ange-Gardien était à peu près entièrement occupé par de jeunes colons dès 1850. Ces jeunes couples ont de nombreux enfants. Le Gouvernement octroie un lot de terre de 100 acres, aux pères et mères de 12 enfants. Les parents défrichent, agrandissent leur terre et y installent leurs garçons et le peuplement continue d'augmenter jusque vers 1900. A cette époque, les terres sont toutes occupées, excepté la savane. Le surplus de famille doit s'établir ailleurs ou se diriger vers les villes en plein développement.

L'Ange-Gardien ayant gardé son caractère essentiellement agricole ne pouvait absorber toute sa jeune population. Plus tard, la forte baisse de natalité qui sévit dans toute la province expliquera la baisse de population. Les personnes âgées demeurent chez leurs enfants ou vont s'établir dans les villes environnantes. L'hospice de Farnham est ouvert en 1878. Lors de son incendie en 1916, des personnes de L'Ange-Gardien y trouveront la mort, tels M. Dominique Lévesque, arrière grand-

père de Gilles Lévesque et M. Guilmore, arrière grand-père de Frank Guilmore.

Voyons les naissances au registre de la Paroisse. De 1856 à 1886, les baptêmes enregistrés se maintiennent entre 90 et 125 par année. Une baisse considérable se fait alors sentir et de 1886 à 1916, les naissances s'établissent entre 60 et 90 annuellement. Pour les années allant de 1916 à 1960, la moyenne annuelle des baptêmes sera de 46. De 1960 à 1980, la moyenne annuelle sera de 33 naissances.

Les naissances sont nombreuses. Il n'est pas rare de voir les grand-parents prendre à leur charge quelques petits-enfants pour soulager une famille trop nombreuse. Mais il faut compter avec une mortalité infantile élevée. Les maladies infectieuses sont très répandues. Les médicaments, comme la pénicilline, sont inexistantes ou très rares, et les soins à domicile étant réduits au minimum, la diphtérie chez les enfants et la tuberculose chez les adultes font des ravages considérables. (Voir le tableau des statistiques sur les décès pour les 15 premières années). En 1901, le Conseil municipal de la Paroisse adoptera le règlement no 41 ordonnant la vaccination obligatoire avec revaccination. Le Dr C.E. Godin était alors secrétaire-trésorier.

Pouvons-nous imaginer le drame de ces jeunes mamans, privées de soins élémentaires, dans l'insécurité complète, toujours dans l'attente d'un bébé qui ne vivra peut-être pas. L'entraide entre voisines, quelquefois assez éloignées, prend ici tout son sens, et était considérée comme un devoir sacré et presque une condition de survie.

De plus, on constate que l'espérance de vie des femmes était alors moindre au Québec, que celle des hommes: soixante-seize décès chez les femmes contre quarante-huit chez les hommes. L'infection lors de l'accouchement et la tuberculose décimaient les jeunes femmes.

*Tableau des décès
pour les quinze premières années de la Paroisse*

Année	Nais- sances	Décès				
		1½ an et moins	1½ à 17 ans	Hom- mes	Fem- mes	Total
1857	90	11	5	3	2	21
1858	83	13	4	0	4	21
1859	109	21	10	5	6	42
1860	105	11	13	3	6	33
1861	113	15	10	2	7	34
1862	139	21	14	4	4	43
1863	126	26	14	3	1	44
1864	125	15	7	3	4	29
1865	115	26	7	4	4	41
1866	108	15	6	3	4	28
1867	89	20	7	4	8	39
1868	104	22	3	4	5	34
1869	113	13	8	3	6	30
1870	104	24	8	3	10	45
1871	109	22	27	4	5	58
	1632	275	143	48	76	542

Les chiffres de ce tableau sont éloquents. 418 enfants meurent en 15 ans, dont 275 bébés. Encore qu'il n'est pas fait mention des enfants morts avant d'être baptisés.

Durant les 30 premières années de la Paroisse, les sépultures se chiffrent donc en moyenne à 45 par année pour atteindre le chiffre record de 68 en 1878. De 1886 à 1918, les sépultures suivront la courbe descendante des naissances et s'établiront en moyenne à 36 par année. En 1918, toutes les écoles sont fermées à cause de la grippe espagnole. De 1918

à 1960, les décès s'élèvent à 20 annuellement, et de 1960 à 1980, à 17 en moyenne. La mortalité infantile est à peu près inexistante aujourd'hui.

Le nombre de mariages est plus stable. 1500 mariages en 125 ans, ce qui donne une moyenne de 12 mariages par année. Les plus grands écarts se situent en 1864 et en 1907, où il n'y eut que 5 mariages, de même qu'en 1957, avec 3 mariages. Les meilleurs records sont les suivants: 26 en 1882, 27 en 1939, et 25 en 1972.

La présence des médecins et des notaires était intimement liée aux principaux événements des citoyens. Voici la liste de ceux qui apparaissent aux archives de la Municipalité.

Les médecins:

Louis St-Onge, 1875; Dr Vaillancourt;
Charles-Emile Godin, 1901; Walter Lewis, 1905;
Urgel Labelle, 1908; Dr Pleau, 1920;
J.A. Beauchamp, 1922-1931; Dr Audet, 1931-1933;
Dr Fournier, 1933-1936; Dr Bélisle, 1941-1942;
Dr Landry, pratique actuellement
au C.L.S.C. de Farnham et est résident de L'Ange-Gardien (1980).

Les notaires:

Notaire Gaboury, 1855-1905;
Notaire A. Guénette, 1856, gendre de Louis Gobeil;
P. Bériau, 1866; F. Meunier, 1866;
Me Fournier, 1878;
E. Forest, 1912; Paul Rinfret, 1916-1951.

Les dates inscrites sont celles où ces médecins et ces notaires ont pratiqué, ou commencé à pratiquer, à L'Ange-Gardien.

2— ÉMIGRATION

La paroisse n'échappe pas à l'émigration de ses habitants vers les États-Unis, dont la frontière n'est qu'à 35 milles.

Dès 1873, le journal *L'Opinion Publique* publie une édition spéciale pour franco-américains qui s'appelle *L'étendard*. Déjà plus de 1800 Canadiens sont partis du Québec et de ses environs pour les États-Unis. L'émigration continuera tant que

l'agriculture ne sera pas plus rentable, tant que nous n'aurons pas plus d'industries pour absorber les surplus de main-d'oeuvre. Libéraux et conservateurs d'Ottawa et de Québec se renvoient la balle sans trouver de solution et la saignée va toujours en s'aggravant. Les chemins de fer, sur lesquels on a tant compté, coûtent très cher, ne sont pas terminés et servent davantage au déplacement de population qu'à stimuler un commerce encore mal organisé. Il en coûtait alors \$12. aller-retour sur la ligne du Central Vermont pour une excursion de Montréal à Worcester.

Bien rares sont les familles souches de L'Ange-Gardien qui n'aient pas eu plusieurs de leurs membres de passage aux États-Unis pour quelques années. Dans *L'Opinion Publique* de mai 1873, à Fall River on relève les noms de Damase Maynard, marié à Marcelline St-Jean; de Edouard Ménard, de Westboro, Mass., qui préside une convention de Canadiens-Français. M. Edouard Larocque, maire de la Paroisse, quitte son poste en 1895 pour les États-Unis; M. le curé J. Leblanc, premier curé de L'Ange-Gardien, s'installe aux États-Unis dès 1864; un autre de nos curés, Louis Origène Roberge, est né à Cohoes, N.Y., de même que M. Raoul Péloquin, curé, né à Springfield en 1896.

Les colonies canadiennes-françaises aux États-Unis sont assez bien organisées. Elles jouissent de quelques écoles françaises, de leur église avec ministère en français, de leurs commerçants francophones et d'une section de la Société St-Jean Baptiste. Une église canadienne-française leur sera accessible en 1873, à Glens Falls, N.Y., une autre à Woonsocket en mars 1873. Les Révérendes Soeurs de la Présentation de Marie de St-Hyacinthe établissent une mission, à Manchester. Le prix de la pension et de l'instruction est de \$6.00 par mois en argent canadien. A Valley Falls, R.I., les Canadiens de ce village sont desservis par un missionnaire canadien, le Révérend M. Dauray du Collège de Marieville. En mai 1875, le feu ravage l'église de Holyoke et fait 66 victimes dont plusieurs Canadiens-français. Parmi ces victimes, trois demoiselles Lacoste de L'Ange-Gardien, tantes de Sergius Lacoste.

Des familles complètes émigrent peut-être encore plus que des individus. A chaque arrivée de train du Canada à Holyoke, à Woonsocket et ailleurs, les Canadiens-français déjà installés, vont à la rencontre des nouveaux arrivés, les accueillent temporairement et leur aident à s'installer, à se trouver du travail, ce qui est relativement facile puisqu'on embauche les enfants et les femmes dans les filatures, et les hommes ayant un marteau dans la construction et la réparation des "trams-ways".

Quand un Canadien-français ouvre un petit commerce, on se donne la main et chacun se fait un devoir d'aller l'encourager. Quelques commerces importants à Providence sont administrés encore aujourd'hui par des descendants de Canadiens-français.

Généralement ces émigrés redorent un peu leur gousset, et reviennent sur leur terre quand l'agriculture devient un peu plus rentable, la construction et le commerce un peu plus actifs. Ces franco-américains de passage n'avaient rien perdu de leur patriotisme, de leur courage au travail. Les premières autos à circuler, dans la Paroisse vers 1910, sont sans doute celles de visiteurs franco-américains, comme les Tétreault.

Mais ces déplacements sont coûteux et l'avenir peu rassurant. C'est pourquoi on insiste auprès du Gouvernement de Québec afin que celui-ci emploie l'argent destiné à l'immigration, à rapatrier les Canadiens-français émigrés aux Etats-Unis, plutôt qu'à inviter les Européens à s'installer au pays, et à développer l'agriculture.

Des lois seront passées en Chambre pour favoriser la colonisation, pour offrir de l'aide pour installer les colons sur des morceaux de terre faite, avec une petite maison déjà bâtie, mais ces lois ne s'attaquent pas aux véritables causes du mal.

Mais il arrive que les voyages sont intermittents. Il y a des périodes de crise et de chômage aux Etats-Unis. Les Canadiens-français reviennent alors dans la paroisse, quitte à repartir plus tard, quand les affaires américaines sont plutôt invitantes.

Selon H. Plante et L. Martel, dans *Mon pays*, la crise économique commencée 15 ans plus tôt durera jusqu'en 1896. Une courbe importante dans l'évolution du Canada est tracée par le peuplement et la colonisation de l'Ouest canadien. La culture du blé dans l'Ouest fait rêver les aventuriers encore plus que l'or du Klondike. Le coût du transport et le prix du fer sont à la baisse. Les fermiers peuvent se procurer à meilleur compte l'outillage nécessaire à la culture du grain. Plusieurs québécois rêvent du blé magique, encouragés par un vaste mouvement de colonisation vers l'Ouest. Mais les Canadiens-français en étaient injustement exclus. Il en coûtait dix fois plus cher à un Québécois qu'à un Européen pour se rendre jusqu'à Edmonton. Ils n'eurent d'autres alternatives que de prendre la route traditionnelle des Etats-Unis. Quelques paroissiens ne résisteront quand même pas à l'appel de l'Ouest, tels les Lajoie, les Dumas, les Paquette, les Barber, les Authier et d'autres.

3— VIE RELIGIEUSE

A la fin du 19^{ème} siècle, la colonisation était pratiquement vue comme une mission d'Eglise. Aux yeux du clergé et de bien des familles, la terre et la foi étaient indissociables. L'agriculture et la langue française favorisaient l'épanouissement des vertus évangéliques et tenaient les ouailles éloignées des dangers du modernisme et des frivolités des villes. Aussi, il n'était par rare que les sermons au prône du dimanche, élèvent les campagnards contre les citadins, glorifient les moeurs paysannes et mettent en garde contre les habitudes urbaines de libertinage et l'asservissement des ouvriers dans les villes. Pour répondre aux pressions du clergé, une loi interdira en 1906 le commerce le dimanche, même si Henri Bourassa s'y oppose.

Cette époque fut très florissante en vocations religieuses dans la paroisse, chez les filles surtout. Des couvents sont ouverts à Farnham, St-Césaire et Granby. Les jeunes filles s'inscrivent pour compléter une formation sommaire donnée dans les écoles de rang ou pour se préparer à l'enseignement.

Plusieurs prennent le goût à cette vie de pensionnaire, ordonnée, enrichissante. Comme c'est le seul endroit pour les filles leur permettant de poursuivre des études et de se vouer à l'éducation, elles décident de rester en communauté. De plus, les religieuses possèdent à peu près le monopole des oeuvres de bienfaisance; les jeunes filles peuvent y développer leurs talents et leur dévouement.

Ajoutons au tableau les vocations masculines, les inscriptions faites au Séminaire de St-Hyacinthe et de Marieville, de même que les entrées au Juvénat du Collège de St-Césaire sous la direction des Pères Ste-Croix, ouvert en 1901.

Le 10 août 1883, des événements importants ravivaient la vie religieuse dans la paroisse. Mgr L.Z. Moreau présidait aux fêtes du 25^{ème} anniversaire de l'ordination sacerdotale du curé Paré et ordonnait prêtre un enfant de la paroisse, Louis A. Larocque, fils de Edouard Larocque et de Marie-Louise Beaulac.

Les congrégations et associations religieuses laïques étaient aussi très florissantes: la confrérie du Scapulaire du Mont-Carmel, établie à L'Ange-Gardien en 1856, compte en 1870 quelque 851 membres. La confrérie du Scapulaire de l'Immaculée-Conception, date de 1876 et compte 430 membres en 1878. L'oeuvre de St-François de Sales, accompagnée du Cordon Séraphine de St-François d'Assise, s'établie en 1878 dans tout le diocèse. La Congrégation des Enfants de Marie, celle des Dames de Ste-Anne et les Ligues du Sacré-Coeur prendront la relève pour durer encore longtemps. Ajoutons les retraites paroissiales, les croisades de la Tempérance avec ralliement autour de la Croix noire, la criée pour les âmes, les prières à la croix de chemin et la prière en famille, et nous aurons un pâle tableau de la vie religieuse du temps. Les enfants communiaient pour la première fois entre dix et treize ans. Une bonne partie de l'année, les hommes se rendaient à la messe dominicale à pied, sur la voie ferrée, ou à travers champs.

Biographie des curés

Quatre curés se sont succédés dans la Paroisse de L'Ange-Gardien de 1891 à 1921. Ce sont les curés Durocher, Nadeau, Balthasard et Roberge.

M. Jean-Baptiste Durocher, de oct. 1891 à sept. 1901

M. Jean-Baptiste Durocher est né le 27 novembre 1829 à St-Polycarpe, comté de Soulanges. Il fait toutes ses études au Séminaire de St-Hyacinthe et y est ordonné prêtre le 24 août 1856 par Mgr J.C. Prince. Il sera vicaire 15 jours à St-Hugues et sera nommé immédiatement curé, le premier octobre 1856. Il desservira Upton, Ste-Hélène, Ste-Victoire et St-Grégoire d'Iberville. De 1888 à 1891 il retourne au Séminaire de St-Hyacinthe pour enfin devenir curé à L'Ange-Gardien, de octobre 1891 à septembre 1901. Il se retire alors à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe où il décède le 18 avril 1906.

M. Joseph-Hubert Nadeau, de 1901 à 1910

M. Joseph-Hubert Nadeau est né le 10 février 1853 à St-Césaire, de Nazaire Nadeau, cultivateur, et de Marie-Olive Rainville. Il fait toutes ses études au Séminaire de St-Hyacinthe et est ordonné prêtre à la Cathédrale de St-Hyacinthe par Mgr L.Z. Moreau le 29 août 1880. Il exerce du ministère comme vicaire de 1880 à 1887. Il est alors curé de St-Alphonse, de St-Mathias et finalement de L'Ange-Gardien de 1901 à 1910. En 1904, il visite le St-Père à Rome, accompagné du curé Boivin de St-Césaire. Il sera curé par la suite à St-Antoine et à St-Denis où il décède le 21 mars 1926.

M. Nadeau est un bâtisseur. Dans toutes ses cures, il procède à des travaux importants.

M. Joseph-Arthur Balthasard, de 1910 à 1915

M. Joseph-Arthur Balthasard, né le 3 novembre 1856 à Iberville, de Joseph Balthasard, menuisier, et de Elodie Davignon, a fait ses études au Séminaire de St-Hyacinthe où il

est ordonné prêtre par Mgr L.Z. Moreau le 21 septembre 1881. Il est docteur en philosophie, licencié en théologie et en droit canonique. Il poursuit ses études à Rome jusqu'en 1891. Il est toujours professeur au Séminaire de St-Hyacinthe jusqu'à sa nomination comme curé de L'Ange-Gardien en 1910. Il y restera jusqu'en 1915, pour être ensuite curé de St-Aimé où il décède en 1916.

M. Louis-Origène Roberge, de 1915 à 1921

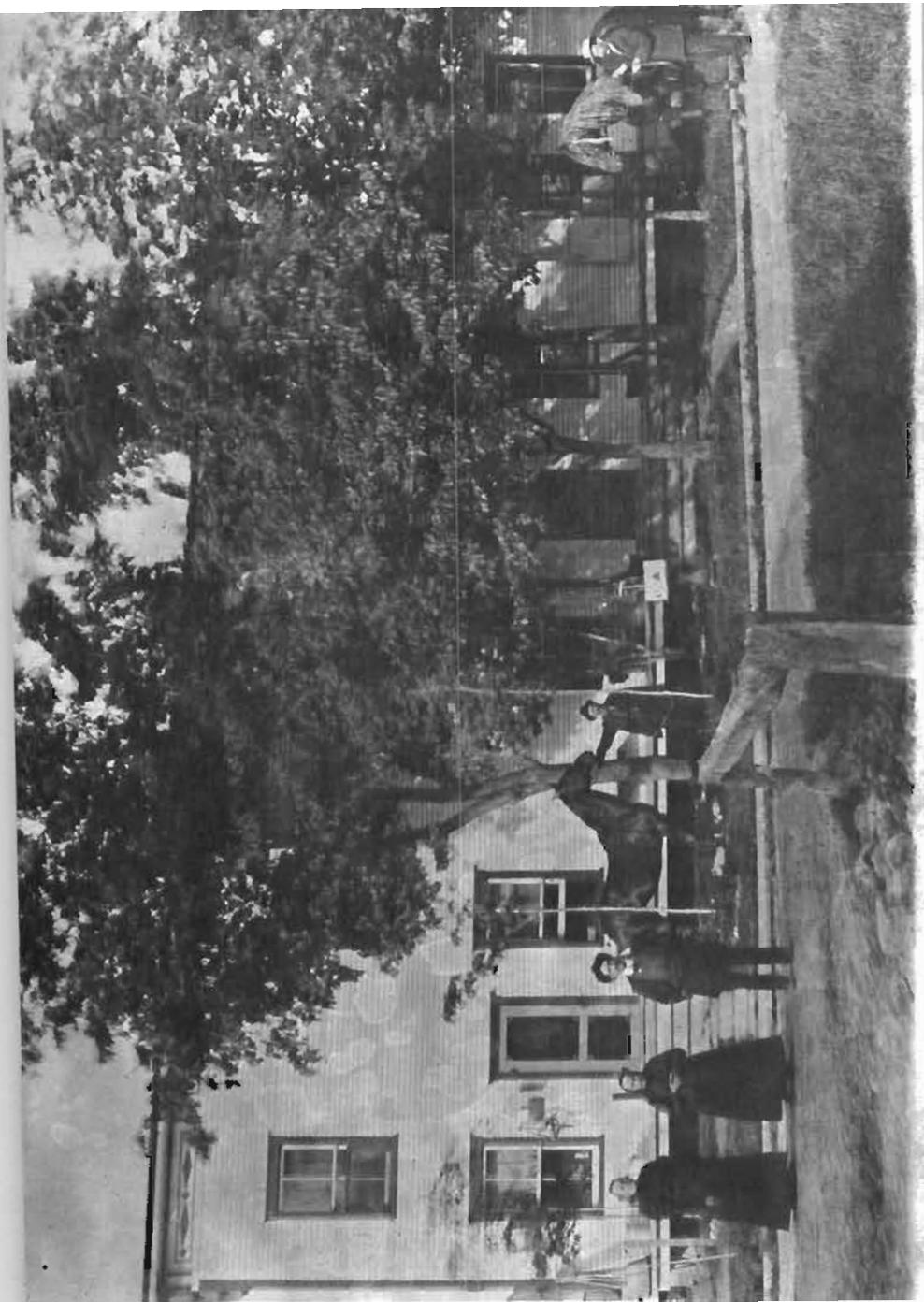
M. Louis-Origène Roberge est né le 20 février 1873, à Cohoes, état de New-York. Il est le fils de Ludger-Augustin Roberge, entrepreneur ferroviaire, et de Clémentine Millette. Il fait ses études tantôt au Séminaire de St-Hyacinthe, à celui de Marieville, au Collège Ste-Marie de Montréal et au Grand Séminaire de Montréal. Il obtient une licence en théologie et un doctorat en droit canon. Il occupa plusieurs postes à l'Evêché, entre autre celui de chancelier, avant d'obtenir une cure à L'Ange-Gardien, de 1915 à 1921, la seule qu'il administra puisqu'il y décéda le 19 janvier 1921 à l'âge de 47 ans. Il est inhumé dans le cimetière paroissial.¹

Nouveau cimetière et reconstruction d'église

Depuis 1902, l'état de détérioration de l'église augmente d'une façon inquiétante et des réparations s'imposent. La proximité du cimetière, en arrière de l'église, empêche d'effectuer des travaux de drainage nécessaire. Le cours d'eau "La Fabrique" qui coule le long du terrain et des bâtiments de l'église, déverse tous les printemps et menace les fondations de l'église. Il faut donc commencer par déplacer le cimetière. M. le curé Nadeau sera l'artisan de tous ces travaux.

En septembre 1904, une résolution de l'Oeuvre et Fabrique, autorise l'achat d'un terrain pour cimetière approuvé par le Conseil de l'hygiène de la Province de Québec et choisi par l'autorité religieuse. Ce terrain sera acheté de Dosithé

1. Archives de l'Evêché de St-Hyacinthe.



Exposition de chevaux au magasin Barsalou, vers l'année 1900.



153, rue Principale.



*Toujours de
fière allure
bien que
toutes trois
centenaires*

246, rue Principale.



97, rue St-Georges.

Photos:
Jeannot Petit



*Le cœur
du Village
en 1915.*





Troupe de théâtre.



Harmonie de L'Ange-Gardien.

Bérard sur le lot p. 271 du cadastre de la Paroisse de L'Ange-Gardien; grand de 5 arpents et situé dans le rang de St-Georges.

Le 30 mars 1905, Mgr Maxime Decelles émet un décret:

1. Autorisant l'érection d'un nouveau cimetière, selon les règles canoniques, qui sera plus tard béni et consacré à Dieu;
2. Défendant à l'avenir de faire des inhumations dans l'ancien cimetière;
3. Permettant de faire transporter dans le nouveau cimetière, tous et chacun des cadavres inhumés dans l'ancien, selon les lois canoniques et civiles.

† Maxime, Evêque de St-Hyacinthe
par Mgr T. Z. Decelles, sec.
(Archives Ange-Gardien)

En 1905, un autre décret de Mgr Maxime Decelles autorise les réparations importantes à effectuer à l'église, à la sacristie et à la maison du bedeau, selon le procès-verbal du vicaire général du diocèse, M. le Chanoine Alexis-Xyste Bernard. En voici un résumé:

1. Assurer la solidité des murs, assainir les fondations et les caves.
2. Exhumer tous les corps qui reposent dans l'ancien cimetière.
3. Pour arriver à détourner le courant des eaux: poser des tuyaux de drainage.
4. Pour les travaux extérieurs aux édifices: réparer toutes les couvertures ou corniches, ajouter au clocher une seconde lanterne, renouveler les pierres des encadrements, agrandir et ajouter des soupiraux garnis de pierres de taille, réparer tous les murs, faire un perron de ciment avec marches, allonger la sacristie de 10 pi. et bâtir une cheminée, construire un nouveau chemin couvert entre l'église et la sacristie.
5. Pour les travaux à l'intérieur: remplacer les lambourdes par des piliers de fer, faire un vestibule sous le jubé, remplacer les colonnes de bois qui supportent le jubé par des colonnes de fonte, faire des escaliers nouveaux pour le jubé, réparer planchers, murs, voûtes, plafond,

modifier les jubés, faire un nouveau banc d'œuvre, refaire les bancs à neuf, refaire la balustrade, suspendre la chaire avec escalier, réparer le grand autel et faire deux petits autels neufs, réparer stalles et prie-Dieu du chœur.

6. Pour les travaux à la maison du bedeau: reculer les remises ou "sheds" après l'exhumation des corps du vieux cimetière, reculer la maison du bedeau et la réparer.

La Cour des Commissaires pour l'érection civile des paroisses se réunira à L'Ange-Gardien au mois de mai 1905, pour nommer les syndics ayant la responsabilité de faire réaliser ces travaux, d'emprunter et d'établir une répartition légale pour tous les catholiques. Les syndics nommés sont: MM. Edouard Houle, Ludger Maynard, Henri Messier, Jean-Bte Dubé, Félix Noiseux et le curé Nadeau, sec.

La répartition sera de \$13,300. payable en 12 versements, en six ans. En 1907, ce montant étant nettement insuffisant, l'Oeuvre et Fabrique autorise un emprunt de \$9,000. à 4% pour le parachèvement des travaux avec autorisation de Mgr. Les travaux se poursuivront durant plusieurs années.

La Fabrique achètera l'emplacement de M. Joseph Roy, sur les lots p. 33 et p. 34, du cadastre du Village de L'Ange-Gardien au prix de \$1,000. La maison servira à l'avenir pour loger le sacristain, et la maison des habitants sera remise à la municipalité.

En 1913, avec M. le curé Balthazard, les registres de la Fabrique indiquent qu'un nouvel emprunt de \$10,000. est utilisé pour consolider la dette. A la même occasion, on discute d'un contrat avec Casavant et Frères pour renouveler l'orgue. Ce nouvel orgue de 16 jeux, sera d'abord actionné à vent, et ensuite à l'électricité en 1926. Il sera béni solennellement en 1916. A l'occasion de ces travaux, les statues des apôtres qui ornaient les colonnes de l'église depuis 1865 seront enlevées.

4— LES MUNICIPALITÉS À L'ŒUVRE

a) Le conseil municipal du Village

Au début du siècle, jusqu'en 1916, les élections des conseillers se faisaient à vive voix. La mise en nomination était faite verbalement et immédiatement à sa clôture, les électeurs présents votaient.

Le président d'élection enregistrait les résultats. A la prochaine assemblée du conseil, les conseillers s'élisent un maire parmi eux, pour le terme d'un an.

Les séances du conseil sont tenues tantôt l'avant-midi, tantôt l'après-midi, à la *maison des habitants* jusqu'en 1912, et à la salle paroissiale ensuite.

En 1916, le code municipal est amendé et le maire sera élu par les électeurs lors d'un scrutin qui peut être secret. Seuls, les propriétaires ont droit de vote. Mais pour être éligible à la charge de maire ou de conseiller, il faudra, dorénavant, savoir lire et écrire. Donc, quelques conseillers doivent se retirer de la politique municipale.

Le conseil municipal nomme les trois estimateurs municipaux. Ceux-ci doivent faire l'évaluation des propriétés qui servira à l'imposition des taxes foncières. A tous les trois ans, à pied ou en voiture, ils parcourent les rangs, s'arrêtent devant chaque propriété, et suivant l'inspiration du moment, en fixent l'évaluation. Le système avait l'avantage d'être facile, mais manquait quelquefois d'objectivité. Les licences et permis constituent les autres revenus du conseil municipal. De plus, le règlement no 67, adopté par le conseil du Village en 1917, impose une taxe annuelle sur les habitants mâles et les locataires de la Municipalité.

Origine des rues

Au début, les rues du Village étant le prolongement des chemins, des rangs et des routes de la Paroisse, elles portent les mêmes noms: rue Rosalie, rue St-Georges, rue Casimir. Lors de la séparation des municipalités, en 1872, la rue du

Dépôt, reliant la rue Casimir à la voie ferrée du C.P.R., était déjà ouverte.

A cette époque, il y a une autre rue, la rue St-Flavien, qui relie la rue du Dépôt à la rue St-Georges, où elle enjambe, avec un ponceau, le cours d'eau de la Fabrique. La plus grande partie de cette rue, large de 18 pieds, est du roc nu. Elle est reliée à la rue Casimir par une ruelle entre les lots nos 51 et 52 et par une autre, entre les lots nos 54, 55 et 56. En 1886, Flavien Létourneau étant maire, le conseil municipal ordonne par règlement que la rue déjà existante soit faite et ouverte, le tout payé par répartition entre les propriétaires riverains. Cette rue est fermée en deux étapes, en 1896 et en 1921, pour ne conserver que la partie actuellement en usage de la rue St-Flavien.

La même année, soit en 1886, la rue St-Hubert est ouverte à 14 pieds de largeur. Elle est fermée en 1897 et les terrains retournent aux anciens propriétaires en 1917. Elle ne sera réouverte que plusieurs années plus tard.

Le règlement no 56 décrète l'empierrement des rues, ce qui sera fait les années suivantes. En 1916, le conseil municipal fera élargir la rue Casimir (Principale actuelle) de six pieds à même le terrain de la Fabrique. Si les travaux des rues sont municipalisés, l'entretien d'hiver, du 1^{er} novembre au 1^{er} mai, reste à la charge de chaque propriétaire riverain.

La faible lumière des lampes à pétrole des maisons éclaire les rues. Mais en 1908, la Corporation installera des fanaux pour l'éclairage des rues à la condition que les propriétaires fournissent le pétrole et les allument. Quelques commerçants se prévaudront de cette amélioration.

Le règlement no 2, vers 1870, avait ordonné la construction de trottoirs de bois, mais il est amendé en 1897 pour permettre l'enlèvement des trottoirs de bois du côté sud de la rue St-Georges, parce qu'ils ne sont d'aucune utilité. Chacun devait faire le trottoir vis-à-vis sa propriété et il y en avait ainsi de diverses hauteurs et de diverses qualités. En 1911, les propriétaires font signer des requêtes pour obtenir du Conseil la municipalisation des trottoirs.

En 1919, des trottoirs de béton seront construits dans la rue St-Georges, au-dessus de la décharge *la Fabrique*. Mais auparavant, soit en 1916, le conseil municipal fait un emprunt de \$1,200. pour la pose de tuyaux de béton de trois pieds de diamètre dans cette section. Ces tuyaux achetés de Adé-lard Coderre, coûtent \$1.45 le pied linéaire. Cette décharge longe la rue St-Georges, côté sud devant le presbytère et l'église, traverse la rue Casimir où il y a un pont de bois, et continue en ligne droite jusqu'à la voie ferrée. Quelques contribuables en profiteront pour y raccorder leurs tuyaux d'égout. Entre-temps, plusieurs propriétaires avaient posé des tuyaux dans le fossé du chemin, devant leur maison, à leur frais.

En 1914, le conseil municipal du Village adopte son premier règlement de la circulation des automobiles, (règlement no 53): la limite de vitesse maximum est fixée à *cinq milles à l'heure*. Il ne devait pas y avoir beaucoup d'automobiles pour adopter un tel règlement.

Les licences d'hôtel

Le conseil municipal a le pouvoir d'accorder des licences d'hôtel qui sont, officiellement "gratuites". Mais l'octroi d'une licence est toujours accompagné d'un "don" en argent par le bénéficiaire à la municipalité.

En 1908, une licence est accordée à Louis Fontaine qui fait un don de \$40.00; en 1909, renouvellement de la licence et don de \$20.00. En 1910, cette licence est accordée pour la dernière fois, mais à la condition que l'hôtelier ferme *la porte du devant de son hôtel*, le dimanche durant la messe; autre cadeau de \$20.00. Cet hôtel était le magasin actuel de Raoul Pinsonneault.

Ensuite, une nouvelle licence d'hôtel est accordée à Cyrille Brouillette, pour opérer une maison située à l'emplacement de l'hôtel de ville actuel; autre don de \$20.00. En 1913, cette dernière licence est discontinuée et une nouvelle est accordée en 1915 à Napoléon Gingras; mais il faudra qu'il

tienne un *hôtel de tempérance* suivant la loi de l'époque. M. Gingras deviendra maire en 1920 et la licence sera alors accordée à Emery Bonneau.

Dans la Paroisse, le conseil municipal accorde une licence, pour la vente de boissons alcoolisées, au mois d'avril 1887, à Onésime Boisvert, pour son hôtel à Angéline. Cette licence est transférée au mois de juillet de la même année à Bernard Bélanger. Au début de l'année 1890, c'est Antoine Côté qui détient la licence. A la fin de l'année, elle passera à Jean-Baptiste Dubé, fils. La vente de boissons fut discontinuée, mais la famille Dubé continuera à opérer un magasin général, dans cet ancien hôtel, jusqu'en 1963. Durant un certain temps, Georges-Albert Dubé était à la fois maître de poste, agent de la gare, marchand général et meunier.

b) Municipalité de la Paroisse

Cours d'eau

Les routes sont tracées depuis la décennie commençant en 1830. La Municipalité doit maintenant les entretenir l'hiver et l'été pour la circulation des chevaux.

Les cours d'eau naturels, comme *La Barbue*, doivent être prolongés par de nombreux embranchements pour égoutter les terres nouvellement défrichées à même la forêt qui recule lentement. On doit travailler dur pour faire des fossés et "érocher" la terre neuve.

Au début, il fallait faire des ponceaux de bois dans les chemins pour traverser les cours d'eau. Plus tard, ces ponceaux de bois seront remplacés par des ponceaux de bétons.

A la fin du 19^{ème} siècle, les paroissiens ont peu d'argent, la Municipalité n'en a pas davantage. Aussi, pour faire les travaux de chemins et de cours d'eau, la contribution de chaque contribuable aux travaux municipaux est fournie en *temps* et en *matériaux* selon la *superficie contributive* de chaque propriétaire, telle que déterminée par le procès-verbal du surintendant nommé par le Conseil Municipal.

Le syndic du cours d'eau est chargé de faire exécuter les travaux sous sa surveillance. C'est ainsi qu'à la plupart des sessions du Conseil Municipal, en 1880 et les années suivantes, des nominations de surintendants spéciaux et de syndics de cours d'eau sont faites. Les surintendants spéciaux sont souvent le notaire ou le secrétaire-trésorier.

Le cours d'eau *Gobeil* est verbalisé en 1834, Louis Gobeil en est le syndic. L'embranchement sur la terre côté nord du rang Bas-Casimir est verbalisé en 1848, le procès-verbal du cours d'eau *Gobeil* est refait en 1862. En 1858, est verbalisé le cours d'eau de la *Grande Décharge* et le procès-verbal est refait en 1884.

Les travaux sont exécutés en corvée. Le syndic du cours d'eau en fait l'annonce à "la criée", le dimanche, après la grand' messe, sur le perron de l'église: « Tous les intéressés devront se rendre à la tête du cours d'eau, lundi matin à 9 heures, avec leur pelle, pour travailler dans le cours d'eau ». Les travaux débutaient à la source du cours d'eau en allant vers son embouchure. Le cours d'eau était divisé en parties, suivant l'étendue à égoutter pour chaque propriétaire intéressé. Il y a les parties dans les "coupes" et dans les "allonges" du cours d'eau. Les coupes sont transversales et les allonges sont sur la longueur de la terre traversée par le cours d'eau.

Lorsque les travaux avaient dépassé sa propriété, l'intéressé quittait la corvée; il avait fait sa part. La part de l'intéressé consistait en un certain nombre d'heures de travail à fournir dans le cours d'eau, à chaque jour de corvée, par un ou plusieurs travailleurs, suivant l'importance de "sa part". Si un intéressé ne se présentait pas pour faire sa part, le syndic le remplaçait par un homme engagé et payé par l'intéressé absent, au prix de 0.15 l'heure en 1886. A la même époque, le salaire du secrétaire-trésorier de la Paroisse était de \$48.00 par année et il devait crier les cours d'eau et lire les annonces publiques à la porte de l'église. Les dépenses faites par le Conseil Municipal pour les routes et les ponts, sont toujours prélevées des contribuables qui sont obligés, selon un procès-verbal, de faire ces travaux. Le contribuable

intéressé a toujours priorité pour être embauché à ces travaux, et de cette manière, "gagner ses taxes". Ainsi en 1887, \$563.20 seront prélevés des intéressés pour payer les travaux du pont *Dion*, dans le rang Magenta Nord, sur la "Grande Décharge".

Ce n'est qu'en 1919 qu'il faudra refaire le pont à neuf.

Les chemins

Dès 1864, toutes les terres agricoles sont concédées et occupées. Les chemins de front sont tracés mais pratiquement inutilisables par les voitures, la plus grande partie de l'année. Il faut améliorer les chemins. La route *Les 14* du chemin du rang de Rosalie jusqu'au Village est verbalisée le 22 mai 1885 et celle *des 28* du chemin du rang Rosalie vers St-Paul est verbalisée le 23 juin 1879. La route allant du chemin du rang St-Charles vers la ville de Farnham est verbalisée le 28 février 1890, et la route du haut du rang Casimir conduisant au rang Magenta est à son tour verbalisée le 23 mai 1891.

Chaque propriétaire doit faire les travaux d'entretien, en été et en hiver, dans le "chemin de front" adjacent à sa terre. Les travaux dans les routes, c'est-à-dire les chemins qui conduisent d'un rang à l'autre, que l'on appelle *descente* ou *montée* suivant la tradition, sont à la charge conjointe de toutes les personnes demeurant dans les rangs reliés par la route, tel que déterminé par le procès-verbal.

Au début, les chemins des rangs de la Paroisse se développent dans le bas des rangs, c'est-à-dire la partie ouest vers l'est, ou dans le haut des rangs, suivant la marche de la colonisation des terres. Les Paroisses plus à l'est étant formées, St-Paul en 1855, St-Alphonse en 1875, ainsi que les Cantons de Granby, il devenait urgent d'établir un chemin sur le tracé de *La Grand'Ligne* qui sert de démarcation entre les seigneuries et les cantons, pour favoriser les communications entre les Paroisses à partir du rang Séraphine vers Granby. Tâche difficile puisqu'il faut obtenir l'entente entre quatre municipalités situées dans deux comtés différents. Le manque

d'argent et de moyen, mais surtout l'absence de tout désir de collaboration entre les habitants des différentes municipalités concernées font traîner le projet pendant une vingtaine d'années. Entre temps, la route, ou plutôt le sentier conduisant du rang Séraphine au rang Canaan, des Cantons de Granby, est tantôt utilisable par les passants, tantôt bloquée par de grosses pierres en travers le chemin.

Dès 1887, le maire de la Paroisse de L'Ange-Gardien, Elie Mercure, est autorisé par le Conseil à se rendre à Waterloo pour dresser le procès-verbal de la route de *La Grand' Ligne*. L'affaire traîne. En 1903, le Conseil de L'Ange-Gardien engage un avocat pour défendre ses intérêts dans un procès, à ce propos, avec sa voisine, la Municipalité de St-Alphonse. Ce procès coûtera \$330.35 et la Paroisse de L'Ange-Gardien fera un emprunt pour le payer. L'assiette de cette route est dans le comté de Shefford et le conseil de ce comté homologuera le procès-verbal de *La Grand' Ligne* en 1909 qui est refusé par le Conseil de L'Ange-Gardien. Mais il l'amendera en 1910 pour refaire la répartition de la part de chacun entre les municipalités concernées et ainsi mettre fin à la contestation.

Le conseil municipal aimerait bénéficier des octrois du Gouvernement offerts dans "La loi des bons chemins". Aussi, en 1889, il adoptera son règlement no 15 qui ordonne ce qui suit:

- a) que les chemins soient faits et entretenus de huit pouces plus élevés du milieu que des bords, en rond, et la surface bien unie;
- b) que les fossés soient faits de chaque côté des chemins, de douze pouces de profondeur, au plus bas terrain, et mis au cours de l'eau, par les personnes obligées à l'entretien des dits chemins;
- c) que les roches ou "loques" qui excèdent la surface du chemin soient ôtées;
- d) que tous les ponts faisant partie ou coupant les chemins soient entretenus de niveau avec le chemin;
- e) que le présent règlement remplace les procès-verbaux de chemin de front qui sont perdus ou incompatibles;
- f) que les procès-verbaux soient amendés en conséquence.

Il fallait aussi penser à l'entretien des chemins d'hiver. En février 1896, le Conseil demande par résolution au Ministre d'Agriculture d'alors, M. Beaulieu, d'envoyer une charrue à neige pour l'amélioration des chemins d'hiver, attendu qu'un certain nombre de propriétaires doivent avoir accès aux fromageries et beurreries en opération toute l'année et que les chemins sont en très mauvais état.

C'est en 1902 que le Conseil Municipal de la Paroisse achète, pour chaque arrondissement de voirie, une charrue à neige tirée par les chevaux pour l'entretien de ses chemins d'hiver.

De nouvelles subventions du Gouvernement provincial permettent la construction de chemins *pontés* comme on appelait alors les chemins pavés en pierres et gravier. Le Conseil Municipal décide en 1908 de faire empierrer et couvrir de gravier certains chemins qui deviendront ainsi des chemins *macadamisés*. Alors, il sera payé 0.20 "la tournée" pour charroyer la pierre pour "macadamiser" les chemins.

Le Conseil vote en 1910 une dépense de \$1,800.00 pour faire du macadam et étendre du gravier dans les chemins. L'année suivante, la "descente" du rang Casimir au Village et du Village au rang Rosalie sera élargie. En 1912, le règlement no 60 ordonne l'élargissement des "descentes", des limites de Farnham aux limites de St-Paul. Ce chemin sera élargi de 16 pieds à 24 pieds, largeur carrossable, et aura une largeur de 34 pieds entre les clôtures. Coïncidence ou prévoyance, le chemin sera prêt pour recevoir les automobiles qui commencent à circuler, même à la campagne.

Les ponts célèbres de la paroisse

Le pont JACQUOT

Les habitants du rang de Magenta sud, doivent traverser la rivière Yamaska sur le pont payant de Jacquot Fournier, en 1904, pour aller soit à leur église ou à la ville de Farnham. Aussi, ce rang avait organisé un petit bourg dans ce coin

de paroisse. Le pont *Jacquot*, situé à environ un demi-mille à l'est du pont actuel, est devenu vieux. Le Conseil Municipal offre alors à Jacquot Fournier la somme de \$900.00 pour acheter le pont, espérant recevoir une subvention du gouvernement de \$600. Mais le propriétaire demande alors \$2,000. pour son pont payant. Les discussions traînent en longueur. Le Conseil Municipal tient une assemblée des contribuables pour connaître leur opinion sur le question: « S'il est préférable d'acheter le pont de Jacquot ou de construire un pont neuf dans le prolongement de la descente de Casimir à Magenta ». Finalement, cette dernière alternative est choisie. Le pont Jacquot sera abandonné.

Le pont de fer de MAGENTA

En 1910, le Conseil décide par règlement, la construction d'un pont de fer. La construction est confié à Médard Boucher et Cie au coût de \$7,000. Les intéressés ou usagers habituels seront responsables de l'entretien. Mais en 1920, ils se feront décharger de cet entretien en offrant la somme de \$1,000. au Conseil Municipal qui accepte cette offre.

Le pont DION

Dans le chemin du rang Magenta nord, à l'endroit où se déverse la *Grande Décharge* et le cours d'eau *Archambault* dans la rivière Yamaska, il y a un pont qu'il faut reconstruire. Qui en paiera le coût? On prétend même qu'il n'est pas nécessaire de reconstruire ce pont. Les séances du Conseil municipal sont tumultueuses, et les conseillers sont la cible d'insultes. Un protêt est signifié au Maire Hubert Mercure, par le notaire Léveillée, pour négligence à tenir l'ordre aux assemblées du Conseil municipal.

En septembre 1919, le Conseil décide de reconstruire le pont *Dion* et donne le contrat de la construction à Adélard Goderre au prix de \$2,150. Il ordonne la répartition de ce coût entre les contribuables intéressés qui intentent un procès à la Corporation de la Paroisse pour faire annuler cette ré-

partition. En mai 1921, la cour rend son jugement et la Paroisse devra payer le pont et les frais de cour, en plus de son avocat, Me Louis Lussier, dont les honoraires sont de \$180.40.

Entre-temps, la majorité du Conseil municipal est devenue favorable à l'idée de payer le pont *Dion*. Mais, sur la place publique, les discussions, souvent animées, continuent.

En 1922, le Gouvernement verse une subvention au Conseil pour payer le pont et tout le monde sera enfin d'accord.

Les remises de l'église

Les résidants de la Paroisse viennent aux offices religieux à l'église, le dimanche et les jours de fête, en voiture attelée à un cheval ou même à deux chevaux. Durant l'office, il faut attacher les chevaux quelque part. Presque tous les propriétaires du Village ont une petite écurie où les parents et les "connaissances" vont "dételer" leur cheval. Mais cela ne suffit pas. En août 1899, le Conseil municipal décide de faire bâtir par Henri Dumas et Jos. Gagné de St-Césaire, deux remises de 375 pieds de long par 17 pieds de largeur, entourées de planches embouvetées sur trois côtés et avec toit. M. le curé Durocher et Augustin Mercure surveillent les travaux au coût de \$1,205. Les travaux sont complétés au mois de novembre. Les remises sont construites sur le terrain de la Fabrique, lot no 36, en arrière des propriétés des rues actuelles suivantes: Principale, Canrobert, St-Joseph.

L'entretien de ces remises est d'abord la responsabilité de la Fabrique et par la suite, est assumé par le Conseil municipal.

Mais en 1901, les remises ne suffisent plus à recevoir toutes les voitures et le Conseil fait ériger une "palissade", pour attacher les chevaux près des remises de l'église.

Les remises d'église seront progressivement démolies une cinquantaine d'années plus tard.

En 1899, l'évaluation municipale de la Paroisse est de \$400,000.00 et le taux d'imposition des taxes est de 0.10 le \$100.00 d'évaluation.

La salle Paroissiale

Au début de la Paroisse, en même temps que l'église, la *maison des habitants* est construite par la Fabrique. Le be-deau y loge. Cette maison à pignons en bois, bâtie entre l'église et la rue Casimir (rue Principale actuelle), près du charnier du cimetière, servait à la tenue, entre autre, des assemblées du Conseil municipal. En 1897, Pierre Lajoie reçoit la somme de \$1.25 pour le chauffage et l'éclairage à la lampe à pétrole, de la salle publique, pour les assemblées du Conseil tenues entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai.

Mais la *maison des habitants* a vieilli et au mois de mai 1900, l'on trouve cette résolution du Conseil de la Paroisse: « Il est résolu que le Conseil est parfaitement d'accord avec l'ordonnance de Mgr L'Evêque de St-Hyacinthe, dans l'affaire concernant la salle publique et que ce Conseil contribuera, pour sa quote-part, dans les réparations qui seront décidées par le Conseil de la Fabrique ». En 1907, la Fabrique cède à la Municipalité de la Paroisse la *maison des habitants*. En 1912, cette maison est vendue à Jos. H. Doré, fils, qui la déménagera sur le lot no 42 de la rue Casimir (Principale), et la convertira en logis. L'année suivante, M. Louis Fontaine se noie dans le puits de la Fabrique qui servait à la *maison des habitants*.

Le Conseil municipal de la Paroisse décide en 1912 de construire une *Salle Paroissiale*. Il achète de M. Joseph Germe le lot no 51 sur la rue Casimir (Principale), au prix de \$400. et du Conseil du Village, un bout de rue reliant la rue St-Flavien à la rue Casimir. Le contrat de la construction à deux étages, en blocs de béton, est accordé à Barré, Charon et Cie de Granby, au prix de \$4,000. Le bâtiment est terminé et accepté par le Conseil au mois d'août 1913. Il n'y a pas de chauffage central, ni robinet, ni électricité.

Le Conseil achète les meubles pour sa salle:
de H.P. Labelle, Montréal;
8 chaises de conseiller. Prix total: \$12.40
de Candide Leroux, Granby;
400 chaises. Prix total: \$140.00

M. Joseph Gemme est engagé à titre de gardien de la salle au salaire annuel de \$5.00.

Les différentes organisations paroissiales louent la salle pour la tenue de leurs assemblées:

En 1913, l'Union St-Joseph.	Loyer annuel:	\$15.00
En 1913, Société agricole.	" "	\$10.00
En 1914, Société des Forestiers catholiques.	" "	\$10.00
En 1919, le Conseil du Village.	" "	\$35.00
En 1920, la Commission Scolaire.	" "	\$35.00
En 1922, A. C. J. C.	" "	gratuit
En 1936, Cercle des Jeunes agriculteurs.	" "	\$12.00

Au mois de février 1916, M. le curé Roberge y tenait un bazar de cinq jours et y faisait l'installation temporaire, pour la durée du bazar, de l'électricité par un moteur à gazoline. Ce n'est qu'en 1926, que l'A.C.J.C. faisait, à ses frais, le filage électrique du deuxième étage.

En 1928, le Conseil du Village décidait de construire au sous-sol une cellule de prison, qui ne fut jamais construite.

L'édifice fut rénové dans les années '50 et suivantes, et finalement démoli une vingtaine d'années plus tard.

c) La Commission scolaire de L'Ange-Gardien

Jusqu'en 1920, il n'y a qu'une seule commission scolaire pour le Village et la Paroisse. Il y a peu d'argent de disponible pour les écoles rurales. Le gouvernement du Québec dépensait, jusqu'en 1908, moins de cinquante sous par enfant inscrit aux écoles élémentaires, incluant le fonctionnement du Département de l'Instruction Publique. Le gouvernement libéral de F.G. Marchand (1897-1900) aurait voulu créer un Ministère de l'Instruction Publique pour assurer une meilleure organisation de l'instruction dans la Province. Le projet soulève un tollé d'oppositions chez les maisons d'enseignement secondaire dirigées par le clergé et les communautés religieuses. Wilfrid Laurier, alors premier ministre du Cana-

da, cherche la paix avec l'épiscopat, et prie Marchand d'abandonner son projet. L'enseignement primaire reste sous la seule responsabilité de la commission scolaire.

Les jeunes quittent toujours l'école trop tôt, souvent après avoir *marché au catéchisme* et fait la *Communion Solennelle*, soit vers l'âge de onze ans. A l'école, on y enseignait les rudiments de la lecture, de l'écriture et du calcul ainsi que le catéchisme. La méthode pédagogique est la « mémorisation ». Un élève *monte de division* lorsqu'il a complètement mémorisé la matière de l'année précédente. Les élèves les plus avancés lisaient même les psaumes en latin, dans le psautier. En 1890, à la suite d'une visite, le rapport de l'inspecteur d'école mentionne que les examens semblent plus consistants. Toutefois, plusieurs autres rapports de l'inspecteur d'école ne sont pas aussi élogieux sur la qualité de l'enseignement donné dans ces classes. Des examens publics sont faits à la fin de l'année par M. le Curé et Messieurs les commissaires.

Jusqu'à l'ouverture de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, pour les filles, en 1899, les institutrices obtenaient leur brevet d'enseignement du *Bureau Central des examinateurs* du Département de l'Instruction Publique. La refonte des règlements du Comité Catholique, en 1905, mentionne une scolarité de huit ans pour obtenir ce brevet; du côté protestant, elle était déjà portée à onze années. Une des premières, sinon la première institutrice de la Paroisse à obtenir le brevet d'enseignement de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, est Marie-Louise Malo, en 1905. Par la suite, il s'établira une tradition chez un grand nombre de filles de la Paroisse: fréquenter l'école normale et faire de l'enseignement, du moins jusqu'au mariage.

Le salaire d'une institutrice est de \$135.00 par année, avec l'obligation de faire le ménage et de fournir le bois de chauffage de son école. Une nouveauté: dans les classes de plus de trente élèves, l'institutrice aura pour lui aider, une "*sous-maitresse*" qui est une grande fille de la classe. Son salaire sera de \$20.00 par année.

Voici un portrait de nos écoles en 1903:

Les meubles des classes sont de longues tables et des bancs en bois. Quelquefois, il y a un évier en fonte noir, et dessus, une chaudière pour l'eau et un gobelet. Le tableau noir est fait de planches de pin, peinturées en noir, avec de larges "craques" entre les planches. La fournaise et la "boîte à bois" complètent le mobilier.

Liste des écoles dans chaque arrondissement:

<i>No d'arrondissement</i>	<i>Institutrice</i>	<i>Nombre d'élèves</i>
1. Village	Rose-Anna Robert	27
2. Haut Séraphine	Rosa Monty	21
3. Bas Casimir	Marie-Louise Bérard	28
4. Haut Casimir	Albina Dubreuil	23
5. Angéline	Elisa Benoît	28
6. Bas Séraphine	Elisa Mercure	27
7. St-Charles	Mlle Paquette	37
8. Magenta	Rosanna Brodeur	24

La Commission scolaire se compose alors des commissaires suivants: François Ménard, président, Utric Desgranges, Napoléon Lévesque, François Meunier, Philippe Houle, Pierre Lajoie, secrétaire-trésorier, et le Dr C.E. Godin auditeur des livres.

La taxe foncière scolaire générale est de 0.19 par \$100.00 de l'évaluation foncière municipale. De plus, chaque arrondissement scolaire a une taxe foncière spéciale pour la construction et l'entretien de l'école. Chaque parent doit verser à la Commission Scolaire annuellement 0.88 par enfant fréquentant la classe. En 1907, l'évaluation foncière est de \$488,000. Les premières écoles construites par les pionniers lors de l'ouverture de la Paroisse sont maintenant désuètes. Il faut penser à les reconstruire et à renouveler leur ameublement.

En 1903, la Commission scolaire construira dans le Haut de Séraphine une école à deux classes, avec logement sous le toit, au coût de \$1,110.52; l'entrepreneur est François Ruel. La même année, une autre école est construite dans le

Bas Casimir au coût de \$966.50; les contracteurs sont MM. Charles Benoit et Samuel Hamel. En 1906, l'école du Bas Séraphine est réparée par Henri Dumas; les frais sont de \$234. En 1907, c'est au tour de l'école du Haut Casimir d'être réparée par Ovila Dutilly pour la somme de \$415.

Quant à l'école du Village, c'est plus compliqué. L'école est trop près du chemin. Il faut choisir un nouvel emplacement et il y a désaccord sur le choix du nouveau site. M. le curé Nadeau offre un emplacement sur le terrain de la Fabrique, mais cette offre est refusée parce que la Commission scolaire craint que ce terrain soit inondé au printemps, par le débordement de la Décharge, c'est-à-dire le cours d'eau *La Fabrique*. Finalement, la Commission scolaire décide de reculer l'école à l'arrière de son terrain, sur le lot no 21, dont une bonne partie est à effleurement du roc. Elle achète du terrain de P. Gemme au prix de \$70.00 et M. Beaudry fait le déménagement et les réparations pour \$1,100. Au mois de septembre, les travaux ne sont pas terminés et les enfants vont en classe à *la Salle des Habitants*.

On est en guerre (1914-1918), et l'enregistrement national de la population s'est fait dans les écoles. La situation à l'école du Village est tendue. Des parents des enfants demeurant dans le bas du rang St-Georges, trouvent l'école du Village trop loin; d'autres parents sont mécontents parce qu'il y a trop d'élèves dans la classe; enfin, il y a un peu de rivalité entre les parents du Village et ceux de la Paroisse. M. le curé Roberge propose à la Commission scolaire la construction d'un *couvent* sur le terrain de la Fabrique, où l'enseignement serait confié à des religieuses. L'inspecteur d'école, Georges Roy, recommande ce projet. Mais la Commission scolaire a d'autres projets. L'arrondissement du Village sera séparé en deux parties; le Village gardera son école et une nouvelle école sera construite dans le nouvel arrondissement du Bas St-Georges.

En 1920, la nouvelle école est construite par Albert Mercure au coût de \$2,307. Les commissaires d'écoles sont: Louis-Philippe Houle, président, Laurent Barré, Hormidas Gabo-

riault, Napoléon Ménard et Joseph Barsalou. Jean-Baptiste Roy est le secrétaire-trésorier. La même année, les contribuables de l'arrondissement du Village se séparaient de la Commission scolaire de L'Ange-Gardien pour former la Commission scolaire de Canrobert.*

* Archives des Commissions scolaires de L'Ange-Gardien et de Canrobert.

de 1880 à 1920

CHAPITRE IV

Paroisse agricole

(deuxième partie)

5— COUTUMES ET LOISIRS

« La vie à la campagne ne subit pas de profonde évolution. » L'Ange-Gardien ressemble en tous points à la description qu'en font H. Plante et L. Martel, dans *Mon pays*. « Les chemins de fer, une meilleure circulation sur les routes, le développement du réseau postal ont amélioré le sort des campagnards, mais ont peu modifié leur genre de vie. C'est encore le "bon vieux temps". »

« Après la messe du dimanche, le perron de l'église reste le lieu privilégié de rencontres, de discussions, et même d'affaires. Après l'encan pour "les âmes du purgatoire", un crieur public annonce une vente de cochonnets, ordonne le travail à faire sur le chemin ou dans un fossé.

« Le père exerce une autorité incontestée; son épouse est consultée dans toutes ses décisions et partage presque tous ses travaux; les enfants sont nombreux, travaillent au profit de la famille. Les amoureux se fréquentent dans la cuisine sous les yeux des parents. Cette époque est caractérisée par le souci de conservation des traditions religieuses et familiales. »

La situation juridique de la femme mariée, dans le Code civil du Québec de 1866 à 1915, est plus que précaire:

- a) Sur le plan individuel, elle est "incapable" comme les mineurs et les interdits, (art. 184):
 - elle ne peut contracter, (art. 986),
 - elle ne peut se défendre en justice, (art. 986),
 - elle ne peut intenter une action, (art. 986),

elle ne peut être tuteur de ses enfants, (art. 282),
 elle ne peut accepter seule une succession, (art. 643),
 elle ne peut être un "exécuteur testamentaire", (art. 763),

- b) Sur le plan des relations individuelles avec le mari, la femme doit soumission à son mari; en échange, le mari lui doit protection. Le mari peut toujours exiger la séparation pour cause d'adultère; la femme ne peut l'exiger que si le mari entretient sa concubine dans la maison commune.

Robert Linteau-Durocher: *Histoire du Québec contemporain.*

En milieu rural, l'unité de production étant familiale, la priorité des besoins de subsistance de la famille étant reconnue, la subordination de la femme est moins marquée qu'en milieu urbain.

« Le travail absorbe toutes les heures du jour et réclame, jusqu'à leurs limites toutes les forces physiques. En 1900 et même après, le cultivateur doit encore marcher, des semaines durant, derrière sa charrue ou sa herse; il sème à la main, coupe son grain au javelier ou à la moissonneuse. Il profite des loisirs de l'hiver pour fabriquer ses instruments agricoles; au printemps, il fait sa provision de sucre et de sirop d'érable. La femme manie la fourche et le râteau, traie les vaches, surveille le poulailler, entretient son jardin; au foyer, elle cuit le pain, tisse la toile, tricote la laine, confectionne tous les habits, tresse même des chapeaux de paille. »

Les revenus sont modestes et les dépenses réduites au strict minimum. Les économies jalousement gardées servent à l'achat des terres pour établir les garçons. Les services de santé sont à peu près inexistants. Les difficultés financières empêchent de fréquenter les hôpitaux. On devait se rendre à St-Hyacinthe ou à Montréal pour se faire soigner. Les services d'entraide entre voisins, tentent d'agir comme assurance malheur.

Vie rude, certes, toute remplie de labeur et d'abnégation; vie gaie pourtant, faite de bonne relation et d'entraide. Les

Le An Mil Huit Cent Quatre-Vingt huit

le ~~vingt~~ ~~troisième~~ jour du mois de June après midi,
Devant le soussigné, Notaire Public, pour la Province de Québec, résidant dans
le District de St. Roch.
Notaire

+ au village
de Camolbert

Furent Presents : M^{rs} Charles Paquette, veuve

Jeanne issue du mariage de M^{rs} Charles Paquette
père & Dame Léocadie Benoit, ses père & mère, ex-
trantier résidant en la paroisse de St. Roch
de Rougemont, dit District, et représentant pour lui
en son nom, d'une part.

Et Demoiselle Aréolia Guillette, fille unique
de M^{rs} Auguste de ses droits issus du mariage
de M^{rs} Apollon Guillette et Dame Emilie
Gallbert, ses père & mère résidant en la pa-
roisse de St. Auguste, dit District, et
représentant pour elle, en son nom, d'autre part.

Lesquelles Parties, de l'avis et agrément de leurs parents ~~et amis~~ pour ce
assemblés, savoir :—de la part du futur époux, assis de ses dits p

et mère et M^{rs} Anna Paquette sa soe
et de la part de la future de son de
père.

assistée

[Signature]

[Signature]

ont volontairement reconnu avoir fait ensemble les conventions de mariage suivantes, savoir: que les dits

Charles Paquette & Anilia Milette

ont promis et promettent se prendre l'un et l'autre pour mari et femme, par pou et loi de mariage, pour icelui faire célébrer le plus tôt que faire se pourra, suivant les formes prescrites par les lois de cette Province.

Seront, les futurs époux, uns et communs en tous biens, meubles et conquets, immeubles, qu'ils seront et gagneront ensemble durant le futur mariage, suivant les usages en cette Province, encore qu'ils fassent es après leur demeure ou des acquisitions en pays de lois et coutumes contraires auxquelles ils ont expressément renoncé et dérogé par ces présentes.

Ne seront néanmoins, les futurs époux, tenus des dettes l'un de l'autre faites et créés avant la célébration de leur mariage, et si aucunes se trouvent, elles seront acquittées par celui d'eux qui les aura contractées et sur ses biens.

Le futur époux, donne la dite épouse de la somme de *vingt* piastres comme suit

de douaire préfix à une fois payé et sans retour, duquel douaire elle sera saisie dès l'instant qu'il aura lieu

Le préciput sera égal et réciproque en faveur du survivant des dits futurs époux de la somme de *vingt cinq piastres*

du cours, à prendre en deniers comptants ou en meubles de la dite communauté, suivant la prise de l'inventaire, hors parts et sans crue, prendra en outre, le dit survivant, sa chambre et son lit garni, tel qu'il se trouve alors ensemble les hardes et linges de corps et si c'est le futur époux qui survit, ses armes, et si c'est la future épouse ses bagues et joyaux.

Avenant la dissolution de la dite communauté, soit par mort ou autrement, il sera permis à la dite future épouse et aux enfants qui naîtront du présent mariage, de l'accepter ou d'y renoncer, et dans le cas de renonciaion, de remporter

franchement et quittement tout ce qu'elle justifiera y avoir apporté, et tout ce qui lui sera échu et venu pendant son dit mariage, soit par succession, donation, legs ou autrement, tant au ligne directe que collatérale, ainsi que ses douaire et préciput, tel que dessus stipulé, sans être tenue des dettes de la dite communauté, et dans le cas où elle y aurait parié, s'y serait obligée, ou y aurait été condamnée, elle et ses dits enfants en seront garantis et indemnisés par le dit futur époux, et sur ses biens; pour laquelle indemnité et autre convention du présent contrat, il y aura hypothèque sur les biens du futur époux à compter de ce jour.

Se prennent les dits futurs époux avec leurs biens et droits à chacun d'eux appartenant, ceux du futur époux consistent en les effets & animaux suivants, savoir: Un poulain de deux ans sous poil blond, une jument sous poil rouge, un saumon fin, un hamas fin, un éléphant fin, une robe en chiens, deux courteses chevaux, une faulx & manche, laquelle effets & animaux sont estimés à l'amiable entre les parties à la somme de deux cent soixante & quatre piastres & cinquante cents courants, en outre une somme de quinze piastres & cinquante cents courants, laquelle effets & somme d'argent ses dits père & mère lui donnent au dit futur en paiement de son salaire jusqu'à ce jour. Et plus en une somme de huit piastres courants. Ses dits père & mère lui donnent en avance avant d'hoirie de leurs futures successions, les quels sommes, les père & mère du dit futur perçus, & s'obligent les bailleurs payer au dit futur époux le premier de novembre prochain (1888) sans intérêt, et le dit futur époux a réservé tous les dits biens nature de propre, à lui, aux siens de son état & ligne.

Ceux de la future épouse consistent en les effets suivants, savoir: une lit-garni couchette, paillasse & couverture, un set de chambre à coucher, six chaises en bois, une chaise bergère, une table, une armoire, deux fer à pliquer, une planche à lasser, six assiettes creuses, six assiettes plates, six tasses, six soucoupes, un sucrier, un bœufier, un pot au lait, une théière, deux plats, tout en pierre, un chaudron, une poêle à frire, une chaudière à lait, six tasses, un seau fer, un goblet, une cuillère à pot, six couteaux, six fourchettes, six cuillères à soupe, six cuillères à thé, un miroir, une lampe, une va-che, deux jennes montonnes, six poules, un coq,

Dargues
E.H.

lesquels effets sont estimés à la somme de quatre vingt deux piastres
 parties à la somme de quatre vingt deux piastres
 cinquante cent courant, en outre en une somme
 de cent piastres courant que son dit père promet de
 payer dans deux ans de ce jour, sans intérêt, les-
 quels effets, comme d'argent son dit père lui don-
 nent en avancement d'honneur de sa future succession
 et de celle de son épouse.

Est la dite future épouse réservée
 tous les dits biens, nature de propre, à elle
 aux siens de son côté & ligne.

5

[Signature]

Les dits époux se sont fait et se font par ces présentes au survivant d'eux
 un acceptation donation viagère, mutuelle, égale et réciproque de tous les biens
 meubles et immeubles, acquis, conquets, propres et autres biens généralement
 quelconques qui se trouveront être et appartenir au premier mourant, au jour de
 son décès, de quelque nature qu'ils soient et à quelque somme qu'ils puissent
 monter, consistant et valant en quelque lieu qu'ils soient situés, pour par le
 dit survivant en jouir en son vivant, en vie domaniale à sa caution juratoire en faisant
 bon et loyal inventaire et gardant viduité.

La présente donation ainsi faite, pourvu toutefois qu'au jour et heure du
 décès du dit premier mourant il ne se trouve aucun enfant né ou à naître du dit
 premier mourant, ou qui en ayant eut ou vécusent à décéder avant d'avoir atteint
 l'âge de majorité ou d'être pourvus par mariage ou autrement, auquel cas la
 présente donation reprendra sa première force et vertu, car ainsi, etc. Pour
 faire valloir et enregistrer ces présentes partout où besoin sera, les dites parties
 ont constitué leur procureur le porteur, auquel, etc. Promettant, etc. Obligés
 et tenus, etc. Penesque, etc.

et Roseanna
 Paquette

FAIT ET PASSÉ au dit village de Chamobert, en
 l'Église de St. Etienne, le premier Notaire en résidence, les
 jours, heures et en ses espérances, sous le empereur Louis
 treuville, ainsi que de son Répertoire et les dits fe-
 tures époux comparant ont été lésés, le savoir si
 quer de ce requies et ont fait leurs marques avec
 le la future épouse qui a été lésée avec son Notaire
 après lecture faite.

- Digne, Charles Paquette fils
- Archieu Bailllette
- Charles Paquette père
- Agathe Bailllette
- Élodier Benoit
- Roseanna Paquette
- J. Meunier l'ep.

Vraie copie de la minute des Jurements de
 Meunier, en l'Église de Chamobert. Deux cent seize mots
 pages sont nuds. Cinq cent cinquante mots.

[Signature]

soirées de familles sont en vogue dans le village et dans les rangs. On y joue aux cartes, on y chante, on y danse au son de nos violonneux. Parmi les musiciens du temps, il faut nommer Barthélémy Bureau, les Désilet, les Barber, les Robert, Renald et Léonie Carmel et, plus tard, les Carrière, les Benoit, les Lacasse, les Granger, etc. Durant ces veillées, on y vide un verre en sacrant un peu plus qu'il ne faudrait. Les corvées remplacent l'embauchage coûteux pour le sciage du bois, pour la construction des bâtiments et des ponts, pour battre au moulin. Toutes ces activités donneront quand même, occasions de réjouissances.

La musique et les pièces de théâtre furent toujours populaires à L'Ange-Gardien. Dès 1886, le Conseil municipal paiera \$2.50 pour les repas pris à l'hôtel de la Paroisse par la « bande », fanfare de St-Césaire, venue donner un concert à la "Salle des Habitants". Il y aura une chorale au Village en 1911 et l'Harmonie de L'Ange-Gardien de 1909 à 1914, sous la direction de M. Lussier de Farnham. Les membres de cette fanfare étaient: Frédéric Barber, Ernest et Omer Bourbeau, Wilfrid et Etienne Bérard, Charles-Emile Gauvin, Louis-Philippe Houle, Lionel Dumas, Hormidas et Jos. Ménard, Adélaré McLean dit Brouillette, et d'autres. L'Harmonie de L'Ange-Gardien se rendra à Farnham pour la visite de Wilfrid Laurier. Plus tard, quelques-uns de ses membres formeront un orchestre: Joël Galipeau, Stanislas Carrière, Conrad Doré, Omer Bourbeau et Charles-Emile Gauvin. Gérard Barsalou en sera le pianiste. Jos. Dauray faisait des cigares dans la vieille "Salle des Habitants" et la fanfare y pratiquait au milieu du tabac. (Témoignage de Lionel Dumas).

Les filles avaient aussi leur troupe de théâtre. On y retrouve Mmes Pierre Casgrain, Charles-Emile Gauvin, Georgine Ducharme, Florina Lajoie, Ernestine Barber, Mlles Noisieux, Ravenelle, Dumas, Casgrain, Isabelle Mercure, Florina Larocque, Irène Alix, Diane Paquette, Mlle Choquette, et quelques autres. Pour la musique et le chant, Mmes Yvonne Arès, Fleur-Ange Casgrain, Una Courtemanche, et autres.

Les études plus poussées, la fréquentation des diverses institutions des environs, l'abonnement à quelques revues et journaux, particulièrement *La Patrie* et même *Le Devoir*, fondé en 1910, suscite de l'intérêt pour des activités d'ordre culturel.

Les élans de nationalisme qui animent alors les québécois ont leur écho à L'Ange-Gardien. Les jeunes fondent leur section d'A.C.J.C. Elle a comme principaux adeptes Z. Bertrand, président, Me Paul Rinfret, secrétaire, Léo Audette, Aldor Benoit, L.P. Bourbeau, Lionel Dumas, J.A. Mercure Hervé, Eddy et Yval Paquette, et Ludger Viau.

Sur les rayons de bibliothèque de l'Association on y retrouve surtout les auteurs canadiens, comme Louis Fréchette et Laure Conan (Félicitée Angers), qui ont été couronnés par l'Académie Française. Ces auteurs alimentent le nationalisme et le goût de la lecture et du théâtre. On joue la pièce de Louis Fréchette ("*Félix Poutré*"), avec une troupe de comédiens amateurs formés sur place. L'organisateur est Napoléon Ménard et le directeur artistique est Léo Audette.

Il n'est pas rare de voir dans les livres de recettes de la Fabrique ou de la Municipalité, des sommes d'argent résultant du profit de soirée récréatives.

Comme autre divertissement local, les gens de L'Ange-Gardien participaient joyeusement aux courses de chevaux au village, à St-Pie, aux bazars de St-Césaire et de Farnham. Les jours gras sont l'occasion de visite en travesti, chez les voisins. Au mois de février 1916, M. le curé Roberge organise son propre bazar dans la salle paroissiale. Une équipe de balle molle est formée dès 1912.

Certaines coutumes étaient assez spéciales, telle la vente de "remèdes" à la porte de l'église; la visite annuelle d'un photographe qui s'installait à côté du magasin Barsalou et attirait la clientèle avec des démonstrations d'un petit ours savant. Il y avait bien les "pedleurs" de la ville et les quêteux que l'on hébergeait généreusement, sans parler de ces roulottes de bohémiens qui venaient camper près de la voie ferrée,

en arrière du magasin Lajoie. Les mères cachaient alors leurs enfants, car il courait des bruits étranges sur des vols d'enfants. Les personnes âgées se souviennent sans doute des merveilleuses noces en plein air qui réunissaient toute la population d'un rang.

Florina Mercure-Bérard

Une jeune fille de L'Ange-Gardien fit carrière en musique à cette époque. Florina Mercure, fille d'Augustin Mercure et de Céline Brien, née le 2 août 1882, étudie au couvent de Marieville et y est diplômée en musique vers 1900. Mariée le 3 février 1903 à Honoré Bérard de L'Ange-Gardien, le couple s'installe à Dunham où M. Bérard opère une fromagerie et où Mme Bérard est professeur de musique pour les jeunes filles anglaises de l'endroit. Lors du décès d'une de ses élèves, elle est menacée d'excommunication, si elle va toucher l'orgue dans une église protestante.

Florina Bérard, poursuit sa carrière comme pianiste, durant trois ans, pour la maison Archambault à Montréal et comme accompagnatrice dans les cinémas muets. En 1917, on la retrouve organiste à L'Ange-Gardien pour quelques années.¹

6— NOS HABITATIONS

« Bienheureux qui possède encore l'humble maison
Construite par l'aïeul, en bonne pierre grise
Dans les arbres, au bord de l'eau, près de l'église
Qui contente à la fois son cœur et sa raison ! »

Albert Lozeau

Les premières habitations des pionniers étaient plutôt rustiques et souvent temporaires. A quelques exceptions près, ce fut au moment de l'érection religieuse et civile de la Paroisse que se bâtirent quelques maisons, aujourd'hui plus que centaines, construites en pierre ou en bois rond, juchées sur des fondations solides et élevées. Quelques-unes sont encore au-

1. Hervé L. Bérard.

thentiques et nous rappellent un passé riche de souvenirs. D'autres ont été aménagées, mais dévoilent encore leur âge par leur architecture et les matériaux de base utilisés.

Voyons-en quelques-unes.

Au Village, Pierre Mercure, père, construit en 1842 la maison en pierre sur le lot no p. 22 du cadastre du Village de Canrobert, au numéro civique 187 de la rue St-Georges. C'est l'emplacement actuel de Ludger Brien et de Marie-Perle Mercure, la cinquième génération d'occupants par la famille Mercure.

La maison de pierre, conservée intacte, occupée aujourd'hui par la famille de René Brouillette et de Huguette Vadnais, fut construite vers 1860 avec les pierres restantes, lors de la construction de l'église. Elle est située au 246 de la rue Principale, sur le lot no 48.

Au 153 de la rue Principale, sur le lot no 1, une maison de bois presque centenaire, conservée intacte, fut construite par M. Antoine Stébenne qui l'occupa pendant plusieurs années et qui connut une mort tragique. Il périt gelé sur le bord du chemin en conduisant un voyage de bois. La maison est aujourd'hui la propriété de Marie-Marthe Meunier.

La maison en bois de Mme Laurent Barré, au 97 rue St-Georges, sur les lots nos p. 10 et p. 11 du cadastre du Village est typique de son époque avec ses galeries, ses lucarnes agrémentées de dentelle de bois, son observatoire sur le toit. Inspirée de l'esprit néo-gothique de l'époque, elle ressemble à la maison "Le Noblet Duplessis" à Contrecoeur.² Elle fut construite avant 1875, puisque le Dr Louis St-Onge y demeurait à cette date.

Dans la Paroisse, au numéro 3 sur la route 235, une maison occupée depuis plus de cent ans par la famille Gauvin, avait été bâtie en pierre des champs par William Brodeur et habitée par le major Goddu en 1836. Originellement, sur le premier étage, de style canadien, existe un deuxième étage

2. *Encyclopédie de la Maison québécoise*, page 373.

moins étendu avec un perron surmonté d'un observatoire de style distinct, peut-être d'inspiration antillaise.

La maison est maintenant complètement transformée. Située sur le lot no 1 du cadastre de la Paroisse St-Ange-Gardien et auparavant sur le no 1 de la Quatrième Concession sud-ouest de la Montagne du cadastre seigneurial, elle était inscrite sur le lot 182 de la Paroisse de St-Césaire en 1836. En 1864, J.B. Brodeur, gendre du Major Goddu, apparaît au cadastre seigneurial sur ce même lot et, en 1870, le cadastre St-Ange-Gardien indique Charles Gauvin comme propriétaire.

Dans le rang Casimir, Edouard Larocque, père, installé en 1847, fait construire une maison de pierre sur le lot no p. 244 du cadastre de la Paroisse de St-Ange-Gardien. Cette maison est de style canadien, à pignon, avec un étage et demi, sur une cave de six pieds et demi, et plancher au niveau du sol. Les murs de pierre ont trois pieds d'épaisseur à la base et les galeries du premier étage contournent les quatre côtés; le tout flanqué de deux cheminées. Cette demeure fut la propriété de trois générations de Larocque pour être vendue en 1916 à Isidore Marchand. La famille Marchand en sera propriétaire jusqu'en 1947. Aujourd'hui, elle appartient à Robert William, et porte le numéro civique 89. Elle est complètement transformée et recouverte de stuc (stucco).

Vers la même époque, Louis Cobeil fait construire par le même contracteur une autre maison de pierre dans le rang Casimir, sur le lot no 383. Louis Cobeil est inscrit aux archives en 1833.

Au 351 de la rue St-Georges, sur le lot no p. 148, en face du cimetière, une magnifique maison de pierre, authentique, propriété de la famille Gemme depuis 1928, fut construite vers 1855 et est conservée intacte.

Quand Edouard Larocque, père, vend sa maison de pierre du rang Casimir à son fils, Édouard en 1873, il vient s'installer au Village, au 137 rue St-Georges, dans une maison de brique rouge déjà construite sur le lot no p. 16. Après sa mort, son

fil, l'abbé Louis-Adolphe, reçu prêtre en 1883, achète la maison et la transforme pour pouvoir y célébrer la Sainte Messe. M. Ludger Viau y servait la messe dans son jeune âge, vers 1907.

Ces notes sur nos vieilles maisons sont forcément très incomplètes, le temps nous manquant pour effectuer des recherches plus poussées. Plusieurs autres habitations sont très anciennes. Une recherche intéressante pourrait être entreprise sur chacune d'elle afin d'établir un répertoire de nos vieilles demeures.

De 1880 à 1920, il y eut beaucoup de constructions pour remplacer les cabanes des bûcherons. Une maison de bois, chargée d'une nombreuse nichée, comprend une salle commune, une cuisine et deux chambres exigües au rez-de-chaussée, et un étage mansardé sous les combles. Le toit sera de bardeaux, les planchers de merisier. Le mobilier rustique et très restreint est le plus souvent l'oeuvre du propriétaire artisan. Plus tard, on construit une cuisine d'été attenante ou indépendante de la maison, où la famille "mouvé" au mois de mai jusqu'à l'automne pour y habiter durant les travaux des champs et faire le "cannage" ou conserves de légumes et de viande de boucherie. Ces maisons seront rénovées ou remplacées au bout de 50 ou 60 ans.

7— AGRICULTURE

Une crise économique sévit jusque vers 1896.

Les progrès en agriculture sont lents. L'industrie laitière ne répond qu'aux besoins locaux et régionaux. « Qui ne se rappelle les étables basses où la lumière ne filtrait que par un carreau, pas ventilées... ».

"L'écrémeuse centrifuge marquera une date importante dans l'évolution de la production du lait et de ses dérivés. On délaisse de plus en plus la terrine, la baratte à piston, le moulin à beurre, le délaitage à la main, le gros sel et la tinette. L'industrie laitière se commercialise."

La fondation de la Société d'Industrie laitière de la province de Québec en 1882, dont les principaux responsables sont de la région de St-Hyacinthe, apporte beaucoup d'informations et d'aide technique aux cultivateurs. La société met des professeurs au service des fabricants. L'école de laiterie de St-Hyacinthe ouvrira en 1892. L'instruction en industrie laitière sera obligatoire pour les fabricants de beurre et de fromage de la province à partir de 1912. Elie Bourbeau de L'Ange-Gardien sera un de ces professeurs. L'industrie laitière entre alors dans l'ère commerciale.

Selon Firmin Létourneau, « l'industrie laitière a sauvé notre agriculture. Elle a permis à nos cultivateurs de refaire la fertilité de leur sol, d'organiser leurs fermes et d'augmenter leurs revenus. » Des compartiments frigorifiques sont aménagés sur les trains permettant le transport du lait à Montréal et aux Etats-Unis.

Revenu du lait nature livré aux fromageries

Moyenne du prix du lait
durant l'année

1893	.80	le 100 lbs
1894	.78 2/3	" "
1895	.63 2/3	" "
1896	.53 1/4	" "
1897	.68 1/2	" "
1898	.64 2/3	" "
1899	.76 4/5	" "
1900	.82 1/7	" "

Journal d'Alphonse Robert, producteur.
Elie Bourbeau, fromager à Séraphine.
Emile Fleury, directeur à la fromagerie.

En 1880, Honoré Mercier, premier ministre du Québec, fonde l'*Ordre du Mérite Agricole*. Il a pour but d'encourager les cultivateurs à améliorer les techniques de culture et de production, en leur décernant des médailles et des récompenses pour leurs succès en agriculture. Les agronomes visi-

tent les cultivateurs et leur prodiguent leurs conseils dans tous les domaines. « Quand vous épierrez, transportez la pierre de suite et faites-en des clôtures afin de ne pas mettre deux fois la main à l'oeuvre. Les tas de pierre deviennent un refuge pour les mauvaises herbes. » Ce conseil n'était pas superflu à L'Ange-Gardien, terre de roches en 1880.

Les *Cercles Agricoles* voient le jour en 1886, fondés par Edouard Barnard. Ils ont pour but de vulgariser la science agricole. Chaque cercle est sous la direction immédiate du curé de la paroisse, selon la constitution. François (dit France) Paquette sera un des animateurs du Cercle de L'Ange-Gardien.

Les membres des cercles s'engagent à faire aimer l'agriculture et à la rendre plus prospère, à bien remplir tous leurs devoirs d'état, à combattre efficacement le luxe et l'ivrognerie en pratiquant les vertus opposées, à encourager la colonisation et à enrayer le plus possible l'émigration, à éviter les procès et les injustices et à s'entraider pour le bien.

En 1914, les *Cercles des Jeunes Agriculteurs*, fondés par J.C. Magnan, défendront à peu près les mêmes objectifs en s'adressant aux jeunes. Ils ont pour devise: « *Savoir, s'unir et servir* ». On apprend la théorie de l'agriculture et on reçoit une formation essentielle quant au rôle social et syndical, coopératif et moral du futur agriculteur.

D'autres sociétés s'implantent à l'Ange-Gardien: *L'Union St-Joseph* et *La Société Agricole* en 1913, *Les Forestiers Catholiques* en 1914.

Les conférences à la "salle des habitants" et les expositions agricoles commencent à susciter de l'intérêt.

Grâce à ces associations qui se développent, à l'enseignement qui se perfectionne, aux coopératives qui s'organisent et aux marchés qui s'élargissent, l'agriculture commence à prospérer dans L'Ange-Gardien. En 1903, l'abbé J.B.A. Allaire, curé d'Adamsville, paroisse voisine, fonde la première *Coopérative Agricole*. En 1908, G.A. Gigault, sous-ministre de l'agriculture et ancien député de Rouville, fait voter la loi des coopératives agricoles. Ces coopératives tiennent des comptoirs

d'achat et de vente. Un congrès d'une centaine de coopératives se tiendra à St-Hyacinthe en 1919. A partir de 1920, ces coopératives vivent ou meurent.³

Outre l'industrie laitière, les récoltes de foin sont considérables et le commerce vers les Etats-Unis est important.

La culture du tabac s'implante résolument surtout dans les rangs Casimir et St-Charles. En 1910, les archives parlent d'assemblées de planteurs de tabac au Village. En 1911, au moment de la fondation de l'entrepôt à tabac de la Vallée d'Yamaska, à St-Césaire, M. Louis-Philippe Houle de L'Ange-Gardien en est directeur. La ferme expérimentale de Farnham, en opération de 1912 à 1940, a surtout porté ses expériences sur la culture du tabac.

D'après M. Robert Migner, historien, les mauvaises récoltes de 1916 et de 1917 ont provoqué une hausse des prix des produits agricoles et une très forte demande de guerre les maintient à un niveau élevé. Les cultivateurs produisent le maximum. Le prix des terres grimpe en flèche mais beaucoup s'endettent. L'agriculteur s'empresse de procéder à la mécanisation de sa ferme. Souvent pour cela, il doit vendre des animaux de choix. Les marchands d'appareils agricoles brassent des affaires d'or. Malheureusement, on verra que la débandade ne tardera pas à venir dès 1920. Les marchés européens, après la guerre, n'importent plus du Canada. Beaucoup de cultivateurs jettent ou laissent périr leurs produits plutôt que de les céder à vil prix.

La construction du chemin de fer transcontinental par le Grand Tronc en 1914 et par la Canadian Northern en 1915 favorisera le commerce est-ouest, à travers le Canada, plutôt que nord-sud avec les Etats-Unis; mais les résultats immédiats sont minces.

La Société coopérative agricole de la Vallée d'Yamaska

Fondée en 1911 par les producteurs de tabac, l'assemblée de fondation se tient à la salle du marché de St-Césaire. Le

3. Firmin Létourneau: *Histoire de l'Agriculture*, p. 244.

siège social et l'entrepôt à tabac seront construits à St-Césaire au coût de \$25,000., sur un terrain payé \$900. Une subvention de \$2,500. sera obtenue du gouvernement fédéral et une deuxième année, une autre subvention de \$5,000.

Les producteurs de tabac sont nombreux dans la paroisse et L'Ange-Gardien aura toujours un directeur pour les représenter. Succéderont à Louis-Philippe Houle, comme directeurs MM. Moïse Bourbeau, Anthime Gauvin, François Paquette durant treize ans. Hubert Mercure, alors président de la coopérative, trouve la mort en 1939, à la suite d'une chute dans son séchoir à tabac. J.H. Mercure le remplace, suivi de Eddy Paquette, d'Hervé Ménard, de Pierre-Emile Larocque, d'Aldéo Lacoste et de Jean-Claude Fleury. Finalement, Herminus Mercure sera directeur durant onze ans et assistera aux dernières années d'opération de la coopérative.

De 500,000 lbs de tabac livrées en 1911, par 150 membres, la production pour cette coopérative passait à 1,500,000 lbs en 1936, fournie par 325 membres planteurs. Les prix payés après classement seront en moyenne de .16 la livre. Les vendeurs de tabac doivent payer une part de \$200., planter leur tabac eux-mêmes, apporter leur récolte complète sous peine d'amende et signer un contrat avec la coopérative. La loi interdit de faire individuellement le commerce du tabac.

La diminution des commandes pour tabac commence à se faire sentir en 1949. En 1956, la Coopérative achète la Conserverie de Ste-Brigide au prix de \$41,200., mais doit revendre la machinerie le 8 juin 1971, au prix de \$30,000. et, finalement, cessera toute opération en 1979 en se fusionnant avec Agropur.⁴

La crise agricole n'épargne pas les Etats-Unis. Le gouvernement américain adoptera un tarif protectionniste pour ses produits en 1921, 1922 et 1924. L'exportation de nos produits, tels animaux de boucherie, pommes de terre et produits

4. Procès-verbaux de la Société coopérative agricole de la Vallée d'Yamaska.

laitiers est sévèrement touchée par cette loi protectionniste. C'est un dur coup qui relègue loin les années plus prospères du début du siècle et qui touche particulièrement L'Ange-Gardien à cause de sa proximité avec les Etats-Unis.

D'un côté se développe une agriculture accrochée à des marchés urbains, de l'autre côté, on maintient une agriculture de subsistance. Il s'agit toujours d'une agriculture familiale. Peu de main-d'oeuvre salariée et la famille joue un rôle important de production et de consommation.

8— COMMERCES LOCAUX

Les boulangeries

Les ménagères cuisaient généralement leur pain à la maison. Vers 1890, il est fait mention d'une boulangerie au Village, laquelle est tenue par M. Israël Laliberté, grand-père de Mme Marie-Jeanne Lajoie-Pinsonneault. Le propriétaire vendait le pain qu'il fabriquait lui-même, préparé au levain de patates et pétri de ses mains et de ses bras. Cette première boulangerie fut incendiée. M. Ludger Viau, dans ses notes historiques, fait mention des boulangers suivants: les Fontaine, Bienvenue, Mercure et Joseph Pinsonneault en 1908.

Celui-ci fait moudre sa farine au moulin Angers de la Barbue et vend à Abraham Choquette qui s'installe un pétrin mécanique en 1928 et vend la même année à Valmore Lacoste. Le feu ravage la meunerie en 1948. André Messier boulangera durant trois ans et continuera par la suite la distribution du pain provenant de Montréal, de Granby ou de St-Césaire.

Les PINSONNEAULT, famille de commerçants

Comme plusieurs autres québécois de cette époque, Alexandre Pinsonneault de St-Sébastien, marié en 1869 à Mary Sherridan, ira passer quelques années aux Etats-Unis pour ensuite venir s'installer définitivement dans le rang St-Georges en 1880, sur les lots nos 164, 165 et 166. C'est le début de l'histoire d'une famille de commerçants. Ses fils, Arthur et Evariste, sont propriétaires de la beurrerie-fromagerie de Magenta, de 1890 à 1900 environ.

En 1905, Alexandre achète l'emplacement de Henri St-Pierre dit Le Gros, soit le lot no p. 13. D'un côté, son fils Joseph exploite la boulangerie (vers 1908) et de l'autre côté, son fils Arthur est boucher en 1912 et commerce les animaux qu'il expédie ou fait venir par train à Angéline. Il va aussi "à pied", conduire des animaux à Montréal. Il fera escale à St-Hubert pour se reposer et faire pacager ses bêtes. Le lendemain, il traverse le fleuve en "ferry" et vend ses animaux à la "Canada Packers". Souvent, il se rendait aussi "à pied" à Adamsville pour acheter des animaux.

Il vend le commerce à Eddy et à Armand, ses fils, en 1923. Eddy achète le premier camion "Fédéral" en 1928. C'est alors le *grand commerce dans la paroisse*. Après avoir conduit des animaux à Montréal, il n'était pas question de revenir "allège" (vide). Il rapportait des pièces d'instruments aratoires "Cockshutt" ou pointes de moulins à faucher, des char-rués, des râteaux. Il entreprit le commerce et le transport des fraises, des grains de semence, d'engrais chimiques, des peaux de vache, etc. Il se construisit un abattoir pour faire boucherie sur place.

En 1916, sa boucherie et le commerce passeront aux mains de Georges Pinsonneault. Il sera assisté de son frère Raoul jusqu'en 1974. Ses enfants, Jocelyn et Yvette, maintiendront le commerce encore deux ans après la mort de leur père, survenue le 25 mai 1974.⁵

La famille LAJOIE

La famille Lajoie fut aussi très active au sein de la communauté. Pierre Lajoie, père, fut sacristain presque au début de la colonie. Son fils, Pierre Lajoie, continua le service durant 46 ans. Marié à Louise Poirier dit Drogue, il fut secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de 1878 à 1912 et secrétaire de la Municipalité du Village de 1911 à 1913. Ils habitèrent la maison de la Fabrique, jusqu'à ce qu'ils deviennent propriétaires du magasin général de Louis Fontaine, vers 1910.

5. Yvette Pinsonneault-Bourdeau.

Ce commerce, encore situé sur le lot no 54, passa en 1912 aux mains de son fils Hector Lajoie, marié à Florina Laliberté. De septembre 1934 à mai 1946, le bureau de poste est situé dans le magasin général. Le dimanche, le magasin est ouvert durant une heure après les messes pour permettre aux gens éloignés de venir faire leurs emplettes. Des remises pour chevaux étaient aussi à la disposition des clients.

Deux ans après le décès de Hector Lajoie en 1946, le magasin devint la propriété de son gendre, Raoul Pinsonneault et de Marie-Jeanne Lajoie qui continuent à desservir la clientèle.

LANGEVIN et Fils

L'histoire de l'emplacement du commerce de bois de Langevin et Fils est intéressante et un peu compliquée pour un propriétaire qui veut connaître son zonage exact. La propriété est formée de plusieurs parties de lot, détachées d'une terre ayant appartenu à Flavien Létourneau et vendue à plusieurs propriétaires avant 1875. La rue St-Flavien actuelle se poursuivait jusqu'à la rue St-Georges, et la voie ferrée coupait cette terre. Voyons quelques extraits de contrat de vente du temps, qui présentent des particularités plutôt vétustes.

En 1875, Flavien Létourneau vend à Chrysostome Bachand pour une rente constituée de \$5.00 par année, représentant un capital de \$83.33 ⅓, devant le notaire J.C. Pion (greffe no B-10-744).

En 1881, Flavien Létourneau vend un terrain à Isaïe Bérard, pour \$62.66 avec intérêt à 6%, contrat devant Me Meunier (no B-14-271).

En 1904, Flavien Létourneau vend à Edouard Houle une partie du lot no 38, borné au nord par le terrain de l'acquéreur; au sud, par une clôture qui passe au côté nord de la "ruelle" longeant les bâtisses du dit vendeur; à l'ouest, par le terrain de la Cie C.P.R.; à l'est, par les terrains de Louis Messier, Edouard Demers, et du dit vendeur, sans bâtisse. Le contrat est signé devant Me Meunier (H-8793) et le terrain a coûté \$125.

En 1911, vente par Edouard Houle-Bourgeois du lot no p. 38 à Napoléon Gingras. Sur le greffe no 10-412 signé devant Me Meunier, nous retrouvons la même description du terrain que précédemment, au prix de \$200.

Le 22 mars 1918, devant Me Rinfret (greffe no 1211), Napoléon Gingras vend à Sylvio Savaria le lot no p. 57, borné en front vers l'est, par le chemin de la Grand' Ligne, les lots nos p. 58 et p. 38 borné au nord "*par une planche clouée sur les bâtisses du vendeur*", au coin est, allant rejoindre un "*piquet plaqué sur la clôture du chemin de fer C.P.R. . .*", le lot no p. 60 avec boutique dessus de 36 pi. par 65 pi. et le droit de puiser de l'eau. Le terrain et la boutique sont vendus avec les outils, machines et machineries servant à l'exploitation de la dite boutique, ainsi que la "pompe" à gazoline installée en face de la dite boutique.

De plus, Jos. Barber vend à Sylvio Savaria le lot no p. 38 pour \$27.48 (Me Rinfret, no 1708) en 1921, et le lot no p. 59 pour \$15. comptant (Me Rinfret, no 1995) en 1923.

Ce sont les seuls documents qui font foi de l'existence d'un moulin à scie, sur cet emplacement, actionné par une pompe à gazoline.

Le commerce de bois développé par Sylvio Savaria passera aux mains de Philippe Langevin en 1946. Celui-ci ajoutera à son emplacement les lots nos p. 38 et p. 59 achetés de Narcisse Vincent et de la Southern Canada Power (aujourd'hui, Hydro-Québec).

Un certificat de recherche du bureau d'enregistrement du comté de Rouville fut émis en 1944. Il est basé sur le livre de renvoi du cadastre de Canrobert, mis en vigueur le 25 juin 1879. Au dire de Philippe Langevin, reconstituer les titres et les bornes de cet emplacement tient du roman. Ce commerce de bois est maintenant muni d'équipement de construction moderne et est exploité par ses deux fils, André et Yves Langevin.

Industries

Les compagnies industrielles n'existaient pas dans la paroisse. En revanche, chaque mère de famille dans sa maison, était une véritable industrie. Elle fabriquait tout de ses mains: des souliers à la coiffure, de la toile unie aux étoffes et aux tapis à dessins variés. Le métier à tisser était monté en permanence. On faisait carder la laine des moutons à St-Pie, Pike River ou St-Jean. On fabriquait de la toile du pays, tissée avec du lin, et des chapeaux de paille tressés que l'on vendait à Granby, chez "Savage et Mullins". On conservait les pelures de maïs pour bourrer les paillasses. L'établi de menuisier occupait les temps libres du père de famille.

Durant les années de crise, quand l'agriculture et le commerce sont moins rentables, l'industrie familiale s'intensifie. On s'ingénie avec succès à combler les besoins immédiats, sans chercher à produire pour un marché éventuel. On fait boucherie pour la famille et les voisins, on met les légumes et la viande en conserve pour consommation domestique. On tente de "pedler" (vente de porte en porte) en ville, pour écouler le surplus de la production domestique.

9— LES SERVICES

Banques et Caisse Populaire

Les banques sont peu fréquentées. Les cultivateurs pratiquent l'économie du "bas de laine", c'est-à-dire des réserves gardées à domicile. Les prêts se font entre voisins pour les « *accomoder* ». On verra même la Municipalité retirer son argent de la Banque de St-Hyacinthe et le prêter à la Fabrique en 1887. En 1888, elle prête \$800. à Israël Robert pour huit ans, et emprunte \$714. pour pouvoir prêter \$2,100. sur hypothèque à Joseph Chabotte.⁶

En 1887, les Municipalités font des dépôts à la Banque Eastern Townships à West Farnham. En 1895, le taux d'intérêt versé sera de 6%. Cette banque prend le nom de Banque

6. Minutes de la Municipalité de L'Ange-Gardien.

de Commerce en 1912. En 1913, la Banque d'Hochelaga s'installe à St-Paul, puis une succursale s'ouvre à L'Ange-Gardien en 1919.

La Caisse populaire a été fondée à une assemblée générale du 3 août 1913, où il y eut adoption des règlements généraux et élection du Conseil d'administration. La Caisse est une société coopérative régie par la loi des syndicats du Québec. Le taux d'intérêt payé sera de 3%.

Les personnes suivantes forment le bureau de direction:

Président: Augustin Mercure remplacé le 6 décembre
par Napoléon Gingras,
Vice-patron: J.A. Balthazard, curé,
Vice-président: Edmond Bérard,
Directeurs: Pierre Roy, Ernest Forest devenu gérant de la
Banque Nationale et remplacé par
Joseph Pinsonneault,
Secrétaire: J.B. Roy au salaire de \$50.00 par année,
Commission de crédit: François Ménard, Maxime Bernard,
Louis Mercure,
Conseil de surveillance : Hémias Bérard, Henri Dumas.

Parmi les résolutions adoptées, mentionnons:

- a) que le maximum de parts qu'un sociétaire puisse posséder soit fixé à 40 parts;
- b) que le maximum de prêt consenti à un seul sociétaire soit fixé à \$500.
- c) que les fonds de la Caisse populaire de L'Ange-Gardien soient déposés à la succursale locale de la Banque Nationale, moins \$50.

Malheureusement, cette première Caisse de L'Ange-Gardien connaîtra des difficultés administratives et financières. A une assemblée spéciale tenue le 5 mars 1924, on constate le déficit de la Caisse. Les opérations de la Caisse sont suspendues, M. Henri Dumas est nommé gérant temporaire et autorisé à percevoir les montants dûs. Après vérifications, le déficit semble être de \$14,884.74.

Il est alors proposé par Gédéas Dion, secondé par Pierre Lévesque, que la Caisse Populaire soit mise en liquidation volontaire.

On réussit à rembourser les dépôts, mais un dividende de 45% seulement est payé sur les actions. Plusieurs petits épargnants subirent donc des pertes importantes. Le 22 mai 1927, la Caisse est considérée comme liquidée. Elle ne reprendra des activités qu'en 1934.⁷

Téléphone

En 1883, la Cie Paré et Paré de Montréal demande aux deux conseils la permission de faire certains travaux en vue de la construction et de l'installation d'une ligne de téléphone, partant de Farnham, passant par le Village, le rang St-Georges, Angéline, pour se rendre finalement à Granby. L'autorisation des Municipalités viendra le 4 avril 1893. Il semble qu'elle fut terminée en 1898. Cette ligne est maintenant exploitée par Bell Canada.

Les premiers téléphones à manivelles furent installés au début du siècle chez M. Uldège Gaucher, au coin du rang de Casimir et chez M. Hector Lajoie, commerçant du village. Ils servent de "central" pour la paroisse, avec l'obligation d'aller porter les messages. Dans les rangs, les voisins se regroupent pour l'installation téléphonique à partir de 1920.

Eclairage

La chandelle sera longtemps l'éclairage utilisé dans les maisons d'habitation. On passera ensuite aux lampes à carbure, à kérosène, et au gaz. Pour les veillées, on allumait, dans le salon, une belle lampe à l'huile en porcelaine, avec des fleurs peintes sur le pied. Vers 1920, quelques marchands auront un système Delco pour s'éclairer à l'électricité. Il y aura bien M. D.A. Roberge, frère du curé, qui projettera de construire une ligne électrique pour desservir le village en 1916. Les règlements nos 57 et 58 du Village lui en donneront

⁷ Procès-verbaux de la Caisse Populaire de L'Ange-Gardien.

la permission avec l'exclusivité du service durant 10 ans. Ce monsieur avait de grandes ambitions. Il obtenait aussi le privilège de fournir l'eau durant 25 ans. Mais ces beaux projets s'évanouissent en nuages lorsque la majorité des contribuables s'y opposent en 1920.

Poste

Avant l'avènement des chemins de fer, le transport de la "malle" se faisait à dos de cheval ou par diligence vers les différents bureaux de poste de la Paroisse. Depuis 1880, le courrier arrive par train à Angéline et au Village.^o Un messenger fait le transport des sacs de malle, de la gare au bureau de poste. Ces bureaux ont tendance de passer d'un domicile à l'autre après chaque élection, selon le parti politique du maître de poste.

Le cadastre seigneurial de 1864 indique un bureau de poste à l'entrée du Village, côté Casimir, tenu par M. James Mullarkey. D'après les sources d'information disponibles, on verra le bureau de poste, tour à tour, chez les demoiselles Dubuc vers 1870, puis chez le notaire Meunier. De 1908 à 1910, il sera installé chez Elzéar Bourbeau, ensuite chez M. Joseph Barsalou pour revenir chez Mlles Dubuc. En 1921, le service de la poste sera assuré par Mme Pierre Casgrain pour revenir chez Jos. Barsalou en 1925 et retourner ensuite chez Pierre Casgrain en 1932. De 1934 à 1946, la maîtresse de poste sera Mme Hector Lajoie et, finalement, le domicile des demoiselles Juliette et Fleurette Decelles servira de local aux postes de sa Majesté durant 21 ans.

En 1967, le gouvernement fédéral construira son propre édifice moderne et permanent. Fleurette Decelles sera encore maîtresse de poste jusqu'en 1974, pour être remplacée par Mme Thérèse Vadnais qui y travaille encore actuellement (1981).

La malle rurale quotidienne circulera vers les années 1915.

^o Le bureau de poste d'Angéline fermera ses portes en 1958.

10— UN TOURNANT DANS L'HISTOIRE

Trois grandes questions ont agité et bouleversé la vie de nos pères de 1880 à 1920: l'évolution du nationalisme, les traités de réciprocité, et la conscription.

Tous les partis politiques renchérisent sur ces sujets. Le Canada veut secouer le joug qui le rend dépendant de l'Angleterre. On pense l'indépendance du Canada en terme de disparition de toute ingérence de l'Angleterre sur les décisions commerciales, politiques et militaires.

En 1878, les conservateurs imposeront des droits sur les produits importés et préconiseront une politique tarifaire nationale. Par contre, les libéraux, avec Wilfrid Laurier en tête, favoriseront la réciprocité complète pour les produits agricoles et industriels avec les Etats-Unis. Mais en 1897, Laurier devenu premier ministre se tournera vers Londres et accordera à l'Angleterre un tarif préférentiel.

Plus tard, Wilfrid Laurier sentira le besoin de rétablir un certain équilibre pan-canadien et prônera une plus grande indépendance du Canada vis-à-vis l'Angleterre. Mais le premier ministre Macdonald, conservateur, proclame « que le libre échange avec les Etats-Unis amènerait une situation défavorable envers la mère patrie et aurait pour résultat inévitable l'annexion du Canada aux Etats-Unis ». Il fait une profession de foi vibrante en faveur de l'Empire Britannique.

Entre-temps, en plusieurs occasions, anglophones et francophones échangent des propos plus ou moins violents sur plusieurs sujets. On assiste aussi aux querelles concernant les biens des Jésuites, les écoles confessionnelles du Manitoba, les avantages commerciaux de l'Ouest et de l'Ontario, et à l'affaire Riel.

Les provinces réclament plus d'autonomie à l'égard du gouvernement fédéral. Le premier ministre libéral du Québec, Mercier, ne cesse de réclamer des droits pour les canadiens-français et les catholiques.⁸

8. Jacques Lacourcière et Charles Bouchard:
Notre Histoire: Québec - Canada.

La guerre des Boers en 1899 et la décision d'envoyer des renforts canadiens pour l'Angleterre en Afrique du Sud, va raviver la puissance de l'impérialisme et soulever les conflits nationalistes entre francophones et anglophones.

Henri Bourassa, petit-fils de Joseph Papineau, alors député de Labelle, s'oppose vigoureusement à la participation du Canada dans une guerre pour défendre les intérêts britanniques. Le financement de soldats canadiens à la guerre des Boers est vu comme un précédent dangereux. Bourassa démissionne pour marquer son opposition.

Nous le retrouverons député indépendant en 1900. Toujours, il dénonce violemment l'impérialisme anglais. La jeunesse francophone québécoise a trouvé en lui non seulement un penseur, mais aussi un leader.

Les conférences tenues à Londres pour discuter des intérêts commerciaux réciproques, soulèvent de plus en plus la question de la participation du Canada aux guerres impériales.

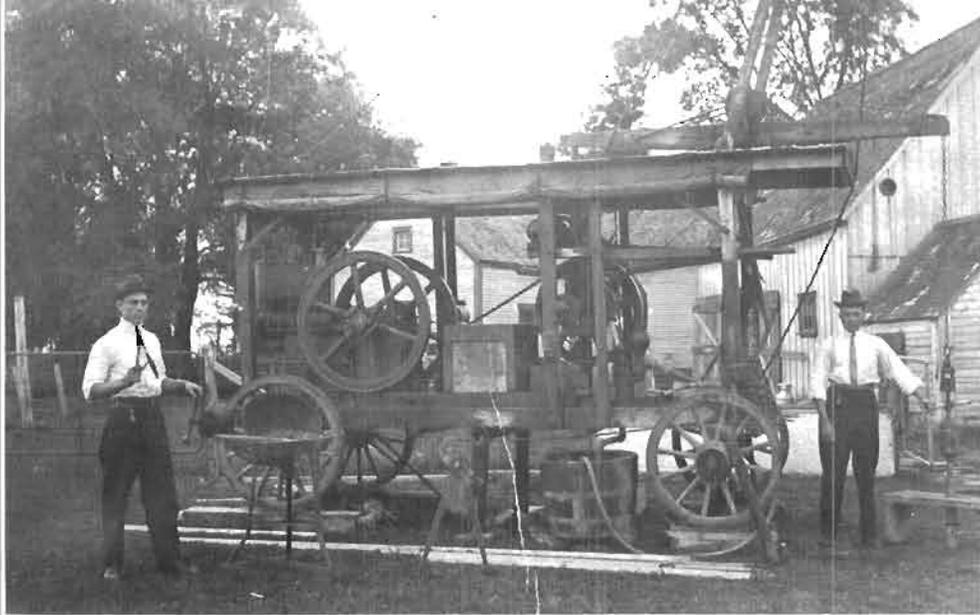
Un mouvement nationaliste apparaît au Québec en 1903: L'Association catholique de langue française (future A.C.J.C.). Ses objectifs, tant religieux que patriotiques, furent défendus dans tous les milieux canadiens-français.

Laurier et Bourassa font de grandes déclarations sur le droit du Canada de décider lui-même de sa participation ou non à une guerre déclenchée par l'Angleterre. Cependant, en 1910, Laurier déclare: « Quand l'Angleterre est en guerre, il n'y a pas de différence. » Henri Bourassa s'oppose de toutes ses forces et fonde le journal *Le Devoir*. Les élections de 1911 portent Robert Borden au pouvoir. Il obtient du Parlement \$35,000,000. pour faire cadeau à l'Angleterre de trois vaisseaux de guerre. C'est le triomphe de l'impérialisme. L'année 1914 en sera l'apogée. Le Canada participera à la guerre mondiale avec toutes ses ressources et votera la conscription.

Les assemblées politiques sont contradictoires. Elles se tiennent souvent sur le perron de l'église et les orateurs parlent sans micro. Mais ils avaient le verbe haut et leur voix portait bien.



*Ecole du rang St-Charles vers 1907.
Alice Alix, institutrice, fille de Alphonse Alix.*



Creuseurs de puits.

Corbillard trainé par des chevaux.



Le 10 octobre 1908, Henri Bourassa prononce un discours à St-Césaire devant une foule nombreuse. Bourassa critique la gestion des terres par la Couronne, c'est-à-dire la division du domaine des terres colonisables réservées aux colons, et des terres forestières réservées au commerce du bois. Il se fait le leader du principe "*la terre libre au colon libre*". Il est élu dans St-Hyacinthe la même année.⁹

La guerre demeure le sujet de l'heure, de même que les écoles ontariennes. N'a-t-on pas vu le Conseil municipal de L'Ange-Gardien voter une aide monétaire pour les écoles françaises d'Ontario et déléguer un contribuable à Ottawa, M. Adolphe Mercure, pour demander que les cultivateurs soient exempts du service militaire. En décembre 1915, Félix Noisieux, maire de la Paroisse, décède et est remplacé par un autre leader, Ludger Ménard.

Déjà, quelques citoyens de L'Ange-Gardien étaient passés aux Etats-Unis, de crainte d'être appelés sous les armes, comme les jeunes Malo, Barber, Dumas, etc. D'autres partiront pour l'Ouest, où ils y vivront sous de faux noms. D'autres enfin, choisiront de se cacher dans les bois ou dans des maisons abandonnées pour s'exempter de l'armée; tels Charles Léveillé et Henri Ruel, Arthur Benoît, Georges Deslandes, Ethelbert Gemme, les jeunes Lacoste et Brosseau, trois garçons d'Adolphe Roy, cachés dans un bois d'Abercorn, acheté pour la circonstance. En 1917, un tribunal d'exemption militaire siège dans la salle publique. La plupart des jeunes cultivateurs qui ont demandé leur exemption l'ont obtenue. Finalement, les Allemands capitulent le 11 novembre 1918. L'armistice est signée.

Mais en 1918, la grippe espagnole fera plus de ravage ici que la guerre. Toutes les écoles sont fermées. Les personnes âgées et les femmes enceintes sont particulièrement vulnérables. Plusieurs de celles qui accouchent avec la grippe

9. Robert Rumilly: *Histoire de la Province de Québec*, p. 97.

espagnole meurent et perdent leur bébé. Durant trois mois consécutifs de cette année, on enregistra 21 décès à L'Ange-Gardien.

La guerre a stimulé l'économie canadienne. Elle favorise une surproduction agricole et industrielle. Les produits agricoles se vendent au prix fort. Les coopératives contribuent à l'organisation de la production. Le ministre Caron, tout en voulant favoriser l'agriculture, s'en sert comme capital politique. L'après-guerre est sombre. La prospérité disparaît et les cultivateurs sentent le besoin de s'organiser. Un homme de L'Ange-Gardien, Laurent Barré, lit, réfléchit et étudie de très près la situation agricole des québécois et est sur le point d'entrer en action.

* * *

« Cette époque fut le témoignage des légitimes aspirations des Canadiens-français. Nos ancêtres étaient des pionniers doués d'un courage, d'une endurance et d'une énergie invincibles, ayant comme base la foi catholique, l'attachement à la langue française et un amour passionné du sol. »¹⁰

Déjà, au début du 20^{ème} siècle, on entrevoyait une période de changement, d'évolution, de transformations profondes dans la société rurale. La paroisse s'est donné une meilleure infrastructure: voies ferrées, routes, cours d'eau, téléphone et électricité.

De nouvelles innovations viendront bouleverser la vie quotidienne.

10. Elie de Salvail.

de 1920 à 1960

CHAPITRE V

Engagement social

(première partie)

1— ÉCONOMIE ET POLITIQUE

a) Agriculture

L'agriculture demeure le pivot économique de L'Ange-Gardien. Sa rentabilité est quand même dépendante de la situation économique et politique de la Province et du pays. Les années 1920 à 1940 sont secouées par la crise économique et la seconde guerre mondiale. Ces années sont marquées par les combats et les efforts des cultivateurs pour se regrouper, afin de se donner des moyens pour améliorer leur production et augmenter leurs revenus. Selon l'historien Robert Migner, il s'agit alors de *la révolte verte* de l'entre-deux guerres.

Après avoir connu la production massive du temps de la guerre de 1914-1918, soutenue par les gouvernements et encouragée par les curés; après avoir connu le mirage d'une fortune facile, les cultivateurs commencent à entrevoir la terrible crise de l'après-guerre. Les marchands de machineries agricoles n'ont pas hésité à faire crédit à l'agriculteur pour mécaniser sa ferme. Celui-ci s'endette pour agrandir ses terres. Mais le marché européen ne tient plus et les Etats-Unis imposent des barrières sur les exportations canadiennes. Les récoltes ne sont plus rentables. C'est la débandade. Le crédit devient inaccessible. Les trois principales coopératives du Québec sont sur le point de faire faillite.

La crise sévira jusqu'en 1923. Les cultivateurs se croient victimes du système et réclament une association agricole.

Les paysans de l'Ouest canadien avaient déjà mis sur pied d'importantes coopératives agricoles. Ils s'étaient même dotés d'une formation politique pour défendre leurs intérêts. Ce sont les Fermiers Unis (United Farmers) qu'on retrouvera dans tout le Canada anglais agricole. Mais les partis politiques québécois et fédéraux auront vite fait de voir la menace d'une opposition agricole, et repousseront à tout effort de regroupement des cultivateurs.¹

L'agriculteur québécois est méfiant. Il rêve d'une association agricole, mais hésite entre la formule des Fermiers Unis, ou celle d'une association patronnée par l'Etat ou par l'Eglise, ou complètement autonome. Les discussions vont bon train, surtout à L'Ange-Gardien et dans la région, entre les Barré, les Arès, les Neveu, les Bernard, les Authier, les Mercure, les Ménard et les autres. Les villes de Marieville et de St-Hyacinthe sont le théâtre de rencontres célèbres où cultivateurs importants, généralement maire de leur municipalité, et politiciens s'affrontent.

Le 26 février 1919, le ministre Caron, voyant que le regroupement des cultivateurs lui échappe, affirme que jamais il ne subventionnera les associations agricoles. Il déconseille les cultivateurs d'en faire partie. Cela a pour effet de promouvoir "l'Union des Cultivateurs de la Province de Québec", qui regroupe les cultivateurs de la rive sud de Montréal.

Pendant ce temps, les filiales des "Fermiers Unis" s'implantent dans d'autres régions du Québec. La section ontarienne forme un parti politique et remporte une victoire aux élections de 1919. C'est la panique chez tous les partis bourgeois traditionnels. « A ce moment, les dirigeants des deux associations affirment que leur but commun est la formation d'un grand parti agraire qui prendra le pouvoir à Québec, puis de concert avec les camarades des autres provinces, à Ottawa. »²

1. Robert Migner: *Quand gronde la révolte verte.*

2. Robert Migner.

Et voilà que Noé Ponton entre en scène. Enfant de Marieville, après avoir fait de brillantes études, il devint rédacteur du *Bulletin des Agriculteurs*, d'abord hebdomadaire de la "Coopérative Centrale des Agriculteurs du Québec", et ensuite organe officiel des "Fermiers Unis du Québec", puis de la profession agricole en général. Avec lui, Firmin Létourneau et Laurent Barré de L'Ange-Gardien, les cultivateurs ont maintenant un journal dévoué à leur cause.

b) Association professionnelle

Au printemps 1922, on abandonne l'idée d'un parti politique agricole, pour prôner la formation d'une association professionnelle. Le 22 juin, Laurent Barré est remarqué dans une importante rencontre à Montréal. L'historien Migner présente « ce nouveau venu qui parle si bien, que les fermiers de Rouville l'ont choisi comme représentant ». Entre autres résolutions, on réclame un meilleur enseignement agricole, le crédit agricole, l'électrification rurale.

La lutte sera dure car le ministre de l'Agriculture préfère garder le crédit des améliorations réalisées en agriculture, et voit l'association professionnelle comme une rivale. La Province sera couverte d'agronomes au service du Gouvernement et des agriculteurs, et on multiplie les fermes de démonstration. Cependant on déplore que l'enseignement supérieur agricole se donne uniquement en anglais, au Collège Macdonald. Pour seconder ses efforts, le ministre compte sur des organismes fidèles à sa politique: les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles, et pour les dames, les Cercles de Fermières. Ces trois mouvements sont directement soumis à l'Etat.³

Le Ministre peut aussi compter sur ses publications agricoles telles: *Le Journal d'agriculture*, *Le Bulletin de la ferme*, *La Belle Fermière*, publications subventionnées par le Ministère de l'Agriculture. La Coopérative Fédérée est le résultat

3. Robert Migner: *Quand gronde la révolte verte*, p. 94.

d'une fusion de trois coopératives et l'organe du Gouvernement.

Au printemps 1924, c'est la grande offensive. Noé Ponton, dans le *Bulletin des Agriculteurs*, lance le projet d'un grand ralliement agricole qui s'adressera à tous les cultivateurs, quelles que soient leur allégation politique, leur langue ou leur religion. Parmi les organisateurs de L'Ange-Gardien les plus actifs, citons: Alfred Mercure, Hugo Alix, Roméo Alix, Aldéric Alix et bien sûr Laurent Barré.⁴

L'objectif fondamental du congrès est de « fonder une association professionnelle agricole qui deviendrait la tête, l'âme dirigeante de l'agriculture de cette province, avec mission de surveiller, défendre et promouvoir en tout et partout les intérêts de l'agriculture ». Laurent Barré fera partie du comité d'organisation.

Ce comité croit qu'avec l'appui des autorités religieuses, la future association agricole sera mieux accueillie. Laurent Barré est chargé de proposer la fondation d'une association catholique des cultivateurs, lors du prochain congrès. Enfin, le grand jour du congrès, à Québec, en octobre 1924, connaîtra un succès éclatant. L'U. C. C. est formé et Laurent Barré en est élu président. Le vice-président sera Aldéric Lalonde et le secrétaire-trésorier, Firmin Létourneau. Les règlements généraux sont votés. En plus des préoccupations agricoles, on peut y lire: « l'Association devra travailler à maintenir vivantes dans la population rurale, les traditions canadiennes-françaises, catholiques, qui sont le fondement de notre existence économique et religieuse comme race. »

L'article trois de la constitution, celui qui proclame la neutralité politique de l'U. C. C., va soulever une vive polémique, mais sera finalement adopté.

c) Laurent Barré

Né à L'Ange-Gardien de Rouville, le 30 mai 1886, de

4. Robert Migner: *Quand gronde la révolte verte*, p. 108.

Louis Barré et d'Arsélia Préfontaine, Laurent Barré ne fréquente que l'école primaire: la petite école du rang Séraphine. Dans son tout jeune âge, il apprendra l'anglais aux États-Unis, y ayant passé quelques années avec ses parents. C'est un lecteur acharné; ce qui lui assurera une érudition enviable. On raconte qu'on voyait passer Laurent Barré, conduisant ses charges de billots, avec un livre à la main. Il passait ses grandes veillées à lire ou en compagnie des plus anciens de la place. A 25 ans, il épousera Marie-Anne Fleury, compagne de classe et voisine, qui lui donna trois filles et trois garçons.

La vie n'est pas toujours facile au foyer Barré. On est pauvre: l'agriculture n'est pas rentable et Laurent emploiera la majeure partie de son temps à parcourir la province pour connaître la situation des agriculteurs et organiser leur rassemblement. En juillet 1921, on le retrouve en Alberta où il règle la succession d'un parent décédé là-bas. C'est là qu'il étudie le mouvement des "Fermiers Unis". Il n'aura de répit que quand il aura réussi à regrouper les fermiers du Québec.

Doué d'un coeur de missionnaire et d'une volonté de fer, son talent le plus extraordinaire était son éloquence. Il parlait sans texte et ses yeux avaient un pouvoir magnétique qui électrisait les foules.

Laurent Barré est élu président de l'U.C.C. en 1924 et, un an après, au congrès de 1925, grâce à son zèle et à sa propagande, l'association comptait déjà 11,597 membres répartis en 229 cercles locaux.

En 1926, il est forcé de démissionner comme président de l'U. C. C. par des forces combinées, religieuses et politiques, qui le percevaient comme un dangereux contestataire. Ses principaux supporteurs, Ponton et Létourneau, quitteront aussi leur poste.

Le Bulletin des Agriculteurs cessera d'être le porte-parole de l'U. C. C. *Le Devoir* ouvrira ses pages à "l'Union" qui aura sa chronique régulière, intitulée *La Terre de Chez Nous*, à partir de février 1927. En mars 1929, le journal *La Terre de Chez Nous* volera de ses propres ailes.

Les amis de Barré, y compris Mgr Decelles de St-Hyacinthe et Camilien Houde, maire de Montréal et député conservateur, font pression pour qu'il se lance en politique. Il posera sa candidature en 1927 dans le comté de Rouville. Il est défait, mais ce fut quand même l'occasion pour lui de défendre ses théories et ses projets, et de confondre le ministre de l'agriculture, Joseph-Édouard Caron, dans une assemblée mémorable à Marieville.

Laurent Barré ne chôme pas. Il n'est ni dans l'exécutif de l'U. C. C., ni député; qu'à cela ne tienne, il écrira. Un sujet politique lui inspire deux thèmes d'histoire romancée. « La construction d'un barrage au Lac St-Jean a exhaussé le niveau du lac, inondé des terres et même des paroisses. Les sinistrés seront indemnisés. Pour le gouvernement libéral, c'est la rançon du progrès industriel, profitable à l'ensemble de la Province. Pour ses adversaires, dont Laurent Barré, c'est une brutale, une inadmissible dépossession d'habitants canadiens au profit de capitalistes étrangers. » Barré publiera donc: *Bertha et Rosette* en 1929 et *Conscience de croyants* en 1930.

Aux élections provinciales de 1931, Camilien Houde, chef de l'opposition conservatrice, mène une campagne colorée. Il est appuyé par Laurent Barré et toute une équipe de l'U.C.C. qui réclame le crédit agricole provincial. Barré fait la lutte dans Rouville au Dr Bernard de St-Césaire. Les aînés se souviennent de la fameuse assemblée contradictoire sur le perron de l'église de L'Ange-Gardien, après la messe. Le soir de la votation, la radio annonce 79 libéraux élus et 11 conservateurs. Barré est du nombre.⁵ A L'Ange-Gardien, les quelques radios existants sont sur les galeries, ouverts à pleine capacité et diffusent les résultats.

Maurice Duplessis devient chef de l'U.N. le 4 octobre 1933. Barré se présente à nouveau, indépendant cette fois, et est élu en 1935 et en 1936. En 1939, Panet lui fera la lutte. Le soir de l'élection, ils arrivent nez à nez. A la suggestion même de Laurent Barré, le président d'élection votera en

5. Robert Rumilly: *Histoire de la Province de Québec*, p. 144.

faveur de M. Panet. En 1944, il se présente cette fois sous la bannière de l'U.N., et est élu. Nommé immédiatement ministre de l'agriculture par Maurice Duplessis, il le demeurera jusqu'en 1960.

Malgré le grand lavage du parti à l'élection de 1960, il sera réélu, mais donnera sa démission quelques mois plus tard. Malade, il décède en 1964, à l'âge de 78 ans.

Durant ses différents mandats, il parrainera plusieurs projets de loi importants, tels: le crédit agricole en 1936, le programme de drainage des terres en 1949, les octrois sur les engrais chimiques et pour les graines de semence choisie, les concours de ferme dans tous les comtés, la fondation de 630 coopératives locales et d'une quinzaine d'écoles moyennes d'agriculture.

Laurent Barré peut hisser fièrement le drapeau du Québec, adopté le 21 janvier 1948, durant son mandat. Il est de ceux qui ont contribué à développer la race canadienne-française et l'agriculture du Québec.

d) Colonisation à Rochebeaucourt

C'est la crise économique. Le gouvernement américain met fin à l'immigration. Pour lutter contre le chômage et la désertion des paroisses vers les villes, en 1931-32, le gouvernement québécois lance une vaste mission de colonisation vers l'Abitibi et le Témiscamingue. Plusieurs membres du clergé deviennent des agents recruteurs de colons et pilotent même des groupes. Le gouvernement aidera sommairement les colons.

Un enfant du rang Séraphine, Hector Authier est alors ministre de la colonisation. En 1936, sans doute influencé par cette propagande colonisatrice, l'abbé Emile Girard, alors vicaire à L'Ange-Gardien, décide d'aller fonder une nouvelle paroisse en Abitibi, celle de Rochebeaucourt.

L'année suivante, dix-sept futurs colons du grand Nord iront les rejoindre sous la direction de l'abbé Eucher Martel, prêtre colonisateur de St-Hyacinthe. Henriot Bienvenue de L'Ange-Gardien sera du groupe. Sa femme, Alice Barsalou le

suivra trois semaines après et ils demeureront au presbytère de Rochebeaucourt, déjà construit. La première année, ces nouveaux colons travaillaient à la construction de chemins et de ponts. Ils sont payés par le gouvernement 0.30 de l'heure, tandis qu'ici, dans la région, on payait les employés 0.15 de l'heure. Chaque colon recevait \$1000. de subvention versée de la façon suivante: \$300. de planches "vertes" pour leur permettre de bâtir leur maison qui consistait en deux doubles de planches sur montants de 2 x 4. Au bout d'un an environ, on faisait venir les épouses. La balance de la subvention était versée à raison de \$15. par mois; quelques dollars de plus pour les couples avec des enfants.

Le couple Bienvenue reviendra au bout de trois ans. Le curé Girard y demeurera jusqu'à sa retraite à Barreaute où il décède en 1980.

Du groupe de St-Hyacinthe, presque tous sont revenus, l'agriculture n'y étant pas praticable à cause des saisons trop courtes. Le développement des mines devait s'avérer plus prometteur. Sur une population de 1200 âmes en 1937, la région de Rochebeaucourt ne compte plus que trois cents habitants. L'église et l'école sont maintenant fermées.⁶

e) Quelques personnalités nées à L'Ange-Gardien

Hector AUTHIER

Né à L'Ange-Gardien le 4 novembre 1881, fils de Ludger Authier et de Adéline Valin, il obtint son baccalauréat au Séminaire de St-Hyacinthe et sa licence en droit à l'Université Laval. Après quelques années passées dans le journalisme, il se consacre entièrement à la colonisation en Abitibi. Il y arriva en 1912 à titre d'agent des terres et des mines. Au cours de la seule année 1917, il concède 400,000 acres de terre. Il s'intéresse aux découvertes minières des prospecteurs et tente d'intéresser les financiers de Montréal, Québec et Toronto à investir le capital nécessaire au développement du sous-sol

6. Henriot Bienvenue.

abitibien. Elu député du nouveau comté de l'Abitibi en septembre 1923, en 1927 et en 1931, il devint alors ministre de la colonisation. En 1936, il passe au fédéral et est député de Chapleau jusqu'en 1945. Alors âgé de 65 ans, il quitte la politique et donne des cours sur la colonisation à la faculté des sciences politiques et sociales de l'Université de Montréal. Il est mort au mois d'avril 1971 à l'âge de 89 ans.^o

Alfred DURANLEAU

Avocat, né à L'Ange-Gardien de Rouville, il est ministre de la Marine de 1930 à 1935 à Ottawa sous le gouvernement Bennet. Nommé Juge de la Cour Supérieure il le demeurera jusqu'à sa mort en 1951.

Ludger-Pierre BERNARD

Fils de Baptiste Bernard (frère de Maxime) et de Julie Beaudry, il est né dans le rang Séraphine le 5 mars 1870. Il sera député dans le comté de Shefford, à Québec, de 1904 à 1912. J.-Bte Bernard, son père, est maire de la Paroisse en 1874.

La famille NOISEUX

Cette famille était aussi solidement installée et très active au début de la Paroisse. Clovis Noiseux est mentionné au cadastre seigneurial en 1846. Ses fils Augustin et Félix sont inscrits au cadastre de la Paroisse en 1870 et seront très engagés en politique municipale et provinciale. Augustin, marié à Stéphanie Coiteux, aura pour enfants: Fortunat, notaire, Annette, candidate avec Berthe Gauvin au célèbre bazar du curé Balthazard en 1920, et Maria qui épouse J.A. Dubé en 1913. Tandis que Félix, marié à Emma Vadnais, aura pour enfants: Olérée, médecin, Rouville, médecin, Salomon, ptre, Aline qui épouse M. Roy en 1913, Hortense épouse de Henri Phaneuf, Régina épouse de Alfred Desroches, et Philippe-Aubert.

^o Ludger Viau.

Lionel DUMAS

Un autre enfant du rang de Séraphine oeuvre dans le domaine syndical. Lionel Dumas est né le 6 mars 1897. Après ses études primaires, à "l'Université de Séraphine", il travaille sur la ferme de son père, Henri Dumas époux de Elisa Ménard, fille de François. En 1922, il acquiert une belle ferme avec équipement "flambant neuf", au coût de \$5,000. Une épreuve terrible l'attendait: le décès de sa jeune épouse Dolorès Lacoste, fille de Pierre, à l'âge de 23 ans, lors d'un accouchement.

Il quitte alors sa ferme et se rend aux Etats-Unis où il travaille à la construction et sur la maintenance à l'hôpital de Lewiston où travaille, aussi comme infirmière, Soeur Laure Mercure de L'Ange-Gardien. De retour à Granby en 1935, il fonde le premier syndicat de la construction et devient président du Conseil Central de Granby en 1937 et président du Conseil de la Construction des Cantons de l'Est. Préoccupé de la formation des jeunes ouvriers, il fonde à Granby l'école d'apprentissage des métiers de la construction qui existe encore. Durant dix ans, il sera inspecteur à l'évaluation municipale de la ville de Granby et de la Caisse Populaire.

Aujourd'hui âgé de 84 ans, il avoue ne pas avoir perdu le goût de voyager et ajoute s'adonner aux techniques artisanales pour combler ses loisirs.

Albert FORAND (1887-1980)

C'est à Séraphine que naquit le fondateur de Forano Ltée. Son père, Clovis Forand et sa mère Elise Decelles, soeur de Mgr Decelles, sont des pionniers à L'Ange-Gardien. Le jeune Albert fait ses études primaires à l'école du rang et fréquente ensuite le collège commercial de Granby et l'école Lalime de St-Hyacinthe, réputée à cette époque pour sa méthode efficace en administration des affaires.

Après avoir pris quelques années d'expérience, Albert Forand vint occuper la fonction de secrétaire-trésorier à la Fonderie de Plessisville. Un an plus tard, il devenait gérant de l'entreprise et instaurait un système de prix de revient nouveau. C'était en 1911 et le jeune Forand avait 24 ans.

En 1925, c'est le lancement de la marque *Forano* avec la fabrication d'élevateurs à grains, entre autres, ceux de Kingston et de Churchill. En 1945, la compagnie prend le nom de "Forano Ltée" et se développe considérablement dans plusieurs départements de machinerie agricole. Forano Ltée est la seule compagnie essentiellement canadienne dans ce domaine.

Albert Forand sera élu président de l'Association professionnelle des Industriels en 1947. Au moment de la vente de Forano Ltée à la Société générale de Financement en 1973, la compagnie compte alors plus de 1000 employés et son chiffre d'affaires est supérieur à 30 millions. Albert Forand est décédé le 12 mars 1980, à l'âge de 87 ans.

* * *

Nous avons signalé l'histoire de ces quelques personnalités, comme étant celle de bâtisseurs infatigables qui, avec tant d'autres, après avoir pris racines à L'Ange-Gardien, ont fait honneur à leur Paroisse en rayonnant dans divers secteurs au Québec et au Canada.

f) Deux philosophies en agriculture

Deux écoles de pensée s'affrontent en agriculture. La plupart des prêtres, des politiciens et des agronomes au Québec, voient dans la terre le moyen de sauver la race, le foyer et la religion. Avec de tels enjeux, on compte beaucoup sur les femmes. On idéalise son rôle quand il s'agit d'obtenir sa collaboration, mais on l'accuse facilement de tous les maux. Pour défendre ces principes, on s'appuie sur les traditions, sur la peur des méthodes nouvelles de travail, sur le danger de l'urbanisation et d'une instruction plus poussée. L'opposition *ville-campagne* revient souvent dans les discours.

Au prône, les curés Baltbasard et Létourneau, victimes de l'idéologie du temps, mettaient les paroissiens en garde contre *le tourisme, les cheveux courts, et les jupes courtes des femmes de la ville. Le cinéma, la radio, les catalogues et les journaux mondains*, ainsi que les facilités comme *l'électricité, l'automobile et l'eau courante amolissent le caractère*, disent-ils.

On déplore la désertion des campagnes et les femmes en sont tenues responsables. « Ce sont elles qui ne veulent plus épouser des habitants parce qu'on les a fait instruire pour devenir des maîtresses d'écoles ». Ce que l'on ne comprend pas, c'est que les femmes veulent quitter la misère, l'ignorance et l'habitant non-progressif, mais pas nécessairement la ferme. Les femmes ont compris très tôt qu'elles ne pouvaient y établir toute leur famille nombreuse.

L'expression populaire « *Tout vaut la femme, tout vaut la ferme* » se voulait souvent plus une condamnation qu'un compliment. D'ailleurs, dans les jugements de concours agricoles, une fiche de pointage évaluait *les productions agricoles, les méthodes de travail, le troupeau et la femme*, comme faisant partie de l'actif du propriétaire.⁷ De quoi faire retourner les féministes dans leur tombe. Mais plus tard, on refusa à cette même femme le crédit agricole, à son nom, si elle est veuve ou seule propriétaire. Et elle devra attendre en 1940 pour avoir le droit de vote au provincial.

La commercialisation des produits de la ferme et la mécanisation ayant libéré la main-d'oeuvre agricole favorisent les déplacements de la population vers les villes.

Les hommes d'affaires, eux, voient la situation différemment. Ils parlent maintenant en terme d'amélioration de la production, de spécialisation et d'accès au marché. Les grandes meuneries feront disparaître graduellement les moulins à farine traditionnels; les laiteries de Montréal prendront la place des "beurreries"; et les conserveries commerciales remplaceront les "canneries" familiales.

Le nouveau moteur à essence et le tracteur envahissent les campagnes. A L'Ange-Gardien, côté sud, les premiers tracteurs firent leur apparition chez Hubert Mercure, Jos. Hamel, Hugo Alix. En 1939, on voit le premier tracteur sur pneus, au coût de \$600. chez Uldège Ménard.

7. Firmin Létourneau: *Histoire de l'agriculture*, p. 205.



*Honorable LAURENT BARRE,
Ministre de l'Agriculture.*



Photo Melvin Gallant





L'électricité dans la Paroisse

La compagnie d'électricité Southern Canada desservait le Village de L'Ange-Gardien depuis 1926, mais négligeait d'électrifier les rangs. On parle de plus en plus de former une coopérative. La compagnie accepte alors de poser des lignes électriques moyennant un versement de \$100. par cultivateur propriétaire. En 1945, les travaux commencent dans le bas de Séraphine pour se poursuivre dans le Haut de Séraphine et dans tous les autres rangs. Les \$100. versés par les cultivateurs du rang leur seront remis, grâce à l'intervention du ministre Barré.

Un jeune contracteur-électricien de la Paroisse, Gaston Bertrand, entreprend le brochage des habitations et des bâtiments de fermes. Au bout de trois ans, toute la Paroisse est couverte. Plusieurs jeunes électriciens apprendront leur métier avec lui: Armand Malo, Emilien Ouellette, Marcel Vadnais, Robert Bussièrès et Joseph-Arthur Robert. Celui-ci développera lui-même une entreprise dans le domaine et un commerce d'accessoires électriques à L'Ange-Gardien.

Urbain Brien, un autre contracteur-électricien, fera aussi du brochage de fermes dans la Paroisse.

La mécanisation des équipements agricoles, grâce à l'électricité et au moteur à essence, a transformé le visage de l'agriculture. Voyons quelques statistiques des années 1947, 1956 et 1959 à L'Ange-Gardien:

	1947	1956	1959
Bêtes à cornes	2900	3563	3833
Cochons	4221	3296	5184
Volailles	27,468	270,300	309,280
Chevaux		253	182
Automobiles		138	141
Camions		74	80
Tracteurs		147	159
Télévisions		97	

L'Ange-Gardien est rajeunie, modernisée. Les jeunes ménages songent moins à quitter la Paroisse où la vie est devenue plus attrayante. L'électrification rurale, le crédit agricole, le programme de drainage des terres donneront un regain de vie à l'agriculture.

g) L'U.C.C. et les mouvements agricoles à L'Ange-Gardien

Plusieurs sociétés sont formées qui regroupent les producteurs et leur apportent support et renseignements.

L'Union Catholique des Cultivateurs (U.C.C.) forme son cercle local à L'Ange-Gardien en 1925, un an après la fondation de l'Union provinciale. Les débuts sont difficiles. Beaucoup de travail et de bonne volonté seront nécessaires de la part des dirigeants pour convaincre les cultivateurs des avantages de se regrouper pour réaliser les objectifs de l'Union:

1. instruire ses membres des problèmes agricoles en vue d'y trouver une solution;
2. défendre le bien commun de la profession agricole;
3. organiser des services éducatifs, coopératifs et mutuels destinés à aider ses membres et, d'une façon générale, toute la classe agricole.⁸

Le premier président du cercle local fut M. Gédéas Dion, suivi, entre autres, de Wilfrid Gingras, Omer Ostiguy, Adrien Arès, Ernest Grenier en 1948, Armand Alix en 1965, et de Geo.-Aimé Ostiguy en 1968. Aux assemblées mensuelles, se succèdent des conférenciers: agronomes, vendeurs, spécialistes des questions agricoles, qui entretiennent des auditoires souvent très nombreux. En 1927, quand les troupeaux seront frappés par la tuberculose, on fera venir de différentes régions des wagons remplis de vaches pour remplacer les animaux tombés au test et que l'on doit abattre. Un vaste enclos est construit à l'ouest du débarcadère de la voie ferrée pour y recevoir ces animaux, que les cultivateurs viendront chercher à pied par 12 ou 15 à la fois. L'U.C.C. tiendra un comptoir

8. Gérard Filion: *Le Syndicalisme agricole*, p. 74.

coopératif chez M. Ethelbert Gemme vers 1937 et 1938. Occasionnellement, on fait aussi venir des trains de grains de semence au prix du gros que l'on revend aux cultivateurs.

Le cercle agricole de L'Ange-Gardien, antérieur à l'U.C.C. continuera d'exister. Son principal administrateur sera Eddy Paquette. *Le Cercle des Jeunes Eleveurs* de même que *Le Cercle Agricole* se financent en partie avec des subventions du Gouvernement Fédéral. Leur principale activité était la participation aux expositions locales d'abord, régionales à St-Hyacinthe, provinciales à Sherbrooke et même nationales à Toronto. Les exposants sont logés et nourris par l'organisation.

Les *Jeunes Agriculteurs* pour leur part, avec leurs principaux leaders, les vicaires Girard et Fournier, forment des cercles d'étude et se financent par leur cotisation et le revenu d'activités récréatives. Ils organisent des voyages éducatifs et des concours d'appréciation sur les méthodes de culture et des concours oratoires. Le gouvernement provincial leur accorde des bourses pour des cours de six mois à Oka. Ce sera le départ de plusieurs jeunes de L'Ange-Gardien qui fréquenteront les écoles d'agriculture, entre autres, l'École Noé Ponton de Sherbrooke, l'École d'Agriculture de Ste-Martine et de Brigham, le collège commercial et agricole de St-Césaire et le Collège Macdonald.

L'U.C.C. provinciale s'oriente vers le syndicalisme agricole. En 1966, on discute de fonds de dépenses professionnelles et, en 1968, d'assurances récolte. L'U.C.C. devient l'*Union des Producteurs Agricoles*. Elle négocie des plans conjoints de production et de vente entre les producteurs et les commerçants. En 1974, les cercles locaux se regroupent en syndicat de secteur. Le cercle de L'Ange-Gardien fait partie du syndicat Provençal, à St-Césaire. André Goos, de L'Ange-Gardien en est président depuis 1976.

h) Les coopératives

Dans la décennie précédente, nous avons vu la coopérative Yamaska à l'oeuvre dans L'Ange-Gardien pour la production du tabac.

Même si les sièges sociaux des coopératives et Sociétés ne sont pas à L'Ange-Gardien, les cultivateurs d'ici sont membres actifs de plusieurs entreprises spécialisées. Mentionnons les diverses sociétés d'éleveurs, la Mutuelle-Incendie, les Artisans Canadiens-français.

Plus tard, il convient de relever quatre organismes qui témoignent de l'esprit coopératif des cultivateurs de L'Ange-Gardien: le Couvoir coopératif de Marieville, la Coopérative Montérégienne pour le commerce de la pomme, la Coopérative de Plessisville pour les produits de l'érable, et la Coopérative agricole de Granby (Agropur).

Le Couvoir coopératif de Marieville

Organisé en 1932 avec 25 membres, le Couvoir coopératif de Marieville a toujours compté sur une dizaine de membres producteurs de L'Ange-Gardien, dans les rangs St-Charles et Casimir.

Isidore Marchand en sera directeur en 1936, suivi de René Ménard, de Marius Maynard et de Gilles Maynard. Sylvio Houle en sera directeur et président durant plus de dix ans, jusqu'à sa fermeture, vers 1958.

D'une capacité de 20,000 oeufs d'incubation à ses débuts, il aura triplé son débit, 25 ans après. Les races de poussins du temps étaient: Plymouth Rock Barrée, Rhode Island Rouge, Leghorn Blanche et Chanteclerc.

En 1958, la Coopérative fédérée du Québec achètera à bon prix, et le Couvoir, et la Coopérative des Produits avicoles de Marieville.⁹

La Coopérative Montérégienne

Une coopérative formée à Rougemont, sous la présidence d'Edgar Standish, organise le commerce de la pomme produite dans la région, et entreprend la fabrication de produits dérivés, tels le jus de pomme, la pulpe et la sauce de pomme.

9. Sylvio Houle.

Tous les pommiculteurs de L'Ange-Gardien ne tarderont pas à devenir membres de cette coopérative. Ils éliront, pour les représenter au Conseil d'administration, Ernest Grenier, suivi de Henri-Louis Choquette de 1955 à 1965, de Glorian Barré de 1965 à 1975 et, finalement, de Robert Ménard, jusqu'à la fin des opérations en 1976-1977.

De 1945 à 1965, la Coopérative fut très bénéfique aux pommiculteurs de la région. Deux cent quinze (215) membres produisent 45% du jus de pomme du Québec sous les marques *Comont* et *Mont-Rouge*, et 350,000 boisseaux de pommes par année passeront par son vaste entrepôt.

Pour obtenir un permis de fabrication et de vente du cidre de pomme, la Coopérative Montérégienne se dotera d'un outillage ultra-moderne: un pasteurisateur au coût de \$48,000., une embouteilleuse de \$75,000., huit réservoirs en acier inoxydable valant \$8,000. chacun; il fallut même agrandir la construction. Pour rencontrer ces dépenses, les membres acceptent de verser 40% de leur "surplus" pour former un fonds de réserve. Ces sacrifices furent inutiles et très coûteux puisque le permis de fabrication du cidre fut accordé à une autre entreprise, et les subventions furent refusées pour pouvoir poursuivre les opérations. La Coopérative ferma ses portes en déclarant faillite et tous les membres subirent de lourdes pertes. L'emplacement fut vendu à une entreprise privée, A. Lassonde et Fils, qui exploite les produits *Rougemont*.¹⁰

La Coopérative de Plessisville

Depuis 1940, Plessisville est le centre social d'une très importante coopérative des produits de l'érable. 50% des produits du Québec sont acheminés à cette coopérative. Elle compte aujourd'hui 4000 membres et un chiffre d'affaires de quinze millions par année.

Rosaire Mercure est le directeur délégué de la région depuis 1978. Il a remplacé Louis Barré. Une vingtaine de producteurs de L'Ange-Gardien sont membres de cette coopé-

10. Glorian Barré.

native. Les "sucriers" de la région réussissent facilement à écouler leur sirop de première qualité sur les marchés régionaux et montréalais. Le sirop de deuxième qualité passe par la coopérative qui l'utilise pour la fabrication des sous-produits: tire, sucre, bonbons, "mixage".

Le transport s'effectue par l'intermédiaire d'un dépositaire, Joseph-Arthur Mercure, qui recueille le sirop en vrac dans des barils de trente gallons.

Depuis 1978, le Ministre de l'agriculture accorde des subventions pour l'installation de tuyaux de plastique pour la cueillette de l'eau d'érable, ce qui a grandement facilité le travail et augmenté la production. Coïncidant avec deux années où les érables ont vraiment *coulé* en abondance, les surplus accumulés à la Coopérative sont considérables. La production québécoise représente les $\frac{3}{4}$ de la production mondiale. Même si la vente est déjà internationale, il faudra découvrir de nouveaux marchés.¹¹

La Coopérative agricole de Granby (Agropur)

Durant les années difficiles de la crise de 1929, la situation agricole est déplorable. Un cercle de l'U.C.C. de Granby, avec Omer Deslauriers en tête, étudie la possibilité de grouper les cultivateurs en coopérative. L'agronome L.A. Mondou se joindra au groupe pour animer la Coopérative agricole de Granby, qui débute officiellement le 25 août 1938, aujourd'hui la plus puissante industrie laitière du Canada.

Lors de sa fondation, L'Ange-Gardien n'en fait pas partie. La Coopérative regroupe des cultivateurs des paroisses Notre-Dame et Ste-Famille de Granby, de St-Alphonse de Granby, de Ste-Cécile de Milton et de Roxton Pond. Les cultivateurs de L'Ange-Gardien en feront partie à compter de 1945.

Durant les 36 premières années d'exploitation, on assiste à la fusion ou à l'achat de 78 entreprises, la construction ou l'aménagement de 17 usines, la participation de 8853 socié-

11. Rosaire Mercure.

taires établis dans 416 paroisses agricoles, répartis dans 36 comtés du Québec. La Coopérative produit et transforme près de deux milliards de livres de lait par an, et emploie 1500 personnes.

Pour favoriser les relations humaines entre les administrateurs, le personnel et les membres sociétaires, la direction a formé une équipe d'animateurs. Ils sont 1500 qui se réunissent cinq fois par année. Sur eux retombe la responsabilité de faire passer les messages de la Coopérative et de retransmettre à celle-ci l'opinion et les suggestions de chacun.

Presque tous les cultivateurs de L'Ange-Gardien sont maintenant membres de la Coopérative agricole de Granby, devenue Agropur. Des administrateurs de L'Ange-Gardien siègent au Conseil d'administration depuis 1947. Ce sont: Hugo Alix de 1947 à 1951, Omer Ostiguy de 1952 à 1956, Adolphe Baillargeon de 1957 à 1966, Adrien Roy de 1971 à nos jours (1981).¹²

i) Le commerce local

En 1920, on ne construit plus de four d'argile à l'extérieur des maisons; le forgeron est devenu mécanicien de garage; le crieur public se tourne les pouces depuis que tout le monde lit les journaux. Les rouets et les métiers ne sont pas complètement disparus. Ils ont repris une vague nouvelle depuis que les produits de la ferme se vendent à bas prix. Pendant la crise de 1930 à 1936, le nombre de métiers est passé de 2000 à 6000 au Québec.

En 1932, le salaire de l'employé de ferme est de \$2.00 par semaine ou bien il travaille pour son hébergement. La Municipalité du Village paiera 0.20 de l'heure pour faire balayer les rues. Le commerce végétera tant que l'agriculture ne reprendra pas un peu du poil de la bête. Seuls les commerçants bien enracinés et bien tenaces tiendront le coup. Voyons un peu quelques factures du temps:

12. *La Prospérité*, nov. 1974.

Ferronnerie J.A. Mercure, en 1940:

76 livres de charbon de forge, total	.65
Ouvrage sur travaux de voiture	.50
1 "drill" à roche forte	.20
1 rouleau de papier de 22 livres	1.02
1 rouleau de broche 7-26-6	3.75
Moulin à faucher affilé	.35
1 gallon gaz jaune	.33

Pour les aliments, on payait en 1937:

1 doz. oeufs	.37
1 poule	1.00
1 lv. cassonade	.11
1 gros pain	.12
1 gallon de sirop	1.45
1 lv. de beurre	.24
1 panier fraises	.15
1 panier tomates	.40
1 lv. saucisses	.13
100 lvs de sucre	5.00

A la Meunerie Lacoste:

100 lvs de moulée de ponte	2.85
100 lvs de son	1.95
100 lvs orge moulue	1.95
100 lvs avoine moulue	2.10
1 tonne de blé d'Inde	37.00

A la même époque, on ne chôme quand même pas. Les commerçants débutants se mettent à l'ouvrage et réalisent une oeuvre importante, grâce à leur esprit d'initiative et à leur ténacité.

Conserverie GAUBERT et LORD

Alcide Gauvin avec son épouse, Léonida Messier, et leurs neuf enfants furent les premiers cultivateurs de L'Ange-Gardien à commercialiser leur mise en conserve, vers les années 1935. Gros producteurs de légumes, ils vendaient leurs produits

natures dans les villes avoisinantes et mettaient le surplus en conserve, pour la famille d'abord, pour la vente ensuite. La demande de plus en plus forte les amena à perfectionner leur équipement et à étendre leur marché. Ils devaient déjà faire appel à de la main-d'oeuvre extérieure.

Une des filles, Lucienne, mariée à Henri Robert, et installée dans le rang St-Georges, entreprit le même commerce de production et de mise en conserve des légumes.

Vers 1945, après la mort de Léonida Messier Gauvin, Alcide vient s'établir au Village. Son emplacement comprenait une bonne partie de la rue St-Hubert actuelle. Avec son fils Grégoire, marié à Jeannine Ménard, il décide de poursuivre son commerce au Village. Grégoire Gauvin et Henri Robert s'associèrent et formèrent la *Conserverie Gaubert*. Celle-ci demeura très active durant environ dix ans. Après le décès de Grégoire, la Conserverie fut louée à la Compagnie David Lord de St-Jean durant trois ans. Jeannine Gauvin continua d'y travailler. Durant l'hiver, on y installa des machines à coudre dans un secteur de la conserverie et on gardait la main-d'oeuvre féminine pour y remplir des contrats de couture. Cette partie sera transformée en logis après la vente de l'entreprise. Finalement, la Compagnie David Lord achète l'entreprise et l'exploite durant quelques années.

Au début, M. Gauvin aménagea lui-même les chemins sur son terrain conduisant à sa "cannerie", sise à l'emplacement actuel de l'entrepôt de Walter Roy. Plus tard, la Compagnie David Lord ouvrit une rue cadastrée.¹³

Société de pierre à chaux

En agriculture, une propagande intensive est en cours pour chauler les terres afin d'en contrôler l'acidité et obtenir de meilleurs rendements.

Dans le rang de Casimir, sur la propriété de Joseph Bienvenue, aujourd'hui propriété de Luc Barber (lot no 359),

13. Denise Gauvin.

il existe un dépôt calcaire riche en pierre à chaux. Une petite société est formée de MM. Wilfrid Gingras, Wellie Gemme, Uldège Ménard, Hubert Mercure et Laurent Barré.

La société constituée exploite la carrière de pierre à chaux, l'extrait à l'aide de la dynamite et la vend aux cultivateurs environnants. Elle ne sera active qu'en 1927 et 1928. Une dizaine de personnes y travaillent. Presque tout se fait à la main.

Le pourcentage de chaux dans la pierre est élevé, mais l'entreprise est peu rentable. La machinerie n'est pas assez efficace pour supporter la concurrence de la carrière à chaux de Bedford, en pleine opération. Les fonds manquent pour faire l'investissement en machineries nécessaires au progrès de l'entreprise.

Plus tard, Wilfrid Gingras tentera à nouveau d'exploiter la carrière durant un an.¹⁴

Garage CADIEUX

Le garage Cadieux est situé au coin du rang Casimir et de la rue Principale, sur un site qui fut occupé par des entreprises au service de la communauté depuis les débuts de la Paroisse.

A la fin du 19^e siècle, le coin Casimir était un petit centre commercial actif. Une beurrerie sur le lot no p. 369, un magasin général, côté sud, et une boutique de forge sur l'emplacement du garage actuel. Les frères Maynard, premiers forgerons, sont remplacés par Uldège Caucher, ensuite par Philippe Senay. Vers les années 30, Alexandre Bonneau tentera d'y tenir garage, mais abandonnera au profit de Joseph Dauray.

Gérard Cadieux en prend possession le 18 mars 1936. Il a appris son métier de mécanicien chez Jos.-Arthur Mercure, au Village. Au début, les automobiles sont rares et les clients peu nombreux. Mais Gérard tient le coup. Avec l'arrivée des tracteurs et des camions sur les fermes, il doit bientôt se

14. J.P. Gingras.

faire aider pour répondre à la clientèle. Avec ses garçons, il opère son entreprise durant 37 ans. En 1973, il vend à son garçon Lucien, qui en est le propriétaire actuel.

Les artisans menuisiers

Albert Robert était reconnu pour un homme habile et de tous métiers. La construction de sa boutique à bois, vers l'année 1935, avait débutée modestement. Il l'agrandissait à chaque fois qu'il y ajoutait une nouvelle machinerie. Plus tard, il ouvrira, sur le même emplacement, une quincaillerie, exploitée aujourd'hui par Pierre Dubuc, au no 190 de la rue St-Georges.

Gaston Bourdeau, menuisier-entrepreneur, commença la construction de maisons dans le Village vers les années 50. En 1957, il bâtissait l'école du rang St-Charles et aujourd'hui il est l'artisan d'au moins 47 maisons dans la Paroisse de L'Ange-Gardien et de huit maisons à deux logis dans Farnham.

WALTER ROY Inc.

A 14 ans, Walter Roy commerce déjà les oeufs et les volailles; son père lui prête un cheval et une voiture. Les recettes sont minces, mais Walter a de la méthode et de l'ambition. Après deux ans, il a une auto usagée, puis un camion. Entre temps, il complète à l'Institut Archambault de Montréal, sa formation commerciale.

A l'âge de 23 ans, soit en 1948, il épouse une voisine et compagne de classe, Hélène Morin. Ce sont les débuts modestes d'une entreprise considérable. Il achète l'emplacement d'Edmond Tétreault, au Village (no 137 de la rue St-Georges). Il organise un poste de mirage et commerce les oeufs, les volailles, le sirop d'érable et les pommes. Son épouse lui est d'une aide précieuse.

Dès la première année, son chiffre d'affaires atteint \$10,000., il achète un petit camion. Et les constructions commencent pour satisfaire les besoins du commerce grandissant. Ce sera en 1953, un entrepôt réfrigéré et, en 1963, on mani-

pule 75,000 boîtes de pommes. L'entrepôt ne suffisant plus, la maison n'étant plus convenable, Walter Roy achète un vaste terrain rue St-Hubert et construit une maison et un entrepôt avec deux réfrigérateurs. En 1969, il faudra agrandir l'entrepôt.

En 1975, l'entrepôt a 43,000 pi. carré de plancher; la moitié de cette surface est en "frigo". On entrepose et commerce fruits et légumes. L'entreprise emploie en moyenne 57 personnes durant l'année avec un maximum saisonnier de 120 employés. D'une capacité de 120,000 boîtes de pommes, six vans et huit camions font la livraison dans le Québec, aux Etats-Unis et dans les Maritimes. Un marché est déjà assuré en Angleterre et débute au Japon.

Entre-temps, sept enfants sont nés et Hélène travaille toujours à l'entrepôt. On retrouve Walter actif chez les Chevaliers de Colomb, marguiller durant cinq ans et maire du Village de 1965 à 1977. Selon son propre témoignage, son succès est dû au travail et à une administration prudente.¹⁵

BARBER & MENARD Inc.

Henri-Georges Barber et son épouse, Lise Duhamel, commencent en 1958 un commerce de pommes. Ce qui fait dire à Henri-Georges, qu'à ses débuts, « l'entreprise compte un employé et demi ».

Claude et Jean-Luc Ménard s'intéressent à ce commerce qu'ils pratiquent déjà à domicile. Le chiffre d'affaires est intéressant et il faut agrandir.

En 1964, Henri-Georges Barber s'associe à Claude Ménard et forment la compagnie Barber & Ménard Inc. De 5 employés qu'ils étaient à cette époque, la compagnie emploie maintenant plus de 40 personnes. Elle est propriétaire d'un entrepôt à L'Ange-Gardien, d'un autre à St-Césaire et en loue un troisième à St-Paul d'Abbotsford. Une flotte de 6 ou 7 camions assure le transport des pommes dans la Pro-

15. Walter Roy.

vince. Son chiffre d'affaires est rendu maintenant, à plus de deux millions annuellement.

Le succès de la compagnie est dû principalement au fait d'avoir réussi à établir un commerce d'approvisionnement en pommes avec les chaînes de magasin d'alimentation.¹⁶

HERVE MENARD

Hervé Ménard, né à L'Ange-Gardien le 14 décembre 1907, est le fils de Joseph Ménard et de Ethelrise Ravenelle. Benjamin d'une famille de 14 enfants, il perdit son père à 10 ans. Il participe à l'entreprise familiale qu'il conserve jusqu'à sa mort.

En 1930, il épouse Béatrice Benoît et est locataire de la terre paternelle avec un loyer de \$150. par année. En 1937, il devient propriétaire de cet emplacement de 130 arpents sur les lots nos p. 246 et p. 247 du rang Casimir. Il lui en coûte \$7,000. à 2½% d'intérêt. Son troupeau compte 16 vaches, 60 porcs et deux chevaux.

En 1946, ce fut un nouveau départ avec l'installation de l'électricité. Il double son troupeau de vaches et transforme son séchoir à tabac en porcherie. Celle-ci compte trois étages et peut contenir jusqu'à 550 porcs. Ce nombre, considérable pour l'époque, le place au premier rang des éleveurs de porcs du Québec.

Après plusieurs expériences personnelles dans le domaine de l'alimentation des animaux, il commence le commerce de la moulée *Purina* en 1952. Sa première semaine de vente fut de 19 poches de 100 livres. C'est un début prometteur. En 1953, il transforme un hangar en meunerie.

Entre-temps, cinq garçons et deux filles sont nés qui appuient leur père à la ferme et au commerce.

La clientèle augmente, il faut agrandir. En 1957, voulant utiliser le transport ferroviaire, il construit une meunerie plus modeste (d'une valeur de \$25,000.) au Village, près de la voie ferrée, sur le lot no 263. Durant cinq ans encore, il fait un

16. Henri-Georges Barber.

succès de l'entreprise. Une autre de ses ambitions est de grossir le nombre de ses porcs à 5000. Ce qui le maintient toujours au premier rang des éleveurs de porcs du Québec.

La peste porcine des années 60 lui cause beaucoup de difficultés. Sa santé se détériore et il décide de vendre l'entreprise à l'aîné de ses fils, Fulgence, en 1961. Il vend aussi la terre paternelle à son fils Paul qui la cultive toujours. Il décède un an plus tard, à l'âge de 55 ans seulement.¹⁷

VALMORE LACOSTE Inc.

Valmore Lacoste et Marianne Dion se marient le 18 août 1926.

Valmore apprend le métier de boulanger et achète, en 1928, la boulangerie d'Abraham Choquette, et six mois après, la meunerie de Norbert Choquette. Valmore et Marianne y travaillent ensemble. Bientôt, le grand-père, Gédéas Dion, prêtera ses bras à la boulangerie. Marianne s'occupera de la comptabilité jusqu'en 1946. Le pain sera distribué à domicile, dans les rangs, en voiture.

En 1938, la meunerie obtient une franchise Shur-Gain (vente d'aliments pour animaux), et en mai 1943, elle achète, rue St-Georges, une ferme laitière qui compta jusqu'à cent vaches.

En 1948, la compagnie Lacoste entreprend le transport du lait à Montréal et le commerce des animaux, supplantant ainsi le train. Malheureusement, la même année, le feu détruit entièrement la meunerie et endommage gravement les logis et la boulangerie. Ce fut l'occasion de construire la nouvelle meunerie, près de la voie ferrée, sur un terrain déjà acheté en 1946.

Entre-temps, sept garçons et une fille sont nés, et commencent à travailler graduellement au commerce du père.

Cette entreprise para-agricole se développe et exploite plusieurs secteurs nouveaux: poulets de grill, gaz propane,

17. Marcelle Ménard.

élevage du porc, postes de classification pour les oeufs, transport de toutes sortes, garage public et privé.

Le 26 mai 1965, Valmore Lacoste décède, à peine âgé de 60 ans. Le Paroisse perd alors un homme d'affaires de talent, mais aussi un citoyen engagé. Valmore et Marianne sont de toutes les bonnes causes. Valmore reçut la médaille « *Beni Merenti* » du Pape Pie XII pour services rendus à l'église. Il fut tour à tour maire du Village et président de la Commission Scolaire.¹⁸

La CAISSE POPULAIRE

En même temps que les débats se tiennent sur l'opportunité de créer un crédit agricole, l'opinion la plus répandue est encore que les caisses populaires constituent le meilleur système de crédit pour les prêts à court et à moyen terme. Mais ayant déjà connu une mauvaise expérience, les paroissiens de L'Ange-Gardien sont encore hésitants, mais ils formeront quand même un comité de direction en vue de fonder une nouvelle Caisse Populaire.

Ce comité tiendra sa première assemblée le 30 décembre 1934. Il est formé de MM. Louis Brouillette, président, Alcide Gauvin, vice-président, Uldège Ménard, Omer Bourbeau, Omer Ostiguy, Pierre Lévesque, Moïse Bourbeau, directeurs et Emile Brault, secrétaire-gérant.

Le 4 mai 1936, ce conseil d'administration tient la première assemblée générale de la nouvelle Caisse. Les mêmes officiers sont élus, avec en plus l'abbé J.G.A. Phaneuf, curé, et Aldor Benoit, au conseil de surveillance. Le 5 août 1937, Ludger Viau sera nommé administrateur en remplacement d'Emile Brault.

Les intérêts sur épargne et prêts seront de 2%.

A l'assemblée générale du 9 juillet 1939, le total des bénéfices sur les opérations de la Caisse sera versé en salaire au gérant, soit \$18.49. Les visiteurs délégués de l'Union

18. Huguette Lacoste.

régionale de Montréal ne manquent pas de regretter l'apathie des affaires de la Caisse Populaire de L'Ange-Gardien. Le 10 novembre 1940, le Conseil d'administration démissionne en bloc et l'on procède à de nouvelles élections. Alcide Gauvin est nommé président. Les gérants se succèdent, et Ludger Viau reprend cette place le 16 novembre 1943. La Caisse continue de végéter.

Le 4 avril 1945, Pierre Lévesque devient président de la Caisse et Alcide Gauvin en accepte la gérance temporairement.

Après des débuts difficiles, la Caisse Populaire de L'Ange-Gardien acquerra une stabilité enviable à partir de 1948. Dans l'ordre, ses présidents furent: Pierre Lévesque, Eddy Paquette, Ernest Grenier, Sylvio Houle, Jean-Claude Fleury et Raymond Robert depuis 1962. Les directeurs-gérants furent Georges-Aimé Marchand, Rolland Lacasse, Françoise Marchand, Robert Houle, Réal Phoénix et Charles-André Labrecque.

De 1948 à 1966, le comptoir de la Caisse se tenait au domicile du cordonnier Georges-Aimé Marchand, remplacé par Rolland Lacasse, au no 212 de la rue Principale. Après un vol par effraction la nuit, chez Rolland Lacasse, en 1966, les administrateurs décident de construire un local moderne et autonome au 252 Principale, site actuel de l'Hôtel de ville. Les affaires sont bonnes et continuent de prospérer. Aussi, dix ans après, on construira à nouveau un immeuble plus spacieux au 101 de la rue Canrobert.

L'actif de la Caisse se lit comme suit dans les rapports annuels:

1965 — \$379,389.	1975 — \$2,735,130.
1970 — \$662,864.	1980 — \$10,239,301.

Ces chiffres sont suffisamment éloquents par eux-mêmes.

j) Deuxième guerre mondiale

En 1938, la situation politique internationale est de plus en plus tendue. Le gouvernement fédéral prépare la guerre

avec le War Office de Londres. Les crédits militaires sont gonflés et l'opinion canadienne-française s'inquiète.

Le même scénario des années 14-18 se répète. Lors des élections fédérales et provinciales, quel que soit le parti au pouvoir, on déclare que le gouvernement n'engagera pas le Canada dans une guerre européenne.

En 1939, les gens de L'Ange-Gardien, comme ceux de partout ailleurs, iront applaudir à Montréal le roi Georges VI et la reine Elisabeth, et le Canada déclare la guerre à l'Allemagne le 10 septembre 1939.

La menace de conscription relègue dans l'ombre les projets de loi comme la pension de vieillesse et l'assurance-chômage par le gouvernement d'Ottawa, et la pension aux aveugles, aux mères nécessiteuses et aux vieillards par le gouvernement du Québec.

C'est le début d'une politique d'aide sociale étatisée, qui sera rendue possible grâce à une nouvelle loi de l'impôt, où le citoyen contribue par ses deniers à un nouveau régime d'entraide. La guerre va multiplier les usines au Québec, qui recrutent une main-d'oeuvre nombreuse venant des campagnes. L'Ange-Gardien n'est qu'à 50 milles de distance de Montréal et fournit sa large part d'ouvriers non-spécialisés. La jeunesse et les cultivateurs moins prospères choisissent de travailler à la ville.

En 1940, le budget de guerre va toujours grandissant. Le Royal 22^{ème} Régiment est formé. Une vingtaine de jeunes gens de L'Ange-Gardien seront mobilisés au Canada seulement, pour leur entraînement militaire. Quelques-uns s'engageront volontairement dans l'armée et dans l'aviation. Ce sont entre autres, Normand et Germain Monty, Marc-Aurèle Houle, Stéphane Mercure, Roger Lajoie, Georges Bernard, Elie Mercure, Antoine Robitaille, Roméo Millette et Maurice Bérard.

Pour favoriser la production agricole du temps de guerre, la plupart des fils de cultivateurs et surtout les jeunes pro-

priétaires de ferme sont exemptés. C'est alors qu'on assiste aux mariages de guerre. En 1939 et en 1940, quarante mariages sont célébrés à L'Ange-Gardien. C'est un record.

Le 27 avril 1942, un "oui" au pébliciste délivrera Mackenzie King de sa promesse de ne pas imposer de conscription. La province de Québec vote majoritairement contre la conscription. On avait accordé le droit de vote aux québécoises en 1940. Les conseils municipaux prennent position dans le même sens: résolutions adoptées par le Conseil du Village de Canrobert en avril et en juin 1942.

Le rationnement d'essence, de beurre, de viande et de sucre affecteront moins les cultivateurs que les villageois et l'on échangera facilement les coupons de rationnement.

Dans les années 1940 à 1943, l'agriculture profitera même de la guerre. Le chiffre d'affaires de la Coopérative Fédérée va doubler.

Cependant, le manque de main-d'oeuvre agricole crée de sérieux problèmes à L'Ange-Gardien. On tentera d'y suppléer en partie par l'embauche de prisonniers allemands gardés au camp militaire de Farnham. Ces soldats sont libres d'accepter ou de refuser de l'emploi. Leur salaire gagné est mis en réserve au camp pour favoriser leur rapatriement, une fois la guerre finie. L'employeur peut uniquement leur donner des effets personnels, comme cigarettes et vêtements de travail.

C'est aussi à cette occasion, pendant et après la guerre, que l'on verra plusieurs Européens venir d'abord travailler, pour ensuite s'établir à L'Ange-Gardien.

Deux autres entreprises importantes à L'Ange-Gardien sont reliées à la guerre de 1939-1945: la construction du *champ d'aviation* et celle d'un *pipe-line*.

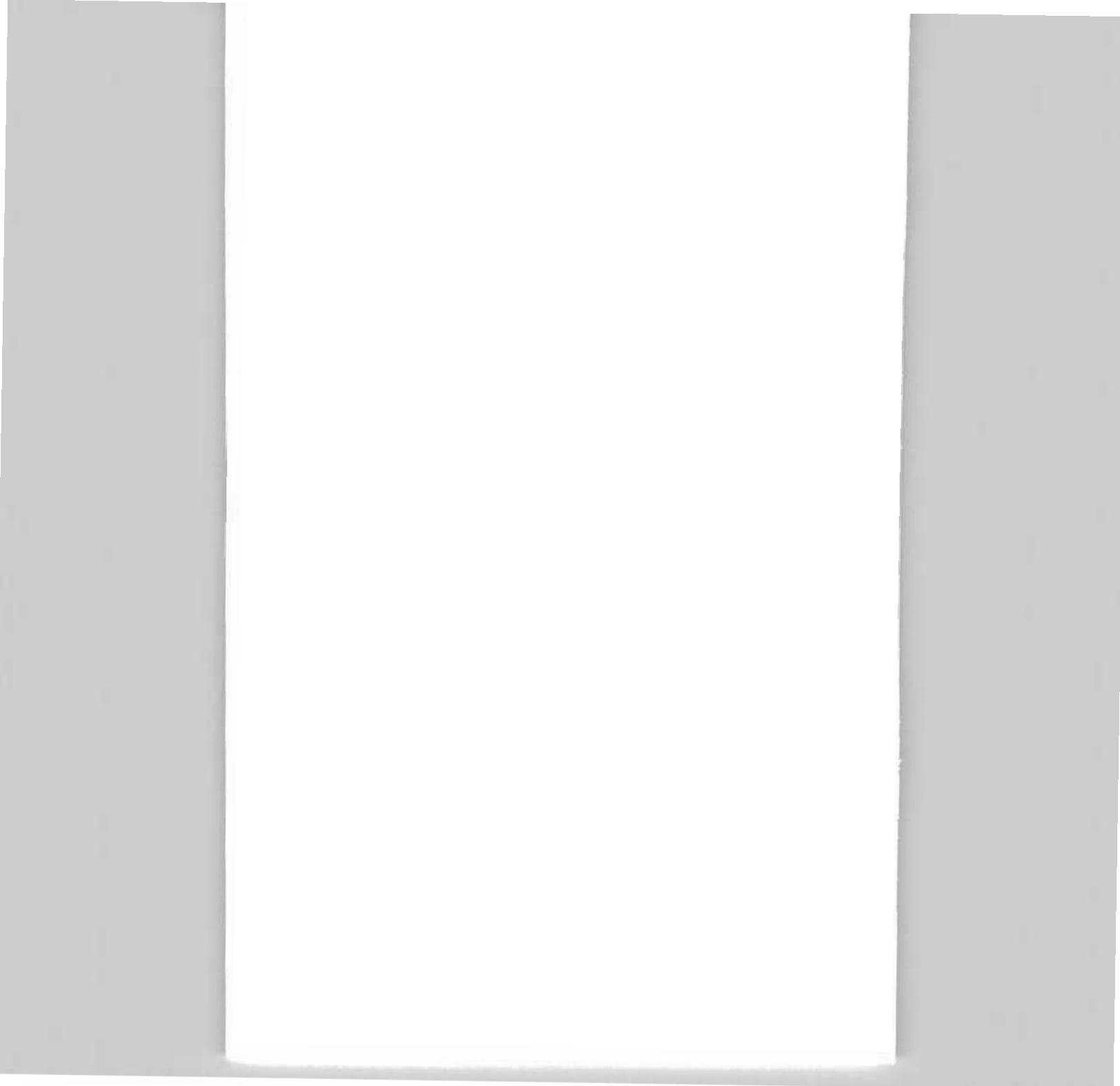
Le "champ d'aviation" fut construit en 1940 par le Ministère de la Défense Nationale, au cordon des terres du côté sud du rang St-Charles, lots nos p. 418 à p. 432. Il était d'une superficie de 400 arpents, dont 146 arpents dans la municipalité de L'Ange-Gardien et le reste dans la municipalité de Rainville. Les anciens propriétaires étaient Yvon et Normand Monty, et le propriétaire actuel est Grégoire Potvin.

Ce champ d'aviation servait à l'entraînement des aviateurs militaires durant la guerre. La présence d'avions qui volaient bas au-dessus de nos têtes nous rappelait que la guerre existait. Il y eut quelques écrasements d'avions monomoteur.

Les "pipe-lines" furent construits d'abord pour transporter l'huile brute plus rapidement durant la guerre.

La première canalisation de 12 po. de diamètre est construite par Montréal Pipe-Line Ltée en 1941, et relie Portland, Maine et les raffineries de Montréal Est. Elle se dirige dans la Paroisse de l'est à l'ouest, sur les terres du rang St-Charles, côté sud, d'une longueur de 6½ milles, en traversant la rivière Yamaska.

Une deuxième canalisation de 18 po. de diamètre est construite en 1950, et une troisième de 24 po. en 1965. Les trois canalisations sont parallèles.



de 1920 à 1960

CHAPITRE V

Engagement social

(deuxième partie)

2— LES SERVICES MUNICIPAUX

Les Corporations municipales de L'Ange-Gardien continuent leur rôle indispensable d'administrateurs de la communauté. Tout en respectant les vœux de la majorité des contribuables, ils se doivent de favoriser le progrès de la localité et de répondre aux besoins du bien commun.

Les services d'électricité, de protection contre incendie, l'amélioration des chemins, le drainage des cours d'eau, l'installation d'un système d'aqueduc et d'égout seront au programme de cette première partie du 20^e siècle.

a) Municipalité du Village de Canrobert

Electricité

La Cie Southern Canada Power fondée en 1913 par la fusion des petites entreprises électriques de Drummondville, St-Jean et St-Hyacinthe, acheta en 1925, le pouvoir électrique de la ville de Farnham. La Cie décide alors de construire une ligne électrique qui relierait la ville de Farnham à la ville de Drummondville. Cette ligne passe à proximité du Village de L'Ange-Gardien.

C'est l'occasion attendue pour électrifier le Village. Le Conseil municipal, qui est composé de J.H. Mercure, Zéphir Bertrand, Emérie Bonneau, Abraham Choquette, Albert Mercure, Sylvio Savaria et Eneas Gemme, signe un contrat avec

la Cie, par lequel celle-ci s'engage à fournir l'électricité pour l'éclairage, le chauffage et la force motrice à la population (Règlement no 88).

Quelques poteaux avec fils électriques existaient déjà, le long de la rue St-Georges, pour desservir les maisons de Norbert Choquette, d'Abraham Choquette et du Dr J.A. Beauchamp. Le courant continu est fourni par un dynamo actionné par un moteur à gazoline, installé chez Sylvio Savaria au coin des rues Rosalie et St-Georges. Maintenant, l'électricité sera disponible à toutes les maisons et des lumières électriques éclaireront les rues. M. Albert Mercure est engagé par le Conseil pour allumer et éteindre les lumières des rues, *au salaire de \$1.00 par mois.*

Le filage électrique d'un groupe de maisons du Village est installé pendant que la Cie construit sa ligne et, un soir, les lumières s'allumèrent. Les installations électriques dans les maisons d'alors, étaient de 110 volts seulement, avec un coffret de branchements à deux pôles et deux fils, d'une capacité de trente ampères dans la plupart des installations. Aussi, le service du courant électrique de la Cie n'est pas bien bon et le Conseil, au mois de mars 1926, s'en plaint à la Cie.

Toutefois, plusieurs propriétaires demeurèrent sceptiques sur l'utilité de l'électricité pour remplacer la lampe à pétrole que l'on continue encore à utiliser pendant plusieurs années. En 1950, l'école du Village n'avait pas encore de filage électrique lorsqu'elle fut abandonnée.

En 1929, un référendum est tenu dans la population pour savoir si le Conseil doit garder quinze lumières de rues additionnelles, installées par la Cie. Dans les années suivantes, le Conseil demande à la Cie à plusieurs reprises que les tarifs de l'électricité soient diminués et, en 1934, il s'adresse à la Commission d'Utilité publique de Québec pour obtenir la réduction du tarif en vigueur, soit .10 le kWh pour l'éclairage et .04 le kWh pour le chauffage.

En 1936, le nombre de lumières dans les rues passe de 35 à 18, soit une lumière installée à tous les deux poteaux, au prix de \$1.00 par mois.

Une requête des contribuables, adressée au Conseil, en novembre 1945, demande la municipalisation de l'électricité.

Service d'incendie

Après 50 ans d'existence, la Corporation peut, enfin, organiser un commencement de protection contre les incendies, pour sa population. En 1923, elle achète deux gros extincteurs chimiques, sur roues, au prix de \$351.58, mais il faut emprunter \$400.00 de Cyrille Brouillette pour les payer. Le Conseil décide également de faire appel, en cas de besoin, aux pompiers de Farnham et à leur pompe à feu à la vapeur.

Durant l'été 1926, on eut un grand besoin de la brigade de Farnham pour combattre une conflagration qui détruisit totalement la maison et la boutique de forge de Polydor Demers, la maison et la boulangerie d'Abraham Choquette, et la maison d'Arthur Pinsonneault, sur le côté nord de la rue St-Georges, vis-à-vis le presbytère et la rue St-Joseph. Plusieurs autres maisons ont dû être évacuées. La pompe à vapeur consomma 800 livres de charbon pour combattre cet incendie, en pompant l'eau du cours d'eau "La Fabrique", alors à ciel ouvert.

A l'automne 1927, un samedi soir, un incendie détruit la grange et le "moulin à battre" de Lionel Dumas, qui avait "battu" le grain durant la journée. Cette grange était située sur l'ancienne rue St-Flavien, en arrière du magasin Lajoie. En 1929, c'est le garage de L.P. Senay qui "passe au feu".

C'est devenu urgent, il faut se protéger davantage contre les incendies. Aussi, pour un coût total de \$319.00, le Conseil achète un vieux Ford et une pompe rotative avec 25 pieds de boyau à succion et 100 pieds de boyau d'arrosage. Joseph-Arthur Mercure fabrique la pompe à feu et sera le premier chef des pompiers jusqu'en 1942. Un riche résident, Henri Fournier, offre au Conseil, en avril 1930, un don de \$3000.

pour aider à la construction d'un système de protection contre les incendies, dont \$2000. devront servir à la construction d'un réservoir à eau. Le Conseil demande des soumissions pour les travaux, selon les plans et devis du Département des Travaux publics de Québec. Les soumissions reçues sont trop coûteuses et refusées par le Conseil. Au mois d'octobre, Henri Fournier retire son offre.

C'est en 1933 que la première citerne de protection est construite sur le terrain de la Fabrique, au coin des rues St-Georges et Casimir, sous la surveillance de M. Arthur Viens. Il faut emprunter \$800.00 pour en payer le coût. La même année, une autre citerne est construite près des remises de l'église, sur la rue Casimir, et en 1934, une autre sur la rue St-Georges, près de la maison de Philippe Fleury, sur le lot no 30. Cette dernière est construite par Césaire Paquette au coût de \$250.00, et le gouvernement subventionne le Conseil de \$100.

En 1937, le corps des pompiers volontaires est formé de: J.A. Mercure, conseiller et chef des pompiers, Armand Larocque, Herminus Mercure, Paul-Abel Fleury, Albert Robert, Armand Malo, Raoul et Geo.-Aimé Pinsonneault.

En 1942, le Conseil décide de changer l'endroit du remisage de la pompe à feu, soit du garage de J.A. Mercure, au garage de Jos. Monty; tous les pompiers, moins deux, démissionnent. De .25 l'heure, le salaire des pompiers est porté à .75 l'heure.

Depuis l'achat d'une pompe à feu par le Conseil du Village, lorsqu'il y a un feu dans *la Paroisse*, les pompiers *du Village* sont immédiatement demandés pour combattre l'incendie. C'est là une cause de friction constante entre les deux Conseils municipaux; même que le Conseil du Village adopte une résolution en septembre 1943, déclarant que sa brigade contre l'incendie n'ira plus dans la Paroisse. Les membres du Conseil du Village étaient: Isidore Marchand, maire, Maxime Bernard, Rosaire L. Dion, Alcide Gauvin, Joseph Monty et Fernando Messier, conseillers. Mais, dès le mois de février 1944, le maire Pierre Lévesque de la Paroisse est présent à

la réunion du Conseil du Village, et il est décidé que les deux Conseils coopéreront ensemble à l'achat d'une nouvelle pompe à feu et à la construction d'un poste de pompiers avec "tour de séchage", sur le terrain de la Fabrique, sur la rue St-Georges. Des soumissions sont demandées en conséquence mais, malheureusement, le coût est jugé trop élevé et le projet est abandonné.

Au mois d'octobre 1944, le règlement 118 établit un tarif pour les services de la brigade contre l'incendie, à l'extérieur de la Municipalité du Village: \$50.00 pour la première heure, \$25.00 par heure additionnelle pour la pompe, et .75 l'heure pour les pompiers. A l'été 1945, il y eut un gros feu dans la savane du rang St-Georges, lequel fut combattu par la brigade du Village, qui réclama \$300.00 à la Paroisse, pour ses services. Le Conseil de la Paroisse trouve ce compte exagéré, et réplique par une augmentation du loyer de la Salle Paroissiale, dont il est le propriétaire. Dorénavant, le Conseil du Village devra payer \$125.00 de location pour tenir ses assemblées à cet endroit. En mai 1948, le Conseil du Village décide de siéger à l'avenir, au deuxième étage de l'école du Village, assis sur les bancs des élèves et sur des bûches de bois de chauffage. Un fil d'extension apportait la lumière du garage Mercure.

Au mois d'avril, un camion Jeep équipé d'une pompe Benton est acheté de Jérémia Duhamel, au prix de \$2600., ainsi que 1000 pi. de boyau de 2½ po. et 300 pi. de boyau à incendie de 1½ po de diamètre. Au matin du 5 juin, vers 5 heures, la cloche de l'église sonne le tocsin pour alerter les pompiers, puisque la meunerie de Valmore Lacoste sur la rue St-Georges, est en feu. Rapidement, la Jeep neuve est amenée à la réserve d'eau, au coin des rues St-Georges et Principale, mais elle refuse de pomper durant tout l'avant-midi pour, enfin vers midi, se joindre aux pompes à feu de St-Césaire et de Farnham, depuis longtemps à l'oeuvre. La meunerie se consuma entièrement, mais la maison fut épargnée.

Au mois de mars 1949, la brigade des pompiers est composée de Eugène Benjamin, chef, Wallace Lussier, sous-chef,

Robert Bussières, Armand Malo, Joseph Pinsonneault, Adrien Bérard, Normand Dion, Réjean Houle, Emile Vachon, Jean-Paul Gingras et Rosaire Pelletier, pompiers.

Deux nouvelles citernes sont creusées, l'une en 1955, chez Ethelbert Gemme, au coin des rues Mercure et St-Georges, et l'autre en 1956, au coût de \$9770. sur le terrain donné par la Conserverie Lord, qui pourra y puiser de l'eau pour ses besoins. Toutes deux furent subventionnées à 50%, par le Gouvernement, grâce au Ministre Barré.

Les Municipalités du Village et de la Paroisse, en 1962, parviennent à une entente locale pour l'organisation conjointe d'un service de protection incendie. Un camion-pompe Thibault avec réservoir remplace la Jeep. Le garage de Richard Poirier, au coin des rues Principale et Roy, est acheté et transformé en caserne de pompiers. Le Conseil du Village administre et contribue à 20% des dépenses; celui de la Paroisse, à 80%. En 1975, un autre camion-pompe avec réservoir de 1500 gallons, est ajouté, ainsi qu'un camion-van servant d'unité de secours.

Comme toutes les brigades de pompiers, celle-ci fut victimes d'incidents cocasses. A l'hiver 1961-1962, la sirène installée sur la maison de Laurent Barré, face à l'église, lance des cris stridents durant la soirée. Les commissaires d'écoles sont en assemblée et apprennent que le feu est pris à l'école no 3, dans le bas Casimir. Ils volent à l'école et attendent, impatients, la pompe à feu. La Cie Pierre Thibault avait prêté une pompe-remorque en attendant la livraison du camion neuf. En entendant la sirène, un pompier voisin du poste de pompiers attache rapidement la pompe-remorque au camion et part en vitesse vers le feu. En arrivant sur les lieux de l'incendie, quelle ne fut pas sa surprise de constater qu'il n'y a plus de pompe-remorque en arrière du camion. Le lendemain matin, on retrouva la pompe-remorque dans le champ, le long de la descente de Casimir. L'école fut une perte totale.

Changement de nom

La Corporation municipale du Village de Canrobert reçoit l'autorisation par un arrêté en Conseil législatif de changer son nom pour celui de *Corporation municipale du Village de L'Ange-Gardien*. L'avis de la Gazette officielle rend ce règlement effectif en avril 1956.

Egouts

Lorsque en 1919, le Conseil Municipal autorisait M. Jos. Pinsonneault, sur la rue St-Georges, à se servir des tuyaux de béton de trois pieds, le Conseil adoptait la résolution d'où découlerait le système d'égout du Village. Dans les vingt années suivantes, tous les propriétaires de la rue où passent les tuyaux de trois pieds se raccorderont, supposément, pour leur égout de cave qui se transformera en égout souterrain. A l'origine, les tuyaux de trois pieds se terminaient du côté ouest de la rue Casimir; successivement, ils sont prolongés jusqu'au chemin de fer C.P.R., même si au mois de mai 1948 une requête au Conseil de 49 contribuables, demande d'abandonner le projet d'allonger les tuyaux jusqu'au chemin de fer. Le Conseil adopte, en août 1948, le règlement 127 permettant de déverser les eaux provenant du surplus des puisards, dans le cours d'eau La Fabrique.

De 1950 à 1963, des tuyaux de trois pieds seront prolongés par étapes, dans le même cours d'eau, jusqu'à la rue St-Jean, dont une partie sur le terrain de la Commission scolaire, qui sera payée par cette dernière.

En 1960, une requête de 82 contribuables demande au Conseil de construire un système d'égout dans toute la Municipalité. Le Conseil adopte en 1963, une résolution par laquelle il s'engage, auprès de la Commission scolaire, à disposer des égouts de l'école Jean XXIII. Entre temps, les propriétaires qui n'ont pas accès directement aux tuyaux de trois pieds, se sont organisés, sans toujours beaucoup de succès, pour conduire leurs égouts dans un cours d'eau. Aussi, la pollution est grande dans la Municipalité. Avec une sub-

vention du Gouvernement, en 1969, le Conseil pose un tuyau de béton dans la rue Principale, de la rue Canrobert jusqu'au tuyau de trois pieds dans la rue St-Georges.

Aqueduc

Même si, en décembre 1946, le Conseil adopte une résolution déclarant qu'il n'est pas désirable de faire une grosse dépense pour l'aqueduc, les résidents de la Municipalité en désirent un, *pourvu que ça ne coûte pas trop cher*. M. Valmore Lacoste est maire en 1959 et le Conseil commence à s'intéresser sérieusement à un projet d'aqueduc. Il faut faire le creusage de sources d'eau pour en connaître le débit qui est jugé insuffisant pour alimenter un aqueduc municipal. En 1960, un budget est voté pour le creusage d'un puits sur la propriété d'Armand Larocque, et pour faire une épreuve de pompage de ce puits; malheureusement, l'eau y est sulfureuse et ce puits doit être abandonné.

M. René Houle est élu maire en janvier 1961 et, dès le mois d'avril, le Conseil décide d'engager la firme Lalonde, Girouard, Letendre, ing., pour préparer les plans d'un système d'aqueduc et d'égouts. À la cession du Conseil du mois de mai suivant, la résolution d'engagement est rescindée, et le Conseil continue à chercher de l'eau. Au mois de juillet, un puits est creusé sur la propriété de M. Henri-Louis Choquette; mais l'eau sera ferrugineuse et le puits sera abandonné. Durant l'été 1963, c'est une autre déception quand Jean-Paul Gingras creuse un puits sur la propriété de Gérard Rouleau, dans le rang St-Georges. C'est au mois de février 1964 que Joachim Cloutier, ing. est engagé par le Conseil pour préparer les plans et devis de la construction d'un système d'aqueduc et d'égouts dans la Municipalité. Le Conseil et l'ingénieur sont optimistes. Il leur semble que la réalisation de leur projet est prochaine. Ils ne se doutaient pas qu'il faudrait huit années d'efforts constants, d'études, de démarches, de rencontres, de discussions et d'échecs avant de pouvoir faire lever la première pelletée de terre dans les rues. Il y avait

deux difficultés à surmonter: s'approvisionner en eau et financer les travaux de construction.

À l'été 1967, on fait percer un puits chez Herminus Mercure, non loin de la carrière abandonnée par les constructeurs de l'autoroute des Cantons de l'Est, et l'année suivante, Joachim Cloutier est chargé de préparer un estimé du coût de construction du système d'aqueduc et d'égouts, et de le soumettre à la Commission Municipale du Québec.

Le Ministère des Richesses naturelles fait des recherches sur les terrains aquifères et sur les puits creusés à date. Il en vient à la conclusion qu'il est peu probable que la Municipalité puisse être approvisionnée en eau par les puits situés près du Village et même par les terrains aquifères de St-Césaire.

Durant les années 1969 et 1970, le Conseil fait des démarches auprès du député, du Ministère de la Voirie, et du Ministère des Affaires Municipales.

En 1971, Joachim Cloutier, ing. soumet le projet d'aqueduc pour approbation à la Régie des Eaux, et le Conseil accepte les plans et estimés de l'ingénieur. Il y a rencontre avec le Conseil de la Ville de Farnham, avec le député Marcel Ostiguy et avec les Officiers du Ministère des Affaires Municipales. Le 10 janvier 1972, à l'assemblée du Conseil, il y a 75 citoyens de la Municipalité, deux échevins de la Ville de Farnham, Joachim Cloutier, ing. et Marcel Ostiguy, député, qui lit une lettre du Ministère des Affaires Municipales, dans laquelle il promet à la Corporation du Village une subvention de \$500,000. ainsi qu'une subvention de \$60,840., provenant d'un projet PIL du fédéral pour la construction de l'aqueduc et de l'égout. Deux jours plus tard, le Conseil en vient à une entente avec la Ville de Farnham pour s'approvisionner en eau, et avec la Municipalité de la Paroisse St-Ange-Gardien et celle de Rainville pour traverser ces municipalités d'une canalisation d'aqueduc de 10 po. de diamètre. Le 20 janvier, des demandes de soumission au prix unitaire sont faites aux entrepreneurs et, le 10 février, en assemblée du Conseil, le maire ouvre 11 soumissions.

Il reste deux détails à régler: adopter un règlement d'emprunt par obligations au montant de \$735,000. (règlement no 160), et s'engager auprès de la Régie des Eaux du Québec à construire un étang d'oxydation pour l'épuration de ses eaux usées après que les travaux de construction d'égouts seront terminés.

Le ministre Maurice Tessier, par l'entremise du député Marcel Ostiguy, promet une subvention additionnelle à la Corporation de \$100,000. Au mois d'avril, la ville de Farnham, par entente avec le Conseil, s'engage à fournir l'eau au prix de .22 le 1000 gallons, à la Municipalité du Village, durant deux ans.

Enfin, l'ingénieur du Conseil donne l'ordre aux entrepreneurs de commencer les travaux. Léopold Pigeon Construction Inc. construira la conduite d'amenée de 10 po. de diamètre à partir de Farnham, et Inter-State Paving Ltd. construira l'aqueduc et les égouts dans la Municipalité. Les rues de la Municipalité seront éventrées et pleines d'ornières durant tout l'été et, à l'automne, elles seront refaites temporairement. L'année suivante, le Ministère de la Voirie enlèvera, dans toute la Municipalité, une épaisseur de 16 po. du pavage des rues et les trottoirs brisés. Elle reconstruira l'infra-structure en pierre concassée et le pavage en alphalte. Les trottoirs et les bordures seront refaits à neuf.

Le Conseil municipal, en cette année mémorable de 1972, était composé de Walter Roy, maire, Henri-Georges Barber, René Lacoste, André Messier, Sylvio Houle, Emmanuel Gauvin et Lucien B. Gemme, conseillers, assistés de Joachim Cloutier, ing. et travailleur obstiné, et de J. Maurice Marchand, sec.-trésorier.

b) Municipalité de la Paroisse St-Ange-Gardien

Les chemins

L'arrivée de l'automobile bouleverse complètement les priorités en matière de transport, et de construction des routes. Le Québec compte *10,112 automobiles en 1915*. A

peine quelques années plus tard, les Ford à pédales font leur apparition à L'Ange-Gardien chez Wilfrid Morin, Maxime Bernard, Emile Fleury, Antoine Barsalou et quelques autres. Bientôt les camions remplaceront graduellement les voitures à chevaux et même le chemin de fer. Déjà, en 1928, Eddy Pinsonneault transportait à Montréal les animaux vivants avec son *gros camion*, comme on disait dans le temps.

Le conseil municipal réalise que les routes de la municipalité doivent être carrossables pour les automobiles et être améliorées en conséquence.

Dans le rang de Séraphine, vis-à-vis les lots nos 20, 21, 22 et 23, le chemin "dans la petite montagne" était très étroit et tortueux. En 1921, le Conseil Municipal le fait élargir à 22 pieds et obtient une subvention pour payer ces travaux. Il déclare ce bout de chemin "municipalisé". Mais en 1927, ce chemin sera remis à la charge des propriétaires comme auparavant.

Durant cette décennie, la municipalisation des chemins sera le grand sujet de discussions dans la Paroisse. Les ponts de bois sont graduellement remplacés par des ponts de béton, souvent beaucoup plus hauts que le chemin.

Au mois d'août 1928, le Conseil tient un référendum pour savoir si la municipalisation des chemins doit être faite, ce qui donne les résultats suivants: 148 votes reçus, dont 55 "OUI" et 93 "NON". Ce résultat n'ajoute que de la confusion dans le débat et, en 1929, le Conseil tantôt "*municipalise*" et tantôt "*démunicipalise*" les chemins.

En tout état de cause, le Conseil n'a pas le choix. Avec un octroi à 50%, il faut "municipaliser" les chemins pour étendre du gravier et en remettre l'entretien d'été au Gouvernement. Aussi en 1930, douze milles de chemin sont municipalisés sur les vingt-quatre milles de chemin de terre. Finalement, tous les chemins et routes de la Municipalité seront "municipalisés" pour étendre du gravier au coût de \$25,000. et pour l'entretien d'été seulement. L'entretien d'hiver de-

meure à la charge des propriétaires des terrains contigus, ainsi que tout l'entretien de la partie du chemin sans gravier, des fossés et des clôtures.

Le chemin du coin du rang St-Charles et de la descente est redressé, une première fois, par le Ministère de la Voirie, sur le terrain acheté par la Municipalité.

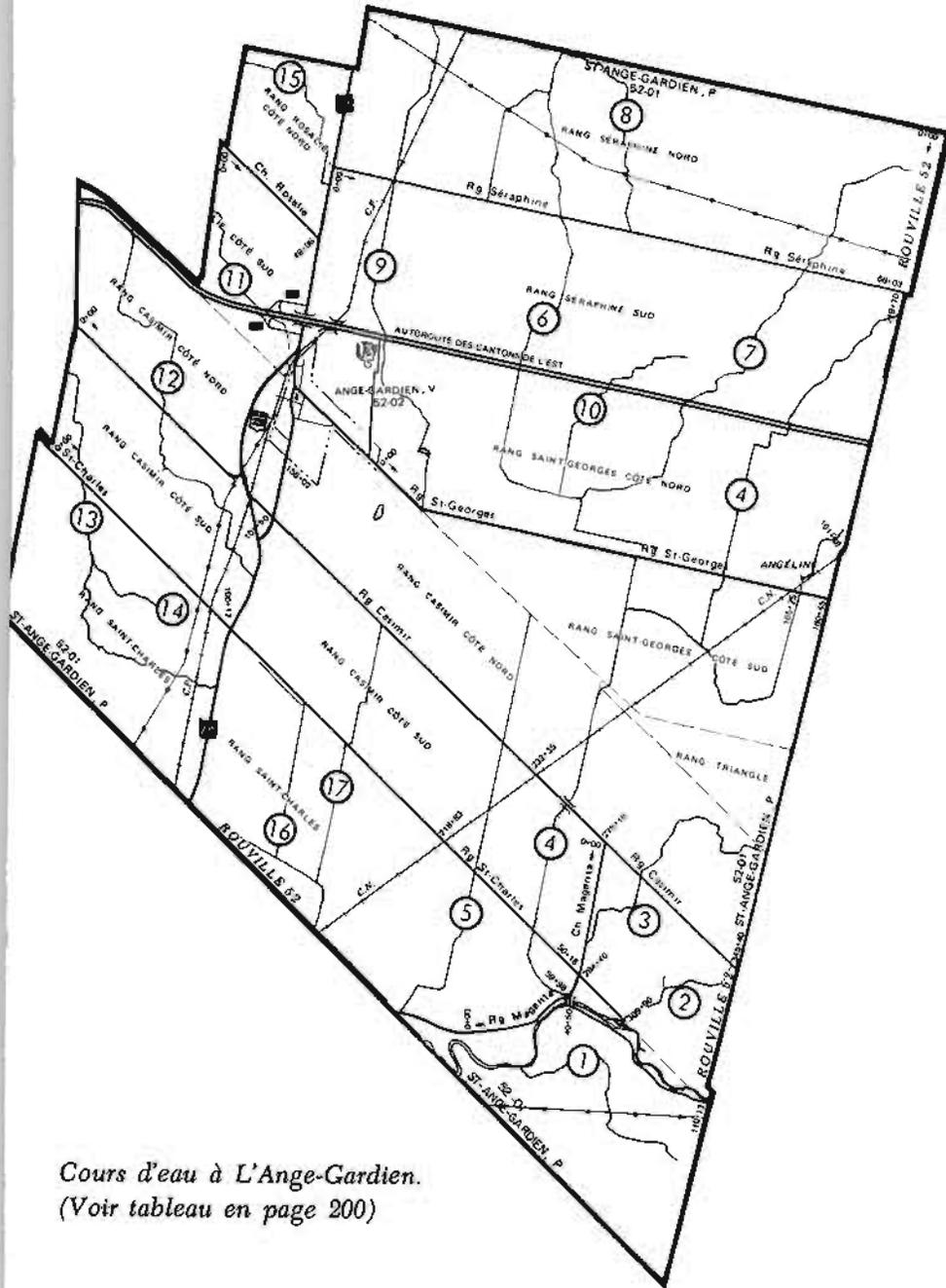
C'est en 1936 que le chemin, côté nord de la Rivière Yamaska, est fermé jusqu'à 100 pieds, à l'est de la maison d'Ovila Bernard et, en décembre 1938, le chemin du "Petit Séraphine" est remis aux contribuables intéressés.

Il y a encore le chemin de la Grand'Ligne, entre L'Ange-Gardien et Granby, où il n'y a pas de gravier. Il ne sera amélioré que dans les années 50.

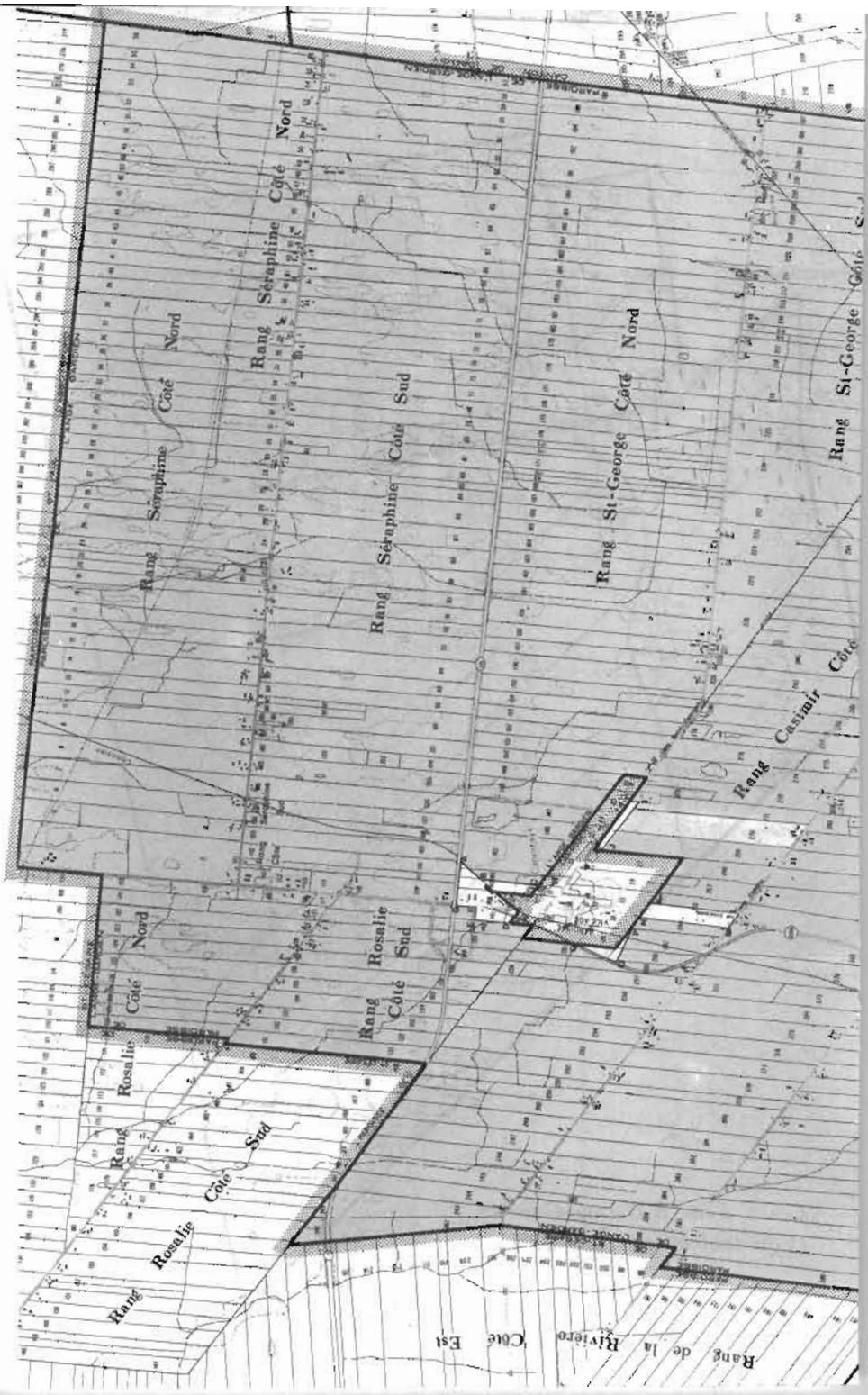
Si, pour le temps, les chemins sont convenables à la circulation des automobiles en été, il n'en est pas ainsi durant l'hiver. La route de Farnham, passant par le Village, jusqu'à D'Arcy, (route no 1), est entretenue depuis plusieurs années par l'Association des Chemins d'hiver de Farnham.

En 1945, le Conseil Municipal achète 28,500 pieds de clôture à neige, avec une subvention de 33% du coût d'achat. Cette clôture est répartie entre les "Comités de chemin d'hiver" de chaque rang qui, par la suite, se chargent de tenir le chemin "ouvert" dans son rang, avec la contribution volontaire des usagers. En 1953, le Gouvernement verse une subvention de \$100. le mille de chemin entretenu, et une somme de \$3,384. est remise aux différents "Comités". Le système fonctionna tant bien que mal jusqu'en 1959. Le Conseil adopte alors un règlement "d'entretien des chemins durant l'hiver pour les automobiles". Les premiers contrats de déneigement donnés par le Conseil sont attribués à Maurice Lacoste pour la partie nord, et à Maurice Côté pour le reste de la Municipalité, au prix de \$10.00 l'heure par camion, avec charrue à neige et conducteur.

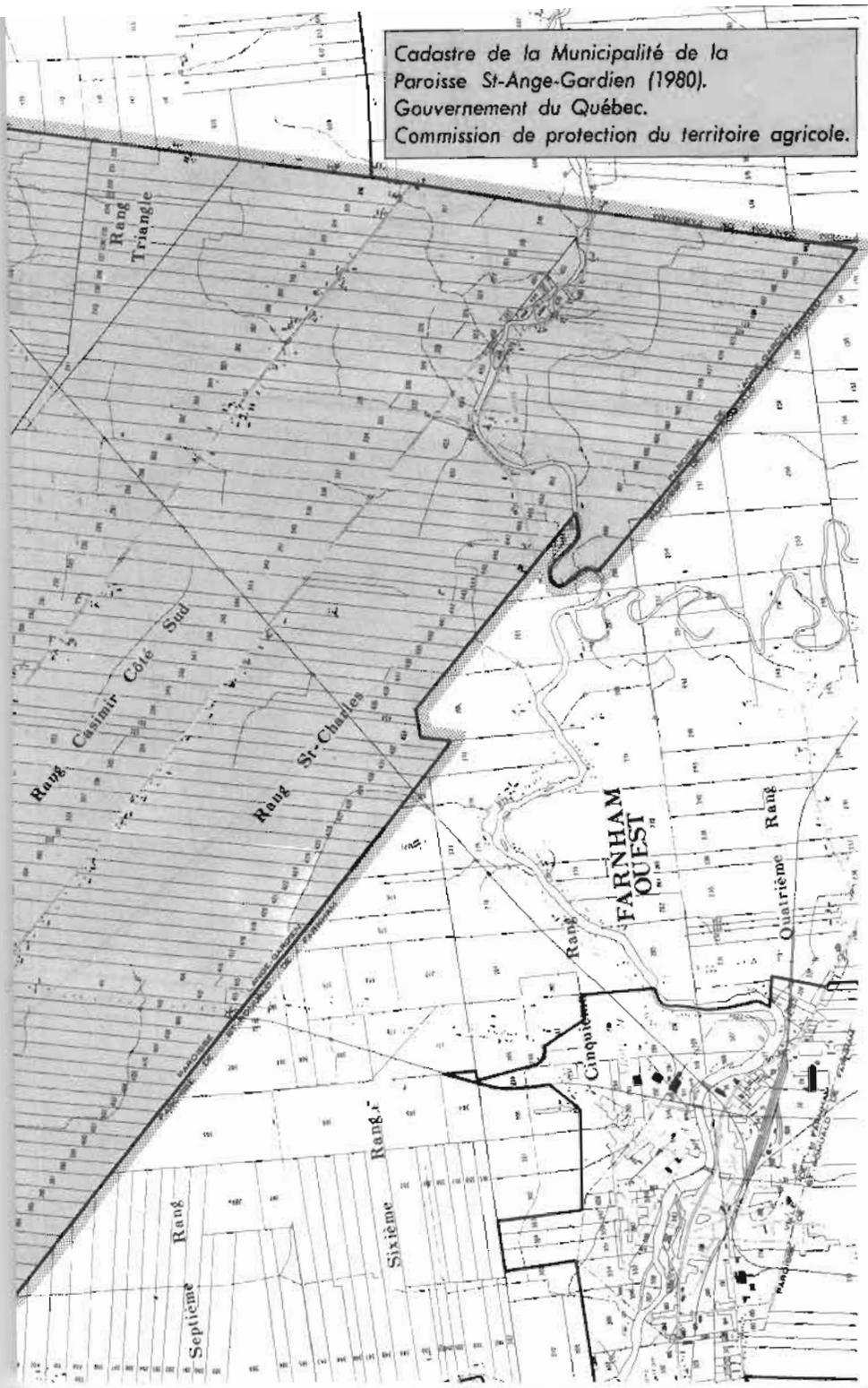
Pendant la période de 1950 à 1960, plusieurs chemins de la Municipalité ont été élargis et, par la suite, un pavage

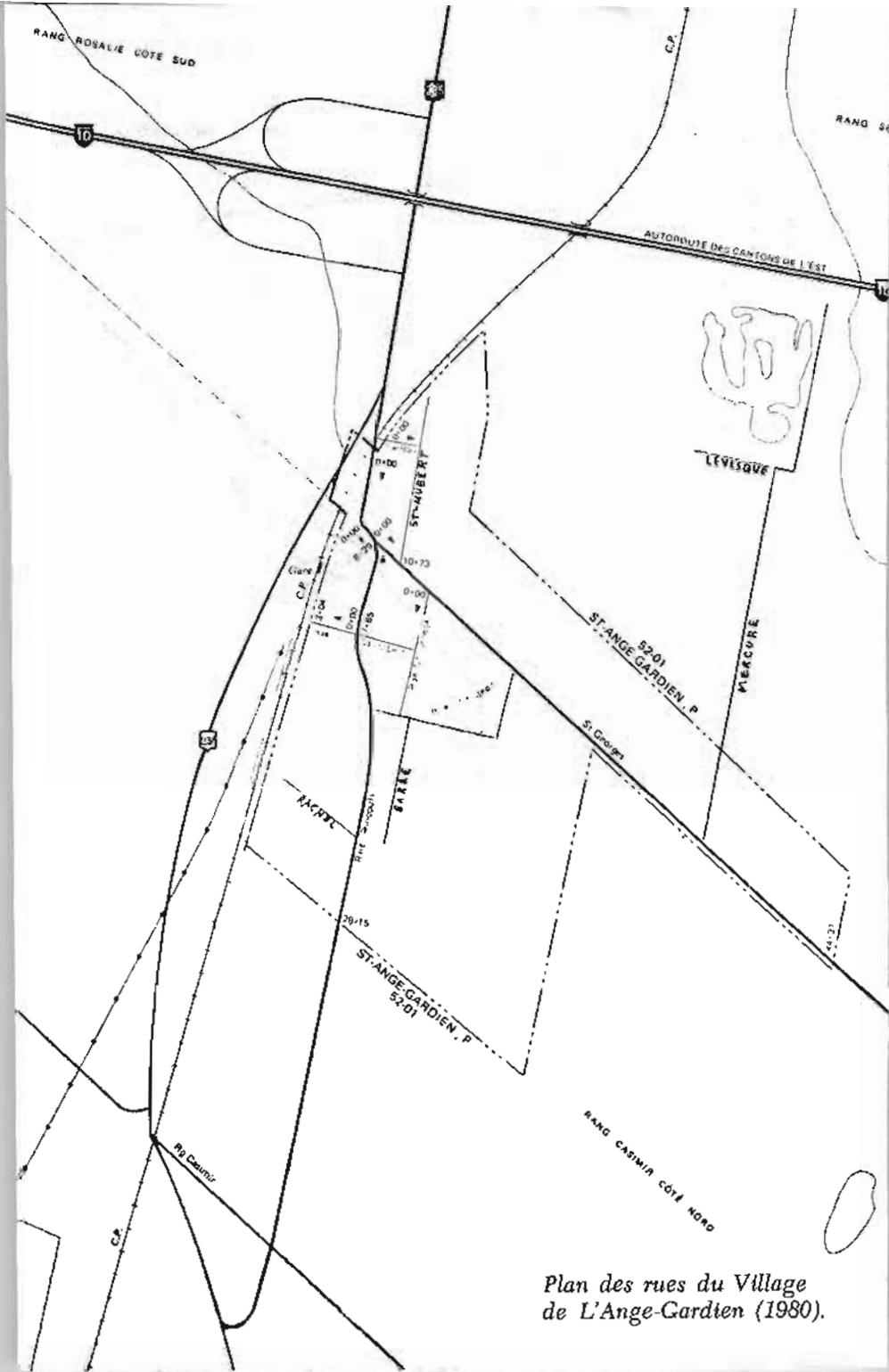


*Cours d'eau à L'Ange-Gardien.
(Voir tableau en page 200)*



Cadastre de la Municipalité de la
Paroisse St-Ange-Gardien (1980).
Gouvernement du Québec.
Commission de protection du territoire agricole.





Plan des rues du Village
de L'Ange-Gardien (1980).

permanent en asphalte leur a été posé. Ces travaux se prolongeront jusqu'en 1970.

Les cours d'eau

Deux bassins se partagent la Paroisse; celui de la rivière Barbue et celui de la rivière Yamaska.

Entre 1830 et 1850, ces cours d'eau sont réglementés souvent en parties et, par procès-verbaux, à mesure que progresse la colonisation agricole. Dans les années 1880 et suivantes, les procès-verbaux sont révisés pour ordonner des travaux d'égouttement plus efficaces, rendus nécessaires pour l'augmentation du rendement des cultures.

Après la première guerre mondiale, les tracteurs agricoles changent graduellement les méthodes de culture en approfondissant la couche arable des sols. On utilise déjà la "pelle à cheval" et la "nivelleuse" tirées par quatre ou six chevaux pour faire les travaux d'égouttement. Mais c'est seulement vers 1945, lorsque le Ministère de l'Agriculture et son ministre, Laurent Barré, adoptent la politique d'aide aux cultivateurs pour l'aménagement des cours d'eau que la mécanisation des travaux de creusage des cours d'eau se généralise. Par cette politique, le Ministère fait faire l'étude technique du cours d'eau, prépare les plans et la description des travaux, commande ces travaux à l'aide de pelles mécaniques et de bulldozers. Le cultivateur rembourse au Ministère \$1.00 l'heure d'ouvrage des machineries et \$1.50 l'heure pour le bulldozer.

Cette politique devint vite très populaire et le Ministère ne put satisfaire immédiatement à toutes les demandes de travaux dans les cours d'eau. Le cultivateur a dû attendre souvent quelques années avant d'obtenir les travaux demandés.

Le tableau qui suit donne la liste des principaux cours d'eau, l'année des premiers travaux d'aménagement exécutés par le Ministère de l'Agriculture, ainsi que le nombre d'arpents égouttés par chacun.

Bassin de la Rivière Yamaska:

<i>Nom du cours d'eau</i>	<i>Année des premiers travaux mécanisés</i>	<i>Arpents égouttés</i>
(1) Yamaska	1980	602
(2) Millette	1963	458
(3) Archambault	1952	1002
(4) Grande Décharge	1956	2141
(5) Lanoue	1952	2068
(13) Bissonnette	1945	1333
(16 et 17) A. Paquette et Larocque	1955	1595

Bassin de la Rivière Barbue:

<i>Nom du cours d'eau</i>	<i>Année des premiers travaux mécanisés</i>	<i>Arpents égouttés</i>
(6) La Barbue (avec les embranchements)	1947	8404
(8) Nadeau (les 20 + les 9)	1950	1688
(9) Noisieux et Gauvin	1947	1902
(11) La Fabrique	1946	558
(12) Gobeil	1948	1635
(15) Ménard	1963	517

La Savane

Le Conseil municipal demande, en 1913, au Ministère de l'Agriculture et à M. Edmond Robert, député de Rouville, de faire faire une étude du territoire de la savane afin de savoir, s'il serait possible d'égoutter ce terrain et de le mettre en valeur.

Les ingénieurs du Ministère font l'étude demandée et dans leur rapport affirment que "ces terrains peuvent être égouttés avec assez de facilité". Le Conseil croit, lui aussi, que la savane pourrait s'égoutter du côté nord dans La Barbue.

Il faudra attendre une trentaine d'années pour que des travaux d'égout importants y soient entrepris. Durant l'été 1923, le Conseil fait creuser *à la main*, par Isaïe Roy, des fossés dans la savane, pour tenter d'égoutter le chemin du rang St-Georges, où la circulation est souvent interrompue, pendant plusieurs jours. L'eau monte, jusqu'à trois pieds de haut, dans le chemin.

Au début, les chemins des rangs St-Georges et Casimir avaient été pontés avec des billots, dans ses parties, où la terre noire était boueuse. Par la suite, on ajouta de la terre, à mesure que le bois s'enfonçait.

Au mois de juin 1941, le Ministère de la Voirie décide de charger de gravier, le chemin du rang St-Georges qui s'est enfoncé, vis-à-vis le lot no 178 où l'épaisseur de la terre noire est de vingt pieds. Mais, surprise! durant la nuit, le centre du chemin s'est enfoncé de sept pieds sous le poids du gravier ajouté. La boue monte de chaque côté du chemin et le chemin reste ainsi, enfoncé sur une longueur de 300 pieds, jusqu'au mois d'octobre suivant. Le Ministère de la Voirie ne sait comment remédier à ce contretemps.

C'est alors que M. Wilfrid Gingras offre au Conseil municipal de réparer le chemin, c'est-à-dire de remplir le trou, pour \$500.; offre qui est acceptée. M. Gingras engage des camions à \$1.00 de l'heure et des hommes à .25 l'heure pour charroyer de la roche prise sur les terres avoisinantes. Avec l'aide des voisins qui charroient en corvée et des commerçants qui prêtent des camions bénévolement, le chemin fut réparé sur 22 pieds de largeur. C'est également M. Gingras qui creusa de nouveaux fossés à dix pieds des fossés existants, dans la savane de St-Georges, en 1950.¹

M. Urbain Brochu et quelques associés forment une compagnie, la "Sterling Corporation" en 1952, et achètent le lot no 178 pour exploiter commercialement la tourbe de terre noire. L'affaire échoua et le lot 178 est vendu pour paiement des arrérages de taxes.

1. J.P. Gingras.

En 1959, Boris Osadchuck achète de la Corporation municipale les lots nos 171, 176, 177 et 178 au prix de \$10. l'arpent, ce qui était considéré être un bon prix. Avec d'autres terrains, il en fit une grande entreprise de production de légumes dans un sol formé de terre noire.

Inondation sur la Yamaska

Il est arrivé plusieurs fois dans le passé que la rivière Yamaska ait débordé de son lit, lors des crues du printemps. L'inondation de novembre 1927, fut l'une des pires du siècle. Il pleut à torrent durant une semaine, et la rivière Yamaska atteint un niveau record. Dans le chemin de Magenta sud, en face de la maison d'Aldéric Alix (712 Magenta), l'eau monte à quatre pieds d'épaisseur. Chez Gédéas Dion (639 Magenta Nord), l'eau atteint la hauteur du plancher de la maison. Les cultivateurs du rang déménagent les bestiaux dans les greniers d'étables où les *bêtes puantes* viennent les rejoindre. En allant vers Farnham, chez Smith, des bestiaux périssent noyés. Après une semaine de froide température, l'eau se retire et laisse un collet de glace aux arbres, à dix-sept pieds du sol, à certains endroits.²

3— LE SYSTÈME D'ÉDUCATION

a) La situation de 1920 à 1950

En 1920, deux Commissions scolaires administrent chacune leurs écoles. La Commission scolaire de la Paroisse a comme président M. Louis-Philippe Houle. Huit maisons d'écoles regroupent environ 300 élèves d'âge scolaire. Jean-Baptiste Roy est secrétaire-trésorier et est remplacé par Me Paul Rinfret en 1924. La Commission scolaire du Village de Canrobert avec M. Zéphir Bertrand comme président et Me Paul Rinfret comme secrétaire-trésorier, au salaire de \$25.00 par année, ouvre son école le 7 septembre 1921. Mlle Gabrielle Casgrain est l'institutrice avec un salaire annuel de \$325.00.

2. Pierre Benoit.

Pour la Paroisse, la taxe générale sera de .30 dans le \$100.00 d'évaluation et la taxe spéciale de .07 dans le \$100.00. Le nouvel arrondissement no 9, dans le Bas de St-Georges, qui vient de construire son école, paiera un surplus.

Les salaires des institutrices s'échelonnent de \$290.00 à \$300.00 annuellement. Ils seront encore les mêmes, 15 ans après.

Au Village, la taxe générale sera de .55 dans le \$100.00 d'évaluation, plus une rétribution annuelle de \$1.00 par enfant. En 1924, soixante élèves sont inscrits et deux institutrices se partagent la tâche, Mlles Marie-Rose Mercure et Jeannette Dumas. En 1927, on verra Marthe Mercure, seule institutrice avec 44 élèves.³

Au début du 20^e siècle, 75% de la population québécoise est rurale. La fréquentation scolaire est faible, et les programmes d'étude, à peu près inexistant. En 1923, le Surintendant de l'Instruction Publique pense régler le problème en rendant obligatoire, à partir de la troisième année, l'enseignement de l'agriculture pour les garçons et l'enseignement ménager pour les filles. De plus, une réforme des programmes décrètera un cours élémentaire de six ans et ajoutera deux années au cours secondaire. Trois spécialisations seront offertes dans les Collèges de garçons: agriculture, commerce et industrie; pour les filles, on offre l'enseignement ménager. Le cours classique, ouvert aux garçons, donnera huit années d'enseignement après l'élémentaire, fondées sur l'apprentissage des langues, avec très peu de sciences. Le séminaire est la seule institution qui ouvrira la porte à l'Université.⁴

A L'Ange-Gardien, comme partout ailleurs dans la Province, l'école du rang reste la seule accessible à la population. Quelques rares exceptions fréquentent le Séminaire de St-Hyacinthe dans l'espoir de devenir prêtre, et quelques jeunes filles recevront leur formation d'institutrices à l'École Normale Marie-Rivier de St-Hyacinthe. Quelques jeunes agri-

3. Procès-verbaux des Commissions scolaires.

4. Education Québec: *Une Histoire de l'Éducation au Québec*.

culteurs suivront les "cours à domicile" d'Albert Rioux, qui paraissent dans *La Terre de Chez Nous* en 1928. Grâce aux pressions de l'U.C.C., le Ministère de l'Agriculture subventionne les "Écoles Moyennes d'agriculture": en 1933, Sainte-Martine; en 1935, St-Césaire; en 1938, Nicolet; et en 1950, Brigham qui prend la relève après la fermeture de l'école de St-Césaire, survenue en 1947. En 1932, M. le vicaire Valmore Lajoie donne des cours aux adultes, à la salle paroissiale, et en 1937, M. le curé Phaneuf donne des cours d'agriculture. Des agronomes prendront la relève.

A la fin de la guerre 1914-1918, une polémique s'élève dans la province au sujet de l'instruction obligatoire et de la gratuité scolaire. T.D. Bouchard, député de St-Hyacinthe, se fait le défenseur de la cause; le clergé s'y oppose. Après l'arrivée de Godbout au pouvoir, en 1939, une vaste consultation sur le sujet reçoit de nombreux témoignages favorables. Le Comité Catholique accepte alors, *trente ans* après le comité protestant, le principe de l'instruction obligatoire, jusqu'à l'âge de 14 ans. Le Cardinal Villeneuve donne son appui.⁵

A L'Ange-Gardien, la loi est difficilement applicable pour quelques années encore. Elle a pour effet d'inciter les élèves à terminer leur cours primaire, mais nos écoles ne sont pas organisées pour donner du secondaire, même si quelques institutrices se dévouent pour préparer d'une façon plus spéciale les filles qui se destinent à l'École Normale. On doit doubler les classes dans plusieurs écoles, pour recevoir la clientèle plus nombreuse. Un contrôleur des absences ne sera engagé qu'en 1953.

En 1934, M. Omer Ostiguy devient président de la Commission scolaire de la Paroisse pour être remplacé par Joseph Dion en 1945, et par Charles-Émile Bernard en juin 1955.

En 1943, il ne reste plus sur les fermes de la province que 25% de la population du Québec, ce qui fait dire à l'abbé Léon Beaulieu, aumônier de l'U.C.C. de Rimouski: « la solution du problème agricole n'est pas une question de culture de

5. Education Québec: *Une Histoire de l'Éducation au Québec*.

veaux, mais bien un problème de culture de cerveaux. » « Les besoins d'instruction sont de plus en plus grands pour établir les enfants dans une agriculture compétitive et dans d'autres carrières et productions connexes. L'après-guerre de 1939-1945, fait ressortir les besoins d'une formation technique. Les écoles privées ne peuvent répondre aux besoins d'une main-d'oeuvre qualifiée et de spécialistes en sciences et en administration. C'est ce besoin de plus en plus manifeste qui amène l'Etat à intervenir directement en éducation. »⁶

En 1944, la Commission scolaire deviendra membre de l'Association des Commissions scolaires. J. Maurice Marchand devient secrétaire-trésorier en 1946, au salaire de \$200.00 par année.

Cette même année, le Gouvernement adoptera la loi de la gratuité de l'enseignement à l'élémentaire ainsi que des livres de classe. Il défraie la moitié des frais encourus aux Commissions scolaires qui le désirent. L'Ange-Gardien se prévaut de cette loi dès 1947. En 1946, la loi du salaire minimum pour les institutrices fixe celui-ci à \$600. par année. Les salaires sont alors doublés à L'Ange-Gardien.

La même année, la Commission scolaire de la Paroisse reçoit l'autorisation d'électrifier ses écoles. Durant les vacances d'été de 1947 à 1951, toutes ses écoles seront "filées" par Gaston Bertrand et Armand Malo. Il en coûtait en moyenne \$150. par école. Ce fut aussi l'année où l'on commence à poser des toilettes hydro-sceptiques dans les écoles de rang, au coût de \$250. chacune, et des fournaies à l'huile. En même temps, parents et institutrices réclament des puits artésiens pour approvisionner les écoles d'eau potable. Ces dépenses d'immobilisation vont se poursuivre jusqu'en 1957. Mais des réparations coûteuses s'imposent à toutes les écoles et le mobilier doit être changé. De plus, avec les installations sanitaires nouvelles, tous les terrains d'écoles doivent être agrandis.

6. Robert Linteau-Durocher: *Histoire du Québec Contemporain*.

b) Écoles neuves

Pendant ce temps, la Commission scolaire du Village de Canrobert, avec Georges-Aimé Marchand comme président, remplacé par Valmore Lacoste en juillet 1950, a bâti une école neuve, l'*École L'Ange-Gardien*. Les Religieuses seront invitées à donner l'enseignement dans cette école. La population caressait ce rêve depuis plus de vingt ans. Les curés, à tour de rôle, avaient moussé le projet, mais les difficultés avaient parues insurmontables pendant longtemps.

En effet, les élèves sont peu nombreux: 52 inscrits en 1949; l'emplacement idéal suppose l'achat d'un terrain, la construction d'une rue nouvelle sur le terrain de la Fabrique, et la pose de tuyaux dans le cours d'eau La Fabrique. Le terrain est acheté de Léopold Brouillette le 22 septembre 1949, et Mgr l'Evêque accorde à la Fabrique l'autorisation de donner du terrain pour l'ouverture d'une rue. La Corporation municipale exécute les travaux d'égouts et de voirie nécessaires. Le contrat de construction est accordé à Désourdy Construction Ltée, pour la somme de \$33,226. pour une école de trois classes et un logis pour les religieuses.

L'évaluation imposable de la Commission scolaire de Canrobert est alors de \$126,760. et le taux de la taxe sera porté à \$2.00 dans le \$100. Trois religieuses de St-Joseph de St-Hyacinthe sont engagées au salaire de \$800. chacune pour donner l'enseignement jusqu'à la dixième année inclusivement. Les travaux seront terminés pour le 5 août 1950. Mais, entre-temps, un accident sur le chantier de construction coûtait la vie à M. Adélar Lapierre, surveillant des travaux.

Plusieurs élèves de la Paroisse s'inscrivent alors à l'école du Village qui les accepte en leur chargeant \$4.00 par mois chacun. En 1954, l'inscription est passée à 111 élèves et l'on doit ouvrir une nouvelle classe au sous-sol.

En juillet 1953, le Surintendant de l'Instruction Publique propose l'annexion des arrondissements du Bas Casimir et de St-Charles à la Commission scolaire du Village. Opposition formelle de la Commission scolaire de l'Ange-Gardien à ce

projet d'annexion: « ce serait modifier les limites naturelles des deux Municipalités et compromettre l'organisation financière de la Commission scolaire de l'Ange-Gardien. » Entretemps, la taxe foncière dans la Paroisse est passée à \$1.10 le \$100. d'évaluation imposable, avec en plus, une taxe spéciale dans chaque arrondissement, pour l'entretien des maisons d'écoles. Les huit écoles comptent alors 220 élèves.

En juin 1954, la Commission scolaire cesse de faire des examens publics dans chaque école, mais elle conserve une distribution de prix, pour tous les élèves, qui a lieu à la salle paroissiale.

L'échelle de salaires pour les institutrices est maintenant de \$1100. à \$1300. annuellement. M. l'inspecteur Roberge se plaint que des institutrices ne possédant que des diplômes élémentaires, donnent des cours à des élèves de niveau complémentaire.

Les écoles du Bas St-Charles et du Bas Séraphine ne sont plus convenables et la Commission scolaire de l'Ange-Gardien décide en octobre 1955, de rebâtir à neuf ces deux écoles. Avant que toutes les formalités ne soient remplies, les écoles ne seront terminées qu'en septembre 1957. L'école du Bas St-Charles sera construite par Gaston Bourdeau au coût de \$21,000. et celle du Bas de Séraphine, par Albert Robert, au même coût. Des subventions à 50% du coût seront accordées par le Secrétaire de la Province pour la construction et la réparation des écoles.

En février 1957, une entente est prise avec la Commission scolaire de Canrobert pour que celle-ci reçoive dans ses classes les élèves du cours secondaire de la Commission scolaire de l'Ange-Gardien, moyennant une rémunération minimum de \$70.00 annuelle par élève, versée par la Commission scolaire de la Paroisse pour ses 27 élèves de la huitième à la onzième année inclusivement, soit 19 filles et 8 garçons. Ces élèves, toujours de plus en plus nombreux seront transportés par autobus. C'est le début de la centralisation des écoles.

Le nombre des élèves augmente à l'école du Village. Les commissaires doivent même refuser tous les élèves de

l'extérieur qui veulent s'inscrire au cours primaire. L'agrandissement de l'école s'impose. Le contrat de la nouvelle construction de trois classes sera accordé à J. Maurice Boulais, au prix de \$42,300. La Commission scolaire reçoit l'autorisation d'emprunter par obligations, remboursables en 11 ans, et obtient une subvention du Secrétaire de la Province. Durant les travaux, au mois de septembre, deux classes devront être installées temporairement dans la salle des Chevaliers de Colomb.

L'année suivante, la Commission scolaire décide de finir le sous-sol de la nouvelle construction, pour y ajouter deux classes. Le contrat des travaux est accordé à Albert Robert, au coût de \$9,889.

c) Annexion et régionalisation

M. Jean Lesage, libéral, devient premier ministre en 1960, et c'est le début de la *révolution tranquille*. Le secteur de l'éducation en sera le principal agent. Le Ministère à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports est créé avec Paul-Gérin Lajoie comme ministre. La Commission Royale de l'Enquête Parent sortira la « Grande Charte de l'Éducation ».

Le Ministère de l'Éducation promulgue alors un règlement décrétant:

1. la gratuité scolaire obligatoire jusqu'à la onzième année,
2. le droit de vote pour tous les parents,
3. la formation de comité de centralisation et régionalisation des Commissions scolaires,
4. des exigences de qualifications pédagogiques semblables pour les enseignants religieux et laïcs.

La Commission scolaire de Canrobert prend alors entente avec le couvent et le collège de Farnham pour y envoyer ses élèves de dixième et onzième année.

La Commission scolaire de l'Ange-Gardien décide de s'annexer à la Commission scolaire de Canrobert. La nouvelle Commission scolaire, après les élections de juillet 1961,

est ainsi formée: MM. Rénald Carmel, président, Henri-Louis Choquette, Adrien Roy, J.A. Messier et Rosaire Mercure, commissaires; J. Maurice Marchand, secrétaire-trésorier. Le changement de nom de la Commission scolaire de Canrobert pour la Commission scolaire de l'Ange-Gardien sera en vigueur le 3 juin 1962.

Les statistiques indiquent qu'en 1960, les élèves de la Paroisse et du Village, inscrits dans des institutions privées de la région, sont au nombre de 41 garçons et de 17 filles. Les parents déboursent ainsi près de \$25,000. pour tenir leurs enfants dans des institutions secondaires privées. Une partie de ces frais de scolarité doit être payée par la Commission scolaire. Les élèves inscrits à l'école du Village sont alors au nombre de 161, et ceux inscrits dans les huit écoles de la Paroisse sont au nombre de 247.

Un projet de régionalisation pour les élèves du secondaire est alors abordé avec la Commission scolaire de Granby et les Commissions scolaires environnantes. Ce projet deviendra une réalité avec la formation de la Commission Scolaire Régionale de Granby, qui recevra les élèves du secondaire en septembre 1963.

d) École centrale

La nouvelle Commission scolaire de L'Ange-Gardien ouvrira aussi son école neuve en 1963.

L'école Jean XXIII est bâtie sur le terrain agrandi de la Commission scolaire et acheté de L. Brouillette au prix de \$2800. La Corporation municipale du Village de L'Ange-Gardien prolongera la rue St-Joseph. L'architecte Adrien Berthiaume prépare les plans et devis d'une école de 12 classes et le contrat au montant de \$193,300. est donné à Jean-Guy Nadeau de St-Césaire.

La réalisation de ce projet est d'autant plus urgente du fait que l'école du Bas Casimir est brûlée et que l'on accueille déjà à l'École L'Ange-Gardien des élèves des arrondissements 2, 5 et 9. Henri-Louis Choquette est alors président. Les

écoles neuves des rangs St-Charles et du Bas Séraphine seront vendues \$4250. chacune.

La Convention collective, passée avec le Syndicat des enseignants, établit l'échelle de salaires entre \$2000. et \$3700. pour les professeurs féminins. Le transport des élèves est organisé à l'école du Village et aux écoles secondaires de la Régionale.

Les Religieuses de St-Joseph de St-Hyacinthe sont priées par MM. les Commissaires de continuer à fournir au moins une directrice et trois religieuses enseignantes à la nouvelle école élémentaire Jean XXIII. Les Religieuses décident de se retirer de l'École de l'Ange-Gardien et en donneront les raisons suivantes dans une lettre adressée au président, M. Henri-Louis Choquette:

« Le Conseil général de notre communauté se voit, bien à regret, dans l'obligation de fermer plusieurs maisons, vu le manque de sujets et la nécessité de mettre des Soeurs aux études à temps plein.

« Nous avons donc le regret de vous aviser que nous ne pourrions renouveler le contrat d'engagement de nos Soeurs à l'Ange-Gardien pour septembre 1963. Veuillez croire, M. le Président, ce n'est qu'après une étude loyale de nos possibilités que nous en sommes venues à cette décision. Nous avons été heureuses de nous dévouer auprès de vos enfants et nous demeurons

« Bien religieusement vôtres en N. S.

Les Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe
par: Soeur Saint-Grégoire le Grand, s.j.s.h.
Supérieure générale »

(Copie conforme)

L'École centrale Jean XXIII est un beau bâtiment de douze classes primaires, avec une directrice et douze institutrices laïques. L'École L'Ange-Gardien servira pendant quelques années à la tenue de trois classes secondaires sous la direction de la Commission scolaire régionale de Granby.

En 1964, plus de 137 élèves de L'Ange-Gardien fréquentent les classes secondaires organisées par la C.S.R. de Granby, et 30 étudiants et étudiantes sont inscrits dans les institutions du post-secondaire.⁷

e) Commission scolaire Provençal

Le regroupement des Commissions scolaires élémentaires sera l'étape suivante importante dans notre organisation scolaire. La Commission scolaire de L'Ange-Gardien, avec les Commissions scolaires de St-Césaire, de St-Paul d'Abbotsford et de Rougemont se regroupent pour former la Commission scolaire Provençal. Les commissaires d'écoles de L'Ange-Gardien tiendront leur dernière session régulière le 28 juin 1972.

En 1973, l'école *L'Ange-Gardien*, abandonnée par les élèves, sera alors achetée par les municipalités et deviendra le *Centre de Loisirs* à la disposition de tous les paroissiens.

f) Fleur-Ange Casgrain

Des centaines de jeunes filles de la Paroisse se sont consacrées à une carrière d'enseignante. Plusieurs ont fait plus de dix ans et même plus de vingt ans d'enseignement dans nos écoles. Il serait trop long de les énumérer toutes. Leur oeuvre en éducation fut remarquable et trop longtemps exercée dans des conditions plutôt pénibles.

Tracer un portrait de l'une d'entre elles, particulièrement méritante, sera un moyen de rendre hommage à toutes les autres.

Née à L'Ange-Gardien, de Pierre Casgrain et de Eugénie Moulin, Fleur-Ange obtient un diplôme académique au Couvent de la Présentation de Marie, à Farnham, après quinze années d'étude. Ses services sont alors réclamés par la Commission scolaire de L'Ange-Gardien où elle enseignera durant 29 ans, tantôt au Village, tantôt dans les écoles de rang. Elle dirige l'école du Bas de Casimir durant 16 ans. Matin et soir,

⁷. Procès-verbaux et statistiques des C. S. de L'Ange-Gardien.

par beau temps, on peut la voir emprunter la voie ferrée, à pied, pour se rendre à son école. C'est sans doute à cette époque qu'elle acquit sa démarche légère qu'elle conserve encore. Seule titulaire pour tous les degrés, avec souvent plus de trente élèves, elle réussit quand même à les faire passer aux brevets de 7^e et 9^e années.

Entre-temps, Mlle Casgrain consacre ses vacances d'été à améliorer sa formation. En août 1939, elle reçoit une attestation en sciences agricoles de l'École Normale de Sherbrooke et, en 1943, une attestation en chant et solfège lui est décernée par l'Institut Pédagogique. Finalement en mai 1947, après quatre sessions d'étude, elle obtient son diplôme Supérieur, également de l'Institut Pédagogique.

En 1950, Mlle Casgrain ira faire un an d'enseignement à Granby, mais bientôt la Commission scolaire de Farnham fera appel à ses services comme Principale à l'École Mgr Douville de 1956 à 1971. Elle continue toujours à se spécialiser, et obtient du Ministère de l'Éducation un Certificat d'Aptitudes à la Direction des Ecoles.

Après 45 ans d'enseignement, Fleur-Ange Casgrain prend sa retraite. Il faut aussi mentionner qu'en même temps — durant 45 ans — elle agissait comme organiste à l'église de L'Ange-Gardien et ensuite à celle de Ste-Brigide.

Autant de compétence et de dévouement ne pouvaient passer inaperçus. Aussi en mai 1947, elle est décorée de l'Ordre du Mérite Scolaire, 2^{ème} degré, par M. J.P. Labarre, Surintendant de l'Instruction Publique, et en mai 1949, de la Médaille du Mérite diocésain, par Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe, pour services rendus en éducation. Au moment de prendre sa retraite en 1980, Mgr Louis Langevin, évêque de St-Hyacinthe, lui présentait une médaille de bronze, pour souligner ses services rendus à l'église comme organiste.

Mais toutes ces médailles officielles, quoique bien méritées, ne remplacent pas la reconnaissance chaleureuse manifestée par ses très nombreux anciens élèves et ses concitoyens.⁸

8. Curriculum Vitae de Fleur-Ange Casgrain.

4— ACTION CATHOLIQUE ET ACTION SOCIALE

a) Curés de L'Ange-Gardien de 1921 à 1981*

Joseph-Elie Létourneau (1921-1932)

Né à La Présentation le 13 février 1866, Joseph-Elie Létourneau est le fils de Camille Létourneau, forgeron et d'Emélie Fréchette. Il fait toutes ses études classiques et théologiques au Petit et au Grand Séminaire de St-Hyacinthe. Ordonné prêtre en 1891 par Mgr L.Z. Moreau, il sera vicaire et aumônier avant de devenir curé de St-Alphonse. Il passe ensuite à la cure de Roxton Pond, de Rougemont et finalement à L'Ange-Gardien en 1921. Il y demeure curé jusqu'en 1932, pour se retirer ensuite à St-Bernard durant 11 ans et décéder à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe le 16 février 1943.

De santé fragile, le curé Létourneau mena une vie plutôt effacée et laissa une réputation de piété, d'homme de devoir et d'une grande bonté.

Joseph-Ephrem Lemonde (1932-1935)

Né à St-Jean Baptiste de Rouville le 9 avril 1869, Joseph-Ephrem Lemonde est le fils de Félix Lemonde, cultivateur, et de Céline Blanchard. Il fait ses études classiques à Marieville et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal. Reçu prêtre à St-Hyacinthe, par Mgr Decelles, le 15 août 1896, il fut vicaire dans plusieurs paroisses durant onze ans. Nommé curé de St-Joachim, ensuite de St-Mathias, il arriva à L'Ange-Gardien en 1932 pour n'y demeurer que trois ans. Une crise cardiaque devait l'emporter le 11 août 1935, à l'âge de 66 ans.

Les paroissiens regrettent en lui un homme chaleureux et compréhensif. En peu de temps, il avait obtenu la collaboration de tous pour mettre sur pieds des travaux importants de réparations d'église et de terrassement. Malheureusement, il n'en vit pas la fin.

* Archives de l'Evêché de St-Hyacinthe.

Joseph-Guillaume Phaneuf (1935-1951)

Né à St-Hugues le 14 mars 1881, Joseph-Guillaume A. Phaneuf est le fils d'Isidore Phaneuf, sellier, et de Marie Dubois. Il fait ses études classiques au Séminaire de St-Hyacinthe et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal. Il est ordonné prêtre à St-Hyacinthe par Mgr Bernard. Il sera vicaire de paroisses de 1906 à 1921. Curé de St-Armand, puis de Milton, il arrive à L'Ange-Gardien le 10 septembre 1935 pour y demeurer jusqu'au 28 novembre 1951. Malade, il se retire à St-Hugues où il décède l'année suivante.

Le curé Phaneuf laisse sa marque à L'Ange-Gardien; il y demeure 16 ans. De tempérament plutôt austère, il était exigeant pour ses paroissiens, mais encore plus pour lui-même. Avec lui, débuta dans la paroisse les premiers mouvements du diocèse en Action Catholique rurale pour jeunes et adultes.

Raoul Péloquin (1951-1958)

Né à St-Joseph de Springfield, U.S.A. le 24 août 1896, Raoul Péloquin est le fils de Calixte Péloquin, menuisier, et d'Alexina Paul. Il fait ses études primaires aux Etats-Unis, ses études classiques au Séminaire de St-Hyacinthe et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal. Il est ordonné prêtre à St-Pierre de Sorel, par Mgr E. Limoges, évêque de Mont-Laurier.

Après avoir été vicaire de paroisses durant 17 ans, il sera curé à Philipsburg, puis à St-Charles sur Richelieu, enfin à L'Ange-Gardien durant sept ans, de 1951 à 1958. Curé ensuite de St-Césaire, il se retire en 1965 et décède à St-Hyacinthe en 1970.

M. le curé Péloquin était un homme dynamique qui aimait le beau et savait s'entourer de collaborateurs dévoués. Avec lui, l'intérieur du presbytère fut complètement rénové. Il fit transformer et embellir les terrains de la Fabrique: terrasse, jardin et stationnement, le tout réalisé en corvée. Il entreprit des travaux importants au cimetière qui, avec les ans,

deviendra un des plus beaux cimetières du diocèse. Les 2 et 3 septembre 1956, il présida aux *Fêtes du 100^e anniversaire de la Paroisse*.

Joseph Lavoie (juillet 1958 — juillet 1971)

Né le 21 février 1905 à Ste-Agnès du Lac Mégantic, Joseph Lavoie est le fils d'Arsène Lavoie, chef de gare, et de Célianire Lavoie. Il fit ses études classiques au Séminaire de St-Hyacinthe et sa théologie à Montréal. Il sera ordonné prêtre au Séminaire de St-Hyacinthe par Mgr J.A. Desmarais. Il fut vicaire durant les années 1932 à 1949. Nommé alors curé de Brigham, puis de Ste-Cécile de Milton, il devint curé de L'Ange-Gardien le 16 juillet 1958.

Après treize ans de ministère à L'ange-Gardien, il est, depuis juillet 1971, aumônier au Foyer Farnham Inc.

Onésime Beaugard (juillet 1971 à)

Né le 17 février 1915 à Saint-Damase, Onésime Beaugard est le fils de Omer Beaugard, cultivateur, et de Marie-Alma Alix, qui a maintenant 102 ans et vit à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe. Il fit toutes ses études classiques et théologiques au Séminaire de St-Hyacinthe et y fut ordonné prêtre le 30 mai 1942 par Mgr Douville.

M. l'abbé Beaugard a vécu des expériences multiples et assez spéciales. Après avoir été auxiliaire au Séminaire de St-Hyacinthe durant quatre ans, il est nommé vicaire à St-Pierre de Sorel. Mais la maladie le guette; au bout d'un mois, il est atteint de poliomyélite. Après une année de convalescence, il devient infirmier au Séminaire de St-Hyacinthe durant deux ans. Après deux ans de vicariat à Beloeil, de 1949 à 1951, il fera carrière comme aumônier des mouvements d'action catholique et sociale durant 7 ans, et aumônier de la Communauté des Soeurs Ste-Marthe à St-Hyacinthe durant quatre ans. En 1962, il est nommé curé de Pike River, puis de Ste-Brigide, et enfin de L'Ange-Gardien en 1971.

La Paroisse a pu compter sur les services d'un vicaire à plein temps de 1895 à 1949. Par la suite un vicaire dominical vient prêter main-forte au curé, à chaque dimanche jusqu'en sept. 1974, et, enfin, seulement une fois par mois jusqu'en janvier 1976.

Les pratiques religieuses, la liturgie et la fréquentation des sacrements sont encore très à l'honneur. L'assiduité aux croisades de prières, aux retraites paroissiales, aux neuvaines à la croix de chemin, aux Quarante-Heures, à la Fête-Dieu avec procession et reposoir du Saint-Sacrement, aux Vêpres et au Salut du Saint-Sacrement en sont le témoignage. Il ne faudrait pas oublier la Messe de Minuit traditionnelle à Noël, suivi du réveillon familial.

Les congrégations religieuses, telles que les Dames de Ste-Anne, la Ligue du Sacré-Coeur et les Enfants de Marie existent encore en 1960.

b) Jeunesse Agricole Catholique

Vers les années 30, les mouvements d'action catholique pour les jeunes se sont multipliés dans la Province: d'abord la Jeunesse Ouvrière Catholique (J.O.C.) pour les travailleurs, ensuite la Jeunesse Etudiante Catholique (J.E.C.) dans les institutions d'enseignements.

Sous l'impulsion de deux militantes jécistes, Edith Rinfret et Azilda Lapierre, un groupe de jeunes filles de L'Ange-Gardien, avec l'autorisation de M. le curé Phaneuf, se forment à l'apostolat.

C'est en septembre 1937. Les rendez-vous se tiennent dans le salon des "Petites Lapierre". On étudie les techniques de la J.E.C. en vue de les adapter au milieu agricole. Le caractère et les objectifs du mouvement sont précisés: action catholique, formation et perfectionnement personnels, militantisme auprès des membres du milieu.

La première équipe comprenait Gertrude Mercure, Thérèse Larocque, Antoinette Lapierre, Marie-Paule Bérard, Lucille Monty, Thérèse Vadnais et Claire Brault.

Des équipes d'études sont formées qui se réunissent régulièrement. Les assemblées mensuelles se tiennent à la salle paroissiale et une assemblée de masse annuelle est organisée pour le grand public. C'est un regroupement innovateur qui ouvrira la voie aux jeunes femmes qui veulent s'impliquer socialement. En juillet 1939, vingt-cinq membres sont actives. Marie-Paule Bérard est élue présidente et Azilda Lapierre, secrétaire.

Un programme artistique assez élaboré est présenté à chacune des assemblées. Les pièces de théâtre, le chant mimé et la musique sont à l'honneur, et réalisés avec succès par ces jeunes filles.

Bientôt d'autres sections se forment à travers le diocèse et la Fédération de St-Hyacinthe de la J.A.C. et J.A.C.F. est fondée en mai 1939 avec l'abbé Joseph Poitevin comme animateur. Ses buts: former la jeunesse à l'apostolat, à la vie religieuse, intellectuelle et sociale. En mai 1940, le cercle de L'Ange-Gardien est affilié officiellement à la Fédération de St-Hyacinthe.

En 1941, Thérèse Vadnais devient présidente de la section locale, et après le mariage d'Azilda, Marie-Thérèse Marchand prend la relève comme secrétaire. Plusieurs présidentes se succéderont, soit entre autres: Huguette Alix, Simone Vachon, Yvette Robert, et finalement Madeleine Benoît, qui fut aussi présidente diocésaine.

Les jeunes garçons fonderont leur section de J.A.C. en août 1941. Le premier président fut Emilien Ouellette, et la première équipe formée de: Antonio Viens, Robert Bussièrès, Jacques Gauvin, Roland Ostiguy, Marcel Vadnais, Raymond Robert, Georges Ostiguy, etc.

La Jeunesse agricole catholique se transformera en Jeunesse rurale catholique, afin d'étendre son action à tout le milieu agricole et rural.

c) Ligue d'Action Catholique

M. le curé Phaneuf désire depuis longtemps qu'un mouvement d'action catholique pour adultes soit formé dans la

Paroisse. Il fait appel à Azilda Lapierre-Marchand qui réunit quelques dames pour étudier la question.

La première rencontre eut lieu le 15 décembre 1944. Sept dames sont présentes. Par l'action catholique, M. le curé désire intensifier la vie spirituelle des individus et de la communauté. Le premier "trio" de direction est formé de Azilda Marchand, présidente, Geneviève Mercure, vice-présidente, et Estelle Juair, secrétaire. Les autres membres formant le premier cercle d'étude étaient: Mmes Madeleine Dion, Virginia Ménard, Jeanne-d'Arc Gemme, Jeanne-d'Arc Vadnais, Cécile Bernard, Opale Gauvin, Clémence Alix et Alda Benjamin.

L'histoire se répète. Le cercle d'action catholique de L'Ange-Gardien est isolé; il n'existe pas de mouvement d'action catholique pour adultes dans le diocèse. Le bulletin mensuel d'A.C. provincial nous sert de programme d'études.

L'Union catholique des Fermières (U.C.F.) est déjà formée en province et l'on étudie la possibilité de fonder un cercle local. En 1947, la décision prise est plutôt de former un service d'artisanat rattaché au mouvement d'action catholique, qui aura comme responsable Mesdames Omer Ostiguy, présidente, Roméo Alix, vice-présidente, et Gérard Meunier, secrétaire.

La section de l'A.C. se maintient à L'Ange-Gardien. Mme Ernest Grenier en devient présidente en 1948, pour le demeurer jusqu'à la fin des activités de cette section jusqu'en 1954. Les raisons de dissolution sont que le mouvement d'Action catholique diocésain n'est toujours pas formé et que les femmes veulent de plus en plus s'orienter vers l'action sociale.⁹

d) Union Catholique des Fermières

Dans un soucis d'autonomie et d'engagement social, les femmes d'agriculteurs songent à créer un organisme féminin,

⁹. Procès-verbaux de L'A. C. de L'Ange-Gardien.

sur le modèle de l'U.C.C., indépendant de l'Etat. Depuis 1937, des Cercles isolés se forment à plusieurs endroits dans la province et, le 19 octobre 1944, un premier congrès provincial se tient à Québec, lequel adopte des statuts et règlements, et prend le nom de "Union Catholique des Fermières" (U.C.F.). Elle a pour but le progrès social, moral et économique des femmes de la campagne. Ses moyens d'action seront: éducation, revendication et services. Seules, les épouses d'agriculteurs peuvent être élues à des postes de dirigeantes. Les secrétaires sont nommées et peuvent être d'un autre milieu (Village).

Les femmes de L'Ange-Gardien forment leur cercle de l'U.C.F. le 22 avril 1948 et élisent comme dirigeantes les responsables du service d'artisanat de l'A.C. Cinquante-huit membres de la première année partagent leur temps d'assemblée en étude sociale, étude religieuse et art ménager. Elles participent aux équipes d'étude dans les rangs, organisent des assemblées conjointes avec les Messieurs de l'U.C.C. et des retraites sociales. La cotisation annuelle est alors de \$1.00 par membre, partagé entre le cercle, l'assemblée diocésaine et le bureau central.

Les résolutions présentées au Congrès portent généralement sur des questions d'intérêt agricole et sur des problèmes scolaires. Le cercle local participe aux dépenses de la Fabrique et apporte son aide à la J.A.C.

En 1952, un nouveau Conseil est élu: Mme Ernest Grenier, présidente de 1952 à 1960, Mme Charles-Emile Bernard, vice-présidente, Mmes Omer Ostiguy, Henri-Georges Ducharme, Eugène Benjamin, Eddy Paquette, Henri Granger, René Ménard, Félix Lussier, Ulysse Dion, et Ernest Barber, directrices, Mme Charles-Emile Gauvin, secrétaire.¹⁰

De plus en plus, les membres de l'U.C.F. se rendent compte qu'elles ne peuvent prétendre s'identifier comme étant un organisme professionnel agricole, même si c'était le voeu des fondatrices. De plus, les membres non-fermières veulent

10. Procès-verbaux de l'U.C.F. de L'Ange-Gardien.

être reconnues à part entière et diversifier les centres d'intérêt. Le cercle de L'Ange-Gardien se prononcera donc en faveur d'un changement de nom et de règlements. En 1957, l'U.C.F. deviendra l'Union Catholique des Femmes Rurales (U.C.F.R.). Mmes Azilda Marchand, Cécile Bernard et Marie Choquette deviendront directrices diocésaines, et Azilda Marchand, présidente diocésaine en 1961. Les présidentes qui se sont succédées au Cercle de L'Ange-Gardien à partir de 1961 furent: Cécile Bernard, Marie Choquette, Rachel Ménard, Florence Roy, Lorraine Mercure, Aline Ménard et Henriette Houle.¹¹

En 1966, l'U.C.F.R. se fusionne avec les "Cercles d'Economie Domestique" (C.E.D.), mouvement féminin qui oeuvre en milieu urbain, pour former "l'Association féminine d'Education et d'Action Sociale" (A.F.E.A.S.). Les femmes de tous les milieux du Québec sont maintenant regroupées dans un mouvement social féminin d'inspiration chrétienne, intéressé à la promotion de la femme et au mieux être de la société. Azilda Marchand sera présidente provinciale de l'organisme de 1970 à 1975.¹²

e) Les Chevaliers de Colomb

Depuis fort longtemps, il y avait des membres de l'Ordre des Chevaliers de Colomb dans notre paroisse. Ils étaient membres des Conseils avoisinants, tels Saint-Césaire, Farnham, Granby.

Quelques Chevaliers, dont Gérard Lortie, Valmore Lacoste, M. Péloquin, curé et aumônier, et autres, décidèrent en 1952 de rallier tous les membres de notre paroisse, pour former un Conseil local de Chevaliers.

Le nouveau Conseil no 3646, avec 80 membres, obtint sa charte d'incorporation au mois de juin 1953.

Ce Conseil était composé de Gérard Lortie, Grand Chevalier; Raoul Péloquin, aumônier, Rosaire Luc Dion, député Grand Chevalier, Eddy Paquette, chancelier, Valmore Lacoste,

11. Procès-verbaux de l'U.C.F., de l'U.C.F.R. et de l'A.F.E.A.S. de L'Ange-Gardien.

12. Histoire de l'A.F.E.A.S.: *Revue Spéciale l'AFEAS*, août 1976.

intendant, Maurice Marchand, secrétaire-financier, Armand Malo, secrétaire-trésorier, Ludger Viau, secrétaire-archiviste, Adrien Roy, garde intérieur, Paul-Emile Bérard, garde extérieur, Georges Ostiguy, cérémoniaire; Raymond Robert, Georges A. Pinsonneault, Philippe Bourbeau, syndics.

L'année suivante, en 1954, les membres se construisent une salle de Conseil au 233 rue St-Joseph, en corvée de bénévoles, sous la direction de Gaston Bourbeau. L'intendant Valmore Lacoste organise si bien l'entreprise que la salle de 24' x 40' ne coûta que \$4600. souscrit par les membres.

Le Conseil fit une initiation de nouveaux membres, dans la salle paroissiale, au 230 rue Principale, qui s'ajoutèrent aux membres fondateurs.

La salle de conseil, en plus de servir pour la tenue des réunions régulières, à l'étage, avait une salle de jeux au sous-sol. L'organisation était très vivante et la cotisation n'était que de un dollar par mois, dont une partie était remise au Conseil d'Etat.

Treize Grands Chevaliers ont présidé aux destinées de ce Conseil, jusqu'à ce jour.

En 1974, Raymond Robert est Grand Chevalier; les effectifs ont un peu diminué, l'intérêt des membres pour la salle de Conseil a fléchi; aussi, ceux-ci décident de vendre la salle à F. & J.M. Désourdy pour en faire un salon funéraire.

Le Conseil 3646 continue d'exister et poursuit les mêmes buts, fixés par la devise de l'ordre: *Charité, Fraternité, Unité.*

f) Les Loisirs de L'Ange-Gardien

Depuis toujours, les activités artistiques et les sports sont pratiqués à L'Ange-Gardien, grâce à des initiatives privées. Théâtre, musique et chant, soirées d'amateurs, représentations de l'Office National du Film, hockey et balle-molle intéressent la population.

Une bibliothèque paroissiale sera même ouverte en février 1956. Les Conseils municipaux et les différents organismes de la Paroisse contribuent de leurs deniers à l'achat des livres.

L'inspecteur d'école accorde la subvention destinée aux bibliothèques scolaires non-existantes. Plus de 2000 volumes sont passés sur les rayons de la bibliothèque paroissiale et 150 lecteurs s'y sont abonnés. Les livres furent remis à la bibliothèque de l'école Jean XXIII quand celle-ci fut montée en 1964.

Mais les loisirs manquent de planification, et surtout le Gouvernement accorde des octrois à l'Oeuvre des Terrains de Jeux (O.T.J.) quand celle-ci est organisée. Les jeunes sont dépourvus d'activités organisées et d'équipement sportif.

Le 13 décembre 1958, un groupe de citoyens se réunit à la salle des Chevaliers de Colomb et jette les bases du premier comité de Loisirs. Il sera enregistré sous le nom de *Les Loisirs de L'Ange-Gardien de Rouville*.

Les premiers dirigeants furent: R. Luc Dion, président, Ernest Grenier, vice-président, Armand Malo, J. Maurice Marchand, H.L. Choquette, Antonio Ducharme, J.M. Mercure, conseillers, André Grenier, secrétaire.

Le 26 septembre 1959, le comité reçoit \$400. de subventions qu'il partage ainsi: \$175. pour organiser le hockey, \$175. pour le club de balle-molle, et \$50. pour fonds d'administration. La Constitution et Règlements étudiés et adoptés à l'assemblée du 17 mars 1960 ne seront approuvés par le Secrétariat de la Province qu'en mars 1966, en vertu de l'article 8 de la loi des clubs de récréation et de l'article 26 de la loi des compagnies. Les buts insérés dans la Charte sont les suivants:

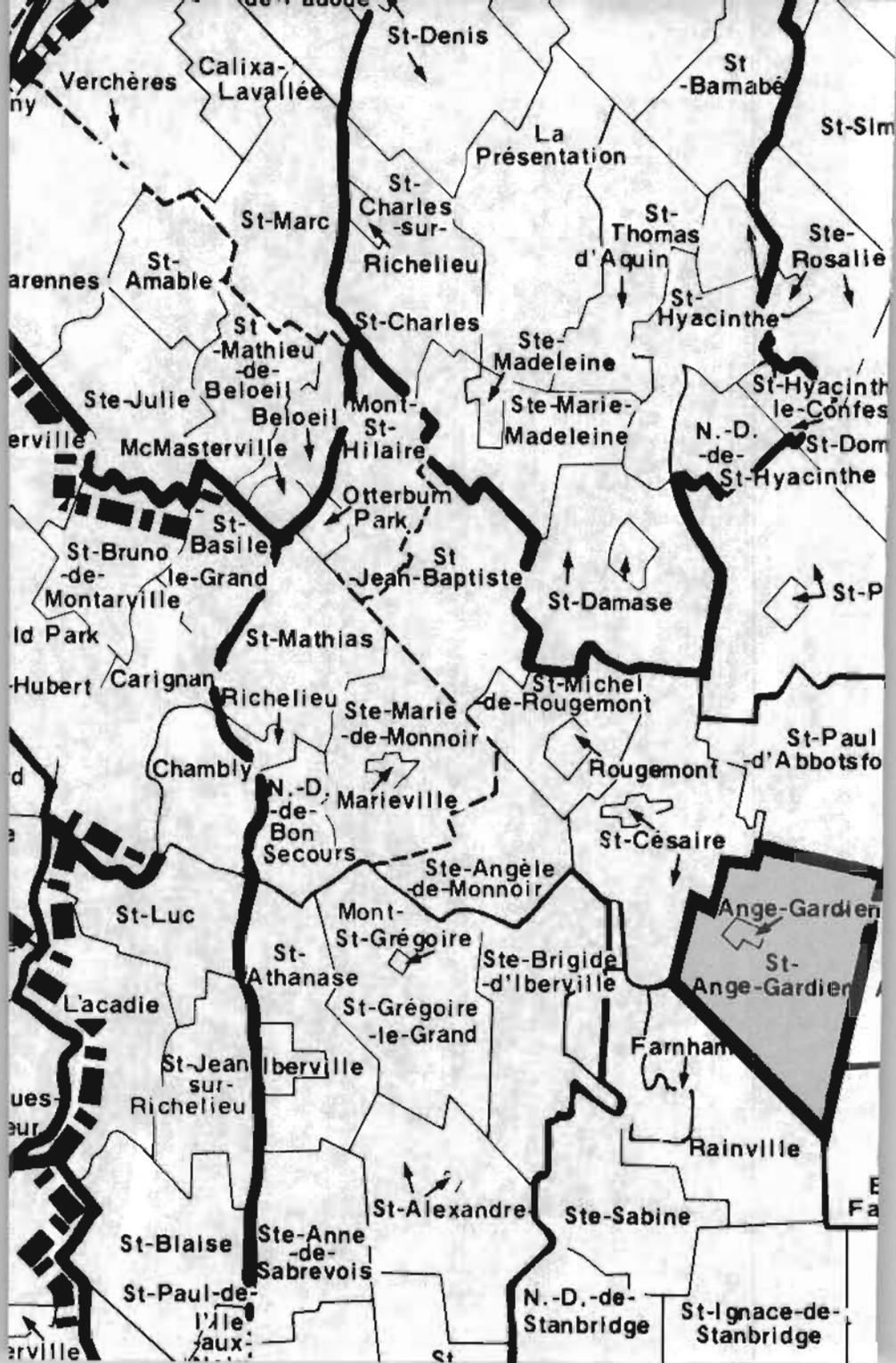
1. organiser les loisirs pour les enfants, les adolescents et les adultes des deux sexes, dans un but éducatif, tant social qu'individuel, tant moral que religieux, tant physique que culturel.
2. faire prendre conscience du problème des loisirs à la population et aux institutions publiques et privées de la Paroisse.

Les nouveaux directeurs élus en 1960 seront: Rosaire Pelletier, président, H.L. Choquette et Denise Gauvin, vice-

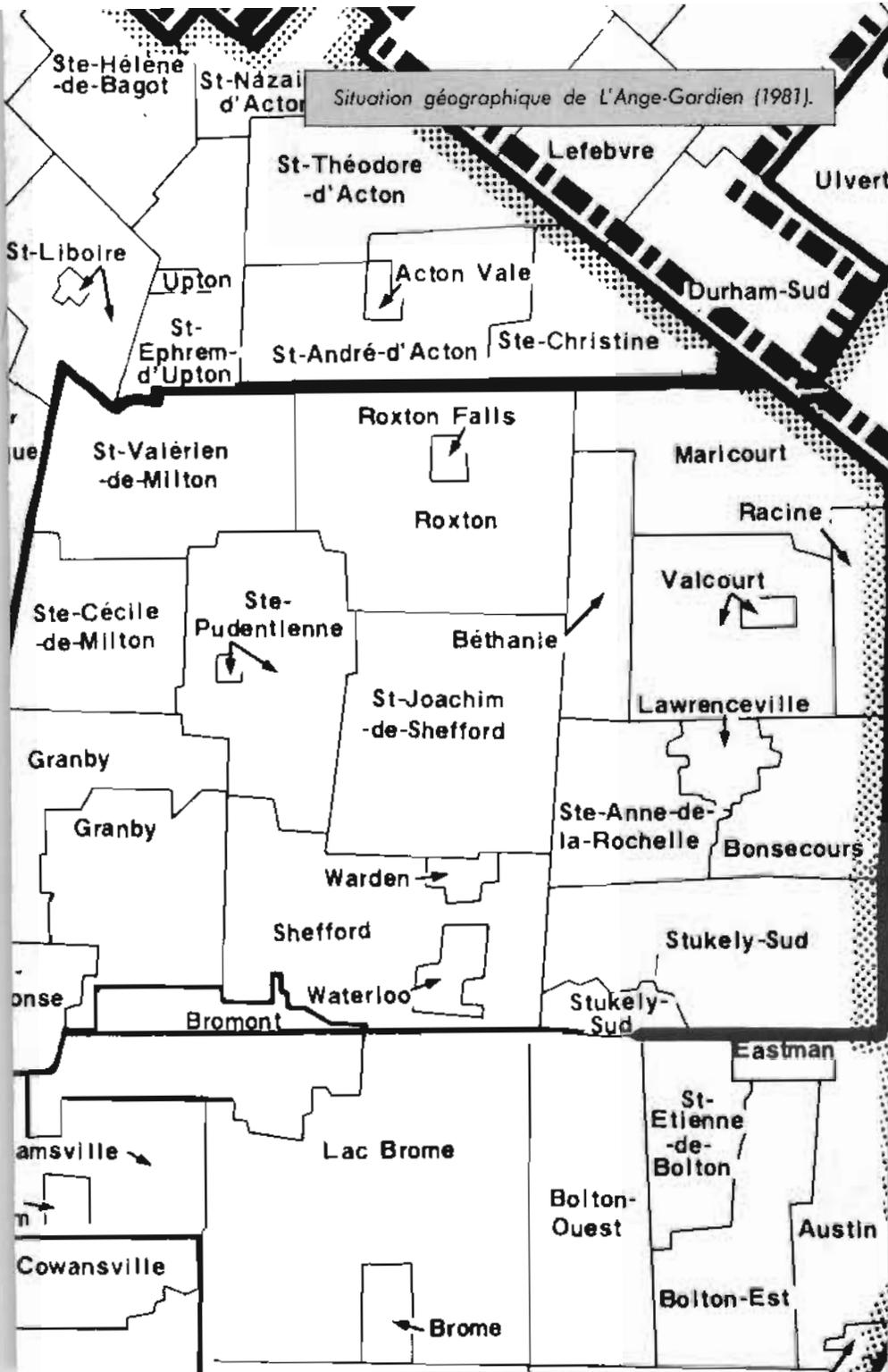


Vue aérienne, rang Casimir (1981).

(Photo: Jeannot Petit)



Situation géographique de L'Ange-Gardien (1981).





Vue aérienne du Village (1981).

Photo: Jeannot Petit

présidents, Henri-Georges Barber, Adrien Cordeau, Joseph-Arthur Robert, directeurs, André Grenier secrétaire.

Trois comités sont formés: un comité d'organisation pour folklore, baseball, hockey, et jeux pour les jeunes, un comité d'études et un comité de finances.

Plusieurs présidents et secrétaires se sont dévoués. Signalons comme présidents, Réjean Houle, de 1964 à 1968, et Yvon Ménard, de 1968 à 1976. Mentionnons aussi Denise et Emmanuel Gauvin qui furent du Conseil d'administration de 1960 à 1971.

Plusieurs activités intéressantes se sont succédées, entre autres, bingo et festival d'été les 5 et 6 avril 1961, premier terrain de jeux pour fillettes, tenu par Louise Marchand en juin 1962, plusieurs carnivals, cours de judo, installation et opération d'un mini-golf, administration du Centre de Loisirs, nomination de Personnalités de l'année, aménagement du terrain de jeux, éclairage du terrain de balle, etc.

Le Comité des Loisirs sous la présidence de Denis Lacoste est toujours actif en 1981.¹³

g) Club d'Age d'Or

Le tableau des organismes sociaux serait incomplet si on ne mentionnait pas le Club d'Age d'Or, incorporé en 1974, grâce au zèle de sa secrétaire, Laurette Brouillette.

Le club s'est donné pour buts:

1. de promouvoir le bien-être de ses membres;
2. d'analyser leurs besoins au point de vue loisirs;
3. d'entreprendre tout genre d'activités d'ordre culturel, artisanal ou autre, qui tiennent compte des talents, de l'habileté, des besoins et des possibilités des personnes âgées.

13. Procès-verbaux du Comité des Loisirs de L'Ange-Gardien.

Les activités se tiennent dans un local aménagé pour eux, et par eux, au Centre des Loisirs. Florent Vadnais préside aux débuts de l'organisme et est remplacé en 1977 par Henri Granger, assisté des 107 membres qui y participent.*

* * *

La population de L'Ange-Gardien a su se donner des structures de participation et de services, qui lui permettent de développer son sens d'appartenance socio-culturelle.

* Réf.: Laurette Brouillette.

CONCLUSION

Nous avons plongé aux sources de l'histoire de L'Ange-Gardien, en situant dans le temps l'arrivée et le mode de vie des pionniers. Nous avons décrit les luttes et le courage des bâtisseurs de la paroisse religieuse et civile. Nous avons accompagné nos ancêtres dans leur vocation agricole, avec ses exigences et ses espoirs, et dans la mise en place de commerces et de services répondant aux besoins de la population. L'engagement de nos concitoyens sur les plans professionnel et social a retenu notre attention d'une façon particulière.

Quelques thèmes ont été décrits au-delà des années 60, afin de compléter une information déjà amorcée, entre autres: le système d'éducation, les services municipaux et la description de certaines activités sociales.

Nous laissons le récit de l'histoire de L'Ange-Gardien, en pleine période de ce qu'il est convenu d'appeler « *la révolution tranquille* ». Plusieurs valeurs traditionnelles sont remises en question ou même remplacées par des valeurs nouvelles. Cette révolution, bien qu'elle se réalise surtout sur le plan éducatif et culturel, entraînera des changements importants dans les domaines économique, social et politique.

Nos cultivateurs sont maintenant syndiqués et ont des plans conjoints de mise en

marché de leurs produits, avec souvent des "quotas" de production. C'est l'ère de la spécialisation. Il est loin le temps où il y avait des vaches et quelques poules sur presque toutes les fermes. Les entreprises commerciales V. Lacoste Inc. et F. Ménard Inc. pratiquent une intégration verticale de la production animale, avec la participation des éleveurs de porcs et de poulets. Les propriétaires de ces entreprises sont, eux-mêmes, de gros producteurs. La loi récente sur le zonage agricole a pour effet, dans l'immédiat, de fixer la vocation exclusivement agricole de la Paroisse.

A cause de la proximité de l'autoroute des Cantons de l'Est et de la frontière américaine, L'Ange-Gardien a su développer une industrie touristique intéressante: campings, motels, stations de service, cabanes à sucre commerciales et restaurants de choix.

En dehors du commerce des produits agricoles et des services courants, la population s'approvisionne aux villes voisines. La Paroisse ne peut absorber le surplus de sa population et la plupart des finissants du post-secondaire doivent se diriger vers les villes. (Recensement scolaire 1981: 107 étudiants au secondaire et 42 au post-secondaire.)

Les activités récréatives, sportives, syndicales, éducatives se font de plus en plus sur une base régionale. L'Ange-Gardien saura-t-elle ou devra-t-elle garder longtemps son caractère exclusivement agricole ?

Qu'il s'agisse de nouvelles structures administratives à mettre en place, comme les Municipalités régionales de Comté (M.R.C.), ou du regroupement des organismes en vue d'intensifier les revendications politiques, le cadre social de la Paroisse est débordé.

Mais qu'advienne un événement important, comme les Fêtes du 125^e anniversaire de la Paroisse ou un projet d'entraide collectif à réaliser, et l'on sent revivre l'esprit de solidarité des paroissiens et l'attachement aux valeurs traditionnelles.

* * *

La petite Histoire de L'Ange-Gardien aura-t-elle réussi à raviver de bons souvenirs, à situer dans le temps la place des événements, à favoriser une nouvelle conscience collective ? Nous osons le croire.



Liste des prêtres, nés à L'Ange-Gardien

Clovis Gobeil, 1841 – 1928.

Fils de Clovis Gobeil et de Hermine Delage.
Décédé à Springfield et inhumé à L'Ange-Gardien.

Louis-Adolphe Larocque, 23 avril 1859 – 25 fév. 1917.

Fils de Édouard Larocque, cultivateur et de Marie-Louise Beaulac.
Ordonné prêtre à L'Ange-Gardien, le 10 août 1883.
Curé dans le diocèse de Manchester, E.-U.

Rodolphe Mercure, 5 déc. 1887 – 3 août 1972.

Fils de Louis Mercure, cultivateur et de Marie Déragon.
Ordonné prêtre le 28 mars 1914, à l'Eglise de Nominuingue,
par Mgr F.X. Brunet. Il sera tour à tour, directeur de l'Orphelinat
de Huberdeau, Supérieur du Séminaire de Mont-Laurier,
Principal de l'Ecole Normale de Mont-Laurier et curé à St-Jovite.
Nommé protonotaire apostolique, en 1964, par Mgr André Ouellette.

Salomon Noiseux, 6 août 1893 – 15 juillet 1961.

Fils de Félix Noiseux, cultivateur et de Emma Vadnais.
Ordonné prêtre le 29 juin 1919.
Curé de Nominuingue, de Ste-Agathe et de La Conception.

Aristide Dubé (Jésuite), 30 octobre 1893 – 1^{er} janv. 1981.

Fils de Jean-Baptiste Dubé, commerçant et de Georgiana Messier.
Ordonné prêtre dans l'Eglise de l'Immaculée, le 15 août 1926,
par Mgr Gauthier.
Professeur de sciences.

Charles-Emile Senay, 24 avril 1894 – 21 fév. 1959.

Fils de François-Xavier Senay et de Marie Ménard.
Ordonné prêtre, le 26 juillet 1920, à la Cathédrale de
St-Hyacinthe, par Mgr Bernard.

Moïse Bourbeau (Clerc St-Viateur), 17 avril 1895 – 18 oct. 1961.

Fils de Moïse Bourbeau, cultivateur et de Philomène Coiteux.
Ordonné prêtre, le 7 juin 1925, à L'Ange-Gardien.

Paul-Ernest Dubé, 22 sept. 1905 – déc. 1980.
Fils d'Albany Dubé et de Eugénie Bathalon.
Ordonné prêtre au Précieux-Sang de St-Hyacinthe,
le 17 déc. 1932, par Mgr Decelles.

Georges-Roméo Pinsonneault, 3 mai 1911 –
Fils de Polydore Pinsonneault et de Olive Sorel.
Ordonné prêtre en 1941.

Roland Ostiguy (Capucin), 29 mars 1921 –
Fils de Omer Ostiguy et de Florina Fortin.
Profession chez les Frères Mineurs Capucins, à Ottawa,
le 12 sept. 1953, sous le nom de Frère Isidore.
Ordonné prêtre à L'Ange-Gardien, le 19 août 1956,
par Mgr Martin Lajeunesse.

Simon Fleury, 26 juillet 1924 –
Fils d'Emile Fleury, cultivateur et d'Anna Robert.
Ordonné prêtre le 11 juin 1949, à la Cathédrale de St-Hyacinthe,
par Mgr Douville.
Curé à Ste-Cécile de Milton en 1980.

Germain Ostiguy, 4 juin 1926 –
Fils de Louis-Philippe Ostiguy et de Rose-Anna (Dora) Parent.
Ordonné prêtre le 23 mai 1959, à l'Eglise Notre-Dame de Granby,
par Mgr Brodeur, évêque d'Alexandrie.
Curé de St-Noël Chabanel d'Yberville en 1981.

Rodrigue Viens (Franciscain), 19 nov. 1905 – 3 mars 1978.
Fils de Romuald Viens et de Délia Meunier.
Ordonné prêtre le 29 juin 1933, au Monastère des Franciscains
à Rosemont.
Professeur au Scolasticat des Franciscains, à Québec, durant 16 ans.

Yvon Grenier (Père Blanc d'Afrique), 25 avril 1935 –
Fils de Ernest Grenier et de Marie-Blanche Quintal.
Ordonné prêtre le 30 janvier 1960, à Beloeil, par Mgr J.L. Cabana.
En mission en Sumbawanga, en Tanzanie, Afrique, de 1961 à 1970.

Liste des maires et secrétaires
de la Paroisse ST-ANGE-GARDIEN
érigée en Municipalité le 25 août 1854.

<i>Maires</i>	<i>Année</i>	<i>Secrétaires-trésoriers</i>
Nazaire Courtemanche	1855	A. Guénette, notaire
Joseph Garny	1859	
Jean-Baptiste Roy	1860	
Ludger Authier	1862	
Jean-Baptiste Brodeur	1864	
Ludger Authier	1866	P. Bériau, notaire
Alexis Desgranges	1868	François Meunier, notaire
Edouard Larocque	1873	J.O. Pion
Jean-Baptiste Bernard	1874	
Fabien Bissonnette	1875	
François Adam	1877	
Alexis Desgranges	1879	N. Héroux, 1881
Ludger Authier	1882	Augustin Mercure
Elie Mercure	1887	
Edouard Larocque	1891	Louis Fontaine
Félix Noiseux	1896	
Ludger Ménard	1897	
	1898	R. Beaudry
	1901	Dr C.E. Godin
	1905	Dr Walter Lewis
	1908	Dr Urgel Labelle
Napoléon Lévesque	1910	
	1911	Augustin Mercure
Félix Noiseux	1913	
	1915	Paul Rinfret, notaire
Ludger Maynard	1916	
Hubert Mercure	1919	
Pierre Lévesque	1937	
	1944	Ethelbert Gemme
	1946	J. Maurice Marchand
Hugo Alix	1950	
Alzéas Desnoyers	1953	
Armand Bussièrès	1959	
Adrien Mercure	1961	
Josaphat Benoît	1963	
Paul-Emile Bérard	1966	
Rosaire Houle	1981	

Liste des maires et secrétaires
 du Village de CANROBERT,
 érigé en Municipalité le 1^{er} janvier 1870,
 et prenant le nom de Village de L'ANGE-GARDIEN en 1956.

<i>Maires</i>	<i>Année</i>	<i>Secrétaires-trésoriers</i>
François Meunier, notaire	1870	C. Lalanne
Flavien Létourneau	1873	J.O. Pion
Jean-Baptiste Roy	1874	
François Meunier	1877	
Pierre Mercure	1878	
Louis St-Onge	1879	François Meunier
Flavien Létourneau	1882	Alexis Desgranges
Augustin Mercure	1891	Louis Fontaine
François Meunier	1894	R. Beaudry
Augustin Mercure	1897	
François Meunier	1904	C.H. Godin, médecin
Augustin Mercure	1905	
	1907	Dr W.L. Lewis
	1909	Dr U. Labelle
	1911	Pierre Lajoie
	1913	Ernest Forest, notaire
François Ménard	1915	Paul Rinfret, notaire
Damase Tétreault	1917	
Joseph Pinsonneault	1919	
Henri Dumas	1921	
Jos. H. Mercure	1925	
P.Z. Bertrand	1933	
Albert Mercure	1937	
Isidore Marchand	1943	
Adrien Arès	1946	
R. Luc Dion	1948	J. Maurice Marchand
Albert Mercure	1951	
Valmore Lacoste	1955	
René Houle	1961	
Valmore Lacoste (1 mois)	1965	
Walter Roy	1965	
Sylvio Houle	1977	
Jean-Pierre Benoit	1979	

C

A la Requisition
du Sieur, Magloire Barsalon,
Cultivateur, de la Paroisse de
St Ange Gardien, pour tirer, me-
-surer, et vérifier la Superficie
d'une terre qui lui appartient,
située au Rang St. Charles
dans la dite Paroisse:— Estant
la dite terre le Numéro primitif
soixante-douze du dit Rang, et
connu et désigné comme le
-Niéro-Cadastral quatre-cent
-sept-treize (1713) au Plan et
-Plan de Niveau Officiel de la
dite Paroisse:— Borné en
front au Nord par le Chemin
de front du Rang St. Charles
en profondeur au Sud par
Grande-Ligne du Township de
Harrham, d'un côté à l'Est
par le Numéro-cadastral quatre-
-cent-soixante-douze (1712)
et de l'autre côté à l'Ouest par
le Numéro-cadastral quatre-
-cent-soixante-quatorze (1714)
Il, Jousigne, Apprenti
Juré, résidant au Village de
Monty dans la Paroisse de
Sheppard, me, trois heures
après transporté sur les lieux le onze
-ième jour de Novembre, mil
-huit-cent-quatre-vingt-dix;
M'étant fait pris connoissance
par lecture, des titres du dit
requérant, consistant en Con-
-trat de concession pour le
-Niéro

(2)

Numéro primitif de cinquante deux
du Rang St. Charles, daté le
vingt-un de Juin, Mil huit cent
vingt-trois; - Et su. Note de
vente à lui fait par Abraham
Gournier daté le dix Décembre
Mil huit cent vingt-un, passé
devant, M. F. St. Nation, Notaire
sous. Numéro dix mille dix cent
quatre vingt-trois: - Par lequel
titre la dite terre, Numéro dix
-mille, cinquante-deux, est de
cette nature, étant une terre
de deux arpents de largeur sur
front deux arpents, de profondeur
bornée au front par le Chemin
de front, et en profondeur par
la Grande Ligne du Township
de Farmland.

Consulté, j'ai procédé
à mesurer la hauteur de la dite
terre, depuis la Grande Ligne de
Farmland jusqu'au côté à l'ouest
du Chemin de front le long de
la Rivière Yamaska; - Et vu
à cette fin, les lignes, chaque
côté de la dite terre, lesquelles
étaient correctement tirées, et
reconnues comme bornes de
plusieurs nombre d'années;
laquelle hauteur j'ai trouvée
de trente six arpents sept perches
et huit toises, dans la ligne du
côté est, - de trente six arpents
trois perches et quinze toises
dans le milieu de la dite terre,

21 de trente deux arpents,
sept perches et quinze pieds
dans la ligne du Cote Ouest -
formant une moyenne ~~hauteur~~
profondeur pour la dite terre,
de trente un arpents huit perches
et quatre pieds (31.8.4) - sur
une largeur de dix arpents
laquelle largeur j'ai eue
véritée;

ce qui lui donne un
contenance de soixante trois
arpents et soixante quatre
perches (63.64) en superficie

Dans mes opérations
de mesurage j'ai été assisté par
Alphonse Mc Nully et Pierre
Bonnaville, Chasseurs
intéressés et dûment assermen-
tés par moi suivant la loi.

Ces lignes chaque cote
de la dite terre sont sur le ~~Plan~~
Rumb de vent de vingt six
degrés et trois quarts, Nord
Est et Sud Ouest - par la Bou-
sole; - Et la variation de
Boussole est de douze degrés
et trois huitièmes vers l'Ouest
par moi déterminée au
village de Granby susdit
dans le mois de Septembre,
Mil huit cent quatre vingt deux

En foi de quoi
j'ai signé le présent Procès Ver-
bal en la ville de West-
Ham le Treize de Novembre
Susdit

4

Dus dit; et le dit-Barsalou
a. signé avec moi son prouvé
de Joseph Spoor et Elsie
Gastier.

Comme témoins; après lecture
des présentes par moi faite en
eux à haute voix.

- (Signé) Margloire Barsalou
- (") Joseph Spoor
- (") Elsie Gastier
- (") W. W. O'Waye
- Député aux États

Vraie copie de la
Minute demeurant à
Bureau, de ce mot rajé null.

W. W. O'Waye
Député

11.000 avoy 64 Capant
à 9 Souds l'arpent
576 Souds
ans 2 Souds
578
2850 26
24 8481 2
22
10
44.81 2/3 par arpent.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIRE, abbé J.B.A.: Histoire de la Paroisse de St-Denis sur Richelieu. Imprimé au Courrier de St-Hyacinthe, 1905, 539 p.
- F. MARIE AUGUSTE, c.s.c.: Histoire de la Paroisse de St-Césaire et de son collège, 1905.
- LETOURNEAU, Firmin: Histoire de l'Agriculture, (Canada Français) 1950, Imprimerie Populaire, 324 p.
- RUMILLY, Robert: Histoire de la Province de Québec, Centre de Psychologie et de Pédagogie, 1953, 215 p.
- TRAVERSY, Léon: La Paroisse de St-Damase, Editions du Bien public, Trois-Rivières, 1964, 888 p. ✓
- TREMBLAY, Victor, p.d.: Histoire du Saguenay, (Depuis les origines jusqu'à 1870), 1969, La Librairie Régionale Inc., Chicoutimi, 465 p. ✓
- FADETTE: Journal d'Henriette Dessaulles, 1874-1880, Editions Hurtubise-HMH, Ltée. Imprimé aux Ateliers Jacques Gaudet Ltée, 1971, 325 p.
- LACOURSIERE, Jacques, et BOUCHARD, Claude: Notre Histoire, Québec-Canada, 13 volumes, Editions Format, 1972.
- BEDARD, Suzanne: Histoire de Rougemont, Editions du Jour, 1978, 235 p.
- LINTEAU, Paul-André, DUROCHER, René, ROBERT, Jean-Claude: Histoire du Québec contemporain, Boréal Express, 1979, 660 p.
- PONTBRIAND, Benoit: Catalogue des Répertoires de mariages, Comté de Rouville, 1979, 412 p.

MANUSCRITS

- DESNOYERS, abbé Isidore: Notes sur la Paroisse de L'Ange-Gardien. Notes sur la Paroisse de St-Césaire. Archives de l'Evêché de St-Hyacinthe.

ARCHIVES LOCALES

- Livres de délibérations de la Fabrique de L'Ange-Gardien.
- Livres de délibérations de la Municipalité de la Paroisse St-Ange-Gardien de 1885 à 1981.
- Livres de délibérations de la Municipalité du Village de Canrobert et de L'Ange-Gardien, de 1907 à 1981.
- Procès-verbaux de cours d'eau, de chemins et règlements des Municipalités.
- Livres de délibérations des Commissions scolaires de L'Ange-Gardien et de Canrobert, de 1903 à 1972.
- Livres des minutes de la J.A.C.F. de L'Ange-Gardien, de 1937 à 1946.
- Livres des minutes de la L.A.C. de L'Ange-Gardien de décembre 1944 à février 1954.
- Livres des minutes de l'U.C.F., de l'U.C.F.R. et de l'A.F.E.A.S. de 1948 à 1981.
- Livres des minutes de la Caisse populaire de L'Ange-Gardien de 1913 à 1964.
- Livres des minutes du Comité des Loisirs de L'Ange-Gardien, de 1958 à 1980.
- Livres des délibérations de la Société agricole de la Vallé d'Yamaska, de 1911 à 1970.
- Répertoire des cadastres de la Paroisse de L'Ange-Gardien.
- VIAU, Ludger: Notes sur la Paroisse de L'Ange-Gardien.

IMPRIMÉS

- FISK, J.W., Abbotsford: Historical Sketch with Notes and Events, 1916.
- MENARD, Isabelle, Linda et Julie: Les Racines de St-Paul.
- FRERE LEONARD: Album des Fêtes du Centenaire de la Paroisse de St-Césaire, Imprimerie Grisé, 1923, 112 p.
- ALBUM-SOUVENIR: 150^e anniversaire de St-Césaire.
- GERVAIS, Alphonse, ptre: Album-Souvenir de la Paroisse de St-Césaire.
- ALBUM CENTENAIRE: 1876 Farnham 1976, Projet d'initiatives locales.
- SAINT-PIERRE, abbé P.A.: Histoire de St-Romuald de Farnham.
- ALBUM-SOUVENIR: St-Pie se raconte, 1828-1978, Editions Le Courrier de St-Hyacinthe, Juin 1978.
- L'ETENDARD NATIONAL: Editions de L'Opinion Publique pour les Etats-Unis, années 1874-1875-1876.
- EDUCATION-QUEBEC: Une Histoire de l'Education au Québec, Vol. 11, numéro I, septembre 1980.
- L'AFEAS: Revue spéciale, Vol. 10, no 11, août 1976.
- LAURION, Aimé: Un siècle d'histoire, Les Bâisseurs de Granby, 1859-1959, publié par la Voix de l'Est.
- ALBUM-SOUVENIR: Centenaire St-Alphonse de Granby, 1875-1975.
- EVECHE DE ST-HYACINTHE: Album historique du Centenaire du Diocèse, 1852-1952.



Généalogie

Pouvoir remonter à la source de ses ancêtres procure un sentiment d'appartenance et de fierté de bon aloi. Nous avons voulu relever ici la généalogie de la plupart des plus anciennes familles de la Paroisse dont les derniers descendants demeurent encore à L'Ange-Gardien. C'est ainsi que nous avons 2 familles comptant HUIT générations sur le territoire de L'Ange-Gardien, 8 familles de SEPT générations, 14 de SIX, et quelques-unes de CINQ.

Aline D. Ménard et Claire R. Benoit, les principales artisanes de la recherche en généalogie, étaient toujours prêtes à aider les familles qui ont bien voulu collaborer. Nous espérons répondre ainsi à l'intérêt des jeunes et des moins jeunes, les incitant à compléter l'histoire de leur famille.

Les renseignements donnés sont toujours appuyés de références sérieuses, soit les dictionnaires Tanguay et Drouin pour les premiers ancêtres arrivés au Canada, soit les registres d'églises pour les générations récentes. Les intéressés eux-mêmes ont donné les dernières références.

Ajoutons que généralement, les dates et les municipalités indiquées sont celles des mariages. Nous sommes fidèles à donner le nom de toutes les femmes concernées dans ces généalogies. Nous avons innové en respectant l'apport des femmes qui assuraient la poursuite d'une lignée, nécessairement sous un autre nom.

Famille BARBER

1. Jane Barber, épouse et veuve de John Barber (père), décédée ce 8^e jour de mars 1848, chez son fils *John*, dans le rang Casimir, et inhumée le 18 à l'âge de 90 ans.

(Réf.: *Extrait de sépulture, paroisse St. James de Farnham, William Jones, curate of Farnham.*)

(*Joseph Braithwaite, missionary at Chambly.*)

2. John Barber (fils), probablement marié en Europe et installé dans Casimir avant 1830.
3. Joseph Barber (1830 - 1908) x Mathilde Gemme (- 1911). Mariés vers 1855.
4. Frédéric Barber x Zudéma Cayer.
Le 19 oct. 1897 à L'Ange-Gardien.
5. Ernest Barber x Ernestine Bonneau.
Le 16 février 1925 à L'Ange-Gardien.
6. Roger Barber x Denise Robert.
Le 5 janvier 1952 à L'Ange-Gardien.
7. Luc Barber x Sylvie Boulet.
Le 28 juin 1975 à Farnham.
8. Maxime Barber né le 16 oct. 1978.

(Réf.: *Ernest Barber*)

Famille BRIEN

De St-Malo en Bretagne est venu Louis Brien Durocher, tailleur, né à Floërmel en 1639. Le 16 avril 1681, il épouse à Montréal Suzanne Bouvier, et meurt à Varennes le 12 juin 1708.

« Le 25 janvier 1879, devant Me Fournier de Canrobert, vente par *Jos. Urbain Brien* à Urbain Brien (fils), d'une terre, lot no 375 du cadastre de la Paroisse de L'Ange-Gardien, et des bâtisses, au prix de \$2400. Le vendeur déclare avoir cette terre depuis *longtemps* avant le cadastre de la Paroisse. » Depuis plus de cent ans, cette terre est la propriété de la famille Brien. Actuellement, elle est cultivée par Normand Brien.

1. Jos. Urbain Brien.
2. Urbain Brien x Magdeleine Jourdain Lafrance.
3. Joseph Brien x Emélie Ménard.
St-Césaire, en 1856.

4. Urbain Brien x Elodina Messier.
L'Ange-Gardien, en 1886.
5. Joseph Brien x Louise-Anna Paquette.
L'Ange-Gardien, en 1915.
6. Elie Brien x Ida Gince.
Granby, en 1946.
7. Normand Brien x Suzanne Dubois.
Dunham, en 1976.
8. Richard Brien.

(Réf.: *Elie Brien, Régistre de la Paroisse de L'Ange-Gardien, Dictionnaire Tan-guay*)

Famille ALIX

Toussaint Alix, l'ancêtre de la famille Alix de L'Ange-Gardien, est sergent dans le Régiment de Languedoc. Né à Lesménils dans l'arrondissement de Nancy, en France, il débarque au Canada en 1755. En 1757, il épouse à Chambly, Marie-Thérèse Larivière. Il s'installe à St-Mathias et y meurt en 1796.

Enfants: Marie-Françoise, Toussaint (fils), *Pierre*, François, Jean-Baptiste, Charlotte, Nicolas, Jean-Baptiste, Françoise, Charles, Jean-Baptiste.

Pierre Alix x Marie-Desanges Parent à St-Mathias en 1781.

Enfants: Marie-Desanges, Pierre Frs, Marie-Desanges, Jean-Baptiste, Denis, Marie-Amable, Marie-Amélie, Françoise, Marie-Amélie, *Louis*, Charles, Toussaint, Marie-Catherine, Marie-Madeleine, Marguerite, Charles, Silvère.

1. Louis Alix x Apolline Fleury Beaubeau.
St-Jean-Baptiste, en 1819.
Enfants: Louis, Denis, Edouard, *François*.
Louis Alix est le premier à venir s'établir à L'Ange-Gardien. Dans les registres de la Paroisse, il est inscrit comme syndic de la Paroisse en 1854.
2. François Alix x Aurélie Decelles.
L'Ange-Gardien, en 1851.
Enfants: Ludger, *Alphonse*, Paul, Apolline, Olivine, F.-Xavier, Joseph, Pierre, Marie-Louise, et trois filles décédées en bas âge.

Après avoir vécu quelques années aux Etats-Unis, François Alix revient à L'Ange-Gardien en 1880 et achète une terre dans le rang St-Charles. Après 100 ans, cette ferme appartient à son arrière-petit-fils, Marie-Guy qui la cultive encore avec beaucoup de fierté, sur le lot no 421 du cadastre actuel de la Paroisse de St-Ange-Gardien.

3. Alphonse Alix x Théodeline Barsalou.
L'Ange-Gardien, le 20 février 1882.
Enfants: Ernest, Fabiola, Aldéric, Alice, Roméo, *Hugo*, Irène, Léonie, Berthe, Béatrice.
4. Hugo Alix x Marie-Diana Guilmour.
L'Ange-Gardien, le 28 février 1916.
Enfants: Gabriel, Rita, Jean-Yves, Marcel, Ursain, Huguette, Irénée, Gilles, *Marie-Guy*, Angèle, O'Neil.
5. Marie-Guy Alix x Cécile Robert.
St-Césaire, le 23 octobre 1954.
Enfants: Jocelyn, France, *Jacinthe*, Louise, Sonia, Patrice.
6. Jacinthe Alix x Claude Paquette.
L'Ange-Gardien, le 2 juin 1979.
7. Enfant: Mylène Paquette (1981).

(Réf.: Abbé E. Altz, "La famille Alix du Mesnil, et Marie-Guy Alix.")

N.B. Nous remarquons que, dans une même famille, un prénom peut se répéter. Ceci s'explique par le fait que l'enfant qui portait déjà ce prénom est décédé en bas âge.

Famille BUSSIERES

L'ancêtre, Jacques Bussières dit Laverdure, est né en 1619, dans le diocèse de Bordeaux, Gascogne. En Nouvelle-France, il est caporal de la garnison du fort St-Louis à Québec. Il se marie à Ste-Famille, Ile d'Orléans en 1671.

Le premier Bussières installé à L'Ange-Gardien, dans le rang de Séraphine, s'appelle *François*.

1. François Bussières x Flavie Bachant.
Le 16 octobre 1827 à Marieville.
Enfants: Entre autres, *Pierre*, Lucie x Arthur Frappier.
2. Pierre Bussières x Marie Hade.
Le 14 octobre 1862 à St-Césaire.
Enfants: Israël, Henri, Emélerie, Virginie, Méderise, Rosalie, *Honoré*.

3. Honoré Bussièrès x Maria Robert.
Le 8 avril 1902 à L'Ange-Gardien.
Enfants: René, Armand, Robert, Berthe, Clémence, Charles-Emile, Jeanne, Rose-Aimée, Marie-Marthe, Angela.
 4. René Bussièrès x Jeannette De La Durantaye.
Le 12 août 1925 à L'Ange-Gardien.
Enfants: Florent, Gertrude, Jeanne-d'Arc, Jeannine, Gilberte, Huguette, Madeleine, André, Jean-Guy, Gérard, Anne-Marie.
 5. Florent Bussièrès x Rolande Bertheau.
Le 2 juin 1951 à Ste-Sabine.
Enfants: Réjean, Réal, Julien, Raymond, France.
 6. Réjean Bussièrès x Diane Boivin.
Le 21 septembre 1974 à L'Ange-Gardien.
 7. Enfants: Isabelle (1977), Patricia (1979).
- (Réf.: Réjean Bussièrès, Clémence Bussièrès Allx.)

Famille CADIEUX

L'ancêtre Cadieux, voyageur-interprète, marié à une Algonquienne, passait l'hiver à la chasse et l'été à la traite des fourrures. Il était venu en Nouvelle-France avec la Recrue de 1653.

Quelques générations plus tard, soit en 1838, Eloi Cadieux vint de St-Mathias pour s'établir dans le rang de St-Georges.

1. Eloi Cadieux x Elmire Phaneuf (1er mariage).
Le 12 oct. 1841 à St-Césaire.
x Domithilde Monast, en 1846 à St-Césaire (2ème mariage).
2. Edouard Cadieux x Aglaé Côté.
Le 14 avril 1874 à L'Ange-Gardien.
Leur fils, Dr Ubald Cadieux, dentiste, pratiquait à Montréal sur semaine et à L'Ange-Gardien, chez ses parents, le dimanche.
3. Ovilard Cadieux x Exilda Martel.
En 1901 à Ste-Brigide.
4. Gérard Cadieux x Marie-Jeanne Lemay.
Le 4 janv. 1932 à Cowansville.
5. Lucien Cadieux x Julienne Roy.
Le 17 mai 1958 à Ste-Cécile de Milton.
6. Michel Cadieux x Céline Gagnon.
En 1980 à L'Ange-Gardien.
7. Enfant: Danièle, née en sept. 1981.

(Réf.: Gérard Cadieux.)

Famille HOULE

L'ancêtre, Louis Houle était natif du diocèse de Chartres en France. Dès 1647, nous le trouvons au Canada. Il partageait son temps entre l'entretien de la ferme et ses contrats de maçonnerie. De son mariage avec Madeleine Boucher, il eut 13 enfants.

Plus de deux cents ans après, un de ses descendants vient s'établir à L'Ange-Gardien. Il arrivait de St-Edouard de Napierville. En 1861, nous retrouvons ce nom dans les registres paroissiaux.

1. Joseph Houle x Aurore Surprenant.
2. Edouard Houle x Mlle Hermine Bienvenue (2^e mar.).
Parigean (1^{er} mar.). Le 8 octobre 1872, L'Ange-Gardien.
Enfant: *Louis-Philippe*. Enfants: Edouard, Joseph.
3. Louis-Philippe Houle x Eloïse Lacoste.
L'Ange-Gardien, le 27 janvier 1891.
Enfants: *Donald*, Louis-Philippe (fils), Esdras, René, *Sylvio*, Raymond, *Aimé*, Annette, Jean-Paul (Frère Flavius), Donald, Florina, Rosalma.
4. Donald Houle x Rose-Alda Desrosiers.
Rougemont, le 3 juillet 1917.
Enfants: *Réjean* x Thérèse Maynard, Gertrude x Gérard Rouleau, Alban x Pauline Prémont, Gilles x Marguerite Bessette, Denis x Hélène Thibodeau, *Rita* x André Grenier, Roger x Françoise Blanchard, Claude x Marguerite Côté, Raymonde x Louis Caron, Donald.
5. Réjean Houle x Thérèse Maynard.
Le 9 octobre 1943, L'Ange-Gardien.
Enfants: Robert, Danielle, *Mario*, Gaétan, Bertrand, Claudine, Patrice.
5. Rita Houle x André Grenier.
Octobre 1954, L'Ange-Gardien.
Enfants: Lucie x Jacques Potvin, Andréanne x Normand Marcil, *Yves*, Réal, Luc, Isabelle.

- | | |
|---------------------|----------------------|
| 6. Mario Houle | 6. Yves Grenier |
| x | x |
| Denise Rémillard. | Suzanne Jodoin. |
| Le 27 mai 1972, | St-Damase, 1977. |
| Clarenceville. | |
| 7. Enfant: Mathieu. | 7. Enfant: Virginie. |

- | | |
|---|--------------------------------|
| 4. Sylvio Houle x Dorothée Ménard. | |
| A L'Ange-Gardien. | |
| Enfants: <i>Jean-Paul</i> , Céline, Guy, Fernand, <i>Rosaire</i> , Jocelyn. | |
| 5. Jean-Paul Houle | 5. Rosaire Houle |
| x | x |
| Denise Viau. | Henriette Vadnais. |
| A St-Alphonse. | En 1964, L'Ange-Gardien. |
| 6. Enfants: François, Luc, Mi- | 6. Enfants: Nathalie (1966), |
| chèle, Martin, Isabelle. | Chantal (1967), Benoit (1972). |

4. Aimé Houle x Viola Gaucher.
St-Césaire, le 14 avril 1926.
Enfants: *Olivar*, Raymond x Pauline Martin,
Fleurette x Yvon Fortin.
5. Olivar x Yvette Robert.
L'Ange-Gardien, le 22 octobre 1949.
Enfants: *Françoise*, Robert x Lucie Aubin,
Yvan, Sylvain, Christiane, Martine.
6. Françoise x Alain St-Jacques.
L'Ange-Gardien, le 23 août 1969.
7. Enfants: Patrick et Steve.

(Réf.: Rita Grenier Houle, Sylvio Houle.)

Famille MENARD et MAYNARD

Les familles Ménard et Maynard originaires de L'Ange-Gardien ont un ancêtre commun. Jacques Ménard dit Lafontaine, de Bourgogne, vint s'établir en Nouvelle-France vers 1655. En 1657, il épousait à Trois-Rivières, Catherine Fortier qui lui donna 12 enfants dont 5 fils. Au recensement de 1686, "le dit habitant" a

quatre enfants, deux domestiques, et un serrurier domestique. Plus tard, il exercera le métier de charron.

Vers 1830, un nommé Ménard habite le rang St-Charles, c'est François (père).

1. François (père).
Ses enfants: *François* (fils), *Louis*, *Emélie*, firent souches à L'Ange-Gardien.
2. François (fils) Ménard x Anatholie Authier.
En 1847, à St-Césaire.
Enfants: Donat, Azilda, *Ludger*, Frédéric, *Joseph*, Napoléon, *François*, Anatholie.
3. Ludger Ménard
x
Mélanie Paradis.
L'Ange-Gardien, 1881.
Enfants: Anna, *Uldège*, Amédée, Albina, Ernest, Rose - Claire, Fridoline.
3. Joseph Ménard
x
Ethelrise Ravenelle.
L'Ange-Gardien, 1884.
Enfants: Joseph, Laura, Alfred, Marie-Anne, Paul, Aurore, Emilia, Emilien, Yvette, *Hervé*.
3. François Ménard
x
Marie Bombardier.
L'Ange-Gardien, 1869.
Enfants: Elisa, Lydia, Louvina, Louise-Anna, *Ludger*, Dinora, Rose-Alba, Hormidas, Lionel Adélaré.
4. Uldège Ménard
x
Rose-Alma Benoit.
L'Ange-Gardien, 1909.
Enfants: René, Roch, Roger, Rolland, Benoit, Annette, Aline, Simon, Yvon.
4. Hervé Ménard
x
Béatrice Benoit.
L'Ange-Gardien, 1930.
Enfants: *Fulgence*, Marcel, Paul, Jean, Rouville, *Lorraine*, Monique.
4. Ludger Ménard
x
Anna Lacoste.
L'Ange-Gardien, 1902.
Enfants: Claude, Marie-Marthe, Claudette, Sergius, Bibianne, Bernard, Arthur, Thomas, Firmin, Maurice, Gertrude, Césaire, *Jeanne* François, Clarisse.
5. René Ménard
x
Rachel Bérard.
L'Ange-Gardien, 1935.
Enfants: Rolland, *Laurier*, Normand, Claude, Céline, Jean-Luc, Lise, Jacques, Marielle, Robert, Claudette, Réjean, Estelle.
5. Fulgence Ménard
x
Micheline Roireau.
St-Césaire, 1957.
Enfants: *François*, Luc, Bertrand, Pierre.
5. Jeanne Ménard
x
Marcel Massé.
Granby, 1942.
Enfants: Normand, *Lucie*, Louise, Marielle.
6. Laurier Ménard
x
Yolande Gazaille.
Granby, 1962.
6. François Ménard
x
Maryse Chartrand.
L'Ange-Gardien, 1979.
6. Lucie Massé
x
François Ménard.
St-Césaire, 1975.
7. Enfants: Guy et Alain.
7. Enfant: Marylène.
7. Enfants: Sophie et Francis Ménard.

2. Louis Ménard x Céline Brien.
En 1855, à St-Césaire.
Enfants: Délina, Octavie, Louis, *Joseph*, Napoléon, Dina, Marie-Louise, Césaire, Albert, Marie-Claire, Paul, Marie-Anne, Christophe.
3. Joseph Ménard x Régina Bernier.
En 1885, à St-Césaire.
Enfants: Léa, Doralys, Fleurette, Thérèse, Germaine, Flore, Béatrice, Laurent, Paul-Emile, Césaire, Albert, Marie-Anne, Adrien, *Marius*, Florida, Charles-Auguste.
4. Marius x Virginia Brien.
En 1913, à L'Ange-Gardien.
Enfants: Pierre x Denise Ostiguy, *Gilles*, Michel x Marie-Marthe Fournier, Elie x Anne-Marie Loiselle, Dorothée x Sylvio Houle, Thérèse x Réjean Houle, Dolorès x Fernand Bienvenue, Marie-Paule x Ch.-Étienne Parent, Mariette x Rosaire Monty, Gisèle x Yvon Ménard.
5. Gilles Maynard x Monique Grenier.
En 1955, à L'Ange-Gardien.
6. Enfants: Jean-René x Louise Brien, Daniel, Rénauld, Ghislaine, Mireille, Ghislain.

A son mariage, Joseph Ménard x Régina Bernier, paraphait "Ménard". Plus tard, probablement dû aux difficultés d'identification, il écrira "Maynard", pour finalement l'adopter. L'exode des Canadiens aux États-Unis influencera certainement son choix. N'ayant pas d'accent aigu en anglais, les cousins "Franco-Américains" écriront Maynard pour des raisons phonétiques.

-
2. Emélie Ménard x Joseph Brien.

En 1856, à St-Césaire.

Voir généalogie des Brien.

Ils sont les ancêtres de Messieurs Elie et Ludger Brien.

(Réf.: Drouin, Tanguay, Benoit Ménard.)

Famille MERCURE

François Mercure x Marie Catelain (1er mariage).
Cap-Santé, le 22 janv. 1697.

François Mercure x Marie Perrot (2e mariage).

Ste-Famille de l'Île d'Orléans, le 31 janv. 1707.

François, soldat de M. de Vaudreuil, est le premier Mercure à venir s'établir en Nouvelle-France.

Plus d'un demi-siècle plus tard, soit en 1848, Pierre Mercure, le "compère banal", descendant de cette famille, s'installe sur la terre en bois franc, lots nos 144 et 145 du futur Village de L'Ange-Gardien. Il aurait transporté des centaines de tonnes de roches retirées de sa terre. C'est lui qui avait planté une rangée d'érables le long de la route, jusqu'au cimetière actuel. Quelques-uns de ces arbres sont encore existants.

(Réf.: Hervé L. Bérard.)

1. Pierre Mercure x Marie Boucher Desrosiers.

Enfants: *Pierre*, (fils), Priscille x Noël Parent (1849), Emilie x Emmanuel Lussier (1845), Théodore x Julie Sansoucy dit Gemme (1849), François x Lucie Robert (1853), Cléophas x Elodie Coulombe (1855), Onésime (fille) x Pierre Riendeau (1871), Edouard x Lucie Lacroix (1849), Joseph.

2. Pierre Mercure (fils) x Marguerite Roy.

En 1843 à St-Césaire.

Enfants: *Elie* (1844-1906),

Augustin (1846-1915)

x

Céline Brien dit Durocher
(1851-1931).

Louis (1848-1928),

Clothilde (1849-1936) x

Alphonse Robert (1847-1907).

Enfants: Florina
x Honoré Bérard, Alma.

Enfants: Albina, Louis, Hector,
Arthur, Maria, Joseph, Antoine,
Léa, Anna, Florina.

Césaire (1851-1929)

x

Joséphine Déragon
(1857-1956).

Enfants: Horace, Germaine,
Pierre, Achille, Ella, Bertha.

- Malvina (1855-1883)
 x M. Dandurand,
 Azilda (1857-1898),
 Julien (1859-1859),
 Antoine (1860-1953)
 x Adéline Authier (1862-1941),
 Cléophas (1863-1952),
 Adolphe (1865-1949)
 x Ozorine Bérard (1872-1944). Enfants: Georges-Henri, Joseph-Arthur.
3. Elie Mercure (1844-1906) x Marie-Louise Gobeil (1853-1930).
 Enfants : Alphonse, Joséphine, Henri, Léon, Albert, *Hubert*.
4. Hubert Mercure x Rose-Alma Robert.
 Enfants: Georges-Hubert, Charles-Auguste, Germaine, Robert, Paul-Émile, *Flore*, Léon, Léonne, Elie, *Adrien*, *Abel*, *Simon*, *Gilberte*, Maurice, Rodrigue, *Geneviève*.
- | | | |
|---|---|--|
| 5. Flore Mercure
x Renald Carmel.
Enfants: Jacqueline,
Pauline, Louise,
Diane, <i>Jacques</i> . | 5. Adrien Mercure
x Dora Paquette
(1er mariage).
Enfants : <i>Claude</i> ,
Claudette, Thérèse,
Richard, Lucie.
x Pauline Perrault
(2e mariage).
Enfants: Chantal. | 5. Abel Mercure
x Simonne St-Pierre.
Enfants: <i>Denis</i> , <i>Denise</i> , <i>Danielle</i> . |
|---|---|--|
- | | | |
|--|--|--|
| 6. Jacques Carmel
x Marielle Paquette. | 6. Claude Mercure
x Monique Ménard. | 6. Denis Mercure
x Carole Bourdeau. |
| 7. Enfants: Sylvain
(1960), Bruno (1962),
François (1965), René
(1970). | 7. Enfants: Yvan (1971),
Guy (1973), Luc
(1978). | 7. Enfants: Frédéric
(1976), Karine (1978). |
-
- | | | |
|--|--|---|
| 5. Simon Mercure
x Germaine Leblanc. | 5. Gilberte Mercure
x Lucien Robert.
Enfants : <i>Paul</i> , Pierre,
Suzanne, Hélène. | 5. Geneviève Mercure
x Geo.-Aimé Mercure
(1er mariage). |
| 6. Enfants: Pierre, Roland,
Pierrette, Madeleine,
Louis Roger
(enfant adoptif). | 6. Paul Robert
x Jeannine Malo. | 6. Enfant: André.
x Germain Grenier
(2e mariage).

Enfants: Sylvain,
Micheline, Patrice,
Jocelyn. |
| | 7. Enfants: Yves (1969),
Martin (1971), Patrice
(1972). | |

3. Louis Mercure (1848-1928) x Marie Déragon (1857-1932).
Enfants: Liza, Mgr Rodolphe Mercure, Léonide, Isabelle, *Alfred*,
Laure (Sr Grise, St-H.).
4. Alfred Mercure x Odile Lacoste.
Enfants: Gustave, Marie-Jeanne (Sr Grise, St-H.), Gaétane, *Jean-*
Marie, Gertrude.
5. Jean- Marie Mercure x Marguerite Choinière.
6. Enfants: Gilles, avocat, Louise, Gisèle.

3. Cléophas Mercure (1863-1952) x Délina Beaudry (1862-1938).
Enfants: Maria x Jos. Cadieux, *Joseph-H.*, Ernest, Alphonse,
Albertine x Jos. Roy, Joseph.
4. Joseph-H. Mercure x Dorila Vadnais.
Enfants : Yvonne x Léon IV Vadnais, Stéphanus, *Herminus*, Geor-
ges, *Rosaire*, *Marie-Perle*, Edma x Marcel Bérard, Lucille x Al-
phonse Robert.
5. Herminus Mercure x Ruth Bienvenue.
Enfants: Marielle x Daniel Jean, *Gilles*,
Jocelyne, Madeleine,
Robert x Clémence
William, Yves.
5. Rosaire Mercure x Lise Mercure (fille
de Léon Mercure x
Brigitte Guertin).
5. Marie-Perle Mercure
x Ludger Brien.
Enfants: *Gérard*, Syl-
vie, Nicole, Luc, Da-
niel, Mario, François,
France, Martine.
6. Gilles Mercure x Lorraine Bussièrès.
7. Enfants: *Christine*
(1965), Réjean (1966),
Nathalie (1970).
6. Enfant: Alain.
6. Gérard Brien
x France Ménard.
7. Enfants: Alexandre,
Geneviève.

(Réf.: Famille Mercure et Claire Benoit.)

Famille OSTIGUY

Jean Ostiguy d'Arcanques, Gascogne, Basses-Pyrénées, est l'an-
cêtre direct de la famille Ostiguy de L'Ange-Gardien.

Dominique Ostiguy x Madeleine Parent.
Chambly, le 7 oct. 1754.

Ce capitaine de Milice est le premier Ostiguy arrivé en Nouvelle-
France.

François Ostiguy x Josephte Lalanne.
St-Mathias, le 13 février 1786.

Jean-Marie Ostiguy x Amable Trudeau.
St-Mathias, le 20 octobre 1817.

1. Zéphirin Ostiguy x Sophie Montplaisir.
St-Césaire, le 23 février 1846.

Ils s'établissent à L'Ange-Gardien.

Enfants: Honoré, Adélaïde x M. Boudreault, Cordélie x Israël Robert, Elmire, Napoléon x Mathilde Fortin, Louis, Joseph x Proxide Adam, Henri x Maria Piché, Zéphirin, *Alphonse*.

2. Alphonse Ostiguy x Rosalie Mercure.
L'Ange-Gardien, le 21 novembre 1882.

Enfants: Omer (1883-1885), Aurore, Laura x Georges Hamel, Alma x Henri Métivier, Léon x Eva Brault, *Omer* x Florina Fortin, Flora x Rodophe Lacoste, *Philippe*, Henri x Laura Coulet, Aurélien x Berthe Decelles, Charles-Emile x Marie-Ange Laguë, Arthur.

3. Philippe Ostiguy x Dora Parent.
St-Alphonse, le 25 mai 1921.

Enfants: *Georges-Aimé*, Germain, prêtre, Germaine, religieuse, *Jean-Paul*.

4. Georges-Aimé

x

Simone Brunelle.
L'Ange-Gardien, le 7 oct. 1950.

5. Enfants: Monique, Louise,
Lucie, Madeleine, Daniel, Réal,
Bruno.

6. Lucie x Jacques Bourbonnière.
L'Ange-Gardien, le 30 juin 1979.

7. Enfants: Julie (1980), Eric
(1981).

(Réf.: M. Jean-Paul Ostiguy.)

4. Jean-Paul Ostiguy

x

Jeanne Robert.
St-Césaire, le 17 août 1957.

5. Enfants: Robert (1959), Cécile
(1963).

-
3. Omer Ostiguy x Florina Fortin.

Enfants: Roland (Père Capucin), Yvette, Thérèse, Denis, Monique, *Gilles*, *Denise*, Rita (Sr I.-M.), Lucille, Luc.

- | | |
|--|---|
| 4. Gilles x Gabrielle Arès.
Le 23 juin 1950 à Granby. | 4. Denise x Pierre Maynard.
Le 26 sept. 1953
à L'Ange-Gardien. |
| 5. Enfants: Lise, Nicole, Céline,
Claudette, René. | 5. Enfants: Sylvie, Jean-Pierre,
Lucie, Claude, Lynda, Mar-
tin, Stéphane, Mélanie. |

(Réf.: Denise Ostiguy-Maynard.)

Famille PAQUETTE

Isaac Pasquier (Paquet) arrive en Nouvelle-France en 1665. Il était soldat du Régiment de Carignan, Cie de-la-Mothe St-Paul.

Cinq générations plus tard, François Paquet (père), cultivateur de Verchères épouse Catherine Jarry dit St-Georges, à St-Marc. Deux de ses enfants, Jean-Marie et François (fils), s'établissent sur le territoire de St-Césaire et de L'Ange-Gardien. Ils seront les ancêtres de sept générations de "Paquette" dans la Paroisse.

- | | |
|--|---|
| 1. Jean-Marie Paquette (père)
x
Rose Bousquet, en 1831. | 1. François Paquette (fils)
x
Marguerite Gibouleau, en
1844. |
| 2. Jean-Marie Paquette (fils)
x
Rosalie Dion (Guyon), en 1857. | 2. J.-Napoléon Paquette
x
Azilda Robert, en 1869. |
| 3. Alfred Paquette
x
Elphésina Paquette, en 1885. | 3. Rose-Anna Paquette
x
Joseph Lacoste, en 1901. |
| 4. Réналd Paquette
x
Rose-Alma Paquette, en 1911. | 4. Jean-Maurice Lacoste
x
Marguerite Viens, en 1939. |
| 5. Rosaire Paquette
x
Albina St-Pierre, en 1953. | 5. Fernand Lacoste
x
Agathe Gaucher, en 1965. |
| 6. Claude Paquette
x
Jacinthe Alix, en 1979. | 6. Martin Lacoste. |
| 7. Mylène Paquette (1981). | |

La terre occupée par Fernand Lacoste, lots nos 348 et 349, du cadastre officiel de la Paroisse St-Ange-Gardien, est la terre ancestrale ayant appartenue à François Paquette.

(Réf.: *Familles Paquette et Lacoste.*)

Famille BARSALOU

L'ancêtre direct de cette famille est Jean Barsalou marié à Hélène Lamarque, de Ste-Foye, ville d'Agen, Guyenne.

Son descendant, Gérard vint s'établir à Montréal vers 1698. En 1700, il épousa Marie-Catherine Le-Gras.

A L'Ange-Gardien:

1. Antoine Barsalou x Catherine Blouin.
 Marieville, le 22 août 1825.
 Antoine défricha une terre au rang Casimir, vers 1830.
2. Antoine Barsalou x Edwige Beaugard (1er mariage).
 St-Damase, le 17 septembre 1850.
 x Louise Halde (2e mariage).
 L'Ange-Gardien, le 6 juillet 1869.
 Enfants: Edwige, *Antoine*, Mathilde, Virginie, Marie, Hormidas, Clément, Thelrise, etc.
3. Antoine Barsalou x Malvina Alix (1er mariage).
 L'Ange-Gardien, le 15 juin 1874.
 Enfants: Arthur, Horace, Dieudonné.
 x Azilda Paquette (2e mariage).
 L'Ange-Gardien, 27 août 1888.
 Enfants: Joseph, Rose-Alma, Corona.
 x Marie Gilbert (3e mariage).
 St-Césaire, 26 juillet 1897.
 Enfants: *Albert*, Exéus, Bertha, Antonio, Henri.
4. Albert Barsalou x Bella Barré.
 L'Ange-Gardien, 7 septembre 1921.
 Enfants: Thérèse, Marguerite, Florence, Simone, *Léo*.
5. Léo Barsalou x Madeleine Allaire.
 St-François-de-la-Rivière-Sud, le 22 août 1953.
6. Enfants: Luc, Bruno, Antoine, Robert, Denis, Céline, Hélène.

(Réf.: *Drouin, et familles Barsalou et Paquette.*)

Famille BENOIT

En 1755, Godefroy Benoit, 35 ans, vit en Acadie. Winslow, le général anglais qui ordonna la déportation des Acadiens, arrive à Grand-Pré. Les principaux habitants de la Paroisse sont entassés dans l'église, dont Godefroy Benoit et sa famille. Ils seront déportés à Boston, Mass. Au prix de mille difficultés, ils reviennent à travers les bois à Yamachiche pour finalement adopter la vallée du Richelieu.

Un descendant de cette famille de Godefroy Benoit viendra s'établir à L'Ange-Gardien.

1. Louis Benoit x Josephite Dion (Guyon).
Le 17 janv. 1857, St-Césaire.
Cultivateur dans le rang Séraphine.
Enfants : Aglaé, François, Roseline, Antoine, Célanire, Georgiana, Joseph, Philomène, Césarie, Victoria, Marie-Médérise.
2. François Benoit x Adéline Barber.
Le 8 juillet 1878, L'Ange-Gardien.
Enfants: Rose-Anna, Polydore, Arthur, Rose-Alma, Ladina, Wilfrid, Aldor.
3. Arthur Benoit x Léa Brouillette.
Le 15 juin 1909, L'Ange-Gardien.
Enfants: Louis-Joseph, Béatrice, Rodolphe.
4. Béatrice Benoit x Hervé Ménard.
Le 27 déc. 1930, L'Ange-Gardien.
Enfants: Fulgence, Marcel, Paul, Rouville, Lorraine, Monique.
5. Lorraine Ménard x Réal Côté.
Farnham 1963.
6. Enfant: Guylaine Côté.

(Réf.: Institut Drouin, Bona Arsenault, "Les Anciens Acadiens", *Régistres de la Paroisse*.)

(Roland J. Auger: "La Grande Recrue de 1653".)

Famille BERARD

Gabriel Bérard dit Lépine, s'établit à la Pointe-aux-Trembles, Québec. Il est le fils de Pierre Bérard et de Isabelle Guillemain de St-Guingalais, de Château-du-Loir, diocèse du Mans, France.

La première centenaire inhumée et mentionnée dans les registres du Québec est Marie Bérard, décédée le 5 nov. 1719.

Le premier Bérard à s'installer à L'Ange-Gardien est François-Xavier.

1. François-Xavier Bérard x Victoire Timineur Laflamme.
Marieville, en 1832.
2. Dosithée Bérard x Marie-Médérise Côté.
L'Ange-Gardien en 1874.
Enfants: *Hémias*, Wilfrid, Ovila, Exéas, Hormidas, Arzélite x
M. Dupont, Marie-Louise x Alphonse Baillargeon, Emma x Joseph Hamel.
3. Hémias Dosithée Bérard x Louise-Anna Ménard.
L'Ange-Gardien, en 1900.
Enfants: Georges, Hermas, Ernest, Alice, Simone, Olivette, Thérèse, Marie-Anne, Madeleine (Sr Ste-Croix), André (Frère Ste-Croix), Jeanne-d'Arc, *Paul-Emile*, Normand (Frère Ste-Croix), Georgette.
4. Paul-Emile Bérard x Gaétane Vadnais.
L'Ange-Gardien, en 1947.
Enfants: Madeleine, Estelle, Justine, Gaéтан, *Mario*, Rosaire, Sylvie, Jocelyne, Dominique.
5. Mario Bérard x Johanne Auclair.
L'Ange-Gardien, en 1978.
6. Enfant: Annie (1980).

(Réf.: *Paul-Emile Bérard*.)

Famille DEMERS

1. Jacques Demers x Justine Ducharme.
Agriculteur de St-Césaire installé à L'Ange-Gardien vers 1865.
2. Edmond Demers (père) x Mathilde Cadieux.
Le 19 fév. 1867 à L'Ange-Gardien.
Enfants: Polydore, *Edmond*, Stanislas.
3. Edmond Demers (fils) x Rose-de-Lima Beaudry.
Le 8 oct. 1895 à L'Ange-Gardien.
Enfants: Blanche, Marie-Anne, Maria, Angéline (Sr P. de M.), Rose-Irène (Sr P. de M.), Emile, Philippe, *Ernest*, Léon, Gérard, Eddy.

4. Ernest Demers x Aldéa Viens.
Le 21 juin 1937 à St-Alphonse.
Enfants: Réjeanne, Réal, Denis, *Daniel*, Lucie, Gérald, René, Raynald, Yolande.
5. Daniel Demers x Yvette Lacoste.
Le 28 juin 1969 à L'Ange-Gardien.
6. Enfant: Pascal né le 12 mai 1970.
(Réf.: *Ernest Demers.*)

Famille DUBE

Jean Dubes (Dubé) dit Delorme, le premier ancêtre au pays, était originaire d'Ygos-St-Saturnin, diocèse de Dax, autrefois province de la Haute-Guyenne, en France. Il était fils de Pierre Dubes marié à Marie-Jeanne Maubourquet. Cet ancêtre débarqua au Canada en 1758, comme militaire. Il fut plus tard marchand et chirurgien. Il épousa à St-Denis-sur-Richelieu, le 13 janvier 1766, Marie-Anne Martin. De cette union naquirent treize enfants. Jean Dubé fut inhumé à St-Denis-sur-Richelieu le 30 mars 1789, à l'âge de 59 ans. Ses descendants se sont multipliés dans toute la Province de Québec et même au-delà, mais principalement dans la vallée du Richelieu.

Le quatrième de la lignée, Jean, s'installe à L'Ange-Gardien en 1839. C'est toujours avec un sentiment d'admiration qu'on parle d'un bâtisseur. Jean-Baptiste fut fromager, marchand, hôtelier et meunier. Ce commerce desservait les paroisses limitrophes de L'Ange-Gardien, de St-Alphonse et des Cantons de Granby.

Cet ancêtre fut inhumé à l'âge de 55 ans. Il est intéressant de noter que dans le testament de l'ancêtre, on y indique que l'argent de la succession doit servir à l'instruction des petits-enfants.

Jean Dubes (Dubé) dit Delorme x Marie-Anne Martin.

Le 13 janvier 1766 à St-Denis-sur-Richelieu.

C'est le premier Dubes qui débarque au Canada.

Joseph Dubé dit Delorme x Marie-Angélique Délorier (Deslauriers).

Le 7 juin 1802 à St-Hyacinthe.

Jean-Baptiste Dubé x Marie-Anne Yon.

Le 15 mai 1827 à St-Hilaire.

1. Jean-Baptiste Dubé (père) x Adéline Desmarais.
Le 16 février 1858 à la Présentation.
Ils viennent s'installer à L'Ange-Gardien.
Enfants: *Jean-Baptiste* (fils),
Napoléon x Arzélie Roy, Enfants: Rosario, Bernadette,
Francis Larken (enfant adoptif).
Albany x Eugénie Bathalon, Enfants: Blandine x M. Bienve-
nue, Blanche x M. Guertin,
Yvonne x Pierre Lévesque, Paul-
Ernest, ptre, Marguerite x M.
Brodeur, Marie-Louise.
Albina x Eusèbe Parent, Enfant: Geneviève.
Gonzague.
2. Jean-Baptiste Dubé (fils) x Georgianna Messier.
Le 1er juillet 1884 à St-Paul d'Abbotsford.
Enfants: Eva (1886), *Georges-Albert* (1889), Aristide (C. de J.),
(1893-1981), Raymond (1896), Gabrielle (1900), Alice (1902), Si-
monne (1904), Jean-Marie, M.D. (1905).
3. Georges-Albert Dubé
x
Maria Noiseux (1er mariage). x Anna Boissonneault (2e mar.).
Le 23 sept. 1913 à L'Ange- Le 23 nov. 1923 à L'Ange-Gar-
Gardien. dien.
Enfants: *Octave* (1914), Jean- Enfants: Marcel (1924), Carmen
Bruno (1916). (1926), Loyola (1932), Huguette
(1934), Réjean (1937), Réjeanne
(1937).
4. Octave Dubé x Annette Gemme.
Le 18 avril 1940 à L'Ange-Gardien.
Enfants: Francine (1942), Lorraine (1944), *Robert* (1946), Jacques
(1947), Yvan (1949), Ginette (1952), Bernard (1954), Claudine
(1956), Luc (1958).
5. Robert Dubé x Pauline Viau.
Le 3 juin 1973 à St-Alphonse de Granby.
6. Enfants: Caroline (1976), Eric (1980).

(Réf.: *Lorraine Dubé*.)

Famille FLEURY

Joseph Fleury, Sieur de la Gorgendière, né à Ville-Marie en 1763, épouse en 1702, Claire Jolliet, la fille de Louis Jolliet, le découvreur du Mississipi. Claire donne *trente-deux* (32) enfants à son mari.

Joseph Fleury avait obtenu la 3ème seigneurie concédée en 1736. La première seigneurie est celle de chaque côté de la rivière Chaudière concédée à Thomas-Jacques Taschereau, la deuxième appartient à François-Pierre Rigaud de Vaudreuil, qui échange pour celle de Joseph Fleury de la Gorgendière.

Agent de la Compagnie des Indes, il amasse une grande fortune et se fait concéder une autre seigneurie, celle de Deschambault.

(Réf.: Madeleine Ferron, "Les Beaucerons, ces insoumis".

Il est bien possible que les Fleury dit Baubaud, descendent d'un des 32 enfants de Joseph Fleury.

1. Marcel Fleury x Anastasie Guertin.
St-Hilaire, le 27 fév. 1854.
Enfants : Zénobie (1856-1873), Alfred (1858-1926), Azarie, Gonzague (1868-1873), Stanislas (1869-1872), Marcel (1871), Cordélia (1872), Marie-Joséphine (1874), Virginie, etc.
La famille de Marcel Fleury demeure dans le rang de Séraphine.
2. Alfred Fleury x Roseline Beaudry (1862-1933).
Enfants: Deux enfants morts en bas âge, Aurore et Omer que l'on remplacera par d'autres qui porteront les mêmes noms, Wilfrid, Stanislas, Evangéline, Conrad, Aurore, Omer, Jean-Louis, Marie-Louise, Charles, Paul-Abel, Philémon, Philippe, Marie-Anne, Georgine x Henri-Georges Ducharme,
Corinne x Ethelbert Gemme, Enfants: Alfred, Marie-Perle, Lucille, Hélène, Lucien.
Emile x Anna Robert, Enfants: Rose-Ange, Jean-Claude, Fernande, Simon, ptre, Jérôme, Huguette.
3. Marie-Anne Fleury x Laurent Barré.
Enfants: Louis, Simone x Armand Malo, Wilfrid, Rachel, Juliette, Glorian x Marguerite Bernard.
4. Louis Barré x Gabrielle Robert.
Enfants: Colette, Laurent, Monique, Armand, Louise, Diane.

5. Colette Barré x André Mercure.
6. Enfants: Manon (1965), Martine (1966).

(Réf.: Jean-Claude Fleury.)

Famille GAUVIN

1. Jean-Baptiste Gauvin x Marie Chapdelaine Beaulac.
Ils sont arrivés au Village de Canrobert en 1875.
Enfants: Charles, Jean-Baptiste, Eugène-Eusèbe.
2. Charles Gauvin x Philomène Beauregard.
En 1856 à St-Césaire.
En 1875, Charles Gauvin est directeur de la Société d'Agriculture et représente L'Ange-Gardien.
Enfants: Anthime, Arsène (frère Ovila, F.S.-C.), Delphis, conducteur de tramways à New-York, Herminus, Ovila, Wincelas, Délia, Georgiana, Arsélia, Alcide.
3. Alcide Gauvin x Léonida Messier.
En 1909 à L'Ange-Gardien.
Enfants: Lucienne, Simonne, Fernando, Grégoire, Marie-Jeanne, Raymond, Marie-Paule, Yvon, Emmanuel.
4. Raymond Gauvin
x
Opale Houle.
En 1944, L'Ange-Gardien.
Enfants: Monique, Nicole, Normand, Diane, Pierre, Alain x Diane Voghel, Réjean, Daniel, François, Michel, Carmel, Francine.
4. Emmanuel Gauvin
x
Denise Trahan.
En 1944, L'Ange-Gardien.
Enfants: Claude, Jean, Guy, Jocelyne x Richard Bertrand, Marielle x Robert Ménard, Suzanne.
5. Normand Gauvin
x
Lucille Dubuc.
En 1966, Ste-Cécile de Milton.
5. Marielle
x
Robert Ménard.
Le 4 déc. 1970.
6. Enfants: Benoit (1969), Bruno (1971), Mélanie (1974), Guillaume (1977).
6. Enfants: Frédéric (1973), Claudine (1976).

- | | |
|--------------------------------|------------------------------|
| 5. Alain Gauvin | 5. Suzanne Gauvin |
| x | x |
| Diane Voghel. | Luc Despars. |
| St-Césaire, le 9 juillet 1977. | En 1979, L'Ange-Gardien. |
| 6. Enfant: Sonia (1978). | 6. Enfant: Marie-Eve (1980). |

(Alain Gauvin occupe la propriété centenaire des Gauvin, ancien domaine de T.H. Goddu.)

(Réf.: *Normand Gauvin, Emmanuel Gauvin, Association des Gauvin en Amérique.*)

Famille GEMME dit Sansoucy

William Gems (Sansoucy, James, Langlois), fils de Nicolas et de Christine North, est né en 1683, à Winbron, Dorchestershire, Angleterre.

En 1696, William arrive à Plaisance, la capitale de Terre-Neuve. Comme Terre-Neuve est occupée par les Anglais, William fut fait prisonnier par eux et transféré à Montréal où il fut baptisé à 14 ans. Plus tard, il étudiera chez Léonard Chaigneau, ptre et maître d'école à Montréal. Son nom sera francisé pour celui de Guillaume Gemme (De Gênes). Il épousera Catherine Limousin en 1703.

(Réf.: *Société d'Histoire de Chambly.*)

La première famille de Gemme à venir à L'Ange-Gardien vient de St-Mathias.

1. Joseph Gemme x Julie Mailloux (1827).
2. Pierre Gemme (dit Le Blanc) x Louise Poirier (1869).
3. Willy Gemme x Digna Cadieux (1901).
4. Urgel Gemme x Jeanne d'Arc Bérard (1940).
5. Diane Gemme x Mario Robert.
L'Ange-Gardien, en 1976.
6. Enfant: Martin Robert, né en 1979.

(Réf.: *Régistres de la Paroisse, Jeanne d'Arc Gemme.*)

Famille GEMME

L'ancêtre Nicolas James ou Gems d'Angleterre aura une deuxième descendance jusqu'à L'Ange-Gardien par un autre de ses fils, Guillaume Jacques.

Nicolas James ou Gems x Christine North.

Winbron, Dorchestershire, Angleterre.

Guillaume Jacques (William) James ou Gems
x Catherine Limousin-Beauford.

Le 5 fév. 1703 à Montréal.

Pierre Jacques dit Sans Soucy x Magdelaine Simon-Léonard.

Le 4 août 1744 à Montréal.

Charles James dit Sans Soucy x Josephite Laporte.

Le 23 sept. 1793 à St-Philippe de Laprairie.

Jean-Baptiste Gemme dit Sans Soucy x Rose Goyet.

Le 13 mai 1822 à Chambly.

A L'Ange-Gardien:

1. Joseph Gemme x Marguerite Ménard.

Le 29 oct. 1844 à Chambly.

2. Pierre Gemme (dit Le Noir) x Azilda Forand.

Le 16 oct. 1871 à Roxton Falls.

3. Arthur Gemme x Méderise Gemme.

Le 10 août 1896 à L'Ange-Gardien.

4. Ethelbert Gemme x Corinne Fleury.

Le 27 nov. 1917 à L'Ange-Gardien.

5. Lucien B. Gemme x Régina Baillargeon.

Le 18 juillet 1964 à L'Ange-Gardien.

6. Enfants : Benoit et Marc-André Gemme.

(Réf.: Daniel Gemme, fils d'Alfred.)

Famille LACASSE

L'ancêtre, Jean-Baptiste Lacasse, est inscrit au cadastre seigneurial, dans le rang St-Georges en 1838, de même que la famille Roy où il choisira son épouse. Installé en "squatter" en 1834, il devint propriétaire de son lot no 210 en 1837. Sa cabane, d'abord bâtie à 20 arpents de la route, sera reconstruite au chemin St-Georges vers 1840.

Ces colons ne sont pas riches, mais "vaillants". L'hiver, leur principale nourriture est de la viande d'ours, tué à l'automne et salée pour conservation, et du blé d'Inde non-sucré récolté sur la terre.

1. Jean-Baptiste Lacasse x Marguerite Roy, marié à St-Césaire.
2. Pierre Lacasse x Philomène Robert (1er mariage).
St-Jean-Baptiste, le 6 oct. 1857.
Enfants: Alphonse, Pierre, Paul, Dollard, *Emérill*, André, Cor-délia x Pierre Roy, Céline, Célianise.
Pierre Lacasse x Mlle Foisy (2e mariage).
Enfants: Ernest, Aimé, Omer, Lucie.
3. *Emérill* Lacasse x Alphonsine Maillot.
Enfants: Emile, *Rolland*, Gérard, Adéla, Rose-Alma x Armand Bussièrés, Lucrecia.
4. Rolland Lacasse x Jeannette Rouleau.
Enfants: Carmel, Martial, Yves, *Germain*, Pierrette.
5. Germain Lacasse x Louise Massé.
St-Césaire, le 6 mai 1965.
6. Enfants: Nathalie (1965), Diane (1967), André (1969).
(Réf.: *Rolland Lacasse*.)

Famille LEVESQUE

1. Dominique Lévesque x Hermine Blanchard (décédée en 1868).
Le 7 nov. 1848 à St-Jean-Baptiste.
Il s'installe à L'Ange-Gardien.
Dominique Lévesque décède en 1916, victime de l'incendie du Foyer de Farnham.
2. Napoléon Lévesque x Malvina Barré.
L'Ange-Gardien, le 20 juin 1882.
Enfants: *Pierre*, Paul, Henri, Corana.
3. Pierre Lévesque x Yvonne Dubé.
Granby, le 23 juin 1914.
Enfants: *Gilles*, Gérard, Normand, Lucille.
4. Gilles Lévesque x Geneviève Parent.
Le 10 juin 1950 à St-Alphonse de Granby.
Enfants: Jacques, *Marcel*, Martine, Céline, Christiane, Guy, Richard, Johanne.

5. Marcel Lévesque x Gisèle Schinck.

Le 6 sept. 1975 à St-Joachim.

6. Enfants: Michel, Pascal, Gabriel.

(Réf.: Gilles Lévesque.)

Famille MALO

Jean Hayet dit Malo x Catherine Galbrun.

Le 30 décembre 1680.

Il vient de la Basse-Bretagne et s'établit à Pointe-aux-Trembles.

Jean-Bte Hayet Malo x Marie-Madeleine Petit.

Le 23 novembre 1723 à Varennes.

Louis Ayet-Malo x Josephte Gervaise.

Le 14 février 1762 à Pointe-aux-Trembles.

Louis Ayet-Malo x Marie-Josette Fontaine.

Le 19 octobre 1798 à Varennes.

Louis Ayet-Malo x Desanges Galipeau.

Le 19 février 1816.

Ils demeurent à Beloeil.

1. Prudent Ayet-Malo x Clémence Larocque.

Le 15 fév. 1847 à St-Jean-Baptiste.

Ils s'installent à L'Ange-Gardien en 1875.

Enfants: Mélina x Modeste Sabourin, Louis, Domithilde x Pit Bouchard, Aglaé x Azarie Lafrance, Philomène x Joseph Hébert, Arzélie x François-René Marchand, Alphonse, Amédée, Manda, Emilia x M. Poirier, Eulalie x M. Hébert, Frédéric x Régina Paquette.

2. Louis Malo x Célanire Alix.

Le 24 août 1875 à St-Césaire.

Enfants: Napoléon, Anna, Dieudonné, Eva, Marie-Louise, Joseph, Louis.

3. Louis Malo x Lydia Brodeur.

Le 15 octobre 1919 à St-Alphonse de Granby.

Enfants: Raymond, Lucien, Cécile, Hortense, René, Annette, Germain, Aline, Yvon, Madeleine.

4. Lucien Malo x Solange Benjamin.

Le 27 octobre 1945 à Farnham.

Enfants: Alain, Agathe.

5. Alain Malo x Estelle Dion.
Le 28 octobre 1972 à Adamsville.
6. Enfants: Annie, Nicolas.

Dans le cadre des Fêtes du 125ème Anniversaire de la Paroisse, le 11 janvier 1981, Nicolas Malo fut baptisé à l'occasion d'une cérémonie commémorative en action de grâces des 7,850 baptêmes célébrés à L'Ange-Gardien.

(Réf.: Jeannine Malo Robert.)

Famille MESSIER

1. Pierre Messier (1829) x Marie Hamel.
Ils s'installent à L'Ange-Garien, vers 1858.
Enfants: *Henri*, Léonida, Emile, Eveline, Louis, Joseph, Dora, Hormidas.
2. Henri Messier (1859) x Alphonsine Cadieux.
Marieville.
Enfants: Léonide, Léonidas, *Henri*, Eléonard, Albert, Irène, Yvonne, Alice, Laurent, Germaine.
3. Henri Messier (1891-1981) x Lucille Caucher.
L'Ange-Gardien, le 16 juillet 1916.
Enfants: Bernard, Marie-Blanche, Joseph-Arthur, Jean-Paul, *André*, Georges-Henri, Camille, Claude, Emilien, Jeannette.
4. André Messier (1925) x Simonne Dion.
Adamsville, le 26 oct. 1946.
Enfants: *Gérard*, Angèle, Denis, *Julien*, Jean-Marie.
- | | |
|---|--|
| 5. Gérard Messier (1947) | 5. Julien Messier |
| x | x |
| Diane Bourdeau. | Françoise Forand. |
| L'Ange-Gardien, le 26 déc. 1969. | Le 6 septembre 1975. |
| 6. Enfants: Martin (1973),
David, Jean-François. | 6. Enfants: Cynthia (1979),
Johannie (4 déc. 1981). |

(Réf.: André Messier.)

Famille RIENDEAU

L'ancêtre de la famille Riendeau qui vint s'établir dans la région est Joachim Requindeau (Riendeau) de La Rochelle, Aunis, en France.

Pierre Riendeau et Edesse Daigneau partent de Boucherville pour venir s'installer au rang de Rosalie sur le lot no 20, aujourd'hui no 136 du cadastre officiel de la Paroisse de L'Ange-Gardien.

1. Pierre Riendeau (père) x Edesse Daigneau.
Boucherville, le 2 février 1841.
2. Pierre Riendeau (fils) x Onésime Mercure.
L'Ange-Gardien, en 1871.
3. Joseph Riendeau x Marie-Louise Dalpé.
L'Ange-Gardien, le 17 janv. 1881.
4. Arthur Riendeau x Léonie Fournier.
L'Ange-Gardien, le 5 août 1920.
5. Raymond Riendeau x Annette Paquette.
Farnham, le 11 mai 1946.
6. Denis Riendeau.

(Réf.: *Cécile Riendeau.*)

Famille ROBERT dit Lafontaine

Louis, fils de André Robert dit Lafontaine et de Catherine Bonin, arrive en Nouvelle-France en 1665. Voyant tous les jours les navires quitter le port pour l'Amérique, il se laisse tenter par les recruteurs du régiment de Carignan-Salières qui parcouraient la ville pour engager des soldats. Il débarqua à Québec en même temps que M. de Courcelles et l'Intendant Talon.

En 1668, il s'installe à Boucherville, dans la seigneurie de Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières. Il lui fut concédé une terre qu'il avait défrichée.

Louis Robert dit Lafontaine (1642-1711) x Marie Bourgerie (1653-1719), *agée de 13 ans.*

Le 25 nov. 1666 à Trois-Rivières.

Enfants: Pierre x Angélique Ptolémée, *Joseph* x Marie-Josephte Larivée, François x Marie Lanctôt, Marie x Antoine Daunet ou Donay, Marguerite x Pierre Daunet ou Donay, *Prudent* x Marie-Madeleine Fafard, Jean-Baptiste x Geneviève Brabant, Jacques x Jeanne Dumets, Louis x Marie Prévost, Antoine x Charlotte Bourdon, Marguerite x Charles Diel, et un enfant décédé en bas âge.

Joseph Robert dit Lafontaine x Marie-Josephte Larivée.

Le 26 décembre 1701.

Jean-Baptiste Robert dit Lafontaine x Angélique Laporte.
En octobre 1753 à Chambly.

Joseph Robert dit Lafontaine x Amable Benoit.
Le 4 février 1793 à Beloeil.

Enfants: Joseph, Angélique, Marie-Sara, *Désiré*.

Désiré Robert dit Lafontaine x Charlotte Forand (1er mariage).
Le 13 août 1816 à St-Jean-Baptiste.

x Marguerite Bédard (2e mariage), en 1858.

Enfants: Elie, Emilie, *Déstré*.

A L'Ange-Gardien:

1. Désiré Robert (1823-1888) x Césarie Nadeau (1824-1902).

En février 1840 à St-Jean-Baptiste.

Enfants: Ludger, Israël, Joseph, Carolus, Arthur, *Alphonse*, Rosalie, Salomé.

2. Alphonse Robert (1847-1907) x Clothilde Mercure (1849-1936).

Le 6 fév. 1872 à L'Ange-Gardien.

Enfants: Albina, Louis, Hector, *Arthur*, Maria, *Joseph*, Antoine, Léa, Anna, Florina.

3. Arthur Robert (1878-1959) 3. Joseph Robert (1882-1943)

x

Eglantine Charbonneau.

Enfants: Josaphat, Honorine, Cécile, *Hubert-Marie*, Alphonsine, Paul-Gérard, Paul-Emile, Antoinette, Gabrielle, Georges-Auguste, Anne-Thérèse, Philippe-Arthur.

x

Mélanie Tétreault (1884-1923).

Enfants: Gérard, Laurette x Marcel Brouillette, *Claire* x Pierre Benoit, Alphonse x Lucille Mercure, Lilianne.

4. Hubert-Marie Robert

x

Cécile Ponton.

Le 27 octobre à L'Ange-Gardien.

Enfants: Gaston, Jos.-Arthur, Précille, *Guy*, Armande, Denise, Marie-Perle, André.

4. Claire Robert

x

Pierre Benoit.

(Voir Famille Benoit.)

5. Guy Robert x Pauline Leroux.

6. Enfants: Jules, Yves x Claire
Larocque, Ginette, François,
Lucie, Stéphane.

(Réf.: *Abbé Simon Fleury.*)

Prudent Robert dit Lafontaine x Marie-Madeleine FaFard.
6ème enfant de Louis x Marie Bourgerie.

Un de ses descendants s'établit à L'Ange-Gardien dans le rang de
St-Georges.

1. Louis Robert x Agathe Desnoyers.
A St-Jean-Baptiste.
Enfants: *Olivier*, Joseph, Jean-Baptiste.
2. Olivier Robert x Joséphine Monast.
En 1877.
Enfants: Ovila x Armélia Vadnais, *Uldège*, Fabiola x Ovila Bé-
rard, Marie-Rose x Napoléon Gilbert, Laurien, Maria x Alphonse
Loranger, Lauréa x Pierre Couture, Victorine (Sr P. de M.).
3. Uldège x Laura Ménard.
En 1911 à L'Ange-Gardien.
Enfants: Lucien x Gilberte Mercure, *Raymond*, Yvette x Olivar
Houle, Camille, Simone, Maurice, Armand (C. Ste-Croix), Claude
x Denise Ducharme (ces derniers cultivent la terre ancestrale,
sur le lot no 185 du cadastre de la Paroisse St-Ange-Gardien).
4. Raymond Robert x Georgette Bérard.
En 1946 à L'Ange-Gardien.
Enfants: Jean-Guy, André, *François*, Louis, Louise, Nicole,
Marielle, Stéphane.
5. François Robert x Ginette Bergeron.
En 1974 à Cowansville.
6. Enfants: Jean-François (1974), Youri (1978) et Vanessa (1981).

(Réf.: *Raymond Robert.*)

Famille BENOIT

L'ancêtre Benoit, Paul, était originaire de Nevers, autrefois de la Province du Nivernais. Cette ville fait partie, aujourd'hui, du département de Nièvre.

Paul arriva donc au Canada en faisant partie de la célèbre Recrue de 1653, à bord du bateau le "Saint-Nicolas de Nantes". M. de Maisonneuve avait fait venir de France des hommes jeunes, robustes et courageux, de différentes professions utiles à l'établissement de Montréal. Ces hommes étaient aptes au métier des armes. Ils s'étaient engagés à demeurer au pays pour une période de cinq ans. Après cette période, les hommes recevaient du Gouverneur, M. de Maisonneuve, une gratification et une terre en propre pour se fixer dans l'île de Montréal. Les descendants de Paul Benoit se sont multipliés surtout dans la région de Montréal et dans la vallée du Richelieu.

François Benoit x Marie Châtellain.

Nevers, Province du Nivernais, France.

Paul Benoit x Isabelle-Elisabeth Gobinet.

Montréal, le 16 sept. 1658.

François Benoit x Angélique Chagnon, en 1711.

François Benoit x Marguerite-Catherine Fontaine.

Verchères, le 20 février 1730.

François Benoit x Marie-Angélique Gipoulon.

Le 20 oct. 1760 à Verchères.

Charles Benoit x Marie-Josephte Gaboury,

Le 29 oct. 1804 à St-Jean-Baptiste.

Jean-Baptiste Benoit x Desanges Guyon (Yon).

Le 21 janvier 1845 à St-Damase.

1. Charles Benoit x Virginie Brodeur.

Le 2 juillet 1866 à St-Césaire.

Cultivateur dans le rang Casimir.

2. Charles Benoit x Marie-Anna Brien dit Durocher.

Le 9 oct. 1895, L'Ange-Gardien.

Enfants : Marguerite, Yvonne, Marie-Anne, Valéda, Henri, *Pierre*,

Charles-Emile, Irénée.

3. Pierre Benoit x Claire Robert.

Le 21 oct. 1936, L'Ange-Gardien.

Enfants: *Jean-Pierre*, Madeleine, Aline, Marcel, Lucille, Roger.

4. Jean-Pierre Benoit x Ruth L'Heureux.
Le 30 mai 1959, L'Ange-Gardien.
5. Enfants: Michel, Claire, Nicole, Martin.

Famille FORAND

1. Clovis Forand (1841-1931) x Elise Decelles.
Enfants: Anna, Mathilde, Charles, Régina, *Louis*, Paul, Narcisse, Adélarde, Albert, Hector, Joseph.
2. Louis Forand x Rosanna Lapierre.
En 1911 à L'Ange-Gardien.
Enfants: Gérard x Germaine Leduc, Imelda x Laurent Ledoux, Victor x Alice Brunelle, Adrienne x Talbot Borduas, *Omer* x Cécile Martin.
3. Omer Forand x Cécile Martin.
En 1945 à St-Alphonse de Granby.
Enfants: Albert, Rita, Murielle, Jacqueline, *André*, Diane, Richard, Jean-Guy, Denise.
4. André Forand x Nicole Dubuc.
En 1974 à Ste-Cécile de Milton.
5. Enfants: Patrick (1976), Julie (1978).

P.S. Le cadastre seigneurial mentionne un nommé Pierre Forand (fils), installé au rang Séraphine en 1808.

(Réf.: *Victor Forand*.)

Famille DION (Guyon, Yon)

L'ancêtre direct, Jean Guyon, maître maçon venu de Perche (France) en 1634, avait le titre de "Sieur du Buisson". Au début, il agissait comme notaire. C'est ainsi qu'il rédigea le premier contrat de mariage en Nouvelle-France.

Le cadastre seigneurial mentionne un nommé Louis Dion, installé dans le rang de Séraphine en 1828.

1. Jean-Baptiste Dion x Julie Brillon.
En 1860 à St-Césaire.
Enfants: Adélarde, Herménégilde, Origène, Napoléon, *Gédéas*, Mérilda, Arsélia, Lauréa, Amanda.

2. Gédéas Dion x Clara Gaucher.
En 1900 à L'Ange-Gardien.
Enfants: Joseph x Berthe Bussières, Marianne x Valmore Lacoste,
Rosaire x Eva Gaboriau, Rosarie x Jeanne Forand, *Laurent*,
Ulysse x Béatrice Guérin, Cécile.
 3. Laurent Dion x Madeleine Lacoste.
En 1937 à L'Ange-Gardien.
Enfants: *Marcel*, Estelle x Rosaire Tremblay, Gaston, Denise,
Raymond x Jacqueline Pelletier, Germain x Mireille Tarte.
 4. Marcel Dion x Carmen Gemme.
Le 12 juillet 1958 à Farnham.
 5. Enfants: Yvan, Michel, Josée.
- (Réf.: *Famille Lacoste*.)

Famille LACOSTE

Alexandre Lacoste dit Languedoc vient de St-Julien, Nîmes, France. Il arrive au Canada en 1672 et s'établit à Boucherville en 1684.

Pierre Lacoste x Euphrasine Bais de Longueuil en 1837, sont les parents de François Lacoste, le premier de la lignée à s'établir à L'Ange-Gardien.

1. François Lacoste x Octavie Vincelette.
En 1870, il est inscrit au cadastre dans le rang de Rosalie, sur le lot no 127.
Enfants: Eloïse x Philippe Houle, *Joseph*, Pierre, Wilfrid, Adéla x François (dit France) Paquette, Odile x Alfred Mercure.
2. Joseph (Ephrem) Lacoste (1874-1932) x Rose-Anna Paquette (1878-1934).
Enfants: Aimé x Robertine Bernard, *Valmore*, Aldéo x Germaine Larocque, Gérard x Geneviève Gemme, Jean-Maurice x Marguerite Viens, Cécile x Robert Bernard, Madeleine x Laurent Dion, Mariette x Marcel Choinière.
3. Valmore Lacoste (1905-1965) x Marianne Dion.
Le 18 août 1926 à L'Ange-Gardien.
Enfants: *Jean-Guy*, *Luc*, *René*, *Réal*, *Michel*, *Françoise*, *Dents*, *François*.

4. Jean-Guy x Clarisse Houle. En 1952 à L'Ange-Gardien.	4. Luc x Mariette Pion. En 1955 à Marieville.	4. René x Denise Laroche. En 1957 à Farnham.
5. Enfants: Manon, Lucie, Sylvie, Mar- tine, Francine.	5. Enfants: Daniel, Madelaine.	5. Enfants: Sylvain, Jocelyn, Ghislaine.
<hr/>		
4. Réal x Monique Paquette. En 1961 à St-Paul d'Abbotsford.	4. Michel x Lise Monast. En 1963 à St-Grégoi- re.	4. Françoise x Arthur Pollender. En 1966 à L'Ange-Gardien.
5. Enfants: Yvan, Chan- tal.	5. Enfants: Alain, Isabelle.	5. Enfants: Patrick, Ju- lie, Constant, Renelle.
<hr/>		
4. Denis x Murielle Landry. En 1966 à Granby.	4. François x Huguette Delorme. En 1969 à Ste-Brigide.	
	5. Enfant: Hugues.	

(Réf.: Famille Lacoste.)

Famille LAROCQUE

Parmi les familles nombreuses, pionnières de L'Ange-Gardien, il convient de mentionner celle de Edouard Larocque, né à St-Jean-Baptiste de Rouville en 1820. Il s'établit dans le rang de Casimir vers 1847.

Edouard Larocque et son épouse, Marie-Louise, tenaient beaucoup à l'instruction de leurs nombreux enfants. On s'imposait de grands sacrifices et on ne comptait pas les heures de travail. A une certaine période, il y avait quatre fils Larocque dans les Séminaires de Marieville et de Montréal. Le père payait une partie des frais de la pension avec les produits de la terre: viande, légumes, sucre d'érable, etc. La mère cousait les uniformes des séminaristes.

Malheureusement, la maladie frappa ces étudiants durant leurs études: un fils, à la fin de ses études de prêtrise, un autre à 23 ans et un de 16 ans. Le dernier, Louis-Philippe, après son cours classique à Marieville, s'inscrivit en Art Dentaire à L'Université de Montréal et ensuite au New-Hampshire où il est reçu dentiste le 23 juin 1897. Il s'installe à L'Ange-Gardien et y décède le 10 février 1899, à l'âge de 27 ans. (La tuberculose faisait de terribles ravages chez la jeunesse de cette époque.)

1. Edouard Larocque (père)

x

Louise Gingras (1er mariage)
en 1846.
Enfants: Aglaé, *Edouard* (fils),
Joseph-Ora, Cordélia.

x

Marie-Louise Beaulac (2e m.).
A L'Ange-Gardien, en 1857.
Enfants: Marie-Louise, Del-
phis ou Louis-Adolphe, or-
donné prêtre en 1883, *Thad-
dée*, Céline, Israël, Philias,
Amédée, Louis-Charles, Tél-
esphore, Théodore, Marie-
Anne.

2. Edouard Larocque (fils),
(1876-1929).

x

Philomène Casgrain (1880-1953).
Enfants: Pierre-Emile, *Armand*,
Yvonne, Antoine, Thérèse,
Adrien, Jules, Georges-Henri
(C. Ste-Croix), Antonio (1915-
1919).

2. Thaddée Larocque

x

Albina Grégoire.
En 1885 à L'Ange-Gardien.
Enfants: Joseph, Maria, Phi-
lippe, Florina, Anne-Marie,
Georges, *Antonio*, Charles.

3. Armand Larocque

x

Béatrice Mercure.
Le 7 sept. 1936.
Enfant: *Jacqueline*.

3. Antonio Larocque

x Alma Roy (1er mariage).
A L'Ange-Gardien.
Enfants: Gilberte x Paul
Choquette.

x Blanche Demers (2e mar.).
En 1928 à L'Ange-Gardien.
Enfants: Grégoire x Réjeanne
Fournier, *Rosaire*, Thérèse,
Bernard x Jeanne Robitaille,
Gabrielle, Geo.-Albert, Denis,
Monique, Marguerite.

4. Jacqueline Larocque

x

Réal Bourdeau.
Le 30 mai 1959.

5. Enfants: Lyne (1960),
Sylvain (1962), Chantal (1965).

4. Rosaire Larocque

x

Denise Paquette.
En 1953 à L'Ange-Gardien.

5. Enfants: Yvan, Claude,
Diane, Michel.

(Réf.: *Alda Ménard Benjamin*, petite-fille de Edouard Larocque et de Marie-
Louise Beaulac.)

Famille PINSONNEAULT

François Pinsonneault dit Lafleur x Anne Le Ber.
Il est le premier Pinsonneault arrivé en Nouvelle-France. Il décède à Laprairie, le 27 janvier 1731.

A L'Ange-Gardien en 1870:

1. Alexandre Pinsonneault (père) x Mary Sherridan.
En 1869 à St-Sébastien.
Enfants: *Arthur, Evariste, Polydor, Joseph-Nérée, Albéric, Alexandre, Albert.*
 2. Arthur Pinsonneault x Arzélie Senay.
Le 12 août 1893 à St-Césaire.
 2. Evariste Pinsonneault x Marie-Ida Paquette.
Le 23 février 1897 à L'Ange-Gardien.
 2. Polydor Pinsonneault x Odina Sorel.
Le 9 janvier 1906 à L'Ange-Gardien.
 3. Enfants: Amédée, Léona, Eddy, Ida, Herman (Armand), Marie-Eléona, Marguerite-Anna x Olibald Tarte.
 3. Enfants: Rodolphe x Germaine Messier, Blanche, Rose-Amande, Sylvio, Léon.
 3. Enfants: Blanche-Bertha (Sr P. de M.), Joseph-Léo, Roméo, Georges, ptre.
-
2. Joseph-Nérée Pinsonneault x Julie Parizeau.
Le 5 mai 1873 à Stafford Springs, Conn.
 2. Albéric Pinsonneault x Laura Monty.
En 1879 à St-Alphonse de Granby.
Enfants: Béatrice x J.-A. Mercure (1er m.)
Raoul x Marie-Jeanne Lajoie, *Georges-Aimé, Maurice, Joseph.*
 2. Alexandre Pinsonneault (fils) x Anna Guilmore.
Le 21 novembre 1914 à L'Ange-Gardien.
 3. Enfants: Albert, Rose-Emma x J.-A. Mercure (2e mariage).
 3. Georges-Aimé Pinsonneault x Germaine Arès.
Le 14 septembre 1938 à L'Ange-Gardien.
Enfants: *Yvette, Jocelyn, Murielle, Yvan, Sylvie, Sylvette, Danny.*
 3. Enfants: Jeanne, Irène, Roger, Roland, Rachel, Cora, Guy (décède bébé).

4. Yvette Pinsonneault
x
Denis Bourdeau.
Le 8 janvier 1962.

5. Enfant: Ghislain Bour-
deau.

(Réf.: *Yvette Pinsonneault Bourdeau.*)